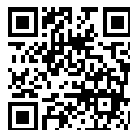
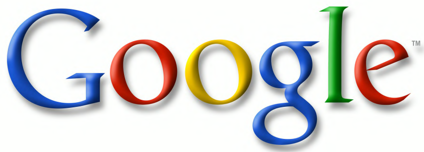
This is a reproduction of a library book that was digitized by Google as part of an ongoing effort to preserve the information in books and make it universally accessible.

Google™ books

https://books.google.com





A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.
+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.
+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.
+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`


Princeton University Library
32101 066227289

Library of



Princeton University.
Presented by
Henry van Dyke, '73.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Il a été tiré de cet ouvrage

25 exemplaires sur papier pur fil numérotés de 1 à 25.

Digitized by Google

LA BELLE VIE

DE

SAINTE COLETTE

DE CORBIE

Digitized by Google

Ce volume a été déposé au ministère de l'intérieur en 1921.

Digitized by Google

Digitized by Google



*B. Soror Coleta Ambianensis Reffor-
matrix Trium. Ordinum S^ti Francisci
anno 1410.*

Michel Van Lochom excudit Avec Privilège du Roy.

PORTRAIT DE SAINTE COLETTE

Gravé en 1639 par Michel van Lochom, graveur, rue Saint-Jacques, à *la Rose Blanche*, Paris.

(Appartient à la bibliothèque de la Société d'émulation du Bourbonnais.)

> ***Quiconque sera trouvé à la mort propriétaire, ou de fait, ou de volonté délibérée, expulsé il sera du royaume des Cieux.***
>
> **(Instructions de Sainte Colette à ses religieuses.)**

Digitized by Google

E. SAINTE-MARIE PERRIN

LA BELLE VIE
DE
SAINTE COLETTE
DE CORBIE

(1381-1447)

AVEC UNE PRÉFACE DE PAUL CLAUDEL



PARIS

LIBRAIRIE PLON
PLON-NOURRIT ET Cie, IMPRIMEURS-ÉDITEURS
8, RUE GARANCIÈRE — 6e

Tous droits réservés

Digitized by Google

Copyright 1921 by Plon-Nourrit et Cie.
Droits de reproduction et de traduction réservés pour tous pays.

Digitized by Google

PRÉFACE

A l'heure où, dans la brume du Nord, vivement se lève le soleil écarlate,

Colette, comme de la graine mûre voit son mur qui se fend et qui éclate,

Le mur de ce petit logis pour toujours qu'elle s'est fait à douze pas du Saint-Sacrement,

Avant que de la part de Dieu arrive l'ordre clair et blanc.

Pour la reclure désormais, plus besoin de cet œuf de pierre,

Elle est libre dans le sel, elle est ensevelie dans la lumière!

Dieu qui voit le bien avant le mal ne lui écrit pas une tâche temporelle,

Tous les maux de France et de Chrétienté à guérir et chacun par une attention personnelle.

Ce qui était de l'Enfer, en sept jours elle l'a regardé jusqu'au fond,

Ce barreau de fer dans sa main tordu comme une chandelle qui fond!

Il ne s'agit pas de rivaliser avec le mal et de se casser la tête sur le diable,

(RECAP)

465707

Digitized by Google

Mais naturellement de prolifier par le pied comme une plante, fournir à ce péché qui abonde la fleur qui lui soit totalement inconciliable.

Ainsi pendant que les guerriers font la guerre et que tous ces méchants taquins tracassent alliances et politique,

La nature au revers d'une colline toute seule recopie un lys magnifique!

Sans cesse en route comme une aiguille diligente à travers la France déchirée,

Colette en recoud par dessous les morceaux avec la charité.

Dieu a choisi cette Innocente qui ne sait absolument ce qu'elle fait,

Cette aveugle qui ne voit que ce qu'Il lui montre et qui ne Le contredit jamais,

Mère de toutes ces bouches grand'ouvertes et de tous ces oisillons dans le trou du mur,

Qui de nul autre que Lui seul chaque jour attendent leur nourriture.

Satan fait son œuvre à son aise et il ne sait pas que son jour est déjà fini.

Et cependant qu'est-ce qu'on a vu de nouveau sur ces chemins qui sont entre Rome et Paris?

C'est quelque chose d'important cette charrette, et dedans cette grande femme en pauvre robe d'étamine,

Qui vacille les yeux ouverts comme morte entre les bras de sœur Perrine?

Digitized by Google

Constance, un endroit qui est si intéressant pour un homme d'État, et cette espèce de pape là-bas qui a le nom de la lune au fond de sa Catalogne,

Il faudrait en détourner les yeux, et comment voir cette mendiante couleur de poussière qui chemine à travers la Bourgogne?

Il n'y a que les moulins à vent ordinaires, et ce champ d'avoine pauvre, et sur le coteau montant et pierreux,

Quatre ou cinq femmes et paysans à la file, et Colette la première sur son âne qui regarde Dieu!

Paul CLAUDEL.

Copenhague, 16 *novembre* 1920.

Digitized by Google

Digitized by Google

LA BELLE VIE

DE

SAINTE COLETTE DE CORBIE

I

A L'AUBE TROUBLE DU QUINZIÈME SIÈCLE
L'ORIGINE DE LA MISSION DE COLETTE

Après Jeanne d'Arc, qui traversa le monde comme un éclair, la femme la plus connue et la plus populaire de France pendant la première moitié du quinzième siècle fut Colette de Corbie. A l'époque où Jeanne entreprend sa mission, toute jeune, presque enfant, avec son sublime courage de petite fille inspirée, Colette était une femme d'une quarantaine d'années, ayant déjà accompli une longue œuvre. C'était une religieuse; mais non pas cloîtrée et cachée, au contraire toujours vagabonde, et cheminant, du pas de sa mule ou d'un modeste charroi, sur les routes de Flandre, de Bourgogne, d'Auxois, de Picardie. Elle était vêtue de gris foncé, portant le voile et le manteau de laine; elle marchait les pieds nus. C'était une fille de Saint-François d'Assise, une « Clarisse »; et son travail était de fonder des monastères parfaits, ou de restaurer dans leur perfection ceux qui s'étaient laissé amollir ou

Digitized by Google

déchoir. Bien qu'elle n'eût aucune ambition, elle recevait des hommages tout le long de sa route; d'un village à l'autre on signalait sa venue et l'on se pressait au-devant d'elle. Elle était bien reçue partout, chez les grands seigneurs comme chez les humbles gens. Elle se servait des uns et des autres, usant de la charité de ceux-ci et de la protection de ceux-là, pour les grands desseins qu'elle suivait. Elle avait mis son activité au service de l'Église, et ses pénitences au service de la France. Il y avait en ce temps-là de si grands troubles partout qu'il n'est point étonnant que les femmes même aient voulu s'y jeter pour tâcher de les dissiper. Car lorsque le malheur atteint bien profondément un pays, c'est dans le cœur des femmes qu'il descend finalement et s'arrête. La conscience la plus profonde qu'un peuple ait de sa misère, c'est là qu'elle gît. Et quand elle est parvenue à cette demeure obscure, elle s'en empare et la transforme. Souvent les hommes sont à bout d'efforts, ayant travaillé les premiers; alors les souffrances des mères enfantent des êtres tellement pénétrés du sentiment de l'injustice qu'ils en suscitent eux-mêmes la réparation. Le sursaut vital de l'espérance jaillit de l'insupportable désespoir féminin.

Colette de Corbie prépara Jeanne d'Arc. Elle-même, il semble que sa vie dût être toute consacrée à l'apostolat monastique; et cependant, à côté de cet apostolat, ou par cela même et par la dignité éminente qu'il lui donna, elle en exerça un autre, sur les affaires de son temps et sur les personnages qui les dirigeaient. Elle fut l'amie de la maison de Bourgogne, la protégée de la maison de France, la conseillère des Armagnacs et des Bourbons, la débitrice de la maison de Genève et de celle de Savoie. Ainsi passèrent entre ses mains les fils qui reliaient, dans la France divisée et autour d'elle, tous les puissants partis. Fils souvent brisés,

Digitized by Google

qu'elle s'efforçait de renouer. La désolation de la guerre la fit plusieurs fois supplier les adversaires de différer à s'entre-battre, de surseoir au moins au conflit sanglant, jusqu'à ce que, les colères rassises, des accommodements pussent être inventés. Elle n'était d'aucun parti, mais du parti de la France. Ses amis, ses dévots, ses protecteurs, s'appellent Charles VII, Jacques de Bourbon, Marguerite duchesse de Bourgogne, Jean sans Peur, Marie duchesse de Bourbon, l'amie de Jeanne d'Arc, et Bernard, fils du connétable d'Armagnac. Il n'y a qu'un souverain qu'elle ne connaît pas, c'est l'Anglais, car c'est lui qui alors pèse sur nous et convoite la France. Enfin elle est du parti de l'Église. Comme notre patrie, celle-là aussi est divisée; et Colette, de même que peu de temps auparavant sainte Catherine de Sienne, collaborera au Conseil de Sagesse qui doit éteindre le schisme, après avoir pleuré toute sa vie sur ce déchirement de l'autorité pontificale. Avec saint Vincent Ferrier d'Espagne elle adresse une lettre au Concile de Constance. Et, dans la confusion du schisme agonisant, à la fin de sa propre vie, en 1438, elle adjure le vieux duc Amédée de Savoie qui s'appellera Félix V de ne pas accepter la tiare que les dissidents de Bâle lui offrent.

Ces grands intérêts dominent son existence. Mais sa vie quotidienne est une vie d'humble et continuelle action. Pendant quarante ans, Colette, faisant sienne une vaste région qui va du Nivernais en Flandre, et d'Ile-de-France en Savoie, fonde et réforme, réveille, suscite, instruit. Elle nourrit par la charité un peuple de moniales. Elle impose son zèle à ses frères les Franciscains; dix-sept couvents de femmes sont directement créés par elle, notamment ceux de Besançon, Auxonne, Decize, Poligny, Hesdin en Artois, Gand, où elle mourra; et peu de temps après sa mort, le recensement

Digitized by Google

des monastères, tant d'hommes que de femmes, qui ont adopté sa réforme, donne le chiffre considérable de trois cent quatre-vingt-cinq (1).

C'était cependant une fille modeste et inconnue, née d'un artisan de Corbie. Comment donc fut-elle investie d'une telle mission? Les divisions du schisme, la dégénérescence des ordres fondés par saint François d'Assise deux siècles plus tôt, sont de grands sujets à aborder pour une intelligence de jeune fille. Et relever ces ordres franciscains, ces grands ordres mendiants fraternels et populaires, afin de restaurer avec eux l'esprit pénitent parmi la France, c'était un lourd fardeau pour une seule volonté.

Je voudrais montrer ici de quelle manière cependant le contact s'établit entre ces grands faits et une humble vie ; par quel enchaînement de circonstances et concours de personnes une existence individuelle obscure, mais qui contenait de puissantes sources vitales, se trouva un jour investie d'un rôle à jouer dans une partie générale et immense où il semblerait tout d'abord qu'elle dût être perdue et invisible. Les destinées particulières s'enchevêtrent aux grands destins, elles s'y accrochent et s'y nouent; le recul du passé seul permet de voir par quels liens. En ce temps de grands hasards où nous vivons, nous ne nous étonnons pas des appels inattendus faits par la nécessité à des êtres qu'elle transforme en un instant; le quinzième siècle n'est pas si vieux qu'on n'y retrouve très vivants les mêmes appels et les mêmes docilités.

***

Il y avait déjà vingt-cinq ans que cette division de l'Église, cette dualité des pouvoirs pontificaux qu'on a

(1) Fodéré, *Églises et monastères de l'Ordre de Saint-François.*

Digitized by Google

appelée le grand schisme d'Occident, durait, paralysant toute la vie de la chrétienté. On sait de quelle manière, si simple, et où il est si difficile de démêler la justice, ce partage de la grande autorité religieuse avait pris naissance. C'était en 1378. Grégoire XI était mort, et les cardinaux s'étaient réunis en conclave. Mais la crainte de voir élire un pape d'outre-mont, français ou espagnol, qui transporterait de nouveau en Avignon le siège pontifical si malaisément rétabli à Rome, ameuta le peuple autour du Vatican. Les Romains criaient qu'ils voulaient un pape italien, ils assiégeaient les Portes de Bronze et menaçaient de mort les cardinaux. Or, un pape italien fut élu, Barthelemi Prignano, archevêque de Bari. Il ne semble pas qu'à ce moment les cardinaux électeurs aient conçu le moindre doute sur la validité de leur choix. Mais le nouveau pape, Urbain VI, tout en étant un prêtre irréprochable et même austère, ne savait pas exercer l'autorité avec tact, et il mécontenta bientôt par plusieurs mesures les seigneurs peu tolérants qu'étaient en ce temps-là les cardinaux. Et il advint que quelques mois après l'élection, lorsqu'ils eurent les uns après les autres quitté Rome que les chaleurs de l'été rendaient inhabitable et se furent retrouvés à Anagni, dans la fraîcheur de la Sabine, ils se communiquèrent une tardive incertitude. L'élection faite en pleine sédition populaire, sous la menace réelle, armée, d'un peuple effervescent, était-elle bien valable? Le vote d'un certain nombre de cardinaux n'avait-il point été influencé par la peur? Enfin ne serait-il pas opportun de procéder à la revision d'un conclave dont, au total, le résultat n'était pas absolument heureux? Quelle part y eut-il, dans cette décision, de bonne foi, de scrupule et de rancunes personnelles ou d'aversion déguisée? La revision eut lieu. Ce fut un nouveau conclave, et il en sortit un

Digitized by Google

pape nouveau, un pape d'outre-mont, Robert de Genève, Clément VII. Le Sacré-Collège se scinda. D'après leur nationalité, d'après leurs sympathies, d'après leur conscience, les uns suivirent le nouveau pape, et les autres retournèrent vers l'ancien. Plusieurs avaient dès la première heure hautement affirmé qu'ils avaient élu Urbain VI dans la plénitude de leur volonté et de leur libre jugement, par conséquent qu'ils ne pouvaient rétracter leur vote et ne le rétracteraient pas. Urbain VI demeura à Rome. Clément VII quitta l'Italie et établit sa résidence au palais d'Avignon. L'un et l'autre s'affermirent dans l'idée de leur droit; l'un et l'autre s'appuyèrent sur d'infinies dissertations canoniques; ils nommèrent autour d'eux de nouveaux cardinaux, leurs deux cours s'organisèrent. Et l'Église fut comme un vaisseau où deux capitaines auraient paru sur le pont.

Le profond désordre qui devait s'ensuivre, on le sait et le poids des conséquences que le schisme développa, tant pour la vie extérieure qu'intérieure de l'Église. N'ouvrit-il pas en partie le chemin à la Réforme, par les abus qu'il favorisa, l'indiscipline et les faiblesses qu'il provoqua ou qu'il accrut? L'équilibre même des États dans l'Europe s'en trouva modifié. Mystiquement, la « Robe sans couture » était déchirée; politiquement, tout ce qui tenait à l'Église allait se faire la guerre. Et tout alors y tenait. La foi des peuples et des princes, la force morale et matérielle du Saint-Siège, liaient à Rome tout pays comme toute institution et tout particulier. Ce fut un immense bouleversement. Chacun tenait pour véritable et unique souverain le pontife de son choix. Et pour lui en effet il l'était. Car la bonne foi demeurait la seule règle de conduite tant qu'un concile ne tranchait pas le différend. Et la puissance pontificale, contestée et divisée, n'en était pas moins absolue et entière en chacun des papes pour

Digitized by Google

les fidèles qui le reconnaissaient ou ressortissaient à son obédience. Or, le pape, au quatorzième et au quinzième siècle, c'est l'allié temporel et spirituel, le maître des dispenses et des bénéfices. Chaque pontife pouvait interdire et excommunier ceux qui reconnaissaient le pouvoir adverse, et ils le firent l'un et l'autre. On conçoit que cent raisons différentes aient groupé autour de chaque chef, et de la manière la plus incohérente, les nombreux États, petits et grands, dont se composait l'Europe à cette date. La carte qui établirait en deux couleurs la répartition des deux obédiences dessinerait une figure plus compliquée encore que la carte strictement politique du même temps : il y eut alors plus de partis religieux que d'États. Ces partis, de plus, n'étaient pas fixes, et beaucoup changèrent plusieurs fois de couleur. Les grands États prirent, si l'on peut dire, bruyamment parti. On sait que si l'Angleterre et l'Empire germanique furent l'appui du pape romain, la France de Charles V fut le grand soutien, le seul au début, du pape d'Avignon. Mais ces grands États en entraînaient d'autres, par le jeu des alliances et des inimitiés; et les fluctuations politiques, comme un courant, ramenaient des serviteurs à l'un des pontifes ou les en écartaient (1).

(1) L'Aragon, d'abord fidèle à Urbain VI, prit à l'instigation de la France, en 1387, le parti de Clément. Une fraction alors de l'Espagne suivit l'Aragon, et de même son alliée la Sicile. Le Portugal, au contraire, avait deux ans plus tôt passé au parti opposé. Les Flandres se donnèrent à Clément en 1392, mais les villes des Flandres étaient libres, et Gand et Malines choisirent de demeurer dans l'obédience romaine. Voisine de l'Angleterre urbaniste, l'Écosse reconnaissait Clément VII, ainsi qu'une partie des Irlandais. Tandis que l'Allemagne, la Bohême, les États Scandinaves, l'Autriche, le Tyrol, l'Alsace, tiennent pour le pape de Rome, la Lorraine est hésitante et partagée. L'Orient est en général pour Clément VII. L'Italie, dont la majeure partie est romaine, a cependant autant d'opinions que de républiques, et en change s'il est opportun. C'est l'arbitraire et la confusion. C'est le trouble aussi dans bien des esprits. Les

Digitized by Google

La date des événements dont nous entreprenons l'histoire — 1405 — marque dans cette agitation un moment de grand découragement. La chrétienté, qui avait d'abord cherché à résoudre le conflit par la force et qui pendant vingt ans s'était inutilement déchirée en de multiples guerres, avait abandonné cette voie pour suivre celle des négociations. Après avoir guerroyé et intrigué, on discutait. Le but était clair dès l'origine : il s'agissait de n'avoir qu'un pape, et dès lors d'amener l'un des deux pontifes, par la contrainte ou spontanément, à s'incliner devant l'autre, ou bien à accepter, conjointement avec l'adversaire, la déposition, ce qui permettrait alors de convoquer un concile libérateur.

On avait traversé deux grands moments d'espoir : en 1389, Urbain VI était mort. Un seul pape demeurait donc, et l'Église pouvait se rattacher tout entière à lui. Cet espoir fut déçu. Pour les cardinaux romains, Clément VII n'existait pas. Ils élirent un nouveau pape, Boniface IX. Cinq ans plus tard, à son tour Clément VII mourait. Cette fois, dès qu'il en eut la nouvelle, le roi de France dépêcha un pressant message aux cardinaux d'Avignon, les suppliant de surseoir à toute élection afin qu'on pût trouver un terrain d'entente et de conciliation. Mais les cardinaux, réunis au Palais, firent comme si le courrier était arrivé trop tard : ils passèrent outre à l'injonction royale; et, sous la garantie, qui se trouva vaine d'ailleurs, d'un serment préalable par lequel le futur pape s'engagerait à faire « tout ce qui serait en son pouvoir pour ramener l'unité dans

hommes éclairés ne partagent pas toujours l'opinion officielle du pays où ils vivent. A l'Université de Paris, par exemple, on voit deux étrangers éminents, Marsile d'Inghem et Henri de Hesse, parce qu'ils sont en désaccord avec le gouvernement de Charles V et l'opinion qu'il impose, quitter la France.

Digitized by Google

l'Église », ils nommèrent pape l'Aragonnais Pierre de Luna, sous le nom de Benoît XIII.

Ainsi, c'était une double lignée de papes qui se fondait. Le schisme n'était plus un accident, mais une tradition et que chaque mort de pontife ne servirait qu'à fortifier. Plus l'origine du schisme devenait éloignée et obscure, et plus les droits inconciliables des frères rivaux s'affermissaient. Dans la ligne apostolique, deux parallèles obstinées allaient tracer leur route sans jonction, et les chrétiens se demandaient avec angoisse quel obstacle surgirait qui les barrerait l'une et l'autre.

L'obstacle fut la lassitude elle-même des peuples. Le temps venait où la résistance d'une poignée d'hommes ne trouverait plus de terrain où s'appuyer : ni princes, ni États; où une volonté universelle de concorde et de gouvernement rendrait intolérables l'entêtement de l'un et de l'autre parti, leurs atermoiements, leurs feintes et leurs lenteurs. Ce n'est plus comme une opportunité de conflits profitables qu'apparait à cette aube du quinzième siècle la division de la papauté : c'est comme une entrave, et un joug très pesant. Gerson a scandé de discours les alternatives de ce duel entre la masse des croyants et leurs chefs. Toute l'Université, pleine alors de si subtils théologiens, discute passionnément les voies diverses de l'accord désiré; et si la fameuse « voie de cession » paraît possible un moment, c'est l'allégresse partout et des processions se déroulent. « Victoire voirement nous ha donné Dieu, s'écrie Gerson à l'une de ces heures, quant à la voye de pais tant quise et demandée, la voye de cession, il a incliné les cueurs des deux contendans! Eslevons nos cueurs, ô très dévôt peuple crestien, boutons dehors toutes aultres cures, donnons cette heure à considérer le beau don de pais qui nous

Digitized by Google

approche!... Quantes fois, par grands désirs, depuis près de trente ans, avons-nous demandé pais, huchié pais, souspiré pais! »

C'est ce grand soupir populaire qui devait amener la délivrance. Mais non sans beaucoup d'échecs et de reprises; il y fallut des démarches, des accords, de laborieux conciles, et l'intervention de plusieurs saints; la chrétienté divisée s'était fait peu à peu une âme unanime; liée à celle de ses princes, son immense commune volonté répara ce que ses divisions avaient laissé faire, et l'Église reparut après quarante ans dans sa hiérarchie et son ordre.

Mais, en 1405, on était encore en plein désarroi; et ce bref rappel d'une époque troublée ne peut donner l'idée de l'importance générale et individuelle qu'avait cette grande question; chacun la ressentait comme un problème personnel; et c'étaient des combats pour la lumière qui se livraient dans les esprits particulièrement instruits ou particulièrement inquiets des choses religieuses. Qu'on songe seulement que, depuis l'élection du second antipape d'Avignon, Benoît XIII, jusqu'à l'année qui nous occupe, — c'est-à-dire en l'espace de douze ans, — quatre fois le clergé de France avait été convoqué pour délibérer sur la question... n'était-ce pas de quoi mettre la plus solide conscience en émoi? et que, officiellement, pendant quatre ans, la France n'avait plus reconnu aucun pape, ayant soustrait son obéissance à Benoît XIII. En 1405, elle venait de lui faire de nouveau soumission. Et quatre ans plus tard, l'assemblée de Pise, s'instituant concile, élisait un troisième pape, lequel aura encore un successeur, le perfide Jean XVIII, jadis pirate sur les côtes de Sicile, dit la chronique.

Digitized by Google



Pour échapper à ces transes, pour s'éloigner des foyers du conflit, un moine franciscain de Chambéry, Henri de la Roche et de Baume, prenait en 1406 le parti d'aller en pèlerinage aux Lieux-Saints. Il était âgé de quarante ans, il appartenait à une famille de l'aristocratie de Savoie, il était d'une grande intelligence et d'une grande piété. Sa distinction de naissance et d'esprit, son zèle religieux, une très particulière affabilité de manières, attiraient vers lui tous ceux qui cherchaient à voir clair dans l'embarras de l'Église, en sorte qu'il jouait en Savoie une sorte de rôle d'arbitre qui lui donnait une lourde responsabilité. Comment conseiller les autres quand on est si peu sûr soi-même? La Savoie, entre la France et l'Italie qui suivaient des obédiences adverses, était compénétrée par les deux influences, et toute désorientée entre leurs contradictions. Inquiet de se tromper dans un choix difficile, craignant d'induire les autres en mauvaise voie, Henri de la Baume entreprit le voyage de Jérusalem. Jérusalem, alors, pouvait aisément représenter une absence de deux ou trois ans : sans doute d'ici là l'horizon religieux s'éclaircirait. Et, de toutes façons, le moine échapperait à la division pour remonter à la source chrétienne, il se livrerait à la solitude et à la paix, il renouvellerait sa foi en face de cette Jérusalem dont le nom fait passer sur le Moyen-Age une constante fascination... Il se mit en route.

On ne trouve pas son nom ni celui de son frère Alard parmi ceux qui constituent la puissante et célèbre maison de la Baume, maison seconde des ducs de Savoie qu'elle servait, féconde en hommes d'armes, comblée de titres et de domaines, et dont l'un des plus

Digitized by Google

fameux représentants, Guillaume de la Baume, fut gouverneur de l'héritier de Savoie, le comte Verd Amédée VIII, et négociateur pour la maison ducale avec la France et le Dauphiné. Peut-être Henri et Alard appartenaient-ils à une branche cadette de la maison, peut-être n'ont-ils avec elle qu'une similitude de nom. Ce que nous savons, c'est que la famille du moine était « une de premières du pays », très riche, et que cette famille était savoyarde (1).

Du monastère de Chambéry tel qu'il était en 1405 il ne reste plus rien, mais on voit des vestiges de la chapelle de ce monastère, qui est la grande église Saint-François, remaniée au seizième siècle et cathédrale de Chambéry. Le couvent était considérable; une grande arche en pleine ville, sur le bord de l'Albane, donnait accès au domaine franciscain qui recevait beaucoup de dons et de fondations; tout ce qui le composait a été rebâti, mais sur l'emplacement d'alors; et l'on peut se rendre compte encore actuellement de sa situation et de son importance.

Le P. de la Baume descendit le long du Rhône et gagna la Provence. On nous dit qu'il était d'allure noble et de beau visage. Sans doute, en bon franciscain qu'il était, il mendiait sur la route le pain du pèlerin,

(1) On a beaucoup discuté cette origine, mais elle paraît bien certaine, tant par les deux ouvrages les plus anciens qui l'affirment et qui tous deux s'appuient expressément sur le propre témoignage du P. Henri, (la chronologie de Sylvère d'Abbeville et le ms. de l'abbé de saint Laurent) tant par ce double fait, qu'il appartenait à un monastère de Chambéry et que la première personne à qui il eut recours, lorsque son destin changea, fut une princesse de son pays, Blanche de Genève, de la famille des ducs de Genevois, qui possédaient en apanage le pays d'Annecy et précisément ce lieu de la Balme ou la Baume, d'où plusieurs de leurs actes sont datés, et où l'on place la naissance de notre franciscain. La Balme est encore actuellement le nom d'un village au nord-est d'Annecy et de la grosse montagne ronde à laquell il s'appuie.

Digitized by Google

muni seulement du bâton et de la besace. Il comptait aller à Marseille et s'embarquer pour la Syrie; mais il n'alla pas plus loin qu'Avignon. Là, un ordre mystérieux lui barra le chemin.

Il était allé voir dans cette ville une recluse très renommée, Marie Amente ou Amante. C'était l'usage de ceux qui passaient d'aller saluer les recluses et les reclus dans leur logette, et de leur faire l'aumône en leur demandant des prières. Les reclus, emmurés, communiquaient avec l'extérieur par un guichet, à travers lequel on leur apportait leur nourriture. D'une manière générale, ils étaient très respectés là où ils résidaient, les villes s'enorgueillissaient d'eux, et ce temps où les hommes remettaient volontiers le soin de leur salut aux pénitences des autres, honorait ces ascètes et les traitait comme des êtres bienfaisants. On voit dans leurs annales que les voyageurs notables s'arrêtaient à leur grille, et les princes et les rois — Henri IV lui-même qui connut les derniers — cherchaient avis près de ceux qui étaient en particulière estime de sainteté.

Henri de la Baume vint au guichet de Marie Amante. La recluse le regarda longuement, l'interrogea sur le but de son voyage; puis, à la grande surprise du religieux, elle lui dit : « Messire pèlerin, ce n'est point à Jérusalem qu'il vous faut aller. Le Seigneur a sur vous d'autres desseins; cette voie n'est pas la bonne. » Il fut surpris et troublé, car la recluse était pieuse, et l'on disait qu'elle avait des communications surnaturelles. Elle le pria de revenir la voir le lendemain, tandis qu'elle aurait passé la nuit en oraison. Il revint en effet; pour l'assurer qu'elle parlait d'après une inspiration qui n'était pas d'elle-même, elle lui montra qu'elle connaissait certains faits de sa vie que lui seul eût pu révéler; puis elle lui exposa la mission qui allait lui être dévolue. A Corbie, en Picardie, se trouvait une

Digitized by Google

jeune vierge du nom de Colette, recluse comme elle-même depuis plusieurs années, et destinée à de grandes choses. Le dessein important que Dieu avait sur elle, Colette ne pouvait pas l'accomplir seule, et c'est le pèlerin de Jérusalem, frère Henri de la Baume, qui devait lui venir en aide. Il lui fallait en conséquence au plus tôt se rendre en Picardie, et, avec l'assistance nécessaire, se mettre à la disposition de Colette. « Détournez vers le nord, dit Marie Amante, ces pas qui se dirigeaient vers la mer; là est la bonne voie et que Dieu vous assiste! »

L'historien (Sylvère d'Abbeville) qui raconte le fait, sans doute d'après les souvenirs d'Henri de la Baume lui-même, n'en dit rien de plus : pour lui, c'est une intervention surnaturelle et qui ne demande pas d'explication. Cependant, il paraît vraisemblable que Marie Amente avait été informée des intentions de Colette de Corbie par les franciscains dont les visiteurs allaient de province en province, et qu'elle avait souvent désiré de pouvoir envoyer vers cette sœur recluse inconnue quelqu'un qui pût la seconder. Henri de la Baume, moine fervent dans un monastère relâché, avait-il lui-même l'idée du relèvement de l'ordre auquel il appartenait, suivant l'exemple que, dans ce même moment, en donnaient le monastère de Mirebeau en Poitou et plusieurs monastères italiens? C'est tout à fait probable. Tout ceci dit, et une fois de plus remarquée l'humeur voyageuse, trop souvent oubliée, des gens du moyen âge qui avaient peu de routes à leur disposition et s'arrêtaient tous aux mêmes endroits, le reste appartient au domaine mystérieux des inspirations, des heureuses rencontres, des chances humaines réglées par une volonté divine ou dont elle se sert. Toujours est-il qu'Henri de la Baume fut illuminé par cet événement; sans délai, il « détourna vers le nord » un regard qui

Digitized by Google

avait contemplé l'horizon du sud, il remit ses pas dans la route parcourue, il revint en Savoie. Et, avant de s'engager plus outre, il alla confier son étrange aventure à sa protectrice Blanche de Genève.

Blanche était ce qu'on appelait en ce temps-là une « puissante dame ». Elle était la sœur du pape Clément VII. Son père, Amédée III, mort en 1367, et qui fut l'avant-dernier comte de Genevois, possédait cet important domaine, vassal de la maison de Savoie, qui s'étendait au sud de Genève et dont les villes principales étaient Annecy, la Roche, Rumilly et Thones. Il avait eu de sa femme, Mahaut de Boulogne, quatre fils et cinq filles : Aimé IV, Janus, Pierre et Robert, ce Robert de Genève qui fut pape sous le nom de Clément VII; de ses fils il n'eut pas d'héritier. Sa fille Marie perpétua la maison par un second mariage avec Humbert de Thoire-Villars; Jeanne épousa Raymond de Beaux, prince d'Orange; Blanche est celle qui nous occupe; Caterine épousa Aimé de Savoie-Achaïe; Yolant épousa Aimery, vicomte de Narbonne.

Le mari de Blanche était mort vers 1390. C'était un Chalon, Hugues de Chalon-Arlay, d'une des familles les plus considérables de France (1). Notre comtesse de Chalon semble avoir été une femme très généreuse, une véritable protectrice et en même temps une princesse très attachée à ses droits et une tête difficile à abuser. C'est par protestation qu'elle et sa sœur Caterine portaient le titre de comtesses de Genève. Leur neveu et héritier, Thoire-Villars, après avoir payé deux mille florins leur part d'héritage, garantie par les châteaux de la Roche, la Bâtie et la Balme, et les avoir échangés en 1400 contre les terres de Rumilly et de

(1) C'est une autre branche des Chalon qui, par un mariage ultérieur, deviendra celle des princes d'Orange et de Nassau.

Digitized by Google

Cessens, vendit l'année d'après le comté de Genève au duc de Savoie, Amédée VIII. Blanche s'obstina à porter jusqu'en 1417 ce nom de Genève qu'on avait soustrait à son sang, et à faire pour ce hommage à l'évêque de Genève. Elle devait avoir une cinquantaine d'années à l'époque où nous la voyons pour la première fois, et elle apparaît à travers le passé comme une maîtresse femme, de port un peu haut, avec un air de douairière bienveillante, mais irréductible.

Elle accueillit à Rumilly le franciscain et envisagea immédiatement avec lui le moyen de parvenir jusqu'à Colette de Corbie avec une aide efficace. Elle engagea à cet effet Henri de la Baume à s'adresser à une femme de grand bien qu'elle connaissait à Besançon, Isabeau de Rochechouart, veuve du baron de Brissay, qui, riche et sans enfants, était entièrement consacrée aux œuvres de charité. Muni d'une lettre d'introduction pour la baronne de Brissay, il se dirigea sur Besançon, et là il trouva la personne la mieux disposée à le seconder. La baronne de Brissay adopta comme sienne l'entreprise religieuse dont il s'agissait; elle mit au service de cette cause sa personne et ses biens; et au bout de quelques jours un voyage en commun vers Corbie fut organisé. La baronne de Brissay partait avec une petite suite de gens, et le P. de la Baume comme chapelain. On était au mois de juillet. Ils mirent vingt jours pour traverser la Champagne et la Brie.

Qu'allaient-ils faire? Avaient-ils un dessein bien arrêté? Non sans doute. Ils allaient, simplement, se mettre à la disposition d'une femme pieuse, la voir, seconder ses desseins si elle en avait. Ils avaient le sens de l'aventure spirituelle, de cela qu'il faut tenter pour que les voies les plus mystérieuses de Dieu s'accomplissent. Matériellement, leur voyage vers Colette était nécessaire. Si elle avait à entreprendre une mission, il

Digitized by Google

lui fallait des aides et des appuis; aucune tentative, si uniquement religieuse qu'on la suppose, ne pouvait en ce temps-là s'accomplir sans protection et sans argent. Pour tout voyage, pour toute démarche, il fallait de puissants moyens d'influence et de sécurité. La France était ravagée de guerre et de bandes, et rien n'était libre, ni la terre où bâtir, ni les chemins où marcher.

Colette avait vingt-quatre ans. Depuis quatre années elle vivait enfermée dans une logette qu'on avait construite pour elle entre deux contreforts de la petite église Notre-Dame de Corbie; et ces quatre années de solitude, d'oraison, de mortifications, avaient été traversées de singulières inspirations. Il lui avait été enjoint de travailler à remettre en ferveur ce qu'on appelait alors « la religion de saint François », c'est-à-dire les ordres qu'il avait fondés. Par des visions, par un élan intérieur qu'il lui était impossible de nier ou de combattre, elle avait été pressée de la nécessité d'entreprendre cette tâche immense. Il nous est difficile d'imaginer ces pressentiments, ces mystérieux colloques. Pourtant il faut bien les constater. Jeanne d'Arc, bien peu d'années plus tard, verra surgir devant elle l'idée de sauver tout un pays et de remettre en place le roi de France. Colette, toute séparée du monde, humble fille sans culture, voyait en esprit les grands ordres du séraphique François, et leur redressement auquel ses ignorantes mains devaient pourvoir... Ordres obscurs, pourtant très clairs, très forts, très certains; et qui ne la trompent pas, puisque, tandis qu'elle se débat contre ce fardeau que sa conscience lui impose, de saintes personnes se mettent en route, inconnues d'elle, partant d'un tout autre pays, pour l'aider à le soulever...

Digitized by Google



Si on avait su les projets de ces gens, quelle moquerie! Cependant ils avançaient vers Corbie pleins d'espérance, et ils allaient trouver au terme de leur route une femme qu'ils ne connaissaient pas, et en qui ils croyaient absolument. Elle-même ne songeait qu'à son apostolat futur. Les moyens de l'entreprendre, elle les ignorait encore; mais elle se préparait à tout, fortifiant son esprit et sa volonté pour des besognes considérables.

Au mois de juillet 1406, Henri de la Baume, la baronne de Brissay et les serviteurs qui l'accompagnaient, parvinrent aux portes de Corbie. C'était tout un petit cortège. Il y avait deux voitures, des mules, et des gens à pied. La ville s'émut. Pour qui étaient ces visiteurs? Ils se rendirent d'abord chez le curé Jean Guyot, qui se trouvait être le confesseur de Colette, et qui, sur leurs questions, leur parla de la recluse en termes pleins d'estime, et les conduisit à sa recluserie. Des curieux suivaient les visiteurs, d'autres regardaient de leurs maisons. La logette, accolée à l'église, se trouvait sur une assez grande place. Personne ne s'étonna que ces étrangers vinssent pour Colette. Ce n'était pas les premiers qui venaient de loin pour s'entretenir avec elle. Il y avait même à son « tour », pour prendre conseil de cette sainte fille et lui confier leurs peines, tant de gens, de la ville ou d'ailleurs, qu'elle en était importunée, et que le curé de Corbie avait, à sa demande, limité à deux heures par jour ses entretiens avec les gens de l'extérieur. Tout le monde la connaissait, certes! et combien de jeunes filles et de femmes elle avait instruites et réconfortées!

Jean Guyot parut au guichet et dit à Colette quels visiteurs venaient à elle, et dans quel dessein.

Digitized by Google

Alors Colette fut envahie d'une grande joie. Voici que vers sa solitude des inconnus avaient marché! Tout ce qu'elle avait entrevu, ce grand apostolat impossible pour une fille isolée et sans soutien, n'était pas un vain rêve ni une illusion, puisque ceux-ci y croyaient et qu'ils venaient l'aider. C'était la réponse la plus victorieuse à ses méfiances et à ses doutes. Ce qu'elle n'avait pas le courage d'accepter quelques jours plus tôt, — quitter une solitude qui lui était chère, affronter le monde au lieu de rester toute sa vie dans le silence et la contemplation, — elle en trouvait en un instant l'énergie. Les saints, dit la Mystique, réalisent et reproduisent dans leur vie les actes du Christ. Comme au jour de la Visitation, devant une créature fraternelle qui la comprenait et saluait la première en elle un mystère nouveau, la Mère du Christ s'écria : « Mon âme magnifie le Seigneur! » ainsi Colette devant ses visiteurs se mit à louer Dieu d'un cœur empli de béatitude.

Elle osa une chose inouïe. Murée depuis quatre ans, elle fit abattre incontinent, par les serviteurs de la dame de Brissay, la porte de son ermitage, Les deux visiteurs entrèrent dans la misérable petite chambre de Colette, et dominés par leur émotion ils pleurèrent ensemble.

Tout un avenir de vicissitudes et d'infini espoir pénétrait avec eux dans l'étroite cellule. Ce terme d'une route longue n'était que le point de départ d'un bien autre pèlerinage. Au-dehors, la foule se pressait; quelques assistants, sans doute, parvenaient à voir une partie du petit réduit mystérieux et nu. Ce que Colette en avait ouvert pourtant n'était que la partie banale, la petite chambre qu'une autre porte séparait de l'oratoire. Sans s'inquiéter des écoutants, Colette et le P. Henri se mirent à célébrer les merveilles de Dieu, à la manière des frères de Saint-François dont les *Fioretti*

Digitized by Google

racontent les laudes dialoguées sur les montagnes et par les chemins. Puis Colette se mit à prier seule, remerciant d'abord le Seigneur qui avait réuni ces personnes de trois provinces distantes pour travailler à sa gloire; puis offrant sa personne et toute son énergie, pour toujours, à la cause divine : « Je m'abandonne, dit-elle, pour la santé, pour la maladie, pour la vie, pour la mort; en tous mes désirs, en toute ma conduite, pour ne travailler désormais qu'à votre gloire, au salut des âmes, et à la réforme pour laquelle vous m'avez choisie. Il n'est rien désormais que je ne veuille entreprendre pour l'amour de vous. »

Ce n'étaient pas là des paroles vaines. Colette devait, avec toute sa douceur, se montrer une femme presque violente dans ses résolutions. L'ascendant qu'elle avait sur tous ceux qui l'approchaient venait sans doute de là. Elle possédait, dit un de ses biographes, « un esprit de force, de ressource et de persuasion ». Dès les jours suivants, les trois serviteurs de Dieu établirent leurs projets. Colette devait se rendre auprès du pape pour implorer de lui la permission d'entrer dans l'ordre franciscain pour le revivifier et le réformer. L'accomplissement de ce dessein exigeait tout d'abord qu'elle pût sortir de son reclusage, que son vœu de clôture fût relevé. Or, seul le légat du pape pour la France avait le pouvoir d'octroyer cette dispense. Le P. Henri et la baronne de Brissay se chargèrent de l'obtenir, et à cet effet partirent pour Paris. Dans ses entretiens avec cette dernière, Colette s'était acquis son dévouement absolu. La sagesse de la jeune sainte, sa forte intelligence, son charme, la connaissance qu'elle avait du bien à faire et des moyens de le produire, enfin son rayonnement spirituel lui avaient donné à jamais cette âme généreuse. Mme de Brissay mettait au service de la réforme sa personne, son influence et de l'argent. Elle

Digitized by Google

croyait en Colette comme croiront en elle tous ceux qui l'approcheront et l'entendront parler. Elle et le P. de la Baume obtinrent du nonce apostolique, cardinal Jean de Chalant, la licence requise. Sur son ordre, l'évêque d'Amiens envoya à Corbie un de ses vicaires pour examiner les raisons que la recluse avait d'être relevée de son vœu; sur un rapport favorable, et autorisé le 24 juillet par le légat, il délivra la dispense. Signée le 1er août, elle fut signifiée et promulguée en la ville de Corbie le 3. Tout cela n'était pas allé sans difficulté, ni démarches, et la baronne de Brissay avait dû, parait-il, beaucoup « labourer » pour aboutir à ses fins, si bien et si vite. Elle fut elle-même, écrit Pierre de Reims (1), « émerveillée comment Dieu les avait aidés à mettre Colette hors, nonobstant tous empêchements et contradictions, lesquels par voye humaine ne pouvaient être annulés en si bref temps et néanmoins incontinent fureur seclus et mis arrière. » Ces contradictions avaient été en majeure partie soulevées par les bénédictins de Corbie : Colette était placée sous leur juridiction, elle leur appartenait; l'abbé de Corbie, dom Raoul de Roye, ne se voyait pas sans révolte enlever cette jeune sainte qui jetait un grand éclat sur son monastère. La ville de Corbie pensait comme l'abbé. On s'indignait que la recluse partît et dès ce moment commença contre elle une opposition dont elle devait plus tard grandement souffrir.

De retour près d'elle, le P. Henri et la dame de Brissay organisèrent le grand voyage qui devait les mener de Picardie à Nice. Là se trouvait alors le pape

(1) Pierre de Reims ou Pierre de Vaux. Ces deux noms lui sont donnés par les documents; le premier semble le plus généralement employé par les contemporains, notamment par la sœur Perrine de la Balme, dont le manuscrit est, avec celui de Pierre de Reims, la source la plus directe de tout ce qui a été écrit sur sainte Colette.

Digitized by Google

Benoît XIII. Une réforme religieuse ne se pouvait entreprendre qu'avec l'approbation pontificale. Dès la première visite d'Henri de la Baume, Blanche de Genève l'avait prévu, et elle avait d'elle-même proposé au religieux d'introduire la demanderesse près de Benoit XIII, successeur de son frère Clément VII. Elle le pouvait à cette époque d'autant plus aisément que le souverain pontife se trouvait alors à Nice, récemment annexé au duché de Savoie, et n'avait donc rien à refuser à cette maison (1).

***

Un jour d'août 1406, la petite troupe se mit en marche. Il y avait une voiture pour la baronne de Brissay, et une mule qui servait tantôt aux uns, tantôt aux autres. La ville de Corbie tout entière assista au départ, murmurante et désolée. Comment comprendre un tel départ? Les femmes pleuraient.

Les voyageurs firent une courte halte à Paris pour saluer le cardinal-légat. Puis ils se dirigèrent sur Dijon, et là, présentée par la baronne de Brissay, Colette fut admise près de la duchesse de Bourgogne. C'était Margherite de Bavière, femme de Jean sans Peur. Depuis deux ans que Philippe le Hardi était mort, la maison de Bourgogne, en passant sur cette « tête carrée », était devenue plus puissante encore, plus riche par le Brabant et le Limbourg que Margherite de Bavière avait hérités, plus redoutable par la personnalité du duc. C'est l'année d'avant qu'il avait fait enlever à Juvisy, et pris sous sa tutelle, le dauphin Charles VII.

La duchesse Margherite reçut Colette avec une bien-

(1) Amédée VII, dit le Roux, duc de Savoie, avait reçu allégeance du comté de Nice en 1391.

Digitized by Google

veillance qui, tout de suite, se changea en admiration, et entre ces deux femmes une amitié inattendue naquit. Toute sa vie et en toutes ses difficultés, Colette trouva l'appui et la générosité de la duchesse de Bourgogne; et celle-ci, dans ses chagrins, faisait appeler Colette pour être par elle comprise et consolée. A Bourg-en-Bresse, un autre personnage attendait Colette; c'était le jeune comte de Savoie Amédée VIII, futur antipape du conciliabule de Bâle.

Déjà les grands se mettaient sur la route de cette femme; et cette vaste relation qu'elle eut avec tous les personnages importants de son temps commençait dès lors, dès ses premiers pas hors d'un pauvre reclusage de Picardie.

Du reste de ce voyage qui dura un mois, nous ne savons rien, sauf qu'il fut malaisé. On était en pleine guerre. Armagnac et Bourgogne s'entre-déchiraient. Bourgogne était neutre entre Angleterre et France, ce qui était bien proche de la trahison, et les Anglais couvraient la France. On les avait vus un jour tomber à Périgueux! Le chancelier du Parlement, Arnaud de Corbie, appelé par le roi à Gien-sur-Loire, confiait à l'Assemblée qu'il ne se souciait guère de faire ce voyage. Il y trouvait bien du danger : « Car, soupirait-il, l'on dist que Monseigneur le duc de Bourgogne est autour du païz de Flandre, garni es païz de Picardie et de Champagne de moult grant nombre de gens d'armes, et l'on ne sçait son intencion... » Des bandes armées, régulières ou non, pillaient partout; c'était le temps des Ravageurs, des « Effrois », des « tuchins » d'Auvergne. Le goût de brûler et de rançonner était fort à la mode. Quand les armées avaient reconduit quelque peu les Anglais, elles s'arrêtaient dans les pays et les rançonnaient. Les communications étaient dangereuses, les chemins peu sûrs et les déplacements coûteux. Peu

Digitized by Google

de ponts, de mauvaises routes, des vivres rares et hors de prix : ces gênes s'ajoutaient aux dangers.

Colette ne s'inquiétait de rien. Son attitude était comme d'une créature hors du monde. Ses compagnons, dit Pierre de Reims, « cuidaient accompagner un ange ». D'ordinaire elle allait à pied, entretenant ceux qui marchaient près d'elle des choses saintes, et les suppliant d'aimer Dieu. « Et était de sy biau maintien et de sy honnête conversation qu'il leur sambloit que ce fust ung angel qui fust descendu du ciel. »

« Aulcune fois, dit le chroniqueur, par pitié et compassion, pour tant qu'elle était jeune et tendre, ils la mestoient sur la beste; et comme jamais n'estoit oiseuse, se occupoit à penser ou à parler de Notre-Seigneur. Incontinent qu'elle estoit sur la beste, elle mestoit si vivement son cuer à penser à Dieu qu'il semblait qu'elle fust toute ravie et transfigurée en luy, et ne sçavoit ce qu'on foisoit ni que on disoit auprès d'elle. Et néantmoins se tenoit sy ferme sans vaciller d'un côté ni d'autre qu'il sambloit que les angels la tenissent. Aulcune fois quand elle aloit à piet et quand elle estoit en fort et difficile chemin et plain de pierres, plusieurs fois il sambloit qu'elle ne touchast point à terre, aulcune fois qu'elle volast ou qu'elle fust eslevée en l'air, et ainssy à petit d'espace elle faisoit si grant chemin que nul, tant fust fort et bon chemineulx, ne la pouvait consuivre (1). »

Nice était à cette époque une ville étroite, contenue entre des remparts, et se bornait à ce qu'on appelle aujourd'hui la « vieille ville ». C'était avant tout une place forte, et dont les ducs de Savoie devaient augmenter les défenses, non sans raison, car cette ville fut de tout temps convoitée. Le château la dominait; de

(1) Pierre de Reims, ms. de Poligny.

Digitized by Google

nombreuses tours s'élevaient des remparts; couvents, maisons nobles se groupaient à l'intérieur de cet abri. Les franciscains, eux, avaient leur couvent en dehors des murailles, sur les bords du Paillon. C'était un vaste couvent; douze cents moines y avaient, quatre ans plus tôt, tenu chapitre, venant du Piémont, de Ligurie, de Provence et Languedoc. Le pape, qui appartenait à l'ordre franciscain, logeait-il dans ce couvent et serait-ce là qu'il donna audience à Colette de Corbie? La tradition le dit. D'autre part, quand il prépara sa venue à Nice, Benoît XIII avait donné des ordres pour que le château fût aménagé et approvisionné. De sorte que nous ne savons auquel des deux endroits il tint sa cour. Quelquefois, comme à Gênes, il faisait loger au château sa suite et ses officiers, et lui-même habitait le monastère des Fils de Saint-François.

Benoît XIII ne résidait à Nice que depuis le printemps : une des étapes de sa vie nomade d'alors. Ce Pierre de Luna, ce petit Espagnol maigre et noir, est bien déconcertant. On le voit tantôt obstiné, politique, plein de hauteur et d'apparat, et c'est alors le seigneur aragonnais qui paraît en lui; puis soudain il devient retors et ergoteur comme un juriste : il a été professeur de droit canon à l'Université de Montpellier. Cardinal, ambassadeur en Castille, en Aragon, en Navarre, il réussit à merveille dans ses négociations; et, avec tout cela, c'est un bon religieux et un franciscain fidèle. Froissart et Nicolas de Clamanges parlent même de sa « sainteté ». Il n'était ni bien heureux ni bien tranquille sur son trône pontifical. Depuis huit ans qu'il avait été élu souverain pontife, et qu'il avait juré de faire tout ce qui serait en son pouvoir pour ramener l'unité dans l'Église, la France, anxieuse de cette unité, usait de tous les moyens pour le faire abdiquer. Elle s'était soustraite

Digitized by Google

pendant quatre ans à son obédience. Elle l'avait, par l'entremise des hommes d'armes de Boucicaut, assiégé, puis enfermé dans Avignon, avait contesté ses nominations et entravé ses levées d'impôts. Malgré tout, Benoît XIII n'avait pas cédé. Trois ans plus tard, s'enfuyant d'Avignon déguisé en pèlerin, il avait erré à travers la Provence. Puis il s'était établi à l'abbaye Saint-Victor de Marseille. Et là, redevenu libre, redevenu souverain, il entendait reconquérir l'obédience française, et non seulement elle : rattacher à sa cause l'Italie septentrionale, et, un jour, gagner Rome en réunissant dans ses mains les deux fractions de l'Église. Peut-on être sincèrement un bon moine, un religieux détaché, et tant tenir à une grande dignité? Pierre de Luna présente cette complexité. Il avait longuement et scrupuleusement étudié l'origine du schisme, et ce maître en droit canon tenait que sa lignée pontificale était la bonne. Il était parvenu, et sans doute loyalement, à penser qu'il était si infailliblement le successeur de saint Pierre qu'il se demandait si même il avait le droit de rompre, en se dépossédant de la tiare, un lien légitime! Et de fait, il proposa ce thème singulier aux débats des juristes. Quel aveuglement, quand l'Église était si divisée et la chrétienté si désemparée! Et pendant ce temps, lui et son rival Grégoire XII, affectant l'un et l'autre de chercher les terrains d'entente, multipliaient les atermoiements et les causes de retard à se réunir. On eût dit, et on l'a dit, qu'ils étaient secrètement d'accord. « Benoît XIII, disait Ameilh du Breuil, est du pays des bonnes mules : quand elles ont pris un chemin, l'on les escorcheroit plus tost que l'on les feroit retourner. »

Non, Benoît XIII ne « retournait » pas. De Marseille, il s'avance vers Nice, que le duc de Savoie a mise à sa disposition. Il s'y rend en vingt jours par voie de

Digitized by Google

terre, ses bagages, effets, livres et archives, suivant par mer. Il demeure à Nice quelques mois, préparant, à renfort de négociations, d'argent, de complaisances envers les princes, son expédition de Gênes. Il veut reprendre le cœur des Gênois; et, une fois bien affermi en Ligurie, s'attacher Pise, et s'il se peut Florence. A Pâques 1405, il a reçu les six galères, tant catalanes que gênoises, affrétées par lui. Et, magnifiquement, avec un sens exquis de la pompe, il fait voile sur Gênes, recevant hommage aux escales de Monaco, d'Albenga et de Savone. Gênes lui fait une réception enthousiaste et superbe. Mais, l'automne suivant, à cause du mauvais état sanitaire de Gênes où règne la dyssenterie, et d'ailleurs déçu du côté des princes d'Aragon et de France qui ne secondent pas ses projets de conquête romaine, il rétrograde à Savone. Et, de ville en ville, pour revenir finalement à Nice, il recule devant les miasmes liguriens, une de ces indéfinissables pestilences moyenâgeuses dont on ne savait guère le nom ni le remède, mais qui s'accrochaient à une région et la dévastaient.

Et là, de nouveau dans le comté de Nice, il prépare, avec une science consommée des hommes, l'entrevue de Savone, qu'il a accepté, par condescendance envers les princes, d'avoir avec son compétiteur Innocent VII, successeur de Grégoire XII, et qui sera vaine.

Comme Colette, au milieu de toutes ces combinaisons politiques et de ces soucis de souverain, paraît une petite chose, venant de Picardie pour parler au pape, montée sur une mule, avec une dame bienveillante et un père franciscain marchant à ses côtés!

Et cependant, pour s'occuper de sa requête, ce pape plein d'embarras et de calculs devient un grand pape religieux. Ce mois de septembre est comme une trêve dans sa vie agitée. On dirait que le moine, le frère mineur reparaît en lui, à l'appel de cette humble et

Digitized by Google

ardente femme qui va lui parler de cet ordre de Saint-François auquel il appartient, et lui demander la permission de le relever. Quelle qu'ait été en d'autres circonstances l'attitude de ce pontife, elle est en ce moment grande et comme inspirée.

Colette ne serait sans doute jamais parvenue à se faire entendre d'un si haut personnage sans l'assistance de Blanche de Genève. Cette princesse, comme elle l'avait promis, s'occupait de la réforme. Ses gens, et des dames de sa cour, accompagnaient Colette depuis Dijon où ils l'étaient allée prendre. Et une de ces dames fut envoyée en avant pour solliciter une audience du pape, pour préparer le terrain.

Et voilà que cette pauvre ambassadrice est saisie en route d'une crise de démence !

C'était pourtant, dit la chronique, une « notable et discrète femme ». Mais, folie ou possession, elle se mit à divaguer, à avoir des « contenances désordonnées » et des tenues déshonnêtes. Les « personnes de bien », naturellement, s'éloignaient d'elle, scandalisées. Elle se « dépouillait toute nue » et ne se rendait plus compte de rien. Une idée fixe pourtant restait à la démente : celle de sa mission, et elle l'accomplissait en dépit de sa folie. Mais comme, de cette manière, les voies de Colette, qui attribua cette entrave au démon, semblaient mal préparées! Car la requête qui parvint au pape fut donc qu'une femme ayant perdu le sens demandait instamment à le voir. Et il arriva que le pape, plus charitable que les « personnes de bien », consentit à admettre en sa présence cette femme que, si étrangement, lui adressait la comtesse de Genève. Dès qu'elle fut devant lui, d'ailleurs, elle recouvra sa lucidité, et, avec discernement et intelligence, elle exposa le désir de la petite compagnie qui venait vers lui, et lui apprit tout ce qu'elle savait sur

Digitized by Google

Colette. Le pape fut frappé de la communication qui lui était faite; et lorsque Colette eut pris gite en la ville de Nice, dans un couvent de Cisterciennes, au lieu dit aujourd'hui du *Monastié* (1), il se passa peu de temps avant que son admission près du pape fût chose concertée et fixée.

Ce fut une audience très solennelle. Benoît XIII s'était entouré de plusieurs cardinaux. Colette, sans doute très tremblante, avait, dit Pierre de Reims, « fait oraison comme elle avait accoutumé, recommandant à Dieu elle et son fait » ; et puis elle s'en était allée « en bonne simpleté, confidence et grant humilité, les yeulx en bas et le cueur en haut eslevé à Dieu, et le vénérable père et la noble dame et plusieurs autres personnes notables avec elle ».

Alors quelque chose d'extraordinaire se passa : « Quand elle parvint jusqu'à la présence du saint-père, comme elle levait les yeux pour le doulcement regarder et bénignement saluer, une chose de grande admiration advint : car, devant la ditte ancelle du Seigneur, du haut de la chaire où il était assis, il chut à terre, dont elle eust en son cueur grand freour. »

Quel étonnant mouvement s'était produit dans l'âme de ce pontife pour qu'il se soit ainsi agenouillé devant la vierge qui arrivait en sa présence? Qu'avait donc ce jeune visage de sainte pour inspirer cette subite vénération?

Colette était restée loin devant lui. Relevé, de lui-même il s'avança vers elle, à la grande stupeur des assistants; et il prit de ses mains la bourse qu'elle avait suspendue à sa courroie, suivant l'usage qui était de présenter sous cette forme le « rollet » où on avait consigné par écrit ses demandes ou pétitions.

(1) Gohiet, *Esquisse historique sur la venue de sainte Colette à Nice.*

Digitized by Google

Ce rollet, Colette l'avait rédigé en son reclusage; il contenait la relation de ce qui lui avait semblé des communications divines touchant la réforme de l'ordre franciscain, et la demande d'approbation qu'elle sollicitait.

Benoît XIII déploya le rollet, et prit connaissance de chaque « mémorial » de la pétition. Puis il questionna Colette et s'entretint avec elle familièrement.

Ce ne fut pas un entretien unique. Pendant l'espace de temps qui s'écoula entre cette audience et l'approbation définitive, Colette fut de fréquentes fois mandée par le Saint-Père. Cette âme à qui il allait témoigner publiquement une si grande confiance, il la scrutait et l'éprouvait, il voulait savoir sa richesse et sa valeur.

Quelles étaient les demandes de Colette?

Ici il n'y a pas à s'égarer, et les interprétations ont tort à l'avance, car les documents sont précis et formels. Elle demande deux choses :

1° « Suivre l'état apostolique et évangélique suivant la règle de Monsieur Saint François en entrant dans le Second Ordre, qu'il a, comme le premier, fondé. »

2° Être autorisée à entreprendre « la réparation et réformation des ordres que Monsieur Saint François institua ».

Colette dit : *des* ordres. Sa demande peut paraître présomptueuse — réformer aussi l'ordre masculin — elle est cependant expresse. Ce n'est pas seulement le couvent où elle entrera qu'elle désire rendre à la perfection franciscaine. Elle demande à être un foyer au milieu des maisons religieuses, où les Mineurs, comme les Clarisses, viendront purifier leur vocation; c'est pour tout l'ordre de « Monsieur Saint François » qu'elle brûle de zèle, et c'est à l'honneur de l'Église qu'elle veut travailler, par la vertu des fils du Séraphin. Elle ne sera pas la vierge immobile dans le cloître sans

Digitized by Google

issue, mais la servante active qui va où on l'appelle. Elle sera nomade, perpétuellement voyageuse; elle fondera, réformera, inspirera, suivant ce qui sera possible ou opportun. Consacrée aux couvents de femmes parce qu'elle est femme, elle tiendra les regards attachés sur les couvents d'hommes, et leur présentera avec la même autorité et la même assurance le modèle à suivre.

Les Mineurs ont beaucoup discuté l'autorité de sainte Colette. On a dit avec raison qu'il était impossible d'admettre que le pape ait pu donner à une femme juridiction sur un ordre d'hommes. De fait ce n'était pas une juridiction, mais l'autorisation d'une direction morale. C'était comme si l'Église, par la voix de son chef, avait dit formellement : « Écoutez celle-ci et suivez-la. » Ce sont ses deux demandes, dans leur intégralité, qu'il exauça, c'est à sa double revendication qu'il fit droit. Sainte Colette reçut expressément le pouvoir et le droit de promouvoir une réforme dans l'ordre entier de Saint-François, selon la mesure où les circonstances la favoriseraient. Et pour que tout lui fût facilité, Benoit XIII lui accordait une sorte de solennelle lettre de créance.

Cela cependant ne s'accomplit pas en un jour. Le pape avait, comme il est juste, voulu réfléchir. Et, préjugeant de sa décision, commença parmi les cardinaux un vif travail d'opposition contre Colette. La première de ses deux demandes, vivre selon la stricte règle de saint François, soulevait presque autant d'objections que l'autre, car on savait combien d'essais avaient été tentés pour reprendre cette règle, et combien ce « privilège de la pauvreté » était dur à la nature humaine. Ces cardinaux étaient sages, voyant cette « jeune et tendre fille », de craindre que son zèle donnât plus de mauvais résultats que de bons. Ils étaient sages : quelle

Digitized by Google

raison apparente de se fier à cette personne, somme toute, inconnue, et peut-être exaltée?

Ils firent donc de grandes remontrances au pape, de prudentes représentations, et ils y apportaient d'autant plus de vivacité qu'ils sentaient que Benoît XIII, en son for intérieur, était déjà décidé pour Colette, et qu'ils se heurtaient à une résolution arrêtée. Ils étaient très irrités.

Benoît XIII était, en effet, décidé pour Colette, et très probablement depuis l'instant même où il l'avait vue. Mais il ne voulait pas paraître agir précipitamment, et il se pliait en apparence aux vœux de ses cardinaux en différant sa décision, en continuant d'examiner la question. Il continuait aussi de s'entretenir avec Colette, et de découvrir en elle d'étonnantes lumières.

Pendant ce temps de suspens et de doute, un secours inopiné vint à Colette, qui abrégea les délais. La maladie ligurienne, qu'il semblait que le vent d'est poussât devant lui, fit son apparition à Nice : « une grande et époentable pestilence, » dit Pierre de Reims. Et il arriva que quelques-uns des cardinaux opposants, les plus farouches, succombèrent au mal. « Si griefment infestés que hastivement ils trespassèrent. » Le Moyen-Age était un peu comme le peuple hébreu, pénétré de l'idée des châtiments immédiats de Dieu, et il aimait à interpréter les fléaux. Les gens de Nice conclurent que c'était pour avoir quelque peu hoché la tête devant une grave décision à prendre que les pauvres cardinaux étaient morts de la peste. Toujours est-il qu'il s'opéra chez les autres un revirement soudain. Comme il arrive quand la mort frappe; ils furent éclairés d'un esprit plus élevé, plus surnaturel. Leur prudence leur parut pauvre; et l'un d'eux, un vieux cardinal, dit sœur Perrine, au conseil qu'ils tenaient autour du souverain

Digitized by Google

pontife, demanda licence de parler, et émit l'avis qu'on ne pouvait apporter d'empêchement aux désirs de Colette sans s'opposer à l'Évangile même, puisque c'était « l'état évangélique » qu'elle voulait embrasser. Tous les autres se rallièrent à cet avis.

Peu de jours après, Benoît XIII déclara que les desseins de la jeune fille lui paraissaient œuvre de Dieu, et annonça son intention de la recevoir lui-même fille de Saint-François. Elle faisait depuis plusieurs années partie du tiers-ordre et en portait le vêtement. Le pape supprima pour elle toute probation, considérant le grand état de perfection où elle était arrivée. Au jour dit — un des premiers d'octobre — un grand nombre de cardinaux, de personnes importantes « de l'Église et du siècle » se réunirent autour du pape. La cérémonie fut publique et solennelle. Benoît XIII, après avoir prononcé un grand sermon sur l'état religieux et la vie évangélique, reçut Colette en la « religion » de Sainte-Claire et la fit professe de son ordre. Puis il la bénit, et la déclara abbesse et mère de toutes les religieuses qui viendraient à sa réforme. Il lui mit, dit sœur Perrine, le voile sur son chef et lui ceignit la corde et lui donna à garder la règle de Sainte-Claire. « J'ai ouï dire au P. Henri », ajouta-t-elle, « que toutes ces choses fit et accomplit notre Saint-Père moult dévotement et révéramment. Quand tout fut le saint mystère accompli, il l'exhorta bénignement et doucement qu'elle fût sage et bien avisée et bonne religieuse, bien gardant ce qu'elle avait promis et voué. Et s'offrit à elle charitablement pour l'aider et conforter en toutes ses nécessités, à l'honneur de Dieu. »

Se tournant alors vers Henri de la Baume, il lui recommanda Colette, lui enjoignant de ne jamais la quitter et de pourvoir à tous ses besoins. Puis il le bénit, et lui baisa l'épaule, disant : « Heureuses ces épaules

Digitized by Google

qui porteront le pain qu'elle mangera! » A haute voix alors, et dressé vers tous les assistants, il dit : « Plût à Dieu que je fusse digne de quérir et pourchasser le pain pour vivre cette fille! » Et, à la dame de Brissay, il demanda de la ramener doucement et paisiblement dans son pays.

Colette n'avait pas, comme on pourrait le croire, l'expression du triomphe sur le visage. De nul des honneurs qu'on lui rendait ce jour-là elle ne s'apercevait. Et elle fut plus tard surprise et mécontente quand on l'environna d'égards et la traita comme une abbesse.

Plusieurs bulles solennelles confirmèrent bientôt cependant ces privilèges; et tout d'abord une bulle datée du XVIIe des calendes de novembre, par laquelle le Pape investissait Colette d'un large pouvoir de direction spirituelle sur les frères et les sœurs de l'ordre mineur de Saint-François (1).

Le souverain pontife faisait beaucoup de crédit à Colette. Ainsi pour certains êtres, les portes de l'action et de l'ascendant sur le monde s'ouvrent avant qu'ils aient donné des preuves d'eux-mêmes. Plusieurs déçoivent ce libéral destin. Colette ne fut pas de ceux-là.

Plus tard, bien plus tard, lorsque, ayant contribué, par ses fatigues et son labeur, au salut d'une France qui, en ce début de siècle, s'en va vers Azincourt et d'une Église qui s'en va, vers un faux concile et un troisième pape, Benoît XIII, découronné et solitaire, finira ses jours amers dans une forteresse d'Espagne. Il n'aura plus auprès de lui que trois cardinaux, qui seront comme lui hors de la hiérarchie vivante de l'Église, et il s'obstinera, comme un aveugle ou un dément, dans l'exercice d'un pouvoir qui n'est

(1) Voir aux *Documents* la bulle 1015 du 24 octobre 1406 (*Bull. franc.*, t. VIII, p. 347.)

Digitized by Google

plus qu'une illusion. Mais, réfléchissant aux jours passés et aux gestes qu'il lui a été donné de faire, il devra compter parmi ses actions utiles et fructueuses l'élévation à une grande mission de la jeune fille de Corbie qui lui avait inspiré une si noble confiance.



Quel était cependant le besoin de réforme qu'éprouvaient certains membres de l'ordre franciscain? En quoi son état d'alors justifiait-il un mouvement dont celui-ci n'était pas le seul essai, et qui s'esquissait dans le même temps en deux autres régions, le Poitou et le nord de l'Italie? Saint François a fondé « sa religion » en 1207, nous sommes en 1405. Ce qu'elle est devenue en ces trois siècles, il nous faut le rechercher pour que l'action de Colette se justifie.

Il n'existe pas, parmi les nombreux documents concernant les ordres mineurs, d'œuvre qui les résume impartialement. On se trouve en présence d'une histoire touffue et complexe, que les différents partis de l'ordre interprètent suivant leur tradition. Mais au centre de cette histoire et la dominant, l'expliquant même, apparaît la figure de saint François, l'ardente figure du pèlerin brûlé d'amour. A travers les siècles, il est bien toujours celui qui va à l'extrême. Il est toujours le « fou d'Assise »; la pauvreté, il la lui faut jusqu'au dénuement, l'humilité jusqu'à l'abaissement, le détachement jusqu'au rire de l'allégresse. C'est dans ce ravissement qu'il a vécu, c'est ainsi qu'il veut que vive chacun de ses frères. Il passe dans ce treizième siècle comme une flamme. Son influence est immense et son renom étonne le peuple. « Est-ce vous ce François dont on parle tant? » lui demandent des gens sur sa route. A sa parole, les hommes et les femmes quittent le

Digitized by Google

monde et ceignent la corde blanche. C'est en 1207 qu'il fait ses premiers disciples, et en 1219 les religieux mineurs réunis à la Portioncule sont plusieurs milliers : cinq mille disent les uns, trois disent les autres; toute une population, venue de l'Europe entière pour le chapitre magnifique, qu'on appellera « des Roseaux » ou « des Nattes », parce que les frères durent se bâtir des huttes de jonc pour se loger dans la plaine. Cependant, dès alors et pour jusqu'à la fin de sa vie, saint François est triste. Il n'a plus la joie légère de ses premières missions, de cette heure où il lui avait semblé qu'il n'y avait qu'à exalter le nom du Christ sur les collines pour que les hommes se rappelassent le divin modèle oublié. Les frères ne sont pas ce qu'il avait rêvé. Depuis plusieurs années il a dû se démettre de sa direction générale parce qu'ils la trouvaient trop exigeante. Il a dû supporter de voir sa règle, sa chère règle qu'il avait voulue simple et nette, édulcorée et commentée. Ce n'est plus le doux et farouche précepte, c'est un long et complexe *modus vivendi*. Quand il écrira son testament, il suppliera que cette fois on n'y ajoute ni n'en retranche rien, qu'on ne « l'interprète » pas, mais qu'on l'accomplisse en toute simplicité tel qu'il est (1). Saint François est mort avec un ardent chagrin au cœur. L'enfant le plus pur s'endort en sanglotant. Il ouvrait l'Évangile au hasard pour y trouver une parole d'espoir : trois fois le livre s'ouvrait au chapitre de la Passion. C'était donc la souffrance qui lui était réservée pour la fin. Et alors le héros qu'il était paraît : couché sur la litière où son corps est torturé par l'hydropisie et transpercé par les souffrances de la stigmatisation, c'est à cette heure qu'il compose le « Chant du Soleil ». Victoire de l'âme dans la défaite humaine.

(1) *Vie de saint François d'Assise*, par Joergensen.

Digitized by Google

Dès son vivant, dès 1221, il y avait dans l'ordre quelques dérèglements. Plusieurs des provinces, et celles de France notamment, sont trop lointaines pour que l'influence du saint s'y fasse sentir, et les inspections n'arrivent pas à contraindre les tendances au relâchement. Il y a certains frères qui délaissent l'habit, d'autres qui vagabondent par le monde, d'autres qui vivent dans les couvents trop à leur aise, « à bride abattue », dit le P. Fodéré. Plus tôt encore, sous son généralat même, alors qu'il semblerait que l'ordre entier sous cette direction dût être enflammé de zèle, déjà les couvents devenaient moins rigoureux : ceux de France acceptent des legs, des rentes, des pensions; de nombreux mémoires de donations à eux faites paraissent dans les actes seigneuriaux. Saint François aurait voulu que les frères ne possédassent rien, vécussent de leur travail et de la charité, n'usant des abris qu'ils trouvaient que comme de biens précaires, n'ayant droit de propriété sur rien, et nulle sécurité d'avenir. Était-ce possible? C'était le rêve de saint François. Et toute l'histoire de l'ordre franciscain sera celle des efforts faits par ses fils pour ressusciter ce rêve, ou pour le ramener à la bourgeoise « raison ».

C'est comme un double courant. Tantôt les frères s'adaptent à la vie de leur temps, deviennent propriétaires, s'installent, bâtissent, prévoient; et puis soudain l'un d'eux se souvient du père. Non! ce n'est pas la vie qu'il a voulue pour ses fils! O sacrilège d'avoir renié l'idéal de François! Il leur avait donné à se partager son héritage, l'humilité et la pauvreté, et les voilà qui vivent dans la mollesse et le bien-être... Et, comme des consolateurs du père séraphique, quelques-uns se lèvent, reprennent le bâton et la corde, cherchent les grottes solitaires et mangent le pain des mendiants. Ce sont les Spirituels, les Zélateurs, les Fratricelles; plus

Digitized by Google

tard, la grande branche des Observants, avec Nicola de Trinci comme chef, et bien plus tard, les Capucins. Les uns sont vraiment saints, d'autres un peu illuminés, d'autres aussi finissent dans la révolte; mais toujours, leur point de départ, c'est le zèle pour le vieil idéal héroïque méconnu.

La nécessaire réglementation des papes complique encore l'état des choses; le Bullaire franciscain (1) est un recueil considérable; l'on y voit l'intervention constante des pontifes dans la vie intérieure et extérieure de l'ordre. Dans les débuts, et puis à certaines dates qui marquent des tournants dans l'histoire disciplinaire des franciscains, ils interviennent surtout pour remettre au point la règle modifiée par les frères eux-mêmes, pour régulariser les irrégularités qu'ils y ont apportées, sanctionner les adoucissements, les exceptions; un temps viendra où l'exercice de la pauvreté sera considéré comme un privilège : *privilegium paupertatis* (2). Naturellement, ces autorisations successives des papes seront une source de différends entre les « relâchés » et les « zélés », et entre les branches diverses qu'ils mèneront. Les uns n'ont-ils pas raison puisque le pape les approuve? Les autres ont-ils tort puisqu'ils appliquent strictement la règle du fondateur?

Et c'est toujours sur les deux mêmes points que portent les abus et les réformes : la pauvreté et les études.

Tantôt c'est la « somptuosité » des vêtements qu'on dénonce, tantôt les « réserves et provisions » amassées dans les greniers. Les frères ont des caves! ils ont des écuries avec des chevaux! Parfois les choses arrivent à l'état aigu. En 1313, le général d'alors, Gundifalus,

(1) *Bullarium franciscanum*, publié par SBARALEA.
(2) *Histoire de l'ordre de Sainte-Claire*, Lyon.

Digitized by Google

visitant les couvents, fait restituer aux donateurs tous les legs acceptés, toutes les donations, et résilie tous les contrats par lesquels les couvents avaient assuré leur subsistance. Beaucoup de couvents s'inclinent, obéissent. Mais comme il veut introduire la même réforme dans le couvent de Paris, on l'y trouve un matin pendu et étranglé. Parfois c'est le pape lui-même qui veut ramener l'ordre dans un chemin plus rigoureux, et il n'est pas éloigné, à certain moment, de vouloir l'abolir parce qu'il lui résiste (1).

Quant à la science, le point de litige est plus complexe. Saint François chérissait son ignorance et celle de ses premiers frères, et l'une de ses rares colères fut quand on lui montra à Bologne la « maison d'études » qu'on avait édifiée pour les franciscains. Mais, pourtant, il avait un infini respect pour les Saintes Écritures, et mettait au premier rang parmi ses frères ceux que leur instruction rendait capables de prêcher (2). La vérité doit être qu'il haïssait la science recherchée pour elle-même, qu'il la redoutait et la craignait comme un danger pour ses disciples. Et cela, parce que, obstacle à la parfaite humilité, elle l'était en même temps à la pauvreté. « Les savants, disait-il, sont grands collectionneurs de livres. » Et, au treizième siècle, c'était un véritable luxe que les livres; et de plus, les livres exigent des frères penchés sur les manuscrits au lieu de frères occupés à la recherche des pécheurs, et ils exigent aussi des bibliothèques sûres et des couvents spacieux. Pauvreté matérielle et pauvreté d'esprit, toutes deux étaient lésées. Aussi saint François, qui voulait qu'on l'appelât « le simple », priait-il les frères illettrés de ne pas même apprendre à lire...

(1) Fodéré.

(2) Joergensen, *Vie de saint François d'Assise*.

Digitized by Google

Mais comment résister à l'immense mouvement qui, en ce treizième siècle si avide et si ardent, entraîne tous les esprits : le goût et l'émulation de savoir? L'Église est au plein centre de ce mouvement, ici elle y prend part, là elle le mène, car la science théologique est la première de toutes, la plus ardue, la plus digne, la plus riche jusqu'alors en ouvrages composés. Les universités se fondent de toutes parts; Bologne, Paris, Oxford, sont comme des lieux de lumière; dans un concert international, une communication européenne comme il ne s'en établira plus depuis, les grands centres d'études se disputent les professeurs éminents, qui passent de l'une à l'autre université suivant les offres qu'on leur fait et le rayonnement du lieu où on leur propose d'enseigner. Et il est difficile de regretter que les Mineurs, comme les autres grands ordres, ne soient pas restés étrangers à cette vie de l'esprit, puisque tant de travaux ont été entrepris par eux, et puisque Jean de Fidance était franciscain, ce saint qui, sous le nom de Bonaventure, fut le frère intellectuel de saint Thomas d'Aquin, recevant le même jour que lui le « bonnet de docteur » en l'Université de Paris, et si souvent ensuite s'entretenant avec lui de ces magnifiques sujets qui étaient leur éminent domaine.

Malheureusement, ce fut plus souvent les titres que la science qu'on ambitionna. Suivant un mot du temps, on ne se contentait pas d'être docte, on voulait encore être docteur. Or, dans ce temps où l'intelligence était si prisée, les titres menaient à tous les honneurs.

Le R. P. Eubel, qui a prolongé la publication du Bullaire franciscain inaugurée par Sbaralea, résume ainsi son observation dans les *Annales Bollandistes* pour la période qui nous occupe : 1378-1431.

« On est effrayé de constater comment, pendant ces cinquante-trois années, les dignités ecclésiastiques vont

Digitized by Google

pleuvant sur l'ordre de Saint-François. Plus de trois cents membres sont promus à l'épiscopat. Une foule d'autres remplissent, dans les palais apostoliques, l'office de chapelain ou quelque autre charge honorifique. L'exemple, venu de haut, trouvait des imitateurs. Il n'était point de prélat ni de prince séculier qui ne cherchât à s'attacher, en qualité d'aumônier ou de secrétaire, plusieurs fils du séraphique patriarche. Ces déclassés s'amollissaient au contact de la vie mondaine; ils perdaient l'habitude des mâles vertus du cloître; l'insubordination vis-à-vis de leurs supérieurs religieux était le moindre de leurs défauts, et on les rencontrait sur tous les chemins, promenant leur dangereuse oisiveté.

« Un autre écueil tout aussi dangereux était l'ambition des titres scientifiques. A côté de religieux d'une vertu et d'une doctrine éminente, il y en avait d'autres, ni doctes ni vertueux, qui ne briguaient le nom de « maître » en la sacrée théologie que pour s'aplanir les voies vers l'épiscopat ou pour jouir d'immunités et de privilèges qui les soustrayaient à bien des contraintes désagréables de la vie monastique et leur permettaient de respirer à l'aise le grand air de la liberté.

« L'ordre lui-même croyait son honneur intéressé à une production abondante de docteurs. De là des connivences, des transactions, des faiblesses, dont le rigoureux réquisitoire de Boniface IX laisse entrevoir les désastreuses conséquences. Plus tard même, Benoît XIII félicitera d'insignes frères mineurs d'Oviedo d'avoir refusé le doctorat de théologie. »

Saint François avait eu en somme des craintes justifiées. Et, chose curieuse, les ennemis de l'ordre franciscain s'ingéniaient à mettre en contradiction cet amour de la science et de la pauvreté, avec d'ironiques

Digitized by Google

mises en demeure de renoncer à l'une ou l'autre. En calomniant les frères mineurs, en prétendant que leur vie de mendiants était contraire à l'Évangile, ils essayaient de leur faire perdre le droit d'accès aux universités. Le libelle de Guillaume de Saint-Amour : *Tractatus de periculis novissimum temporum* réussit en effet à le leur faire momentanément retirer. Mais le pape Alexandre IV prit leur cause en main, intercéda près du roi saint Louis, et fit rentrer cordeliers et jacobins dans leurs privilèges et droits (1).

On pourrait conclure de tout ceci que l'ordre franciscain ne présentait pas au monde un spectacle édifiant. On se tromperait cependant. L'ensemble de l'ordre qui, suivant certains auteurs, compta au treizième siècle jusqu'à deux cent mille membres (2) était imposant; il occupait dans l'Eglise et dans l'ordre social une place considérable. Des saints y fleurissaient : de grands saints comme saint Bonaventure, saint Antoine de Padoue, saint Bernardin de Sienne, saint Jean de Capistran, et des saints moindres par l'éclat, mais nombreux, qui vivifiaient tout l'ordre et manifestaient la vigueur de sa sève. Enfin les Mineurs, amis du peuple, étaient aimés et protégés par les grands. « Les seigneurs, dit Fodéré, leur étaient arcs-boutants. » En fait, souvent l'entremise des princes tempéra à leur égard la sévérité des papes. Il n'était roi ou seigneur qui n'eût un mendiant, dominicain ou franciscain, pour confesseur. Il paraît exagéré de dire, comme M. Siméon Luce, qu'il y eut en France, à l'époque des partis bourguignon et armagnac, comme une affiliation des deux ordres à chacun de ces partis, les franciscains tenant pour le parti de France ou d'Armagnac,

(1) Fodéré.
(2) Hilaire de Barenton, *les Franciscains en France*.

Digitized by Google

contre le parti de Bourgogne, et d'en augurer que la mission de Jeanne d'Arc fut préparée et soutenue par eux (1). Mais ils voyaient de très près les « puissants », avaient de l'influence, et beaucoup de princes, encore plus de princesses, faisaient partie de l'ordre lui-même.

***

Quant à l'autre moitié, la moitié féminine de l'ordre franciscain, fondée comme l'autre par saint François, avec l'assistance de sainte Claire, elle avait suivi à peu près la même fortune.

Sa fondatrice, Chiara, fille du comte Scefi, est une lumineuse figure de sainte. Elle ne quitte point Assise où elle est née. Le jour où François fait un signe, elle laisse la maison de ses parents, qui la poursuivent en vain, et elle imite avec quelques jeunes filles la vie des frères de François, vivant des aumônes pour lesquelles ils quêtent, habitant un étroit, pauvre et caché monastère, sur les pentes de la montagne d'Assise, au ras de la grande plaine, alors toute boisée, et que décore seul maintenant un grand cyprès au milieu des cultures. Plusieurs fois dans l'hagiographie, on voit les saints aller deux par deux, résumant dans leur entente et dans leur charité toute l'alliance humaine : l'homme et la femme unis par l'esprit, en une sorte de résurrection du Paradis perdu : Augustin et Monique, Benoît et Scholastique, François de Sales et Jeanne de Chantal : ainsi furent saint François d'Assise et sainte Claire. François, qui avait un cœur très humain, ressentait une vive joie à voir cette autre moitié de la terre, les femmes, louer Dieu comme les frères. Et le petit mo-

(1) Siméon Luce, *Jeanne d'Arc à Domrémy*.

Digitized by Google

nastère de Saint-Damien, avec Claire parmi ses compagnes : Pacifica Guelfuccio, Aimée, Agnès de Spello, Christinia, Angeluccia, Benvenuta de Perugia, Balbina, Béatrice, Hortulana, lui était un lieu de délice et de repos. Claire n'était autre chose que le miroir de François. Elle le contemplait, l'écoutait et tâchait de l'imiter. Pendant toute sa vie, le petit monastère fut tout ce que le « petit frère François » avait rêvé, fervent, fermé, joyeux et d'une pauvreté absolue. Mais Claire mourut, longtemps après le saint, et la rigoureuse perfection s'affaiblit.

Les novices, rapidement nombreuses, avaient essaimé; d'un bout à l'autre de l'Europe, les « Pauvres Dames » maintenaient des monastères. Les dons, ainsi que pour les Mineurs, affluaient. La pauvreté devint alors un « privilège », que certains couvents obtenaient le droit de conserver, et les autres s'abandonnaient aux douceurs de la sécurité.

L'ordre avait passé en France dès 1220. Suivant la demande qu'en avait faite l'archevêque de Reims, Albéric de Humbert, lors de son voyage à Rome en 1215 à l'occasion du Concile de Latran, un petit groupe de sœurs, conduites par Marie de Braye, originaire de Gênes, tenant entre ses mains la corde qui servait de ceinture à sainte Claire, comme une relique déjà, s'étaient rendues péniblement d'Assise à Reims, et installées en de misérables cabanes sur les bords de la Vesle, dans le cimetière abandonné appartenant aux chanoines de Saint-Denys de Reims. Elles étaient alors ainsi, bien véritablement, comme François l'avait voulu, « étrangères et pèlerines dans ce monde ». Mais il était bien difficile que cela durât, au moins sous cette forme.

En 1250, Isabeau de France, sœur de saint Louis, fonda un couvent de clarisses à Longchamp. Trouvant

Digitized by Google

la règle originelle bien dure, elle y introduisit, d'accord avec saint Bonaventure, alors général de l'ordre, quelques tempéraments; car elle avait l'intention d'attirer au monastère des filles de haut rang, forcément douillettes et délicates. Ce qui advint en effet.

Isabeau obtint pour son couvent l'autorisation de posséder des propriétés et de recevoir des rentes. Le pape, en 1258, confirma ces dispenses. Les religieuses appartenaient pour la plupart à la cour de France. La clôture n'était, pas plus que la pauvreté, observée strictement : Isabelle avait près d'elle des servantes laïques, et elle-même sortait du monastère quand cela était utile à ses affaires ou à celles du couvent. Cependant, ces exceptions ne nuisaient pas à la ferveur de Longchamp, dont la renommée était parfaite. Mais l'exemple se propagea. En 1264, à la prière de saint Bonaventure, Urbain IV établit l'uniformité entre toutes les communautés des filles de Sainte-Claire, et la « règle commune » qu'il fixa fut une règle mitigée, où se retrouvaient tous les élargissements et dispenses octroyés dans les couvents particuliers, notamment à Longchamp. Seuls quelques monastères s'obstinèrent dans l'observance de la règle intégrale.

L'ordre féminin est durant tout ce treizième siècle très florissant. La sainteté est fréquente. Il y a des monastères non seulement en France et en Italie, où leur nombre est considérable, mais jusqu'en Irlande et jusqu'en Pologne, depuis l'Escaut jusqu'au Bosphore, et dans tout le bassin, même oriental et même africain, de la Méditerranée. Bien entendu, pour ces fondations, les clarisses voyagent, et ce sont les premiers abus. On trouve quelquefois les religieuses un peu trop errantes : en 1276, une communauté tout entière, chassée de

Digitized by Google

Roumanie par les Grecs schismatiques, se réfugie à Rome où elle cause du scandale, et Innocent V est obligé de la verser dans l'ordre augustinien. Mais c'est encore plus, c'est toujours, la pauvreté qui reçoit des atteintes. La bienheureuse Cunégonde, fille du roi de Hongrie et petite-fille de Théodore Lascaris, empereur de Constantinople, fonde dans son duché de Cracovie le monastère de Sandec, qui peut abriter cent moniales; de fait, elle en emmène soixante-dix avec elle lorsque, contrainte de fuir devant les Tartares qui envahissent la Pologne, elle se réfugie aux confins des Carpathes. A Naples, en 1310, la reine Sanche construit l'immense couvent du *Corpus Domini* où elle abrite deux cents religieuses. Sainte Élisabeth de Portugal fonde le royal monastère de Sainte-Claire de Coïmbre. Les couvents sont dotés et pourvus de rentes qui augmentent avec le nombre de leurs sujets.

Le quatorzième siècle voit un relâchement général. Des dispenses de clôture sont accordées, soit aux princes pour visiter leurs parentes, soit aux religieuses pour sortir : Blanche, fille de saint Louis, avait en permanence à Longchamp des frères mineurs, des médecins, chirurgiens et faiseurs de saignées. Deux clarisses étaient attachées à la personne de la reine Béatrice de Portugal et vivaient dans son palais. L'abbesse d'un monastère du diocèse de Viviers, Lombarde de Chevalellis, voulait rivaliser avec les riches abbesses des autres ordres, et arborait les insignes d'une dignité qui n'avait jamais existé chez les Pauvres Dames. En Espagne, à Valence, les clarisses avaient des esclaves maures à leur service.

A part quelques couvents, qui, nous l'avons dit, demeuraient fidèles, la mollesse était à son comble dans les premières années du quinzième siècle ; et, résultat habituel du relâchement, les jeunes filles pieuses n'étant

Digitized by Google

plus séduites par un grand idéal de perfection, préféraient vivre dans le monde et les monastères ne se repeuplaient plus.... Leurs grandes richesses d'ailleurs allaient rapidement disparaître. Les guerres continuelles du quinzième siècle, les impôts que ces guerres forçaient à lever, les pillages, les invasions, les ravages des « bandes » allaient répandre sur les églises et les couvents de France cette « grande désolation » dont de nombreux documents témoignent, lamentations, doléances et suppliques aux puissants (1).

En résumé, dans les deux branches de l'ordre séraphique, et dans son tiers-ordre, voici ce que nous trouvons au cours des deux premiers siècles de son histoire : un nombre considérable d'adeptes; l'éclat de la piété et du travail, mais, dès l'origine, des causes sourdes de dislocation et de désagrégation; après l'essor du treizième siècle, l'affaissement du quatorzième siècle, et ces causes jouant plus librement dans une discipline élargie, dans le premier et dans le second ordre, des essais constants de rénovation intérieure et de retour au modèle primitif, l'idéal de sainte Claire et de saint François hantant les mineurs et causant aux meilleurs d'entre eux une intolérable nostalgie.

Si nous ajoutons que le schisme pontifical était en partie responsable des abus parce qu'il y avait entre les deux papes comme une émulation de complaisance envers les religieux, une fatale recherche d'appui et de popularité par l'indulgence, et parce qu'en plus l'ordre était scindé en deux, avec un général pour chacune des obédiences adverses, nous aurons peut-être aperçu les plus grandes raisons du désarroi qui rendait une réforme désirable. Saint Bernardin de Sienne, saint Jean

(1) Denifle, *la Grande désolation des églises et monastères de France au quinzième siècle.*

Digitized by Google

de Capistran, saint Jacques de la Marche et sainte Catherine de Bologne allaient l'entreprendre en Italie ; sainte Colette de Corbie, aidée du Bienheureux Henri de la Baume, en Bourgogne et dans les Flandres (1).

(1) Les pages qui concernent l'histoire intérieure de l'ordre des clarisses sont en partie tirées de l'*Histoire abrégée de l'Ordre de Sainte-Claire*, par les monastères de Lyon et de Tournai, de l'*Histoire de l'ordre de Saint-François*, par J. Fodéré, et de *les Frères mineurs et leurs dénominations*, par Palomès, Palerme, 1901.

Digitized by Google

II

L'ENFANCE ET LA JEUNESSE DE COLETTE

Colette naquit à Corbie, près d'Amiens, le dimanche 13 janvier 1381, de Robert Boillet (qu'on prononce Boëllet) et de Marguerite Moyon. On a souvent appelé cette sainte « Colette de Bourgogne ». Cela vient de ce que, sous Charles VII qui fut son roi de France, les terres assises sur la rivière de Somme — Amiens, Corbie, Saint-Quentin, Abbeville — avaient été données par le traité d'Arras au duc de Bourgogne (1). Mais c'est là seulement une page transitoire de l'histoire de Corbie, qui n'en reste pas moins une ville picarde. Fondée par les Romains, exploitée par les Normands, Corbie est au sixième siècle chef-lieu d'une importante comté. Au septième, un grand monastère y est fondé par sainte Bathilde, reine de France, un monastère imposant et prospère, dont l'abbé a pour vassaux les seigneurs du voisinage et qui est à soi seul une petite cité, avec des dépendances contenues dans son enceinte, un peu comme les multiples services d'une villa romaine entre ses murs, des bâtiments reliés par des jardins, une riche bibliothèque, de grands revenus. Saint Bernard, qui le visita, le trouva « trop beau ». En 1323, l'abbé y avait donné, dans la cour d'honneur, un tournoi auquel assistaient les grands du royaume et les nobles de Picardie.

(1) Également peut-être parce qu'une grande partie de son action s'accomplit dans le duché de Bourgogne : Franche-Comté ou Flandre.

Digitized by Google

Les Corbéiens, gens courageux et fiers, renommés pour leur bravoure sous les armes, pour leur promptitude à se lever à l'appel de la guerre, étaient aussi très épris d'indépendance; dès 1123, ils avaient obtenu de Louis VI le Gros leur charte communale et essayé de se gouverner eux-mêmes. Mais les échevins avaient partout, en face d'eux, rencontré l'autorité de l'abbé de Corbie; et, soit qu'ils aient voulu rivaliser par l'éclat de leur administration avec le gouvernement des moines qui avaient enrichi, fortifié et libéré la ville, soit qu'ils aient cherché sa prospérité matérielle par des moyens imprudents, leur gestion échoua, et la ville presque ruinée vendit au roi ses privilèges, qui les retrocéda à l'abbaye. Ainsi, à l'époque de la naissance de Colette, l'abbé de Corbie était le maître indiscuté de la cité, et c'est à peu près uniquement à travers lui qu'elle relevait du roi (1).

C'était une ville bien située, au confluent de la petite rivière de Corbe, maintenant rivière d'Encre, et de la Somme. Lentes eaux, qui s'en vont à travers les prairies, cachées quelquefois par les saules, reflétant un ciel souvent gris. Les terres sont plates, relevées au lointain horizon vers Bapaume, horizontales au sud dans tout le Santerre. Elles étaient aux temps anciens couvertes de bois immenses; les religieux les avaient peu à peu défrichées et livrées à l'agriculture.

Une agriculture très simple. La belle fresque de Puvis de Chavannes au musée d'Amiens, *Ave Picardia Nutrix*, dénombrant les produits de cette terre, montre le froment et le vin, et puis des troupeaux assoupis. Ce sont en effet surtout ces grandes, ces longues, ces ombreuses prairies, plantées de peupliers en quinconce et nourries aux méandres des eaux, qui font la

(1) Abbé JUMEL, *Monographie de la ville de Corbie*, Amiens, 1904.

Digitized by Google

fertilité de la plaine picarde. On y voit paître des chevaux, des vaches, des moutons. Ce sont là les traits éternels d'un pays, ceux que dut voir Colette enfant. Seulement, la ville d'alors était plus riche, plus trafiquante, plus animée qu'aujourd'hui.

Peut-être, alors comme aujourd'hui, les beaux rosiers s'obstinaient-ils à fleurir les ruines... Les roses et les batailles depuis longtemps ont fait accord en Picardie. La pauvre contrée avait vu passer bien des hommes d'armes, depuis près d'un siècle qu'on se battait dans ses plaines. Tantôt c'était la chevauchée d'un monarque ambitieux, comme celle du duc de Lancastre, tantôt c'était l'invasion, tantôt les sièges autour des citadelles. Quand, après 1349, les exigences des Préliminaires de Londres ayant décidément paru aux États « non passables ni faisables », la guerre avait repris, les troupes avaient dû emporter avec elles toute leur subsistance, tant le pays était dévasté, incapable de rien fournir. Le « grand froissis de lances » dont parle la chronique des Valois s'y entendait de toutes parts sans répit.

On voit encore à Corbie la précieuse maison où Colette naquit. La rue s'appelait alors de la Chaulcie, maintenant de la Chaussée. La maison n'est pas en façade sur la ruelle actuelle. Elle est petite et basse, pareille à d'autres modestes maisons qui se trouvent à côté, entourées de cours communes et de petits jardins.

Le puits est adossé au mur même, tout auprès de la porte d'entrée. Et ce puits, on le sait, a servi à Colette. Elle s'est penchée, petite fille, par-dessus cette margelle usée, surveillant le seau qui descend, laissant entre ses mains glisser la longue chaîne. Maintenant, on a fermé l'ouverture du puits, et on le vénère en passant. Personne ne peut plus regarder l'obscur miroir dérobé, qui refléta l'image de la sainte enfant.

La pièce principale, dans laquelle on accède directe-

Digitized by Google

ment, porte le nom de « Chambre du Berceau ». Un reste de carrelage, autour du foyer, paraît être le seul vestige matériel authentique de ce qui était la petite « salle commune » des parents de Colette. Mais c'est beaucoup. Et voici toute la pièce exiguë, avec le plafond à poutrelles; la fenêtre en face de l'entrée; la cheminée à hotte, avec le berceau qu'elle semble abriter. Est-ce le berceau de Colette? On n'en fait pas mention dans l'inventaire de ses reliques. Mais c'est ici le cadre véritable de sa vie enfantine; c'est l'atmosphère où elle a respiré, ce sont les proportions qui l'entourèrent; qu'elle aima, qu'elle anima. C'est entre ces murs que résonnait sa voix, ce seuil qu'elle franchissait pour regarder au dehors s'il venait des pauvres. Et l'on se met à genoux. C'est ici qu'elle naquit.

Sa naissance, dans une vie qui devait être pleine de prodiges, fut sinon un miracle, du moins une dérogation aux coutumes de la nature. Sa mère avait soixante ans quand elle la mit au monde, et c'était son premier enfant. Elle avait épousé, déjà vieille, Robert Boillet, étant veuve d'un premier mari. On ne croirait pas réelle cette anomalie si elle n'avait été dûment attestée, notamment par les bourgeois de Corbie dont le témoignage fut déposé au procès de béatification de la sainte. « Les gens de la ville, dit un de ses plus anciens historiens (1), s'étonnèrent grandement d'entendre que cette vieille sexagénaire était en couches, et mettait au monde un enfant hors le cours ordinaire. »

Les époux virent là une intervention divine. Et, se souvenant que, dans la Bible et dans l'Évangile, souvent l'enfant venu tardivement, comme saint Jean-Baptiste dans la vieillesse d'Élisabeth, avait été prédestiné à de grandes choses et revêtu d'une grâce spéciale, ils crai-

(1) Cf. Sylvère d'Abbeville.

Digitized by Google

gnirent Dieu en la personne de leur fille. Elle leur fut comme sacrée, ils l'entourèrent d'une sorte de respect, et mirent grand soin à ne pas contrarier l'œuvre possible de Dieu en elle.

A cause d'une particulière dévotion qu'ils avaient à saint Nicolas, ils appelèrent l'enfant Nicolette, dont l'usage fit Colette (1).

Ces Boillet étaient des gens de bien. Le père était maître charpentier. On voit dans les comptes de Corbie qu'il travaillait pour l'abbaye. Il paraît avoir eu quelque aisance; c'était un artisan, presque un bourgeois.

Il avait la passion de la paix. Il ne pouvait souffrir que des parents ou des voisins fussent en discorde; et quand il apprenait qu'une querelle sérieuse divisait une famille, il laissait tout pour réconcilier le frère avec le frère. Son travail ne comptait pas quand on avait besoin de son aide. Puis, il s'occupait des pauvres femmes débauchées qui voulaient achever décemment leur vie. Cette œuvre de miséricorde est de celles qui trouvent toujours des contempteurs : les uns se détournent pudiquement, affectant, comme les juifs, l'horreur des voisinages impurs. Les autres sourient, et paraissent penser que cette charité est plaisante. Ceux-là seuls qui s'y sont livrés savent combien il y faut de patience et de pitié... Boillet avait acheté une maison pour loger ces femmes; et, en échange de sa libéralité, il leur demandait d'exercer à leur tour le devoir de l'hospitalité, lorsque des femmes isolées passaient à Corbie demandant un gîte. L'hospitalité, en ces temps encore simples, était un acte important de bienfaisance, et sa pratique une grande vertu chrétienne.

(1) La sainte, dans ses lettres, écrit son nom avec deux *l* : Collette. Nous nous tenons à l'orthographe plus normale qu'ont adoptée ses biographes.

Digitized by Google

Colette fut une enfant exceptionnelle. A l'âge de quatre ans, elle avait une sorte de connaissance de Dieu. A neuf ans, elle savait l'état de l'Église, ses maux et ceux de l'ordre de Saint-François. Plus tard, elle déclara, tant à sœur Perrine de Vaux qu'à Henri de la Balme et à son confesseur Pierre de Reims qui le rapportent, qu'en la maturité de sa vie sa lumière sur ces sujets n'était ni plus nette ni plus complète qu'au temps de son enfance. Son goût des choses divines, la correspondance de sa petite âme à ces grandes choses étaient parfaits. Elle montrait cette recherche instinctive de Dieu qu'on a vue en d'autres saints enfants. Elle aimait à prier. Pour des êtres comme ceux-ci, ce n'est point un effort, mais un besoin, aussi simple, aussi primordial que celui du sein maternel. Comme s'ils étaient moins que d'autres détachés de leur source divine, ils y retournent pour s'en nourrir, aussi facilement qu'au lait le nouveau-né. Colette quittait ses camarades de jeux pour de longues oraisons. Elle s'isolait, elle se retranchait de la petite bande enfantine.

Et elle se mortifiait. Bien que saint Jérôme dise expressément que les austérités ne doivent pas être permises avant l'âge de la puberté, bien avant d'atteindre douze ans elle était une petite ascète. Elle se « nourrissait étroitement », ne mangeait presque jamais de viande, couchait sur une paillasse où elle introduisait des sarments de vigne, et portait « près de sa tendre chair cordelles rudes et pleines de nœuds (1) ».

Elle était très compatissante. Quand elle allait à l'école, portant, comme les petites filles de tous les temps et de tous les pays, son déjeuner dans un panier, elle le donnait souvent aux enfants indigents qu'elle rencontrait. A table, chez ses parents, elle guettait les

(1) Perrine de Vaux, ms. cité.

Digitized by Google

mendiants, et, dès qu'il en arrivait un, elle s'empressait pour le nourrir. Elle gardait pour les pauvres ce qui lui paraissait excellent dans les repas, et quand ils venaient elle les servait, mangeait avec eux comme avec de vieux frères.

Son besoin de solitude augmentait à mesure qu'elle grandissait. Ses parents lui accordèrent un petit oratoire dans leur maison, et elle s'y retirait, priant, pensant toute seule. Sans cesse elle se remémorait la Passion du Christ, dont elle savait toutes les douloureuses étapes. Sa mère, pieuse femme, quand elles travaillaient l'une à côté de l'autre, lui faisait en détails le grand récit dont l'enfant ne se lassait pas. Quand elle était dans son oratoire, ses amies venaient en vain l'appeler. « Colette! Colette! » disaient-elles tout autour de la maison. Mais elle ne paraissait pas. Quelquefois elle se cachait sous les lits quand elle pensait qu'on viendrait la chercher.

Jamais d'ailleurs elle n'aima les réunions, et toute sa vie il lui fut pénible de paraître en public. Elle était « honteuse et estrange entre les mondains, honteuse et vergoigneuse en présence de quelconques personnes que ce fust, tant lui fussent privées et familières ».

***

Tout près de chez ses parents, à quelques centaines de mètres, la grande abbaye bénédictine enveloppait les moines, vibrant de leur activité et du murmure ininterrompu de leur liturgie. La nuit, dans la grande église abbatiale de Saint-Pierre, qui était publique et la principale de Corbie, ils se réunissaient pour les Heures nocturnes. Car il faut que, dans le temps même du silence, le souffle humain soit accordé au travail de

Digitized by Google

la création qui ne se repose jamais Et les bénédictins, rangés dans les belles stalles de l'église, quatre ou cinq cents hommes se succédant pour cette *Laus Perennis* qui s'égrenait tout le long des vingt-quatre heures de chaque jour, chantaient avant le lever du soleil les matines et les laudes, qui se liaient aux dernières heures vespérales.

C'est à ces grandes psalmodies que la petite Colette aimait de s'unir. Son amour du « grand office » (le bréviaire des prêtres), qu'elle récitera toute sa vie, c'est là qu'il prit naissance. La nuit elle se levait, traversait les rues endormies, et entrait dans la basilique. Ses parents la laissaient faire avec simplicité. Mais leurs voisins s'indignèrent. « Comment, disaient-ils, vous laissez sortir la nuit et se priver de sommeil cette frêle enfant? Sa santé n'y résistera pas. » Les parents alors, prenant peur, firent coucher Colette à l'étage de leur maison.

Mais la petite fille avait déjà des amis. Un vieil homme, Adam Mannier, qui était leur voisin, ayant compris la peine de Colette et sachant que ce n'était point une enfant ordinaire, la prenait, la nuit, par la fenêtre, et la faisait descendre par sa propre maison, d'où elle s'échappait vers l'église.

Robert Boillet, l'ayant appris, fit comme s'il ne savait rien. Elle devait avoir à ce moment onze ou douze ans.

Quand elle fut dans sa quatorzième année, on constata que sa croissance semblait arrêtée, et qu'elle était fort petite — presque naine, croit pouvoir dire Sylvère d'Abbeville. Ses parents en étaient affligés. Cette petitesse de leur fille les humiliait; et puis la mère était vieille, et aurait aimé que son enfant fût forte pour se faire remplacer par elle dans les travaux du ménage. Un jour, Colette entendit son père dire à des voisins

Digitized by Google

« qu'il était bien marry d'être le père d'une fille aussi courte. » Elle en fut désolée et résolut d'implorer de Dieu la faveur de grandir.

Elle se rendit en pèlerinage à un lieu voisin de Corbie. On croit que ce fut à Notre-Dame de Brébières (1). C'était alors le sanctuaire le plus réputé de la région. Il attirait des foules à certains jours, et beaucoup de miracles s'y étaient opérés. Notre-Dame de Brébières était une chapelle déjà très vieille à l'époque de Colette, bâtie en pleins champs, à une demi-lieue d'Albert, qu'on appelait encore Encre, du nom de la rivière qui y coulait comme à Corbie.

La statue qu'on vénérait dans ce sanctuaire avait été trouvée enfouie dans le sol à ce lieu même, par un vieux berger qui faisait paître ses troupeaux dans ce grand terrain maigre de Brébières abandonné à la pâture (2).

Colette longea donc les bords de la Corbe, pour se rendre à Encre, puis à Brébières. On l'imagine, toute petite et délicate, marchant parmi les brumes matinales qui couvrent si souvent ces plaines. L'extraordinaire confiance en Dieu qui inspirait sa démarche la

(1) La présomption la plus forte en faveur de ce lieu comme ayant été celui où Colette fit pèlerinage, est fournie par un reliquaire du quinzième siècle, appartenant à l'ancien trésor de Brébières, et qui porte sur l'une de ses faces la petite Colette agenouillée devant l'autel. Le nom de Colette est gravé au-dessous de l'image. (Yves Sainte-Marie, *Notre-Dame de Brébières*).

(2) Longtemps ce sanctuaire demeura aux champs, puis sous Louis XV on le démolit. La statue miraculeuse, une image très ancienne et pourtant point trop barbare de Notre-Dame portant l'Enfant tandis qu'une brebis lui frôle les pieds, fut transportée à la ville. Encre avait reçu peu de temps auparavant son nouveau nom d'Albert, du nom du marquis d'Albert, duc de Luynes, à qui Louis XIV en avait fait cadeau. Ce lieu qui fut témoin d'un grand miracle en faveur de sainte Colette attire nos hommages : la ville, et la nouvelle grande église qui abritait la statue, furent, dans la Grande Guerre, détruites l'une et l'autre avec acharnement. Chaque victime rencontrée sur la route mérite un salut.

Digitized by Google

soulevait sans doute sur le chemin. Sa course devait être d'environ quatre lieues. Parvenue à l'église, elle se mit à genoux, et longuement répéta cette simple demande : « Hélas ! sire, vous plaist-il que je demeure ainsi petite? »

Puis elle expliqua sa requête :

« Seigneur Dieu, si c'est pour votre gloire et pour mon salut que je sois ainsi toujours de petite stature, j'en suis très contente, aimant beaucoup mieux que vous me fassiez grande en Paradis que d'être grande en ce monde et vous offenser à l'occasion de mon corps. Que s'il vous plaist pourtant, ces deux choses sauves, donner ce contentement à mon père et accroître ce mien petit corps, votre volonté soit accomplie en moi et sur moi. »

Elle se releva, et aussitôt « elle vit qu'elle était crue, et elle estoit plus grande au retourner qu'elle n'avait été au venir. »

Ses parents aussi le virent, et tous les gens de Corbie qui la connaissaient, et le prodige fit beaucoup de bruit. De sa bouche même nous en tenons le récit, qui fut constamment rapporté en ces termes par tous ses biographes. Nous ne savons pas exactement de quelle manière il s'accomplit : ce fut le début d'une hâtive croissance, qui la transforma en quelques semaines, ou en quelques mois. Ce que nous savons, c'est que, ce jour-là, elle grandit d'une manière brusque, frappante, et que sa taille fut rapidement au-dessus de la moyenne de la taille féminine.

De la hauteur de sa taille, ses vêtements sont témoins. Parmi les reliques de la sainte, le monastère des clarisses de Gand conserve son manteau, et Poligny garde sa robe. De ces deux témoins de son corps, on déduit, d'après leur rapport réglemen-

Digitized by Google

taire et leur distance obligatoire du sol, que Colette dut avoir une taille d'environ 1 m. 70.

C'était une belle jeune fille. Elle avait un bel extérieur, un noble maintien et une « non commune bonne grâce ». « Avec ce que Dieu lui avait donné abondance de grâce et vertus au par dedans, lui plust-il de la douer de grâces au par dehors, comme de biauté corporelle, de gracioseté et amableté. Elle estoit de face et de corps une très belle et plaisante fille, nonobstant que par tous les temps de sa vie elle s'est jugée et réputée une très laide créature et au par dehors et au par dedans. Elle était de couleur blanche et vermeille et mieux célestienne que terrienne et angélique que humaine; en tout son maintien on ne pouvait apercevoir légèreté ni vanité, tant était bien composée et ordonnée (1). »

Mais Colette devenue grande et séduisante, le danger qu'elle avait déclaré au Seigneur vouloir à tout prix éviter se dressait. « Plutôt rester ainsi petite toute ma vie, avait-elle dit, que vous offenser à l'occasion de mon corps. » Longtemps elle ignora qu'elle était belle, mais un jouvenceau de Corbie le lui fit entendre. Alors elle s'en alla retrouver Dieu, Père qui fait tout ce que veut son enfant. Il semblait que ce Père eût manqué à leur contrat, et elle le pria instamment qu'il voulût bien lui ôter cette couleur vermeille qui attirait les regards. Et Dieu l'exauça. Immédiatement, cette « vermeilleté » disparut; et, dit sœur Perrine, « elle devint blanche et de couleur morne par la face, par les mains et par le corps, et ainsi demeura toute sa vie, comme plusieurs l'ont vu en son vivant. »

Mais Colette n'avait pas reçu seulement la grâce physique, un grand développement moral avait accom-

(1) Pierre de Reims.

Digitized by Google

pagné sa croissance corporelle. A cet âge de quatorze ans où elle s'éleva à la taille de femme, son esprit mûrit du même coup, et elle fut revêtue d'une sorte de génie. Une grande et lucide intelligence se révéla en elle. Plus tard, nous la verrons égale à toutes les tâches, pleine de lumière, de bon sens, virile, adroite, experte devant les hommes, et riche d'une quantité de connaissances — celle des langues, par exemple : elle entendait l'italien, l'allemand, et assez bien le latin — dont on se demande en quel temps et comment cette fille simple les acquit. Enfin elle manifesta un don singulier, celui de l'éloquence.

Ses amies aimaient à se réunir autour d'elle, et elle les entretenait de Dieu. Elle avait avec lui un commerce surnaturel déjà très élevé, étant parvenue à l'un de ces degrés d'oraison dont a tant parlé sainte Thérèse, où l'âme commence de vivre sans effort dans la familiarité des choses divines. Tout ce que son enfance consacrée à la prière lui avait enseigné, tout ce que ses longues méditations et ses premières révélations lui avaient donné de lumière, et l'abondance de force reçue en tant d'heures ardentes, elle en distribuait le fruit à ses compagnes. Comme la femme qui possède un beau verger, et qui, réunissant ses voisines, leur tend la corbeille pleine et dit : « Puisez! », elle rassemblait autour de ses secrètes richesses les jeunes filles et les femmes. Dès alors, certaines personnes que nous verrons la suivre en toutes circonstances et l'aimer chèrement, sont ses disciples assidues. Elles ont le même âge qu'elle — quinze ans, seize ans — puis leurs mères, ou des jeunes femmes, les suivent et grossissent le petit groupe dévot que Colette charme et instruit. Que prêche-t-elle? « L'amour de Dieu et la vie droite. » Elle est nette et concise en ses paroles, et une formule comme celle-ci fait penser aux réponses de Jeanne d'Arc. Tout

Digitized by Google

le temps de sa vie, partout où elle a passé, elle a « supplié les hommes d'aimer Dieu ». Cette expression revient constamment dans les récits de ceux qui parlèrent d'elle. Par son influence, on voyait des femmes améliorer leur vie, d'autres se faire religieuses.

Bientôt elle eut pour l'entendre des groupes plus nombreux. Avec une remarquable facilité de pensée et d'expression, elle commentait les Mystères, les Commandements, puis s'adressant aux consciences et aux cœurs elle parlait des péchés, de l'horreur des offenses humaines, de la Passion du Christ, de cette source de douleur et de miséricorde perpétuellement béante devant les chrétiens. Ses discours étaient jeunes et sages, passionnés, pressants. On pleurait souvent en l'écoutant. Déjà elle avait eu plusieurs visions de la Passion de Notre-Seigneur, et quand elle racontait ces faits « dolents » elle y apportait le témoignage bouleversé d'une sorte de témoin.

Chez elle, faisant le ménage, s'occupant des pauvres, visitant les femmes déchues recueillies par son père, elle menait une vie dure et cachée. Puis le zèle la ramenait à ses prédications, de plus en plus suivies.

Les difficultés survinrent. Colette était très jeune, puisque cet apostolat se place entre sa quinzième et sa dix-septième année, et elle était sans instruction. Or, elle enseignait les autres ! Le clergé prit ombrage de cette missionnaire improvisée, et sous ces deux prétextes, sa jeunesse et son manque d'instruction, la dénonça à l'évêque (1). « Cette fille est pieuse, nous l'admettons, disaient les plaignants ; mais piété ne donne pas science ; et puis elle fait déserter nos églises, car l'on court en foule à ses réunions. »

L'évêque d'Amiens manda un des curés de Corbie en

(1) Ms. de l'abbé de Saint-Laurent, et Sellier, *Vie de sainte Colette.*

Digitized by Google

qui il avait grande confiance, et le pria de s'informer, de faire une discrète enquête, et de lui en rendre compte. Ce curé était précisément celui de Notre-Dame, paroisse de la rue de la Chaulcie, et le confesseur de Colette. Il se rendit sans avertir personne au lieu où la petite congrégation s'assemblait périodiquement, et là, dissimulé, surprenant l'auditoire au milieu même de son exercice qui était commencé, il chercha en conscience à démêler le bien du mal. Mais tout se passait dans un calme parfait. Nul trouble, et nulle ostentation. Colette, humble et grave, de cette gravité si belle dans la jeunesse, animée de la pensée confiante qu'elle accomplissait la volonté de Dieu, parlait à ces femmes avec une grande dignité, et, quand elle s'approchait de la figure de l'Homme-Dieu, avec une telle émotion, que l'auditeur nouveau en était impressionné.

Alors, quand Colette eut achevé il se leva, et à haute voix il l'encouragea à continuer cet apostolat, malgré tout ce qu'on pourrait faire pour l'en empêcher, l'assurant que, pour lui, il la soutiendrait.

Puis il envoya à l'évêque un rapport où il louait non seulement la science de la jeune fille mais sa prudence et sa sagesse. Il ajoutait que si les membres du clergé qui l'avaient dénoncée avaient eux-mêmes plus de zèle, ils seraient moins jaloux d'elle.

Mais on était dans une petite ville, dans un petit monde. Les murmures reprirent. On appela Colette une exaltée et une visionnaire. Et les familles nobles du pays éloignèrent d'elle leurs filles.

Colette souffrait sans doute. Son jeune courage se heurtait de bonne heure aux difficultés. Elle persévérait cependant, ne se lassait pas de parler de Dieu devant son auditoire éclairci et parmi les commentaires malveillants, persuadée qu'elle ne faisait point de mal.

Digitized by Google

Mais ce qui devait arriver se produisit. L'évêque d'Amiens, las d'une opposition qui ne désarmait pas, appela Colette près de lui, et, tristement, lui conseilla de cesser pour un temps ses entretiens. Colette, pour qui la persécution avait duré toute une année, accepta sans difficulté le conseil du silence et se tut.

***

Quand elle eut dix-sept ans, son père se vit mourir. Sa mère était morte déjà. Elle allait se trouver seule au monde. Le vieux Boillet, se sentant près de sa fin, alla trouver l'abbé du grand monastère de Corbie, qui était à cette époque dom Raoul de Roye, et lui confia l'enfant. Elle hériterait de quelque bien, il priait que l'abbé voulût l'administrer et veiller à l'avenir de l'orpheline. Boillet était le maître charpentier de l'abbaye, habile et probe serviteur : le grand seigneur qu'était l'abbé accepta la tutelle de cette fille de brave homme.

Alors commença pour Colette un temps d'incertitude. Désirant ardemment se consacrer au service de Dieu, elle ne savait où diriger ses pas. Et elle ne trouvait nulle part d'appui.

Mais il y avait une chose qu'elle pouvait faire. C'était de devenir pauvre. Son premier acte, quand elle eut la liberté de ses biens fut de s'en défaire. Elle « vendit son héritage et ausmôna tout son argent. » C'est aux pauvres qu'elle le donna; et elle dut en le faisant éprouver une grande joie, car elle aimait de tout son sensible cœur soulager l'infortune : et puis, quelle autre joie de se dépouiller! L'héritage de ses père et mère était, disent ses biographes, « moyennement bon et plantureux ». Elle en fit largesse, abandonnant ses moyens de subsistance future, et ce bagage inutile que les hommes appellent le nécessaire. Belle et dérai-

Digitized by Google

sonnable Colette, fille authentique de saint François l'errant!

C'était là sa réponse aux propositions de dom Raoul, qui, préoccupé de son avenir, lui avait cherché un mari parmi les jeunes hommes de Corbie...

Non. Colette ne voulait pas se marier. L'idée du mariage et de l'approche de l'homme lui était insoutenable. Elle avait conçu pour la vertu de pureté un culte que toute sa vie manifesta. Elle savait ce que c'était que la chair, elle n'était ni ignorante ni prude, mais elle haïssait l'œuvre charnelle. Et dans son jeune zèle, elle exagérait son aversion, comme font les enfants qui sont si intransigeants. Sa mère, par exemple, avait été mariée deux fois, et Colette, presque petite fille alors, puisqu'elle avait quatorze ans quand elle la perdit, se permettait de lui en faire reproche. Deux mariages, quel excès! « Mais, répondait sa mère, si ne m'étais-je mariée secondement, ne t'eussé-je point mis au monde! » A quoi l'enfant reprenait tranquillement qu'elle serait aussi bien née d'une de ses voisines.

Et, plus tard, elle qui aimait chaque saint d'une amitié différente, ne pouvait pardonner à sainte Anne, mère de la Vierge, les trois mariages que la tradition lui attribue. Alors sainte Anne eut la condescendance de lui apparaître, à une époque où ses visions étaient fréquentes, et lui montra que sa lignée avait peut-être de quoi l'excuser : « Madame Saincte Anne s'apparut à elle moult glorieusement, menant avec elle sa noble progénie, c'est à savoir ses trois filles et leurs glorieux enfants. Desquelles filles la première était la très excellente et sacrée Vierge Marie, reine des cieux et de la terre, dame des anges et de toutes créatures, tenant par la main son très cher fils Notre-Seigneur Jésus-Christ, très précieux Rédempteur et glorieux Sauveur. La seconde était Marie Jacques, tenant par les mains ses

Digitized by Google

quatre glorieux enfants, c'est assavoir saint Jacques le Mineur, saint Simon, saint Jude et Joseph le Juste. La troisième était Marie Salomé, tenant par la main ses deux glorieux enfants, saint Jacques le Majeur et saint Jehan l'Évangéliste. Et en cette apparition, la glorieuse Madame Sainte Anne lui manifesta comment, nonobstant qu'elle eust été plusieurs fois mariée, néantmoins, toute l'Eglise militante et triomphante, de sa très noble progénie était grandement honorée et parée (1). »

Colette, sans parents et sans biens, partit pour Amiens où elle vécut plusieurs mois. Elle y était attirée par la réputation d'un religieux qui était venu y fonder un monastère de moines célestins. Il était prieur de ce monastère et s'appelait Jean Bassan. Son ordre s'illustrait par son fondateur, le saint pape Célestin V, que, pour les besoins de l'Église, après les désordres qui avaient amené la mort de Boniface VIII sous les mauvais traitements de Nogaret et de ses acolytes, on était venu arracher à sa solitude et à son humilité pour le faire monter sur le trône pontifical. Il en avait éprouvé une véritable détresse, et, après quelques années, il avait déposé le pouvoir suprême comme un fardeau et regagné son monastère napolitain. Ses fils étaient très fervents, austères et pieux.

Comment vivait Colette à Amiens? Comment vécut-elle, depuis ce moment où elle eut « ausmoné » son argent? Comme ses biographes ne font mention d'aucun mode d'existence précis, on peut hasarder cette hypothèse qu'elle travailla de ses mains pour vivre : plus tard, dans son reclusage, elle cousait; qu'y a-t-il d'impossible à ce qu'elle ait accompli des travaux d'aiguille pour se nourrir? C'est très conforme à son humilité et

(1) Perrine de Vaux, ms. cité.

Digitized by Google

aux préceptes de saint François. Mais, encore une fois, ceci n'est qu'une supposition.

Elle ne s'était pas trompée sur le P. Bassan. Elle trouva en lui un religieux éminent, un saint prêtre, qui lui fut un vrai secours. Il devait être jeune, car on voit qu'il ne mourut que quarante ans plus tard. Colette s'adressa à lui avec une entière confiance, et lui soumit son âme, un peu troublée par les assauts et les contradictions supportés à Corbie, et, plus gravement, par l'incertitude où elle se trouvait de l'emploi à faire de sa vie. De plus, la spiritualité, ce que les livres appellent « l'oraison », est toute une science. Sainte Thérèse en a révélé à sa manière frappante et vive toute l'ascension. Il y faut des conseils et des guides. L'art du discernement est difficile en toutes choses, et comment ne le serait-il pas en mystique? Or, Colette n'avait eu pour guide que sa droiture et son instinct; elle avait marché comme à l'aveugle dans ces régions suprahumaines, comblée de faveurs incompréhensibles. Le P. Bassan était un maître en mystique. Lui-même connaissait le chemin où Colette passait; lui-même avait été élevé dans l'oraison à ces faveurs et à ces agrandissements successifs du champ visuel de l'âme. Il ne devait pas monter à la hauteur où Colette parvint, mais il l'éclaira dans ses premiers pas. Et puis il la consola, il la fortifia; on aime à croire qu'il fut très paternel et très compatissant pour cette fille si jeune et si seule, héroïquement pauvre, et persécutée parce qu'elle avait la hardiesse des apôtres. Comme il avait beaucoup parcouru le monde, il est possible qu'il ait été un des premiers à l'informer des changements et des difficultés de l'ordre franciscain, et notamment de la réforme italienne.

Et cependant, il lui déclara qu'il ne parvenait pas à voir clairement comment elle devrait fixer sa vie. Il

Digitized by Google

était bien assuré qu'elle n'était pas destinée au monde, mais il ne pouvait pas lui indiquer quel mode de vie religieuse embrasser. Néanmoins, il lui proposa et lui conseilla de faire vœu de perpétuelle virginité.

Colette accueillit avec bonheur cette proposition. Et, s'y étant préparée quelques jours, elle prononça, devant le P. Bassan, la promesse qui réservait sa personne, qui la consacrait, vierge, à aimer uniquement Dieu. Il n'est pas de moment plus haut dans une vie humaine que celui où l'on fait le don de soi. Colette, ce jour-là, se donna. Et ces secrètes fiançailles changeaient toute la face de sa vie.

Elle revint à Corbie. Il y avait dans cette ville un béguinage. On y menait une vie pieuse et charitable, sans se lier par des vœux perpétuels. Colette s'engagea chez les béguines, pour partager les soins qu'elles donnaient aux malades de l'hospice. Mais elle portait en elle-même des exigences religieuses qui ne se pouvaient accorder avec la vie, pieuse mais trop douce, des béguines. Elle les quitta. Le P. Bassan avait eu beau limiter ses pénitences corporelles, son besoin d'ascétisme n'avait pas diminué. Elle chercha des filles de Saint-François, des clarisses, et, ayant appris qu'elles avaient un couvent à Pont-Sainte-Maxence, entre Compiègne et Senlis, elle s'y rendit et s'y fit admettre, comme servante.

Oui, comme servante : être religieuse lui eût semblé un trop grand honneur. Elle voulait servir. Mais ces clarisses étaient des « urbanistes », vivant suivant la règle mitigée octroyée par le pape Urbain VI. Le *Privilegium paupertatis* n'était pas de ceux qu'elles revendiquaient... Colette vit là, de ses yeux, combien les clarisses de cette règle étaient loin des glorieuses filles de Sainte-Claire, combien la pure lueur des vierges incorruptibles de Saint-Damien s'était avec le temps épaissie et

Digitized by Google

troublée. Tout en accomplissant les travaux ménagers, humble et inconnue, « vile réputée » suivant son ambition, elle souffrait. Elle se demandait si c'étaient bien là ces mendiantes que François avait voulu poser sur le bord du chemin, témoins de pauvreté et de silence. Elle sentait qu'elle n'avait pas encore parmi elles trouvé son port, et elle les quitta.

Elle fit un troisième essai, dans un couvent de bénédictines. Là comme ailleurs, on apprécia la servante volontaire, la sœur converse, et on eût voulu la garder. Mais de là aussi elle partit. Et une fois de plus on la vit revenir à Corbie.

A quoi donc avaient servi ces trois années, tant d'essais, tant de peines? Voici qu'elle avait vingt et un ans. Précoce, elle n'avait pas donné de fruit. Nulle part elle ne s'était établie et enracinée. Depuis cette quatorzième année où elle avait paru, femme déjà, si magnifiquement douée, débordante d'éloquence et de vertu, tout avait échoué de ce qu'on l'avait vue entreprendre. Sept années! Les gens qui la connaissaient, la voyant revenir ainsi à son point de départ, toujours insatisfaite, la traitaient d'inconstante. Il semblait que les blâmes de Corbie sur elle, jadis, se trouvassent justifiés... On ne la comprenait plus. On s'éloignait d'elle. Nous savons pourtant que quelques-unes de ses amies lui demeuraient fidèles. Et dom Raoul, qui l'avait prise sous sa garde, continuait à la protéger.

D'elle, de ce qu'elle pensait, nous ne savons rien. Nous n'avons aucun témoignage sur ce passage obscur de sa vie. Était-elle triste et désemparée? Ou bien toujours joyeuse et ferme? Impossible de rien deviner. Dans les confidences qu'elle fera plus tard à ses filles, elle ne s'attardera guère à ce temps : comme si alors elle n'avait pas commencé de vivre, et que ces jours de doute n'eussent été à sa vraie existence qu'un trouble et confus prélude.

Digitized by Google

Un seul trait de cette époque de sa vie est venu jusqu'à nous, l'histoire du « jeune homme dans l'église ». Colette, dans une des églises de Corbie, priait. Un jeune homme qui passait entra, et la regarda. Comme c'était un libertin, il se dit que la solitude de ce lieu convenait pour se faire entendre d'une belle fille dévote, et, s'approchant d'elle, il lui parla avec galanterie et lui demanda crûment de le suivre. Colette, saisie, triste de l'outrage fait à Dieu dans sa propre maison, et farouche dans sa virginité consacrée, se tourna vers le jeune homme, et lui répondit seulement qu'elle souhaitait que Dieu lui donnât connaissance des vilaines paroles qu'il avait dites. Bientôt en effet il fut honteux d'avoir offensé cette jeune fille, et il la quitta. Comprit-il, comme le dit le biographe de sainte Colette, qu'elle était « réservée pour être l'épouse de Dieu et son amye », ce n'est pas sûr; mais quelque chose lui fit connaître qu'elle n'était pas pour lui. Seulement, quand il voulut franchir la grande porte de l'église, tout ouverte pourtant, il ne put y parvenir. Il s'en approchait, et ne pouvait passer outre; alors il revenait sur ses pas, et, comme égaré, cherchait à sortir de nouveau et se heurtait à un obstacle infranchissable et invisible! Colette s'était remise à prier. Inquiet, obscurément alarmé et se demandant ce qui se passait, le jeune homme réfléchit, et il pensa qu'il lui fallait demander pardon à Colette. Alors il retourna vers elle, et « très humblement lui demanda mercy ». A quoi, très humblement elle aussi, elle répondit que Dieu dans sa miséricorde lui avait pardonné. Alors, sans plus aucune difficulté, il franchit la porte et sortit.

***

On dirait que Colette elle-même — pourtant elle n'avait pas péché — se trouve comme égarée en ce

Digitized by Google

tournant de sa vie. Elle voit son but devant elle, le service de Dieu, mais elle ne voit pas, pour y parvenir, son chemin. L'homme a le sens de sa voie, instinct comme celui de la conservation, et il ne se reconnaît pas heureux tant qu'il n'a pas trouvé sa place sur terre. Colette jusqu'ici ne s'était nulle part sentie assurée. Elle avait essayé de tout ce qui était à sa portée. Et elle n'avait pas trouvé la paix.

Un franciscain traverse la ville. C'est le custode du couvent d'Hesdin en Artois, et il a charge de visiter les différents couvents de la province. Colette, toujours attirée par l'habit de saint François, va le trouver, et lui expose son inquiétude, ses vaines tentatives, sa recherche toujours frustrée d'une véritable vie religieuse. Ce frère Jehan Pinet, qui a un rôle si décisif dans la destinée de Colette, l'écoute et la comprend. Elle a la conviction qu'il est envoyé de Dieu pour la guider, et elle le prie avec tant d'insistance de s'occuper d'elle, de décider de son sort, lui promettant à l'avance d'obéir aveuglément à sa décision, que le religieux, frappé de la beauté de cette âme et de cette cruelle impatience qui l'éprouve, consent à réfléchir et à lui donner un avis formel.

Quelques semaines plus tard, il revenait à Corbie. Et il proposa à Colette de se ranger au tiers-ordre de Saint-François, puis de se faire recluse.

Le reclusage perpétuel, voilà la réponse que le religieux eut le courage de faire au zèle anxieux de Colette. La vie solitaire, la vie murée, la privation totale de toute vie humaine autour d'elle, la séparation totale d'avec le monde extérieur, il lui montra en face cette existence et lui dit : « Voulez-vous? »

Colette n'eut pas besoin de réfléchir. La joie ne trompe pas, et son âme était inondée de joie. Peut-être avait-elle songé à la reclusion, peut-être n'avait-elle pas

Digitized by Google

osé l'entreprendre; mais l'ordre qu'elle avait sollicité, cet ordre venu d'En-Haut qu'elle avait tant attendu, la lui indiquait : c'était la délivrance, la voie même du bonheur. Toujours hors du monde, hors de la vanité, hors du mensonge, hors du trouble; et, comme elle l'écrivait plus tard, « toujours seule avec Dieu tout seul. » Vivre inconnue et cachée, quatre murs autour de soi fermant l'horizon; ne plus avoir avec l'univers de communication, tout ignorer de ce grand univers visible, ne jamais parcourir que la largeur d'une étroite chambrette; et puis vivre de charité. Dépendre de la bonne volonté des voisins, du penchant à l'aumône de cet homme qui passe; attendre pour manger que cette femme ait pensé à la recluse... Être serve, être liée, jusque dans la maladie et jusque dans la mort... Mais être libre! Parce que, dans la servitude volontaire et le retranchement absolu, l'âme est plus hardie. Parce qu'elle peut, enfin détachée du souci de vivre, s'abandonner aux délices de l'amour et palpiter dans l'air divin. Parce que c'est lorsqu'on ne sait plus rien des hommes qu'on peut commencer à savoir Dieu. Devenir de jour en jour plus lointaine et plus étrangère; parmi l'humanité en mouvement demeurer immobile, et, ne parlant plus, entendre. Alors une voix s'élève, qui ôte à la mort son aiguillon, à la douleur son venin. Et, chaque jour, sur l'âme aussi fixe qu'une fleur dans le sol restreint, se déverse le flot de la sagesse, de la puissance, de la douceur divines... Colette, transportée de désir pour ces grands biens, trouvait de peu de prix les sacrifices par lesquels elle les achèterait, et toutes les contraintes d'un si austère état. Elle entrevit le jour où elle s'enfermerait dans la solitude comme un jour béni.

Elle dut l'attendre quelque peu. Tout d'abord, elle était sous la tutelle de l'abbé de Corbie, et, quand elle

Digitized by Google

lui exposa son projet, il ne voulut pas y donner son consentement.

Il avait cependant sous sa propre juridiction des moines reclus. Les archives de cette abbaye, comme de beaucoup d'autres monastères bénédictins, indiquent à cette époque tel nombre de clercs ou profès, tel de novices, tel de convers ou lais, et tel de reclus. Ceux-ci habitaient des maisonnettes séparées, dans l'enclos commun, et formaient comme une petite chartreuse adjointe au monastère, avec cette différence pourtant que les chartreux se promènent et sortent, tandis que ces moines reclus ne dépassaient point leur étroit ermitage, cellule et jardin, et ne communiquaient pas entre eux, sauf peut-être pour la récitation de l'office, qui en certains monastères se disait en commun, les logettes en ce cas se touchant, le jardinet en avant, et un guichet s'ouvrant d'un oratoire à l'autre, tout le long de la rangée des recluseries.

***

Le reclusage, mode de vie religieuse qui était particulièrement florissant au Moyen-Age, se rattachait aux plus anciennes traditions de l'Église. C'est une variété très austère de la vie cénobitique. Il consiste en un confinement absolu et perpétuel dans un minuscule logement. Le reclus est complètement seul, et enfermé pour toute sa vie. On pourrait croire qu'un tel mode de vie fût exceptionnel. Au contraire, les reclus sont nombreux, et de toutes sortes : des religieux, des prêtres, des hommes, des femmes, des seigneurs, des bourgeois, des pauvres, adoptèrent cette existence. Ils furent à certaines époques si nombreux que l'Église régla leur existence, s'occupant d'eux en plusieurs conciles, notamment en celui de Francfort-sur-le-Mein

Digitized by Google

qui eut lieu en 794 et qui réunit les évêques de Gaule, de Germanie et d'Aquitaine. La plus ancienne législation épiscopale que l'on connaisse les concernant serait, d'après dom Piolin, celles d'un concile provincial tenu à Vannes en l'an 465.

Leur vie, qui semble excéder les forces humaines de patience et d'ascétisme, dépasse en solitude la vie des ermites. Ceux-ci pouvaient aller où bon leur semblait, ils habitaient le désert, mais ils étaient libres. Eux sont confinés et immobiles. C'est un complet renoncement, une absolue séparation de tout. Le reclus est circonscrit entre quatre murailles, qui sont tout son horizon. Parfois il a un petit jardin, parfois il doit se contenter de sa cellule pour toute sa vie. C'est un être vertical et enraciné comme un arbre. Il n'attend rien que du ciel. Dans l'effort de détachement du monde qu'ont fait les hommes, en vue de s'immoler et de prier, le reclus paraît avoir atteint le suprême degré.

Cet ascétisme était connu avant le christianisme : on cite des reclus persans et des reclus hindous. Puis le christianisme, comme il avait recueilli et transformé tout ce qu'avait inventé l'instinct religieux de l'humanité, l'adopta. Le premier reclus chrétien fut le grand saint Antoine l'Ermite, l'un des « Pères du Désert » ; né en 251 dans la Haute-Égypte, il distribua à vingt ans ses biens aux pauvres, et s'enferma d'abord à la porte de sa maison. Puis il s'en alla au désert, et se fit murer par l'un de ses disciples dans un grand caveau abandonné, une sépulture vide ; l'ermite recevait une fois la semaine du pain et de l'eau par une étroite ouverture du tombeau. Mais, comme son renom attirait des visiteurs curieux, il traversa le désert, passa le bras oriental du Nil, et s'arrêta en un lieu de la chaîne arabique, entre Atfih et Beni-Souef, désert affreux où il fit sa demeure des ruines d'un château fort près des-

Digitized by Google

quelles coulait une source (1). Son disciple lui jetait sa nourriture par-dessus les murailles (2). Il y passa dix-sept années, après lesquelles il mena une vie active, fondant des monastères.

L'autre ancêtre du reclusage est une femme, sainte Synclétique, Égyptienne elle aussi, qui vécut enfermée dans un sépulcre, comme Antoine, jusqu'à sa mort, c'est-à-dire jusqu'à l'âge de quatre-vingt-cinq ans. Depuis lors les annales du reclusage religieux sont ininterrompues. La *Vie des Pères du Désert* nomme des quantités de reclus volontaires; puis ce mode de vie passa en Occident; on vit au Moyen-Age des reclus, en nombre considérable, dont plusieurs furent des saints célèbres, comme saint Bavon de Gand, reclus au septième siècle dans la forêt de Malmédun; sainte Heltrude du Hainaut, sainte Ida de Saxe; il y eut des reclus dans toutes les contrées de l'Europe, à Rome, en Angleterre, en Irlande, en Helvétie. En France, saint Grégoire de Tours écrivant l'histoire des Francs, parle de plusieurs murés avec qui il eut des relations personnelles, notamment Hospitius, qui vivait près de l'abbaye de Noirmoutiers. Saint Cybard de Poitiers, saint Euchère de Lyon et saint Aignan de Provence étaient ses contemporains, et c'étaient des reclus. Il y avait dix recluseries permanentes à Paris, dans lesquelles sans discontinuité un reclus nouveau prenait la place du défunt; et des recluseries en Bretagne, en Normandie, en Languedoc, en Lorraine, dans la vallée du Rhône.

Elles étaient situées en général, soit dans les monastères ou contre les églises, soit à l'entrée des villes, au voisinage des ponts ou sur les ponts mêmes, dans des

(1) Cité par M. L. Duchesne, d'après la *Géographie de l'Egypte* d'Amelineau, et les *Anecdotes Oxon Semitis Series*.

(2) L. Bulteau, de la congrégation de Saint-Maur, *Essai de l'Histoire monastique d'Orient*, Paris, Louis Billain, 1680.

Digitized by Google

endroits fréquentés, pour la facilité des aumônes dont vivait le reclus. Il arrive que l'on voie encore, au transept de quelque église gothique, la pierre d'amorce où s'accrocha jadis une logette de reclus.

L'existence matérielle de ces ascètes était assurée par le monastère s'ils en faisaient partie; sinon, ils n'étaient généralement pas abandonnés à la générosité aléatoire des passants. Mais ils étaient en beaucoup de lieux adoptés par les villes qui les possédaient, et devenaient propriété municipale. La ville entretenait ce pénitent commun par une petite pension et le don annuel d'un vêtement (1). Cette vie était souvent extrêmement dure et misérable. Les indications qui en restent ne permettent pas cependant de la croire inhumaine comme certains romanciers l'ont imaginée. Le caractère fondamental du reclusage était d'ailleurs d'être volontaire, et il n'eût pas eu tant d'adeptes s'il avait été intolérable.

L'Église, en le réglementant, se préoccupa d'adoucir cette vie, de protéger les reclus contre une vocation mal assurée en exigeant d'eux une année ou deux de probation; et de prémunir son propre renom contre des intrigants et des mendiants en exigeant d'eux qu'ils fussent capables de lire les offices et de méditer, puis en entourant leur entrée en reclusion d'une grande solennité, qui assimilait ces pénitents à des religieux profès. Un rituel nous a été conservé qui prescrit un cérémonial particulier et très somptueux pour l'admission d'un reclus, et le déroulement du cortège qui le conduisait de l'église jusqu'à sa logette.

Les reclus restèrent nombreux jusqu'au seizième siècle; à partir des guerres de religion, ils devinrent plus rares; il y en avait encore quelques-uns au dix-

(1) Voir Marcellin Boudet, *La Recluserie du pont Sainte-Christine à Saint-Flour*, étude très curieuse sur la vie des reclus.

Digitized by Google

septième siècle; on citait des moines camaldules reclus à Monte-Corona en 1837, des Espagnols dans la Sierra-Morena en 1869. Mais ce ne sont plus là que des vestiges du véritable reclusage. A l'époque de l'enfance de Colette, au contraire, les reclus et les recluses étaient familiers à tous; parmi les lettres de Gerson, qui datent de ce temps, plusieurs sont adressées à des reclus pour les exhorter à la discipline ou les mettre en garde contre les fausses visions qui assaillaient parfois ces solitaires.

Dom Raoul de Roye connaissait donc bien la dure existence que Colette voulait embrasser; mais il espérait que le temps et la réflexion l'en détourneraient. Il fallait pour cette vie une telle endurance physique et morale, qu'un homme, même moine, à qui un autre a confié sa fille, pouvait hésiter à l'y encourager. Mais Colette persévérait dans son dessein, les retards ni les objections ne l'ébranlaient. Elle adressa plusieurs demandes à dom Raoul sans succès; enfin un jour elle alla se jeter à ses pieds, le suppliant de lui accorder son autorisation. Cette fois il céda. Et dès lors il s'employa même à lui faciliter matériellement la reclusion. Il fit une collecte parmi les personnes charitables de Corbie, et une femme, Guillemette Gamelin, veuve du prévôt Sénéchal, donna l'argent nécessaire à la construction du petit logis. On le bâtit à un endroit choisi par Colette, entre deux contreforts de l'abside de l'église Notre-Dame, du côté de la place. C'était une « étroite et povre habitation », dit la chronique, mais l'abbé disposa les choses avec soin et rendit le lieu « tant consolatif qu'il put ».

Voici comment se disposait la demeure : de l'extérieur, on accédait par une marche dans un petit parloir, et on trouvait devant soi une porte à guichet. Cette porte était toujours fermée, mais le guichet s'ouvrait, permettant de voir la recluse quand on désirait lui

Digitized by Google

parler, et d'échanger avec elle les objets nécessaires (I). Cette porte donnait sur sa chambre, très petite et très nue, et celle-ci sur son oratoire. De là, Colette avait jour sur l'intérieur de l'église par un autre guichet. De cette façon elle vivait en quelque sorte dans l'église même. L'ouverture de son oratoire était située entre l'autel et la table de communion, sous l'une des verrières du chœur. Ces verrières, descendant assez bas, donnent à penser que la logette ne comprenait qu'un rez-de-chaussée. Il est peu probable, en effet, qu'on ait, par une construction plus haute, obstrué même partiellement une fenêtre du chœur, et, d'autre part, il est normal que ce guichet, par lequel la recluse avait vue sur l'église et recevait la communion, fût placé à hauteur d'homme. On a cependant voulu que la logette ait eu un étage, et on a donné des plans de la recluserie dans lesquels on voit un petit escalier en échelle de meunier. Mais comme on ne découvre pas sur quoi se fondent ces plans, il est plus simple de s'en tenir à la logique; et, aidé d'une certaine pierre en saillie que l'on voit encore à l'abside de la vieille petite église de Corbie, on peut reconstruire en esprit la petite maisonnette. C'était comme un appentis collé à l'église, avec une petite porte ouvrant sur la place publique. Le plan irrégulier de cette logette comprend facilement les trois minuscules pièces dont nous savons que Colette disposait, sa petite entrée où trois ou quatre personnes tenaient ensemble; sa minable chambre, dont les gens de Corbie découvrirent l'exiguïté le jour de l'arrivée d'Henri de la Balme; enfin son oratoire, qui

(1) On apportait à Colette sa nourriture, l'eau pour se laver, les matériaux pour les ouvrages qu'elle confectionnait. Souvent les recluseries avaient une petite cheminée. Pour ce qui est des commodités domestiques et hygiéniques, on n'a aucune raison d'y voir plus de difficultés que dans les autres habitations de cette époque.

Digitized by Google

devait devenir le lieu de tant de visions, de spectacles, d'apparitions et de ravissements.

Comme c'était généralement la coutume, des personnes de bonne volonté devaient se charger de pourvoir à l'entretien de la recluse. Elle avait deux amies très chères, qui assumèrent ce soin; c'étaient des compagnes de son enfance, Guillemette Chrestien (1) et Jacquette la Grande.

La permission de bâtir la cellule est datée du 10 septembre 1402.

Colette y entra ce mois même. Ce fut une importante cérémonie, un « solennel mistère ». La mise en cellule d'un pénitent devait se faire publiquement et comportait tout un cérémonial. Deux rituels au moins, l'un de l'église de Soissons, l'autre de Saint-Paul de Lyon, nous en ont conservé les formules et l'ordonnance. Le choix du dimanche était à peu près de rigueur. Colette dut donc faire son entrée ce jour-là. Le reclus ou la recluse devait revêtir son costume, qui comprenait un habit, un manteau et un capuchon; les autorités ecclésiastiques et civiles de l'endroit allaient processionnellement le chercher à sa demeure et le conduisaient à l'église, où une cérémonie avait lieu, assez semblable à celle d'une vêture ou prise de voile. Cette cérémonie comportait un interrogatoire, afin que le reclus exprimât à haute voix sa volonté formelle de vivre dans la solitude.

Pour Colette Boillet, c'est entre les mains du frère Jehan Pinet, le custode d'Hesdin, devenu son très aimé père spirituel, qu'elle fit vœu de « clôture perpétuelle et absolue ». Dom Raoul, avec toute la pompe bénédictine, et sans doute de bien beaux chants, car la musique grégorienne était alors dans toute sa richesse,

(1) Guillemette Chrestien sera clarisse et abbesse d'Hesdin.

Digitized by Google

présidait la cérémonie. Le long cortège, où figuraient les moines de l'abbaye, amena Colette jusqu'à la porte de la recluserie. Généralement on remettait au pénitent la clef de son ermitage, et il se l'ouvrait à lui-même, en symbole de son libre gré. Notre sainte était, disent les chroniqueurs, pauvrement vêtue. Sous son manteau elle avait mis l'habit du Tiers-Ordre.

Arrivée devant la recluserie, et sur le point de s'y ensevelir enfin, délibérément elle s'avança, et dans un mouvement de respect et de joie, elle s'agenouilla sur le seuil et le baisa. Puis elle entra. Le peuple se pressait alentour. Ce fut un solennel moment. Les assistants entrevirent encore quelques minutes un visage radieux, une contenance droite et modeste, puis la porte se referma.

D'après les règles, et toutes les vraisemblances humaines, Colette ne devait plus sortir vivante de sa prison. La porte close fut scellée, sur l'huis, d'un large cachet de cire sur lequel dom Raoul apposa son sceau personnel d'abbé. Dans les jours qui suivirent, un ouvrier mura au mortier les ais.

***

La vie de solitude humaine et d'union divine commença, qui devait durer quatre années et faire de cette sainte jeune fille une grande sainte.

Elle prit tout d'abord, pour rencontrer Dieu, le « royal chemin de corporelle pénitence ». Plus que jamais, elle se nourrissait « étroitement ». Ses amies, qui lui apportaient chaque jour, vers le soir, son très modeste repas, étaient effrayées du peu de nourriture qu'elle prenait : des légumes, de l'eau, un peu de pain, quelquefois une galette cuite sous la cendre. Et, certains jours, à cette frugale petite « réfection » elle ne

Digitized by Google

touchait même pas. Elle s'accordait peu d'heures de sommeil. Son lit se composait de paille entre deux soliveaux, avec un bloc de bois pour oreiller. Elle avait pris depuis quelque temps déjà l'habitude de se passer de linge, et portait l'habit de tertiaire directement sur elle. Elle avait les pieds nus. Toute sa vie depuis ce moment elle demeura ainsi. « Ni chausses, ni chaussons, ni sandales », dit expressément son biographe (1). Pour dormir, la nuit, elle s'étendait sur la paille et se couvrait de ce qu'on appelait alors un blanchet, une couverture étroite.

A cette existence « sobre et aspre » elle ajouta de plus précises pénitences; elle se vêtit d'une « hayre rude et inhumaine », elle ceignit « son débile et tendre corps de trois cruelles chaînes de fer, qui doleureusement son innocente chair ployaient et navroient ». Sept fois le jour elle se battait de cordes tressées.

Sa vie était très remplie. Elle récitait le bréviaire, l'office quotidien comme les moines bénédictins qu'elle avait tant aimé entendre dans son enfance, et qui le chantaient encore non loin d'elle. A cet office, dont la lecture à voix basse demande plusieurs heures, elle joignait à certains jours celui des Morts. Par son guichet ouvert sur le sanctuaire elle participait au culte, elle assistait à toutes les messes célébrées; et là elle faisait longuement oraison la nuit, seule adoratrice dans l'église ténébreuse.

Elle ne restait jamais oisive. A ses loisirs, elle cousait des vêtements pour les personnes pauvres, et des linges d'autel. Elle était très habile de ses mains : et il est admirable qu'on en puisse juger encore de nos jours; son manteau conservé à Gand est orné de grandes et

(1) Nous voulons parler ici de Sylvère d'Abbeville.

Digitized by Google

fines reprises qui descendent tout le long des devants, et qui sont son ouvrage.

Et puis elle était sans cesse sollicitée de venir à son guichet pour recevoir les confidences de ceux qui avaient besoin d'elle. Ceux qui avaient appris à connaître Colette ne pouvaient se passer de son aide, et ils venaient la trouver. C'étaient ses jeunes amies de toujours, en premier lieu Guillemette Chrestien et Jacquette la Grande, Marie Sénéchal et sa mère; puis des personnes nouvelles que celles-ci lui amenaient, et des prêtres. Tous, la quittant, étaient réconfortés.

Et tous disaient qu'une expression croissante de joie illuminait son visage. A ceux qui leur demandaient comment la jeune fille supportait son austère existence, ils ne pouvaient répondre que cela : à mesure que le temps passe, le rayonnement de bonheur de sa face devient plus brillant, et elle est comme perdue dans le délice.

Les grandes prières l'emportaient sur leurs ailes. Comment pourrions-nous la voir monter, degré par degré, dans ce vol frémissant? Ce sont, pour « nous autres charnels », suivant l'expression de Charles Péguy, des choses mystérieuses. Contemplatrice, communiquant aux sources suprêmes de lumière, de beauté, recevant dans un être absolument livré à l'action surnaturelle un aflux de vie mystique, elle vivait dans l'ivresse de l'âme.

Mais elle méditait aussi la passion du Sauveur. Ici elle est plus à notre portée : le simple amour humain nous renseigne sur ce besoin de se remémorer les actes de ce qu'on aime, et d'y exalter son amour. Depuis que Colette s'était émue de pitié au simple récit fait par sa mère, une vision de son adolescence lui avait rendu plus présente cette Passion, puis, dans son reclusage, le Christ acheva de la lui faire comprendre, et ses ter-

Digitized by Google

ribles souffrances se gravèrent en elle ineffaçablement. « Notre-Seigneur, raconta-t-elle plus tard, lui montra lui-même, et lui permit d'entendre toutes les douleurs que pour l'amour des hommes il endura. » Quand ensuite elle y reportait sa pensée, elle en devenait « comme transie et insensible ». Elle l'appelait « la très amère passion ». Et elle-même en s'y associant tombait dans une extrême amertume. Bien des années après, sœur Perrine raconte que lorsqu'on ramenait à sa mémoire et souvenance cette passion du Christ, « par quelque manière que ce fust, ou par lire ou par réciter, ou par autre manière, aussitôt tout son entendement était de toutes autres occupations tellement évacué, que par l'espace de bien des heures elle n'entendait à autre chose ni ne pensait ».

D'autres fois, c'étaient des visions du ciel qui lui étaient accordées, ou bien cette ineffable persuasion de Dieu qui ravit le corps et l'âme, et elle était alors pendant de longues heures transportée hors d'elle-même.

Le démon la persécutait. Elle le connaissait bien, celui qu'elle appelle « l'homme ennemy » ; comme tous les saints elle le voyait et subissait ses assauts. Dès les premiers jours de sa reclusion il lui était apparu. Avait-elle éprouvé cette minute nécessaire de défaillance que tous les reclus éprouvaient dans les premiers jours de leur solitude? Peut-être. Le démon était venu la railler, comme une pauvre fille qui ne sait pas dans quelle entreprise elle s'est engagée, et qui sûrement y manquera de patience. « C'est donc là ce qui causait ton désir et ta joie? lui disait-il. Eh bien, regarde, tu as ce que tu as demandé : es-tu vraiment contente? Mais jamais, jamais tu ne pourras rester là toute ta vie! » Colette avait répondu qu'il lui était moins difficile de supporter, avec l'amitié de Dieu, une vie emprisonnée, pour quelque pauvre bout de temps, que pour lui

Digitized by Google

de supporter l'enfer, toute l'éternité, avec la haine et la malédiction de Dieu. Mais les démons n'avaient pas cessé de s'occuper d'elle, lui proposant mille tentations, essayant d'attirer sur elle le scandale. Un jour, le mur de sa cellule est soudainement fendu. La crevasse est assez large pour qu'un homme y puisse pénétrer. Au matin, la ville rira de la chasteté de cette vierge. Mais Colette prie Notre-Dame, place sur le mur son image, et la brèche se referme. Elle avait contre les démons une assurance invincible. Elle pouvait souffrir d'eux, mais elle ne les craignait pas. Plus tard, elle léguera à ses filles cette formule énergique : « Il n'est pas en la puissance de l'ennemy d'enfer de vous vaincre si ne voulez être vaincues. » Et elle méprisait ses menaces et ses drames.

Bientôt les quelques phénomènes qu'on observait à la recluserie, ces longs jeûnes, ce perpétuel ravissement du visage de Colette, attirèrent sur elle la curiosité.

Des gens nombreux vinrent la visiter. Docile, elle se rendait au guichet. Et retrouvant l'éloquence ardente de ses entretiens de jadis, elle suppliait comme autrefois ses visiteurs inconnus d'aimer Dieu. « Il n'est chose au monde, leur disait-elle, tant soit digne et précieuse, qui puisse se comparer à sa très parfaicte amour. » Le monde, disait-elle encore, et tout ce qui lui appartient, « sont choses transitoires et de petite durée ». Et elle reprenait la grande parole de Salomon : « Tout n'est que vanité et affliction d'esprit. » Ce n'est pas ce qu'il y a de moins étrange dans cette étrange vie, de voir cette fille si jeune et si ignorante de la vie avoir acquis le droit de parler comme le sage et d'être écoutée.

Puis elle conseillait et dirigeait. Souvent on venait lui soumettre des cas difficiles, et lui faire confidence de cruelles peines. Elle ne renvoyait personne et savait

Digitized by Google

consoler. Mais c'étaient les pécheurs qui avaient sa prédilection, les « povres défaillants », comme elle les appelait. C'est à eux qu'elle donnait son aide la plus ardente, partageant sa force avec eux afin qu'ils se retirassent « des lacs de l'ennemy d'enfer et se missent hors du péché ». Elle descendait pour eux de ses plus hautes oraisons; tout enflammée et embrasée d'amour divin, elle les exhortait et les admonestait; puis laissant sur l'âme troublée de ses « povres défaillants » le reflet de son radieux visage et de sa toute-puissante pureté, elle retournait à son extase.

Le curé de Notre-Dame, Jean Guyot, celui dont nous connaissons déjà l'estime pour Colette, et qui avait agi à son égard avec tant de droiture et de sens, lui envoya son jeune frère pour qu'elle l'instruisît de la religion. Il ne pouvait lui donner une plus haute preuve d'admiration. Le jeune garçon vint prendre les leçons de la recluse. Celle-ci choisit pour l'instruire le Psautier, et de lui lire et de lui commenter les admirables psaumes, les grands chants prophétiques ou douloureux de David, fut toute son instruction. Ce Jacques Guyot devait devenir un homme de bien; notaire à Corbie, son nom revient souvent dans les archives de la ville; et, comme il vécut vieux, il se trouva être l'un des quatre témoins qui déposèrent à son procès de béatification. Nous retrouverons plus tard le témoignage de ce vieillard, qui, à l'époque où nous sommes, n'est encore qu'un adolescent de treize ou quatorze ans, tout étonné d'être catéchisé par la recluse, puis très attaché à elle, et qui n'oubliera jamais les grands psaumes commentés pour lui seul dans la cellule de Colette.

Mais les visiteurs devenaient plus nombreux. La solitude de Colette était envahie, et elle donnait audience tout le jour, n'ayant plus pour prier que la nuit. De plus, il lui venait maintenant n'importe quels pas-

Digitized by Google

sants, hommes probes ou simples curieux; ces importuns lui étaient grandement à charge. Aussi, un jour que le frère Jehan Pinet était venu d'Hesdin la visiter, elle lui demanda de la débarrasser d'eux. Le religieux décida alors que des heures seraient fixées où elle viendrait chaque jour à son guichet entendre ceux qui avaient besoin d'elle, mais qu'en dehors de ces heures elle ne serait plus troublée. Colette put ainsi reprendre son silence et sa contemplation.

Elle était dès ce moment parvenue à un haut degré de perfection. Elle avait dompté son corps, l'avait réduit à la servitude qu'enseigne saint Paul; elle était devenue maîtresse d'elle-même.

L'ascétisme, quel qu'il soit, n'a pas d'autre but. Il semblait, écrit un de ses historiens, que « toutes concupiscences vicieuses et inclinations mauvaises fussent en elle comme mortifiées et estaintes, car le corps et tous ses sens étaient prêts et appareillés sans rébellion d'obéir à l'esprit et l'esprit à Dieu. Non pas seulement aux commandements qui lui étaient présentés et démontrés par dehors, mais aussi aux cognoissances et inspirations que Dieu lui mettoit en son cueur ou en sa pensée, elle était prompte de les accomplir. »

Purifiée et assouplie par la pénitence, ayant exercé son âme par la charité et vécu en pleine prière, elle était « prête » en effet, et les grandes révélations commencèrent.

***

« Une grande et espoenteble vision lui fut montrée de Dieu et présentée. En laquelle vision elle vit et connut généralement tous les États de l'Église et du bras séculier, des principaux jusques aux moindres, et le Gouvernement de chacun d'eux. Puis après lui furent montrées les fautes et offenses qui, contre Dieu et à sa

Digitized by Google

grande déplaisance, étaient faites dans le régime et gouvernement de chacun, et conséquemment les horribles paines et griefs tourments dont chacun selon sa desserte était puni. »

Elle était à cette vue remplie de peur et de tristesse. Puis, elle aperçut le lieu de ces terribles « tourments et punitions ». On se rappelle l'indicible effroi de sainte Thérèse devant une révélation semblable, et qu'il lui ait semblé plus facile de mourir que de supporter cette vue plus longtemps. L'enfer s'était ouvert devant Colette, et si présent, si réel devant ses regards, qu'elle se croyait sans cesse sur le point d'y « choir et trébucher ». Sept fois cette vision lui fut représentée. Elle voyait les hommes morts tourbillonner par milliers au-dessus du gouffre comme lorsqu'une tempête arrache aux arbres leurs feuilles. Puis les États l'un après l'autre défilaient à nouveau devant elle, avec leurs tares et leurs crimes. Aucun n'était selon l'ordre et selon la justice. Chez tous, « des principaux jusques aux moindres », quelque chose était déplacé ou dévié, et le gouvernement humain de l'Église elle-même n'était pas selon l'harmonie. Si l'on pense à ce temps, en effet, à cette aube tourmentée du quinzième siècle, pleine de discorde, de sang et de vices, et l'argent régnant sur le monde, quel tableau sombre Colette devait contempler! La tristesse qu'elle en éprouva imprégna véritablement son âme et jamais elle n'a pu la chasser. Douleur de tant d'offenses faites au Seigneur, compassion pour tant d'hommes perdus! Puis l'effroi la reprenait, la provocation de l'enfer semblait monter jusqu'à elle et la défier; et quand, le huitième jour, la dernière de ces visions s'évanouit, elle revint à elle tenant à pleines mains le barreau de sa grille, que dans sa terreur elle avait empoigné, et dont ses mains crispées ne pouvaient plus se déprendre.

Digitized by Google

Alors, le jour et la nuit, elle se mit à prier. C'était une ferveur suppliante qui la tenait devant Dieu, afin qu'il eût pitié du monde, que les pauvres criminels fussent retirés du mal et ramenés à lui.

Dieu lui donna alors à entendre que cette œuvre se ferait « par le moyen des ordres réformés de Monsieur Saint François. »

Avant la naissance de François, le souverain pontife avait vu dans le ciel le Christ, plein de colère contre la terre ingrate, décidé à y jeter trois anges en courroux pour la détruire et la confondre, et Marie intercéder pour le monde coupable, présentant au Seigneur deux champions pour sa cause, Dominique et François. Ainsi, dans une nouvelle vision, Colette voyait saint François à genoux devant le Christ, lui présenter une femme et requérir de sa miséricorde que cette femme lui fût donnée et concédée pour ranimer ses ordres, afin que son armée régénérée pût batailler contre les vices et convertir les « défaillants ». Et cette présentation était au Maître « plaisante et agréable ». Saint François stipulait que cette femme serait première et principale dans sa réforme.

Colette était pleine de joie à la pensée que ses chers ordres franciscains allaient avoir une nouvelle ferveur, mais bientôt elle se reconnut dans la femme que François présentait au Seigneur, et elle fut très triste et inquiète.

A la requête de François, le Christ inclinait la tête et acquiesçait.

Mais elle, Colette, ne consentait pas. Du fond de son être, une dénégation impétueuse montait, seule réponse à cette invitation divine.

Dieu insista. Comme s'il avait besoin des hommes pour agir, il leur demande leur concours sans l'exiger jamais, attendant à la porte des âmes que leur libre

Digitized by Google

consentement lui en livre l'accès. Il communiquait à sa servante réluctante une prière pressante qui la pénétrait de confusion. Ses biographes disent, d'après son témoignage, qu'elle sentait que Dieu lui demandait véritablement quelque chose, et que ce serait convenable et bon qu'elle s'y soumît. Graduellement, la volonté précise de Dieu lui devenait irrésistible et manifeste.

***

Comment concevoir ce siège de l'esprit, quand aucune parole n'est du dehors prononcée et que la volonté qui assiège est plus claire pourtant, plus puissante, plus convaincante que la plus expresse parole? Quand la petite Jeanne d'Arc, dix ans plus tard, entend « ses voix » et qu'elle aussi, ignorante et inculte, connaît l'état des nations et des rois, quand cette impulsion la saisit d'agir et « d'aller » et qu'elle y résiste, et que cette impulsion devient un ordre et la domine, est-ce en elle que se trouvent les deux penchants adverses, ou bien y a-t-il quelqu'un d'invisible qui parle et qui commande? De quelle manière l'entend-elle? Mystère. Sainte Thérèse, à qui il faut toujours revenir parce qu'elle seule, ayant été favorisée d'admirables illuminations, a su en parler clairement, explique que rien ne se passe dans le monde sensible, et que pourtant tout est plus sûr que si le corps « voyait ».

Colette demeurait amèrement partagée. Peut-être eût-elle admis d'aider à cette réforme, ou d'y adhérer, mais y être « première et principale », elle ne le pouvait pas. Tantôt elle invoquait ses pauvres moyens. « Voyez, Seigneur, mon ignorance, disait-elle. Je ne suis qu'une povre fille qui rien ne sçait! » Et tantôt elle se retranchait derrière son vœu de clôture : « Comment courir par le monde et travailler pour vous au

Digitized by Google

dehors, Seigneur, quand votre volonté m'a entre ces murs enclose pour toujours? » Elle résistait de toutes ses forces ; elle se disait et se croyait pécheresse, indigne et inapte à tout bien.

Dieu lui envoya une nouvelle vision, suave et charmante cette fois. De nouveau elle apercevait dans le ciel le Christ offensé par les hommes, sa Mère intercédant pour eux. Mais pendant que saint François, le « Poverello », accompagné cette fois de sainte Claire, lui présentait sa fille Colette, de l'autre côté du Sauveur se tenaient Marie-Madeleine et saint Jean l'Évangéliste qui réclamaient cette même Colette pour la vie érémitique. Ainsi les deux moitiés de l'âme de Colette se trouvaient représentées dans cette lutte céleste. De chaque côté de la jeune sainte qui était leur enjeu, chaque groupe de saints louait à son tour les grandeurs de la solitude et celles de l'apostolat, les délices de la vie cachée et celles de la vie missionnaire et errante. De l'un à l'autre répons, Colette, comme en son propre cœur, se trouvait divisée et tirée. Alors le Seigneur dit à sa Mère de trancher le différend. Et la Vierge, prenant Colette par la main, la donna à François. Colette, ravie de joie de reposer entre les bras de son père le Patriarche et le Séraphin, se sentait en même temps percée de douleur.

Et puis elle craignait que toutes ces apparitions ne fussent l'ouvrage du Malin. N'était-ce pas là simplement des illusions diaboliques? Les démons l'avaient si cruellement persécutée qu'elle connaissait tous leurs tours. Après avoir tâché de la décourager, puis de la compromettre, ils lui avaient continuellement infligé leur présence. Ils avaient sans répit mené du bruit autour d'elle ; avec horreur, elle avait entendu leurs pleurs et leurs lamentations. Puis ils lui étaient apparus sous des formes affreuses. Sa cellule s'était remplie de

Digitized by Google

crapauds et d'insectes immondes, de serpents d'une longueur démesurée qui, dans les premiers temps, disparaissaient au signe de la croix, mais qui, devenus plus hardis et plus haineux, ne la quittaient plus maintenant qu'après de longues prières. Enfin, comme ils ne parvenaient pas à la troubler, ils avaient, comme quelques saints l'ont éprouvé en cet étrange commerce surnaturel que certains, le curé d'Ars par exemple, ont subi d'une manière constante, recouru au mal corporel. Ils l'avaient rudoyée, secouée, blessée, rouée de coups, tourmentée pendant des heures entières d'une manière sauvage. A tout cela, sa patience et sa foi en Dieu avaient résisté, mais cette prétendue sollicitation divine n'était-elle pas encore leur œuvre, et la pire de toutes? Qui l'assurait que, par de fausses visions, ils ne cherchaient pas à la faire sortir à tout prix de son reclusage, qui était son rempart et sa force, ce qu'elle nommait si bien le château fort du roy?

Elle demanda à tous ses amis de prier pour elle; elle implora des prêtres leur intercession. Pendant ce temps, de nouvelles visions succédaient aux premières.

Un arbre tout d'un coup poussa dans son oratoire, un bel arbre « de grande plaisance et merveilleuse beauté », tout couvert de feuilles d'un vert uni et brillant, et de fleurs si jaunes « qu'on les eust dites d'or dorées ». De l'arbre s'épandait une odeur délectable, et sous ses branches une multitude de petits arbres apparaissaient, moins beaux que le grand, mais bien faits et fleuris. Tout ce spectacle ne lui offrant aucune signification, Colette l'attribua au diable et s'empressa d'arracher tous les arbustes et de les jeter par la fenêtre de sa recluserie. Mais peu après un nouvel arbre germa, grandit et fleurit; et d'autres petits arbres poussèrent alentour, comme la première fois, répandant leur douce odeur et, de plus, se transportant cette fois d'un point

Digitized by Google

à un autre. Alors Colette chercha une explication du phénomène, et elle fut inspirée de croire que le grand arbre signifiait la réforme, et que les arbrisseaux étaient les monastères qui croîtraient à son ombre.

Le frère Jehan Pinet, qui la venait visiter de temps en temps et avec qui elle correspondait, acheva de lui montrer en face cette volonté troublante de Dieu qui l'aveuglait sans la convaincre. Il avait eu, lui aussi, une vision à son sujet. La jeune fille, sa très chère fille spirituelle, lui était apparue au milieu d'une grande vigne, la cultivant, l'entourant de ses soins, arrachant les herbes mauvaises et redressant les ceps. Et en ce labeur, cette belle vierge rencontrait de cruelles fatigues et de douloureuses peines. Ce récit, qui confirmait ses propres visions, l'ébranla beaucoup.

Puis les autres personnes qu'elle avait consultées lui affirmaient toutes que ce n'était pas au diable qu'elle avait affaire, mais à Dieu; que tout, en son attitude et en sa conduite, témoignait que c'était bien une action divine qui s'exerçait sur elle. Elle réfléchissait à toutes ces concordances, elle était frappée de tant d'avertissements. Mais elle ne consentait toujours pas.

Ce fut dans cette période d'anxiété que vint à mourir le frère Pinet. Se voyant en grand danger, comme il avait pour Colette beaucoup d'affection et une profonde confiance en sa sainteté, il désira mourir près d'elle, afin que sa présence l'aidât dans le grand passage. Mais Colette, que nous avons vue en pleine vie mystique, n'en était pas moins toujours la femme prudente et sage que rien n'abusait. Elle résista au désir de consoler dans ses derniers instants ce père spirituel qu'elle vénérait. Quand elle apprit qu'il s'était fait transporter à Corbie, elle lui fit dire qu'il ne convenait pas à un religieux de mourir hors de son monastère... Frère Pinet comprit la recluse, il se fit ramener à son couvent

Digitized by Google

d'Hesdin. Il y mourut quelques jours après. Colette fut avertie mystérieusement de cette heure suprême du père. Elle était entourée de dévotes femmes qui étaient venues à son guichet; et soudainement elle dit : « Hélas! mon bon père frère Jehan Pinet est trespassé à cette heure! J'ai vu son âme qui s'en allait glorieusement en Paradis. » A ce même instant en effet, il quittait la terre. Mais ses relations surnaturelles avec Colette ne cessèrent pas à sa mort. Ainsi qu'elle l'a par la suite dit à ses filles, il revint chaque année la visiter, quelque part qu'elle fût. Il lui parlait doucement, la réconfortait, et quelquefois lui disait pour augmenter son humilité, et comme on parle à regret du beau temps enfui : « Colette, Colette, où est maintenant la ferveur de ton reclusage? » Perrine de Vaux qui raconte ce trait écrit : « Je l'ai ouï de notre glorieuse mère elle-même. »

Cette ferveur était à son sommet. Colette vivait dans le Seigneur, son âme brûlante, enlevée en de perpétuels ravissements, n'habitait plus la terre; toute unie à Dieu, toujours plus près de lui, et faisant monter de son petit oratoire des cris et des gémissements d'amour; emplie de la grâce divine, persuadée de ce baume comme d'une incomparable essence, elle vivait dans le miracle incessant, et en même temps elle s'abîmait dans la pénitence... Pourtant elle ne consentait pas. Elle continuait à retenir le don suprême que Dieu attendait d'elle

Elle n'avait pas le courage de quitter sa solitude pour les hasards du monde. Sa vie était pleine d'un magnifique bonheur dont elle savait bien que les années n'épuiseraient pas la coupe, et que la retraite seule lui permettrait de posséder sans ombre et sans rupture. Et puis une humilité véritable, celle des saints, lui faisait repousser une mission trop grande et trop haute. L'idée

Digitized by Google

que cette mission reposait sur elle, qu'elle en serait le pivot, lui était intolérable. Devant l'acceptation totale elle s'arrêtait.

Alors Dieu la traita avec rigueur. Pendant trois jours elle devint muette. Si par moments elle se résignait à donner son consentement aux desseins de Dieu, aussitôt elle parlait; mais quand l'appréhension et l'éloignement dominaient de nouveau, elle ne pouvait proférer une parole.

Puis, pendant trois autres jours, elle fut aveugle. Et si elle acquiesçait, ses yeux se rouvraient à la lumière, mais si elle retombait dans ses dénégations la nuit l'enveloppait.

Avertie par ce châtiment, elle craignit à la fin que son refus n'offensât Dieu, ne fût un péché. Dieu parlait trop clairement. Il fallait obéir. Elle se remémora tous les signes qui lui avaient été donnés, les impulsions qui avaient secoué son âme, les avis des personnes doctes, et l'ardeur de ses propres prières, qui ne pouvaient pas l'induire en erreur. Et, toute résistance vaincue, elle redit au Seigneur la parole de la Vierge : « Voici votre servante. » Dans une grande oraison elle se recommanda à Dieu, et elle acquiesça. Elle consentit à n'apporter aucune entrave à la volonté divine, et à suivre toutes les indications de cette volonté.

Aussitôt et comme par enchantement tous ses troubles cessèrent. Dès qu'elle eut accepté, tout devint facile, tout devint clair. Elle reçut la connaissance complète de sa mission, et son esprit fut aussi riche de lumière que sa volonté de détermination. Le plan de sa tâche s'inscrivit en elle si net et si précis que, en quelques jours, elle composa, par articles définis et séparés, un mémorial de ce qui lui avait été révélé et de ce qu'il lui faudrait accomplir. C'est ce mémorial qu'elle présenta quelques mois plus tard à Benoît XIII. Sans

Digitized by Google

doute faut-il faire remonter à cette époque une première démarche faite auprès du Pape par un vicaire franciscain pour la fondation éventuelle d'un monastère de clarisses en Picardie, car la première bulle de Benoît XIII accordant cette autorisation pour les diocèses d'Amiens, d'Arras ou de Noyon, est datée du mois d'avril 1406.

Mais, pour l'exécution de ses desseins, elle avait besoin que des personnes du dehors vinssent l'aider. Elle les attendait avec confiance.

Ces personnes, nous les connaissons. C'était cette généreuse et active dame de Brissay, venue de Besançon; et c'était surtout ce saint père Henri de la Roche et de Baume, le moine franciscain qui devait lui être toute sa vie un si bon père et ami. « Homme de grande perfection, dit Pierre de Reims, aimant et craignant Dieu dès son enfance, ignorant et nonchalant des choses transitoires et corporelles, mais sage et prudent ès choses spirituelles, piteux et miséricors par devers les pauvres pécheurs ». Colette répéta maintes fois que jamais pécheur ne partit de sa présence qu'il ne fût réconforté, et que le nombre de ceux qu'il ramena à Dieu est impossible à compter. On nous dit encore de lui qu'il avait la parole de Dieu continuellement sur les lèvres.

On comprend l'émotion et la joie de Colette lorsque ces visiteurs étrangers se présentèrent au guichet de son ermitage, amenés par le bon curé Jean Guyot, tout poudreux de leur longue route et possédés d'un zèle pareil au sien : ils étaient comme la preuve vivante que Dieu ne l'avait pas trompée, mais qu'il la soutenait, qu'il préparait ses voies, et que la réforme et résurrection des fils et des filles de Saint François n'était pas une chimère.

Digitized by Google

CHAPITRE III

PREMIÈRES FONDATIONS

Lorsque, vers la fin d'octobre ou le début de novembre 1406, Colette eut reçu les autorisations et les pouvoirs qu'elle avait été solliciter du Pape, elle quitta Nice avec ses compagnons afin d'aller commencer l'entreprise de la réforme. Son dessein était de rentrer à Corbie et d'inaugurer sa tâche au pays natal. La petite troupe reprit donc le long chemin du nord : Henri de Baume, Colette, la dame de Brissay, quelques serviteurs. C'était l'automne. Colette, parvenue à ses fins, éprouvait une grande lassitude. Elle voyait devant elle le labeur le plus considérable, avec les moyens les plus incertains pour le réaliser. De ce labeur dont elle avait souhaité être un simple instrument, elle se trouvait le chef. Ses compagnons la saluaient de ce titre d'abbesse que le Pape lui avait conféré ; quand elle s'en défendait, ils insistaient, et leur respect accru, leurs soins, lui révélaient un état nouveau de choses qu'elle avait mal démêlées dans son étrange audience avec Benoît XIII. Inquiète de ses charges et de son élévation, elle dépêcha au Pape un messager, le priant de défaire ce qu'il avait fait, de la laisser servante et non maîtresse dans « l'ordre de Madame Sainte Claire... » Il répondit qu'il n'était point ébranlé dans ses décisions, que ce qui était fait ne serait pas défait, et il envoyait à la jeune fille, en présent, un beau bréviaire...

Digitized by Google

Colette reprit sa route. Ils passèrent par Nevers, et là elle tomba gravement malade d'une fièvre. Ses compagnons crurent qu'elle allait mourir. Pour elle, au plus fort de la maladie, elle vit en vision la Vierge qui s'approchait d'elle et la baisait sur la bouche en lui disant de très douces paroles. Elle n'en parla point à ses compagnons, qui virent seulement qu'elle revenait à la vie. Plus tard elle fit cette confidence au frère Henri, dans un moment où il était en proie au découragement, afin de lui redonner confiance.

A Besançon, la baronne de Brissay resta chez elle, laissant ses serviteurs poursuivre avec les deux religieux jusqu'à Corbie.

Le retour en cette ville fut lamentable. On n'avait pas compris le départ, on ne comprenait pas la rentrée. Pendant l'absence de Colette, la cité l'avait désavouée, et celle qui avait été considérée comme une gloire naissante faisait scandale. Aventurière, visionnaire, adonnée à la sorcellerie, telle paraissait Colette maintenant. Personne ne voulait la loger. Ses meilleures amies, terrorisées par l'opinion générale, n'osaient pas la recevoir. Celle que le plus grand souverain du monde, le Pape, avait entourée d'honneur et de respect, était vilipendée par les petites gens d'un gros bourg. On ne voit personne qui la défendît : le curé Jean Guyot peut-être n'était pas de force à remonter le courant, l'abbé de Corbie restait muet. Les pires calomnies circulaient. Nous ne savons pas expressément qu'on ait incriminé ses relations avec le frère Henri, mais il est bien certain que cet outrage faisait partie de ces « vitupérables et exécrables paroles » qu'on nous dit l'avoir alors poursuivie. On l'accusa d'ailleurs de choses plus graves encore, de relations avec le diable, de connivence avec le monde infernal — et l'occultisme en ce temps-là était le pire des

Digitized by Google

crimes. On prétendait qu'elle connaissait les maléfices et lisait les caractères diaboliques. Il y avait de quoi la faire pendre.

Alors commença pour elle une période de solitude et d'abandon près desquels son isolement volontaire du reclusage était une fête. Elle n'avait pas d'asile; sa maison, elle l'avait donnée aux pauvres; celle de ses amies, la porte lui en fut fermée. Elle se trouva réduite à prendre gîte dans une ancienne carrière de pierre des environs de Corbie...

Ainsi abandonnée, elle montre les deux faces de sa curieuse personnalité : elle accepte avec douceur, avec patience, avec une sorte de céleste indifférence ces avanies et ces outrages, et elle semble ainsi uniquement une mystique absorbée; mais en même temps elle s'acharne à sa mission pratique, elle fait des plans, elle les suit, elle organise et tente la chance.

Elle avait demandé de commencer sa réforme dans les diocèses picards; nous la voyons en effet à Amiens, à Noyon; elle visite les monastères de Sainte-Claire, essaie d'y exhorter les religieuses à une vie plus haute. Mais partout elle échoue, parce que partout la calomnie et la méfiance la précèdent. Ses ennemis sont vraiment implacables; ils la poursuivent, ils préviennent tout le monde contre elle; quand elle va dans un endroit on la traite honteusement, elle passe pour réprouvée, on n'ose avoir aucun contact avec elle. Elle est abreuvée d'humiliations.

Elle revient à Corbie sans avoir rencontré le moindre concours. Un soir, dans son trou de carrière sur les bords de la Somme, elle pleure, non sur elle-même, mais sur sa ville natale et prédit sa déchéance. Enfin, après une année entière de peines et d'échecs, le P. de la Baume, voyant que tout était et serait inutile dans cette province, l'emmène d'autorité en « terre étran-

Digitized by Google

gère », chez lui, en Savoie, où son frère Alard leur ouvre sa maison (1).

Colette quitta Corbie sans esprit de retour. Mais elle ne s'en allait pas seule cette fois. Ses deux amies, les jeunes filles Marie Sénéchal et Guillemette Chrestien, qu'on avait pu éloigner d'elle mais non pas empêcher de l'aimer en secret, la suivaient. Les apôtres trouvent toujours des disciples, et ce dut être une grande joie pour Colette, la première de ces quinze mois amers. Ils partirent tous les quatre, secrètement et de nuit. Ils allaient à pied, demandant l'aumône sur leur chemin. A Dijon, ils prirent un chariot pour les trois femmes, un cheval pour le cordelier (2).

Quand ils arrivèrent chez le seigneur de la Baume, sa femme était en couches. Le travail était long et difficile, on craignait pour la mère et l'enfant. A la vue de Colette, on la supplia de se mettre en prière, afin que ces deux vies fussent sauvées : ce qui arriva. La petite fille, née cette nuit même de l'arrivée de la sainte en Savoie, fut Perrine, destinée à raconter un jour la vie de sa chère mère Colette, dont nous empruntons le témoignage à chaque pas de ce récit.

La comtesse de Chalon, Blanche de Genève, que nous avons vue protéger Colette avant même de la connaître, par l'intermédiaire d'Henri de la Baume, et que celui-ci tenait certainement au courant de tout ce qui les concernait, avait très probablement promis son aide au franciscain quand il se décida à mener Colette et ses filles en Savoie. En tout cas elle leur offrit immédiatement une partie de son château de la Balme-en-Genevois, et c'est là que la petite communauté s'installa, prit sa forme, commença de vivre. Ce château, appelé

(1) « Un peu au couchant d'Annecy. » (Sylvère).

(2) Une autre fidèle amie de Colette, Jaquette Legrand, les rejoignit peu de temps après.

Digitized by Google

aussi la Grande-Balme, était une des seigneuries ancestrales des comtes de Genevois. Il se trouvait au pied de la montagne de Mandallaz, dans le département actuel de Haute-Savoie. En 1279, nous voyons Aymon de Genève céder à son épouse Constance de Béarn « terram nostram et villam de Balma (1). » Le père de Blanche, Amédée III, reçoit des chanoines « dans son château de la Balme » en 1356. C'est sur les châteaux de la Roche, la Batie et la Balme que sont assignés les deux mille florins d'or donnés à Blanche et à Caterine par leur neveu Thoire-Villars en 1395, et si nous voyons en 1400 les deux sœurs échanger ces terres contre celles de Rumilly et de Cessens, il n'est pas fait mention qu'elles aient aliéné leur droit de résidence dans la demeure familiale. Et nous tenons pour prouvé que c'est bien en ce château de la Balme-en-Genevois que Blanche, qui vivait alors à Rumilly, installa Colette et ses filles en l'année 1407.

Elles devaient y rester trois ans; Colette y forma ses premières religieuses, elle-même s'y perfectionna dans l'art de conduire des jeunes femmes dans une vie très austère. Elle semble y avoir dès cette première heure réussi. Son monastère improvisé était fervent et joyeux. Les sœurs étaient dénuées de tout, vivaient de charité, et chérissaient leur mère Colette. Elles faisaient du bien dans la contrée et on bénissait leur présence. Plusieurs jeunes filles du pays vinrent au couvent. Colette, dans l'intimité de ce petit nombre et une vie étroitement fraternelle, faisait de ces premiers sujets des filles parfaites de Sainte-Claire, destinées à la régénération des monastères futurs. Ce fut un temps profitable et paisible.

Ce ne pouvait être pourtant qu'un temps de prépara-

(1) *Memoires de la Société d'Histoire de Genève*, t. XIV, doc. 355.

Digitized by Google

tion et d'attente. Cette aile de château n'était guère un monastère, et Colette ne s'y sentait pas stable. Blanche de Genève souhaitait la voir fonder un couvent près d'elle, à Rumilly. Mais comment installer des religieuses avec sécurité dans une ville libre, non fortifiée, exposée aux guerres et aux bandes?

Ni en Savoie ni en Picardie ne devait prendre pied la Réforme, mais en Bourgogne. La dame de Brissay préparait les voies de Colette à Besançon. Une princesse, joignant sa tutelle à celle de Blanche de Genève, allait les lui assurer.

Blanche de Genève s'employait à obtenir l'autorisation du pape pour la fondation de Besançon : Marguerite, duchesse de Bourgogne, s'employait à obtenir la dispense d'impôts et la protection, pour le monastère, de son époux Jean sans Peur.

Les deux princesses étaient non de rang égal mais de sang égal. Il y avait entre elles, malgré leur différence d'âge, car l'une était jeune et l'autre vieille, plusieurs liens, que leur commune amitié pour Colette allait resserrer encore. Blanche était vassale de la Bourgogne pour le comté de Chalon, qui faisait partie du duché depuis 1237. De plus, elle avait une nièce très chère, Mahaut de Savoie, fille de sa sœur Caterine de Savoie-Achaïe (1); et cette nièce, qui ne la quittait pas, qui suivait comme sa mère la vieille comtesse sans enfants, devait devenir à son tour nièce de Marguerite de Bourgogne, en épousant le duc Louis de Bavière, prince palatin du Rhin (2).

Marguerite de Bavière, duchesse de Bourgogne, est dominée par la personnalité véhémente de son mari

(1) Mahaut était la sœur de celle que nous appelons maintenant la bienheureuse Marguerite de Savoie.

(2) La duchesse de Bourgogne, Marguerite de Bavière, était fille du duc Aubert, Louis, dit le Barbu.

Digitized by Google

Jean sans Peur. Elle devait avoir environ trente ans quand Colette reçut ses premiers ordres et ses premiers bienfaits. C'était une femme lettrée (1) et douce, très pieuse. Son terrible seigneur ne lui laissait aucun repos, et comme elle paraît l'avoir aimé sincèrement, son ambition, ses ennemis, ses aventures et ses crimes lui donnaient tous les tourments. Elle avait peur pour la vie de son époux, et pour son salut.

On sait combien leur maison était puissante, quasiment royale. Si leur fils Philippe le Bon paraît le plus proche de la royauté par le faste, c'est Jean sans Peur qui en est le plus près par la force, et de lui que tient son petit-fils Charles le Téméraire. Jean avait occupé sa jeunesse d'héritier en attente (2) à essayer sa bravoure physique sur le champ de bataille, à Nicopolis; devenu duc, avec ce considérable domaine de Bourgogne, Charolais, Nevers, Rethel, partie de Champagne, d'Artois, de Flandre, déjà la mainmise sur le Brabant, le Limbourg, la Hollande, le Hainaut, il se trouvait en cette posture pleine de tentation, et qui a perdu plus d'un homme, celui d'arbitre. Le roi fou de France était son cousin germain; les ennemis du dehors guettaient le royaume, Isabeau se souciait surtout de la fête, et lui, Jean sans Peur, il était fort, net en ses desseins, clairvoyant, moderne dans son temps : pourquoi n'aurait-il pas la tutelle de France? Alors il essaya de sa force morale et fit assassiner Louis d'Orléans qui le gênait, au petit jour, devant la porte Barbette à Paris (3).

Ce fut alors que sa femme commença de trembler. Ni

(1) Les inventaires successifs de la bibliothèque des ducs de Bourgogne (v. DOUTREPONT, *la Littérature à la cour des ducs de Bourgogne*) signalent des prêts de manuscrits latins et français à Marguerite.

(2) Il n'hérita du duché qu'à l'âge de trente-trois ans.

(3) Louis d'Orléans sortait de chez sa maîtresse Isabeau de Bavière, reine de France. Jean sans Peur allégua cette infamie comme une excuse au meurtre.

Digitized by Google

le discours bien payé du théologien Jean Petit (1) à l'hôtel Saint-Pol devant les représentants de l'armée, de la noblesse et du clergé, pour transformer ce meurtre en une bonne action patriotique, ni les soi-disant réconciliation et embrassades des enfants de la victime avec le duc, ne la convainquirent de l'innocence de son mari. La conscience qu'il avait obturée en lui, restait claire chez elle, et elle entreprit de racheter l'âme de son mari par des bonnes œuvres. Nous verrons d'ailleurs comme il s'y prêtait volontiers, à la requête de « sa très chère et très aimée dame ».

Ce fut l'année même qui suivit l'assassinat du duc d'Orléans — 1408 — que Marguerite ouvrit Besançon à Colette. La résidence des ducs était Dijon, et leur demeure préférée le château de Rouvres entre cette ville et Auxonne. Mais Besançon avait d'autant plus d'importance que le Parlement venait d'y être transféré. Ce fut donc en cette ville « la cité anciennement dorée (2) » (Chrysopolis) que Colette fut appelée à prendre possession d'un monastère où végétaient deux clarisses urbanistes, derniers restes d'un couvent jadis fort nombreux et plein des meilleures filles du pays, mais que le relâchement avait dévasté. Le 27 janvier 1408, Benoît XIII autorisa cette prise de possession à charge pour Colette d'entretenir les deux religieuses qui s'y trouvaient encore (3).

Colette cependant ne mit à profit cette autorisation que deux ans plus tard. Dans l'intervalle, un nouveau pape, élu par le concile de Pise, confirma les bulles.

Quand le temps fut venu, elle se mit en route avec

(1) Docteur en théologie, mais non cordelier comme on l'a prétendu

(2) Lettre du Fr. Pierre de Chassonne, citée par le P. Ubald d'Alençon dans les *Lettres de Guillaume de Casal*; et Fodéré, *Couvents de Sainte-Claire*.

(3) Bulle *Dum attenta*..., 27 janvier 1408. (Voir traduction nº 1038.)

Digitized by Google

son petit couvent, accompagnée par la comtesse de Genève elle-même et sa nièce Mahaut de Savoie. La comtesse avait une suite nombreuse, parmi laquelle un écuyer particulier dont on ne nous dit pas le nom, mais qui avait à Colette une grande dévotion. Il la servait avec un spécial respect et il disait que toujours il lui semblait voir alentour d'elle comme des rayons et un halo doré.

Déjà en effet Colette avait la réputation d'une sainte. Et on ne peut attribuer qu'à cette renommée et aux grandes espérances que l'on fondait sur sa réforme l'extraordinaire accueil qu'elle reçut à Besançon. L'archevêque, Thibault de Rougement, voulut la recevoir avec honneur. La ville et le clergé, avertis par ses soins, attendirent son arrivée comme un insigne événement, et lui-même, suivi de ses prêtres et d'une foule considérable, se porta sur son chemin en avant de la ville, jusqu'à Beurre, où ils la rencontrèrent le 14 mars 1410. Blanche de Genève remit Colette et ses filles aux mains de l'archevêque. Celui-ci vit s'avancer vers lui un groupe de huit religieuses, dont Colette. Comme à l'ordinaire, la sainte, quand on n'avait pas besoin d'elle, était en oraison, le capuce baissé, ne sachant rien de ce qui lui arrivait.

« Ma mère, lui dit l'archêque, levez un peu ce voile et contentez la curiosité de ce peuple. » Colette se découvrit, et connut en même temps l'honneur qu'on lui faisait, ce grand concours de peuple venu pour la recevoir. Elle en fut effrayée et confuse. L'évêque voulut la faire monter dans son carrosse, elle n'y consentit que contrainte par son autorité, et c'est ainsi qu'elle fit à Besançon une entrée triomphale.

Parvenue à son monastère proche de la cathédrale, elle entre dans une extase dont rien ne peut la faire sortir et qui dure quinze jours. Elle est complètement

Digitized by Google

ravie hors d'elle-même. Le bruit s'en répand dans la ville, on assiège le monastère. Les gens parviennent à la voir dans sa cellule. Cependant il y a des choses à régler, et il faut que l'abbesse revienne sur la terre. Le P. de la Baume le lui ordonne. « Ma mère, dit-il, retournez à vous, la communauté a besoin de vous. » Elle revient alors à elle, brûlante d'amour de Dieu, débordante de louanges et de zèle. « Ses paroles sur Lui, dit un de ses biographes, perçaient comme des flèches. »

Les deux religieuses urbanistes attendaient, plus que les autres peut-être, ce retour à la conscience de Colette. Elles l'attendaient sans doute avec un peu d'embarras et de curiosité. Colette les prit à part et leur expliqua quelle vie on mènerait désormais dans ce monastère, leur laissant libre choix de rester avec elle ou de s'en aller. L'une d'elles, Odile, effrayée, passa aux Bernardines, l'autre, Simonnette, demeura.

Colette examinait le lieu et s'en montrait contente. Il n'était ni grand ni somptueux. Mais elle lui trouva un défaut : quelques rentes y étaient attachées. Elle n'eut de cesse qu'elles n'en fussent détournées. L'argent, c'était l'ennemi de Colette. Elle travailla, intrigua, jusqu'à ce que les autorités de Besançon eussent converti les rentes en fondations de chapellenies. Quelque argent libre qui restait encore fut remis en aumône aux hospices de la ville. Quand il ne resta rien, qu'un monastère nu, et huit religieuses sans aucune ressource, attendant de la charité et d'un humble travail leur pain strictement quotidien, elle fut heureuse, et commença un couvent si joyeux et si pieux que les nouvelles religieuses y affluèrent.

En peu de temps, dit la chronique, il fut plein de saintes filles.

Colette les choisissait avec un instinct infaillible.

Digitized by Google

Beaucoup se présentaient au couvent qu'elle n'agréait point. Un des auteurs qui ont écrit sur elle, l'abbé de Saint-Laurent, nous dit qu'il y avait trois sortes de personnes envers qui elle se montrait à l'abord fort réservée :

1° Les filles dont la réputation avait reçu quelque atteinte ou celles qui se montraient un peu mondaines ou légères. Celles-là, elle les reconnaissait à un « flux de langue » qui lui était toujours suspect;

2° Les veuves. Elle estimait qu'il est toujours difficile de les détacher du monde;

3° Certaines dévotes de profession. Elle disait qu'elles avaient « une vanité et un orgueil secrets », peu de docilité, et qu'elles étaient trop attachées à leurs petites pratiques de piété. « Elles aiment mieux, disait-elle, entendre plusieurs messes que bien dire les heures à temps, et les confesseurs de la maison ne sont jamais à leur goût. »

Ce qu'elle préférait, c'était la vraie jeune fille, jeune, saine, alerte, et qui se donne généreusement, sans calcul ni complication.

Colette n'avait pas accompli jusqu'alors d'actions extraordinaires, du moins il ne nous en a pas été rapporté. Mais dès ses premiers pas à Besançon se manifeste cette atmosphère miraculeuse qui l'enveloppera toute sa vie. Elle devient brusquement célèbre, elle paraît puissante au point que c'est une gêne pour elle.

D'abord ce long ravissement avait excité l'admiration. Puis, quelques jours après, une femme se présentait au monastère, atteinte de maladie nerveuse et d'épilepsie. On la fait entrer dans une chambre où elle tombe du haut mal. Colette veut bien prier pour elle, mais elle sent que cette femme manque de foi. A trois reprises, elle revient la trouver dans cette chambre où

Digitized by Google

elle se démène, maintenue à force par plusieurs femmes (1). Elle doit la réprimander sévèrement : « Ma mye, dit-elle, par faute de foi votre maladie se continue toujours » ; jusqu'à ce qu'enfin, ayant obtenu de la malade un acte de confiance parfaite, elle obtient en même temps la guérison de la maladie et la renvoie guérie. De ce jour, on amène les malades à Colette de partout, et puis, un enfant mort.

C'était une petite fille qui avait à peine vu le jour. On l'avait portée à l'église pour la baptiser, avec le naïf espoir que le baptême lui rendrait la vie, mais on dut ramener chez sa mère l'enfant inanimé. Alors on eut recours à l'intercession de Colette, et tandis qu'elle priait, on tint le petit corps enveloppé dans un fichu de la sainte. La petite fille revint à la vie. Ses parents lui donnèrent le nom de Colette, et comme l'enfant d'Alard de la Baume, la consacrèrent par avance à Dieu. Elle fut clarisse, et Perrine, qui nous raconte le fait, dit qu'au moment où elle écrit, cette religieuse, Colette Prussette, est encore en vie au couvent de Besançon.

Colette devait au cours de sa longue existence ressusciter quatre morts. Ce don du plus haut miracle, qui fut rarement accordé à des femmes, nous ne pouvons

(1) « Quand elle estoit en cette maladie, une forte femme l'embrachait par le corps, et elle était ceinte et liée par le milieu d'une forte et bonne tressoire, laquelle tenaient fermement deux fortes femmes, chacune d'elles par l'un des bouts de la dite sangle ; et devant la malade il y avait quatre femmes, dont deux tenaient un de ses bras tout nus et les autres tenaient pareillement l'autre bras. Et par plusieurs reposées les dites femmes tiraient de toute leur puissance la dite Marguerite, les unes devant, les autres derrière... Et par plusieurs fois ces femmes estoient tellement fatiguées par force de tirer qu'il convenait appeler des hommes pour tirer et secourir les femmes. Et quand la dite Marguerite fut devant Colette, le maistre en théologie lui commença à dire et déclarer les maladies de la dite. Et quand elle l'eust ouy elle fust moult esbaye. » (PIERRE DE VAUX.)

Digitized by Google

pas le mettre en doute pour ce qui concerne Colette, les quatre résurrections étant relatées à son procès de béatification.

Le second mort qu'elle ramena à la vie était également d'une famille de Besançon. Il s'appelait Jehan Boisot. Il avait quinze ans. Il vit encore au moment où Perrine écrit. Ses parents n'avaient pu se résigner à le perdre; la puissance de Colette, c'était comme une suprême chance qu'il fallait tenter. Ils la tentèrent. On apporta le cercueil à la chapelle du monastère, et le père et la mère supplièrent Colette de leur rendre leur fils. C'était le matin. Colette ne répondit rien et alla à la messe. Et comme si elle s'était servie du Sacrifice en faveur de cet enfant, elle lui ordonna de se lever et il sortit du cercueil et marcha. C'était, quand Perrine écrivait, quelque quarante ans plus tard, un bourgeois cossu de Besançon, dont on ne raconte rien de particulier, et dont la descendance se continua jusqu'à la fin du dix-huitième siècle.

On conçoit le renom et le bruit que pouvaient produire de tels faits. Toute la Bourgogne connut en peu de temps la nouvelle thaumaturge. Avec la foi de ce temps, la superstition aussi de ce temps et son goût pour le merveilleux, le don des miracles apparaissait comme le don souverain et proclamait la mission divine d'un homme ou d'une femme mieux que sa réelle sainteté, dont il n'était pourtant qu'une des faces et un attribut. C'est par centaines qu'on amena à Colette les enfants mort-nés. Si plusieurs furent rendus à leur mère, nous n'en savons pas le détail. Beaucoup d'autres restèrent sans vie. Colette, et nous ferons comme elle, insistait pour que tout le monde comprît bien que c'était la foi des parents qui faisait le miracle. Pour elle, instrument de la toute-puissance de Dieu, elle ne se considérait que comme leur mandataire, et

Digitized by Google

déclarait ne rien pouvoir sans eux. Il semblait qu'elle ne pût s'appuyer que sur des cœurs remplis de la certitude du pouvoir divin auquel ils avaient recours (1). Elle suppliait aussi ses filles de ne point lui attribuer de dons exceptionnels. Le respect qu'elles lui témoignaient malgré elles après ces interventions la comblait de malaise et d'ennui. Elle eût voulu fermer sa porte aux suppliants. Elle obtint seulement de limiter leurs visites à certaines heures chaque jour. Comme à Corbie, comme à la Balme-en-Genevois, on venait à elle pour être entendu et réconforté. Mais quand elle avait accompli sa tâche ou obtenu de Dieu quelque faveur remarquable, elle s'enfermait dans sa cellule; elle y restait des heures, des jours parfois; elle s'abîmait dans une prière humiliée et comme triste; elle refusait de dormir et de manger, et ses filles, qui venaient en secret l'épier, la trouvaient prosternée, avec des larmes sur le visage.



La duchesse de Bourgogne, ayant une telle femme parmi ses sujets, désirait la voir, s'entretenir avec elle, se l'attacher. Quel est le personnage puissant ou simplement un peu éminent, qui ne se pique de recevoir à sa table tout ce qui a quelque renom dans sa province? Marguerite prit pour s'assurer de Colette le bon moyen : elle lui envoya son premier chambellan, Guillaume de Vienne (2), pour lui offrir de fonder un monastère dans sa capitale, à Dijon.

(1) Colette est par là dans la tradition évangélique absolue : « Allez en paix, votre foi vous a sauvés », dit le Christ.

(2) Guillaume de Vienne, surnommé le Sage, seigneur de Saint-Georges et Sainte-Croix, fondateur de la confrérie de Saint-Georges. Le bourg de ce nom est situé près de Seurre, dans la Côte-d'Or. Guillaume de Vienne possédait également le château de Rupt-sur-Saône, près de Gray, et un hôtel à Auxonne. (Bizouard.)

Digitized by Google

Colette fut très embarrassée. Elle avait déjà en ce temps-là un nombre assez grand de parfaites religieuses pour fonder un nouveau monastère, et elle désirait vivement étendre sa réforme. Mais la ville de Dijon lui paraissait pour ce dessein trop importante et trop mondaine, la présence de la cour de Bourgogne la rendait impropre à l'établissement d'un couvent simple et obscur comme elle les aimait. D'autre part, la comtesse de Genève insistait pour fonder un monastère à Rumilly, et là non plus elle ne voulait pas s'établir, car la ville était sans défense. Enfin Guillaume de Vienne suggérait Gray. Colette ne voulait ni céder au désir de la duchesse de Bourgogne, ni perdre son précieux appui. Elle résolut d'aller la voir.

Il semble que Colette ait bien connu à ce moment les places de Bourgogne et leurs ressources, car elle avait fait son choix. Ou bien elle les avait elle-même visitées ou bien le P. Henri de la Baume avait parcouru le pays. Quand elle se présenta au palais des ducs à Dijon, elle était très émue. Elle savait, nous disent ses chroniqueurs, que cette maison était, après celles des rois, la première de la chrétienté ; et elle tremblait en montant les degrés du somptueux hôtel parmi les hommes d'armes et les serviteurs chamarrés. Marguerite de Bavière reçut la religieuse avec une grande bonté; mais bientôt les rôles changèrent, et quoiqu'elle fût si humble et si simple, c'est Colette qui prit l'ascendant sur la princesse, c'est à Colette que la princesse souhaita de plaire et d'être agréable. Leur entretien ne fut pas unique, car nous savons que la duchesse retint plusieurs jours sa visiteuse au palais. Colette, se défendant d'établir un monastère à Dijon, fit comprendre à sa souveraine les raisons qu'elle en avait. Ni grande ville, disait-elle, ni petite ville non gardée; mais de petites citées fortifiées. Il faut qu'il y ait assez d'habitants

Digitized by Google

pour que les clarisses soient assurées du nécessaire; mais il n'en faut pas trop pour qu'elles ne soient pas détournées de leur tâche et distraites par le courant du monde, non plus que gâtées par trop d'aumônes; et cependant il faut une ville avec des murs, car les femmes doivent être protégées. Quand Marguerite lui demanda où elle désirait donc établir son deuxième couvent, Colette répondit : Auxonne. C'était une petite ville fortifiée, à la limite des domaines de Bourgogne, sur la frontière de Bourgogne et de Franche-Comté. Marguerite fit beaucoup d'objections; Colette en vint à bout. Le choix d'Auxonne cependant, à défaut de Dijon, agréait à la princesse, car son château de Rouvres, la demeure préférée des ducs, là où elle avait mis au monde son fils Philippe, était situé entre les deux villes.

Colette se rendit alors à Auxonne, où elle choisit l'emplacement de son monastère; c'était une petite éminence près de la Saône, où s'élevaient deux maisons, une qui appartenait au duc de Bourgogne, l'autre qui dépendait de lui. La première, on l'appelait «la maison des sous». Philippe le Hardi y battait indûment monnaie en dehors du royaume (1); l'autre, de moindre importance, était la propriété d'un chevalier Symon de Saint-Aubin, et relevait du fief ducal. Colette résolut de les faire acheter, détruire, et d'élever son couvent sur leur emplacement.

Mais les Auxonnais n'avaient pas d'argent. On voit Colette causer avec eux, recevoir et visiter les notables; tous étaient embarrassés. Ils plaisaient à Colette, elle les trouvait impulsifs et francs, généreux, polis; elle rêvait avec eux du couvent de la Vieille-Monnaie;

(1) Jean sans Peur semble avoir d'ailleurs continué cette pratique à Auxonne ou ailleurs. DESCHAMPS DE PAS, *Contrefaçon des monnaies de Charles VI par Jean sans Peur, duc de Bourgogne et comte de Flandre*. dans la *Revue Numismatique*, B, XII (1867).

Digitized by Google

mais « la petitesse de leurs moyens les faisait hésiter, dit Sylvère, devant une entreprise de si grand coust ». Colette dépêcha alors son ambassadeur ordinaire, Henri de la Baume, au seigneur Guillaume de Vienne, afin qu'il consentît à reporter sur Auxonne les libéralités qu'il avait promises si on établissait un couvent à Gray. Le grand chambellan ne se décida pas tout de suite. Chacun, faisant la charité, veut au moins en avoir l'honneur; et ce n'est pas une gloire qu'une gloire inconnue. Il était aussi amer à Guillaume de Vienne de ne pouvoir montrer « son » monastère de Gray qu'à Marguerite de Bourgogne « son » cloître de Dijon. Cependant il céda comme elle. En même temps, Colette obtenait de la comtesse de Genève une renonciation analogue, et recevait pour Auxonne l'argent des pierres de Rumilly.

Une autorisation pourtant manquait encore, celle du duc lui-même, puisque la Vieille-Monnaie était son bien particulier, et surtout cette « maison des sous » où son père avait fabriqué des écus et des louis. Jean sans Peur était dans ce temps-là à Paris. On avait eu bien raison de dire que la paix entre lui et les Armagnacs était « fourrée de malice ». Elle n'avait pas duré longtemps, et la fameuse mule qui les avait portés ensemble, le fils de sa victime et lui, en signe de réconciliation, ne les avait pas menés loin. Ils étaient ennemis acharnés. Tout autour de Paris, les Armagnacs guettaient. Il fallait, de Bourgogne, traverser leurs lignes, puis entrer dans Paris, où Jean sans Peur, appuyé sur le peuple, sur l'Université, sur les bourgeois, faisait figure de prince révolutionnaire et libérateur. Pour aller jusqu'à lui, et lui remettre une pétition de sa femme et de Guillaume de Vienne touchant Colette Boillet, on ne pouvait envoyer un soldat comme Guillaume de Vienne; on choisit Henri de la

Digitized by Google

Baume, que sa robe de religieux ferait passer partout.

Il se montra à la hauteur de sa mission. Il vit à l'hôtel d'Artois Jean sans Peur, qui n'était pas beau comme son père ni comme son fils, mais tout ramassé sur sa taille avec une grosse tête, pas de prestige, des robes raccommodées, un langage abrupt et malaisé, et qui était un plus intimidant seigneur que l'un et l'autre, si plein de feu et de passion à tout, si avisé, pénétrant d'un regard les intentions des gens.... Il consentit à ce qu'on lui demandait. « Immédiatement, dit Fodéré, il fit expédier patentes, au grand scel, en cire verte, à cordon de soye, à queue pendante, signées de sa main, à Paris, le 3 août 1412, adressées à la Chambre des Comptes de Dijon et à ses thésauriers et receveurs. »

Il stipula : « Donnons de notre certaine science et grâce espéciale, par ces présentes, pour Dieu et en aumônes, notre droit, part et portion.... en ycelle place et motte en quelque manière que ce soit.... Car nous voulons et nous plaist que notre cousin Guillaume (1) ou ses ayant-cause puissent fonder à la louange, révérence et honneur de Dieu et du service divin, un monastère de cordelières de l'ordre de Sainte-Clère.... et que notre très chère et très aimée compagne la duchesse, nos hoirs et successeurs soyons participans à messes, oraisons, prières, et autres œuvres de charité et bienfaiz qui se ferons audit monastère. » « Mandons, disait-il encore, à nos féaux gens de nos comptes qu'ils tiennent et fassent tenir les religieuses dudit monastère quittes et paisibles de toutes finances (2). »

D'autre part, le pape Jean XXIII expédia la bulle d'érection du couvent le 25 septembre 1412.

Colette choisit alors les religieuses qui devraient

(1) Guillaume de Vienne.
(2) Archives de Dijon. *Lettres patentes de Jean sans Peur*. Cit. par Bizouard.

Digitized by Google

pourvoir le monastère d'Auxonne. Nous savons que c'étaient « deux Picardes et trois Comtoises »; c'est parmi ces dernières que fut choisie l'abbesse; c'était une jeune religieuse que Colette affectionnait particulièrement. Elle s'appelait Agnès de Vaux, elle était originaire de Vaux, près de Poligny; et elle avait un oncle, Pierre de Vaux, qui était cordelier au monastère franciscain de Dôle, et que nous retrouverons prochainement. Nous connaissons aussi le nom de trois autres sœurs, Agnès Tinquerie, Marguerite et Marie Estocquette.

Les gens de Besançon, voyant les préparatifs de départ de Colette, s'alarmèrent. Ils lui firent presque des reproches de vouloir les quitter. De tous côtés lui vinrent des gens fâchés ou affligés. Mais Colette les calma, disant qu'elle ne partait pas pour toujours, mais qu'après avoir fondé ce couvent d'Auxonne elle reviendrait sûrement. Ce ne fut qu'avec cette promesse qu'ils la laissèrent s'éloigner.

Elle mit ses religieuses dans un chariot recouvert d'une bâche de grosse toile; pour elle, une partie du chemin elle était sur un âne, une autre partie dans le chariot. Le frère Henri cheminait près d'elle avec un frère lai qu'il avait comme compagnon et serviteur, le frère Pierre Psalmon. En sortant de Besançon, montée sur l'âne, elle eut un ravissement. Son visage était éclairé, le rayonnement se reflétait tout autour d'elle, jusque sur le frère Henri qui tenait son âne. Les gens qui étaient au travail dans les champs accouraient la considérer. Ils se mettaient à genoux sur son chemin, ils l'approchaient et touchaient ses vêtements. Sœur Perrine nous raconte, d'après Agnès de Vaux, les émerveillements de ce voyage. Colette ne s'apercevait de rien. Elle était immobile, la face levée vers le ciel. Les paysans s'enhardissaient jusqu'à toucher ses mains et

Digitized by Google

ses pieds sans qu'elle s'en aperçût. Elle fut en cet état jusqu'à Dôle. Là, les pèlerins s'arrêtèrent et les religieuses s'en allèrent loger en une petite maisonnette située en face du couvent des frères franciscains.

Colette avait résolu de visiter ceux-ci. Elle savait que sa mission de réformatrice ne pourrait s'accomplir efficacement et avec quelque chance de durée que si les Frères en donnaient l'exemple. Déjà elle était en relations avec ce couvent de Dôle. Sa chère Agnès de Vaux était un lien entre lui et elle, par son oncle l'observant Pierre, et celui-ci souhaitait la réforme, car il avait passé plusieurs années dans un monastère de l'Observance aux environs de Poitiers, un des premiers couvents où avait pénétré la réforme italienne de Nicolas de Trinci et de Bernardin de Sienne, et il aurait voulu pouvoir faire revivre Dôle de la même manière. Mais il n'était pas en force; seul un autre frère, François Claret, pieux comme lui, le comprenait et souffrait avec lui. Pierre de Vaux, qui sera pendant tant d'années le confesseur de la sainte, et deviendra son historien, la connaissait-il déjà? Nous n'en savons rien. Mais tout le couvent, frères parfaits ou frères imparfaits, professait pour elle la plus grande admiration. Il est probable aussi que le P. de la Baume était allé s'entretenir avec les frères de Dôle; c'est lui spécialement qui avait été chargé par le pape de promouvoir, sous l'influence de Colette, la réforme du premier ordre, et nous savons qu'il travaillait, voyageait et besognait sans cesse.

Toujours est-il que les pères de Dôle, quand ils surent que la sœur Colette était en leur ville, et vis-à-vis leur maison, allèrent immédiatement la quérir, et la ramenèrent chez eux en grande joie. En entrant dans leur église, elle fut une fois de plus ravie en extase, et les franciscains en étaient désolés, car ils désiraient s'entretenir avec elle et l'entendre parler. Quand elle reprit

Digitized by Google

ses sens, comme toujours l'amour de Dieu l'embrasait. Les pères la prièrent alors de venir en leur chapitre, et Colette, très humblement, les suivit. Le frère Henri de la Baume et tous les autres religieux se mirent aux stalles et firent silence. Elle, assise sur un petit siège au milieu du chapitre, parla. Elle leur peignit avec ferveur l'amour de Notre-Seigneur, leur démontrant les beautés et les exigences de leur état de religieux, avec son éloquence et son esprit habituels. Alors, les ramenant à leur vie pratique, elle reprit son grand thème, la pauvreté franciscaine, la pauvreté évangélique, les conjurant d'y revenir, et tout en parlant de ce qu'elle-même appelait ses délices, peu à peu le monde surnaturel la reprit, l'amour qu'elle communiquait aux autres la souleva, les mots expirèrent dans sa bouche, le discours finit en ravissement. Les franciscains se mirent à genoux et louèrent Dieu. Ils étaient bouleversés.

« De retour de son ravissement », comme s'exprime d'une manière charmante sœur Perrine, elle prit congé des pères, se recommandant à eux, et revint à son petit logis. Le lendemain à l'aube elle reprit sa route. Agnès de Vaux, témoin des extases de la sainte, avait formé le souhait de la tenir en cet état entre ses bras. Aussi s'arrangea-t-elle pour se placer dans le chariot tout près de la mère; bientôt celle-ci, qui ne cessait de prier, entra dans le domaine mystique; dès qu'elle n'eut plus la connaissance de ce qui se passait autour d'elle, Agnès l'entoura de ses bras, l'appuya sur sa poitrine. Et jusqu'aux portes d'Auxonne elle la tint ainsi, pleine de soupirs et de gémissements, la face radieuse et lumineuse, le corps répandant une suave odeur.

Comme à Besançon, une grande troupe venait au-devant de la sainte. C'était le maire, messire Mol, les échevins, le curé Pierre Espercis, des prêtres, les gens

Digitized by Google

d'armes et Guillaume de Vienne, puis une foule confuse. Colette descend du char et par humilité entre à Auxonne montée sur l'âne, comme la servante de ses filles. Au moment d'entrer dans la cité, comme on allait franchir le pont-levis, on voit des diables qui se précipitent dans la Saône. Ils sont nombreux et affreux, ils poussent des cris. Le lieu s'appelait Damno, ç'était là qu'on pendait les condamnés à mort. Le peuple vit dans cette aventure un signe de sainteté de Colette, dont l'approche faisait fuir l'enfer; car on croyait beaucoup, au Moyen-Age que les démons hantaient les lieux d'exécution. L'immonde assemblée s'étant donc dispersée, on franchit la porte Dampenot (1).

Cette entrée de Colette à Auxonne, dont les archives de la ville ont gardé mémoire, eut lieu le **28** octobre **1412**. Le couvent n'était pas encore achevé à cette date. Les religieuses s'installèrent provisoirement dans une maison proche l'église Notre-Dame. Colette fit bénir les premiers travaux du monastère par Guillaume de Bussul, abbé de Luxeuil, et surveilla elle-même la construction. Elle tenait à une si stricte pauvreté et modestie de proportion et d'ornement, faisant défaire au retour de ses absences ce qu'on avait construit de trop luxueux ou de trop spacieux à son gré, qu'à la fin on trouva un monastère exigu, où les cellules étaient si petites et si basses que, dit Fodéré, on eût cru que c'étaient plutôt « niches à loger les avettes que aultres ». Il avait pourtant coûté un certain prix, ce monastère, et Colette avait eu un moment d'embarras. C'est au fort de son trouble que cinq cents écus d'or, brillants et battant neufs, vinrent mystérieusement la tirer de peine. Ce qu'elle appelait « un modéré bâtiment », et que tout le monde trouvait un très pauvre et insuffisant monastère, lui

(1) *Sainte Colette et les Clarisses en Franche-Comté*, par BIZOUARD.

Digitized by Google

plaisait parfaitement, et elle y installa ses religieuses. La duchesse de Bourgogne était présente à la cérémonie d'inauguration; elle aussi trouva le couvent trop parcimonieux, et Colette se refusant à le laisser améliorer, elle imposa du moins sa volonté de construire une chapelle à son gré, ce qui fut fait. L'ensemble de cette chapelle et du couvent porta le nom d'*Ave Maria,* sous lequel il devint célèbre dans toute la Franche-Comté.

Cependant l'émotion provoquée par le passage de Colette parmi les frères de Dôle avait ébranlé le couvent. Les uns, menés par Pierre de Vaux, François Claret, voulaient se réformer, les autres secouaient ces importunes ferveurs et n'entendaient pas renoncer à leur vie confortable. A leur tête était Jean Foucault, supérieur du couvent — « gardien » — suivant l'appellation franciscaine. C'était un homme de bonne famille et de beaucoup d'esprit et de savoir. On l'aimait en ville. Il était facile et de bonne compagnie. Ayant été déjà par deux fois gardien, il avait fait bâtir un corps de logis pour agrandir son monastère et s'y était réservé un appartement. Il y avait certainement une notable différence entre ce monastère et l'idéal de saint François. Foucault n'était guère pieux, se dispensait volontiers de l'office, et estimait les biens de la vie. Dans son appartement, on voyait « belle chambre, antichambre, cabinet, beau lit, ameublement propre, parterre, belle vue, beaux habits et beau linge... » Comme il était, de son état, bien pourvu de ressources d'argent qu'il s'était de longue main ménagées, il donnait à manger dans ses appartements à des frères aussi bien qu'à des séculiers.

Le frère Henri de la Baume, secondé par plusieurs des frères, rétablit d'autorité la discipline dans le couvent, d'après les indications de Colette. On réforma les

Digitized by Google

chambres, l'ameublement, l'habit, le vivre, et on reprit à la lettre la règle de saint François.

Alors les frères lésés, Jean Foucault et deux autres, furieux de cette ingérence, prétendirent qu'on en voulait à leurs biens. On n'avait pas été sans doute sans toucher à ce joli petit corps de logis où il aimait à faire bonne chère et à recevoir ses hôtes, ni à ces rentes et donations qui lui permettaient de mener large vie. Il cria qu'on le volait, et intenta un grand procès.

L'affaire semble avoir été assez longue et compliquée. Cependant Colette et les siens en sortirent à leur honneur. Mais pendant la durée du procès, Foucault avait gagné à sa cause plusieurs des juges et des témoins; il était astucieux et populaire, ses appuis étaient puissants; un moment nos amis crurent leur affaire perdue. Les conseillers étaient divisés par moitié. Colette était alors à Besançon. Un conseiller à la Cour de Dôle, maître Estienne de Granval, se mit en route pour lui proposer un accommodement. Chemin faisant, pourtant, soit qu'il eût réfléchi dans la solitude du voyage, soit que, comme le veut la légende, Colette lui soit apparue, il vit d'un meilleur coup d'œil ce qu'était en réalité ce procès et retourna sur ses pas. Puis il pressa ses collègues avec une telle logique et une telle force de raisons qu'il enleva leur suffrage, et Jean Foucault fut réduit à se plier à la réforme ou à quitter la place.

Il la quitta, en grande colère, avec ses deux acolytes. On nous dit qu'ils se retirèrent dans une bourgade de Bourgogne et y vécurent en libertins (1).

Colette avait eu pendant ces disputes beaucoup d'angoisse et de tourment. Il lui avait semblé que toute réédification de la demeure de saint François allait s'é-

(1) *Vie de sainte Colette*, par l'abbé DE SAINT-LAURENT, et lettre de Katerine Rufine.

Digitized by Google

crouler, si ce monastère d'hommes ne lui était pas ramené. Au cours du procès elle fut presque désespérée, et elle tomba malade. Soit par lassitude de sa tâche, soit par ce désir de la mort qu'on voit chez les saints, elle souhaita mourir. Elle racontait ensuite à ceux qui l'entouraient qu'elle avait vu pendant cette maladie le ciel ouvert; et « devant Notre-Seigneur séant en un trône, les deux saintes qu'elle aimait, Madeleine et Claire, demandaient qu'elle trespassât et vînt en leur compagnie; mais saint François requérait le contraire, disant : « Hélas, sire, me l'avez-vous donnée pour sitôt me la tollir? » François eut gain de cause, et Colette guérit. Mais sentant la vie revenir dans son corps et la santé y refleurir, elle disait à ses sœurs ; « Hélas! ce bonhomme saint François ne veut pas que je meure! Je suis bien malcontente! (1) »

Une fois libre d'agir suivant son zèle dans le couvent de Dôle, Colette y fit de grands changements. Le frère François Claret devint maître des novices, et elle s'attacha Pierre de Vaux qui désormais sera son confesseur; lui et Claret servirent la réforme en tous lieux et la propagèrent ardemment; Henri de la Baume, jusque-là attaché à l'action personnelle de Colette, devint une sorte de vicaire particulier de la réforme et de visiteur non officiel des couvents.

Jean Foucault cependant, quoique disparu, trouvait moyen de nuire encore. Tous ses amis de la ville avaient pris son parti. Ils blâmaient ces « exagérés » qui s'étaient emparés du couvent d'un brave homme, ils regrettaient l'aimable frère gardien qu'on avait chassé de chez lui. Pour le venger, ils coupèrent les vivres aux frères qui restaient; et en logiques rabelaisiens qu'ils étaient, ils déclarèrent que puisque leur

(1) *Vie*, par Sœur Perrine.

Digitized by Google

goût était de jeûner ils les y aideraient. Ni aumône, ni nourriture ne parvint plus au couvent. Or il y avait à ce couvent, nous dit Perrine, une cinquantaine de religieux. Colette alors était à Besançon. Mais Agnès de Vaux, abbesse de l'*Ave Maria* d'Auxonne, fut avertie; et pendant toute une année, elle fit faire pour eux deux fois par semaine et leur envoya le pain nécessaire. Les religieuses pourtant n'avaient en leur grenier que « cinq ou six setiers de blé », mais elles firent bravement le pain pour les frères, et un petit âne étique qui devint vite célèbre dans le pays le transportait d'Auxonne à Dôle. Quant au froment, lequel ne manqua pas tout le long de l'année, on ne savait pas trop d'où il provenait. Les religieuses trouvaient toujours leur grenier plein. Elles n'en demandaient pas plus long. Lorsque l'hostilité des bourgeois de Dôle fut calmée, le bourricot et le frère lai cessèrent la corvée.

Il y avait en tout cela beaucoup de bonne humeur, et la joie propre à l'apostolat, en même temps que celle qui accompagne tous les commencements. Le couvent de Dôle se planta de bons plants robustes; il forma un échelon entre la réforme italienne et la réforme française de l'Ouest. Par son intermédiaire, le mouvement de l'observance allait se propager jusque dans les Flandres.

L'influence personnelle de Colette sur ce couvent fut grande. Elle le venait constamment visiter. En ces années 1412, 1413, 1414, 1415 elle commença sa vie nomade. On la voit successivement à Besançon, à Auxonne, à Dôle et au château de Rouvres, que la duchesse de Bourgogne habite de plus en plus longuement, et qui sera bientôt sa demeure permanente. Colette passe quelquefois une semaine entière au monastère de Dôle. Nous aimerions savoir le nom des frères qui l'entouraient alors, et le détail de ces démarches, de ces visites étrangères, par lesquelles il

Digitized by Google

devenait un centre actif parmi les Mineurs. Beaucoup d'informations y parvenaient, nous le comprenons par les faits qui s'ensuivent, mais on ne nous en raconte rien; ce que nous savons seulement, c'est le renouvellement de courage, d'entrain, si on peut dire, qu'y produisait la visite de Colette. Elle écoutait, conseillait et réconfortait, guérissait tous les maux du couvent; lorsqu'elle s'en allait on n'y trouvait plus ni malade ni plaignant.

Mais une réforme d'ordre est chose immense; ainsi que le dit le P. Hilarion de Nolay, cité par Bizouard, « c'est plus dure besogne que redresser un vieux chêne ». Une partie des frères se laissait entraîner à une vie plus étroite, plus zélée; mais une grande partie s'y refusait; s'arc-boutant sur les règlements, les autorisations, les privilèges, les usages, ils s'obstinaient à leur vieille vie et n'en voulaient pas bouger. Bientôt, le nombre des réformés augmentant, le nombre des résistants s'accrut de même; et il vint un jour où ils se sentirent assez forts pour s'unir et élever la voix.

***

Tout ce que nous savons de l'ordre franciscain nous fait imaginer les mouvements de ce conflit. Les réformés, qu'on peut grouper sous le nom général d'observants, se trouvaient singulièrement appuyés puisqu'ils savaient que partout des saints étaient à leur tête : c'est le moment du grand travail de Bernardin de Sienne en Italie et de ses grands disciples; il y a moins de frontière et plus de relations que nous ne le croyons entre les pays à cette date, et les franciscains de Dôle ressentaient aussi bien le frémissement de la renaissance italienne que celui des provinces française et bourguignonne. D'autre part, ceux qu'on appelle les conventuels, c'est-à-dire les classiques de l'ordre, qui veulent

Digitized by Google

posséder en commun des couvents, avec des biens pour les administrer, y sont dûment autorisés par tous les papes. Pourquoi veut-on les « réformer? »

Or, le pape, en ce moment, c'est trois hommes : Benoît XIII et Grégoire XII, soi-disant déposés par le pseudo-concile de Pise, et le vieil Alexandre VI, élu par ce même concile, puis bientôt remplacé par celui qui a machiné toute l'action, Balthazar Cossa, pirate jadis aux côtes de Sicile, naguère ami de l'Arétin, et qu'on appelle maintenant Jean XXIII (1).

Lorsque, pour mettre fin à cette situation intolérable, l'empereur Sigismond, à l'instigation de Cossa qui espère bien en profiter, annonce au monde l'ouverture d'un concile à Constance pour la fin de l'année 1414, en y invitant les deux papes prétendus déposés, l'ordre franciscain juge bon de porter devant le concile son différend. Le « grand concile » est fastueux et solennel. Il est long, et les princes y mènent leur cour, les évêques leur suite. Nul corps savant dans les pays qui comptent ne manque de s'y faire représenter. C'est comme un grand congrès diplomatique de l'Europe. Le duc de Bourgogne Jean sans Peur exige que son ambassadeur y ait la préséance sur ceux même des grands électeurs, passant ainsi immédiatement après les rois. Des trois hommes qui résument et mènent le congrès, deux sont Français : Pierre d'Ailly et Gerson. Aussi les franciscains réformés de France y voient-ils une heu-

(1) « Cette élection avait causé une grande surprise aux fidèles, car tous connaissaient Balthazar et ses gestes, sa tyrannie à Boulogne et ses rapines et ses débauches avaient causé de grands scandales. Léonard Arétin, qui connaissait intimement ce pape, l'appelle un grand homme dans les affaires séculières, mais un homme nul dans les choses spirituelles. » (Tosti, *Storia del Concilio di Costanza.*) Devenu pape, il démentit d'ailleurs ce jugement, car si son pontificat ne fut pas exempt de scandale, il se montra peu heureux dans les négociations avec le monde, et assez clairvoyant dans les affaires intérieures de l'Église.

Digitized by Google

reuse occasion de faire valoir leurs droits et leurs griefs, sachant être bien défendus. Ils remettent donc au concile un « recours » qui est examiné par Pierre d'Ailly et le cardinal italien Jord. Orsini.

Nous ne prétendons pas démêler leur conflit. L'histoire intérieure d'un ordre religieux n'est pas de la compétence des écrivains profanes. Nous mettrons simplement en regard l'une de l'autre les deux théories qui le divisèrent alors, et qui rompirent d'une certaine manière son unité à tout jamais. Celle des observants et de sainte Colette, nous la connaissons. Comme ces réformés étaient dirigés par des conventuels, puisque toute la hiérarchie franciscaine était leur, la vie régulière et pauvre qu'ils cherchaient à mener était en maintes façons par ces supérieurs empêchée. Non seulement ils étaient suspects en eux-mêmes aux autorités, mais encore on les considérait comme dangereux. On les tenait donc en tutelle comme des révoltés, et du père gardien au père général, chacun apportait à l'œuvre commune ses entraves et ses restrictions. Ce qu'ils réclamaient donc était que l'autorité reconnût leur droit de vivre leur vie austère.

Voici maintenant comment un conventuel juge cette même période de l'histoire des mineurs. C'est un franciscain de Sicile, Palomès (1), qui écrit il y a quelques années : « A partir de cette époque on entendit non plus les lamentations vagues et indécises des premiers zélateurs, auxquels avait succédé le parti des fanatiques, mais une formule précise qui avait pris naissance avec le sectionnement de l'autorité : on entendit le cri de réforme. Ce mot d'ordre fut mis en avant comme un expédient pour faire oublier les origines de la séparation totale qu'il devait amener... Il est très vrai que

(1) Palomès, *les Frères Mineurs et leurs dénominations*. Palerme, 1900.

Digitized by Google

vivre sans l'usage de revenus fixes était d'un plus grand exemple et d'une plus haute perfection, mais l'usage en commun de ces biens n'empêchait pas le religieux (individuel) de s'en tenir à la lettre de la règle. » Il cite alors les espérances que les Français nourrirent, lorsque leur procureur, Guillaume de Casal, fut quinze ans plus tard nommé général de l'ordre. Mais Palomès oublie que la revendication n'était pas seulement française : parce que les premiers fraticelles chassés d'Italie avaient trouvé refuge en Provence, on traite volontiers dans l'ordre les Français de dissidents et de frondeurs. Mais, instaurée en Italie même depuis cinquante ans dans le petit couvent de Brogliano (1) le mouvement de l'observance avait passé en Hongrie en 1380, en Castille en 1390, en Portugal deux ans après, et dans l'Aquitaine en 1402.

C'est aux Français pourtant que le concile donna raison.

Sans abolir les privilèges dont les conventuels jouissaient, sans modifier en rien leur existence, il accorda aux observants des provinces françaises le droit de se choisir respectivement un vicaire provincial. Ainsi l'autorité centrale de l'Ordre restait intacte, puisque le général est au-dessus de tous les provinciaux; mais, dans la même province, désormais on trouvait deux vicaires, un pour les conventuels, un pour les observants; et chaque règlement, chaque nomination dépendant du vicaire, différenciaient fatalement les couvents. Quelques changements de costume rendirent la différence plus marquée. Elle était profonde, plus que le P. Palomès ne se plaît à le dire, puisqu'elle dure encore... Jamais les conventuels n'ont accepté la réforme

(1) Le rythme est ininterrompu depuis 1334 : Jean de Valle à cette date, Ange de Cingoli à Ascoli en 1367, Gentile de Spolète, puis Paulin de Trinci en 1368 à Brogliano.

Digitized by Google

colettine; et aujourd'hui, alors que la grande réforme du dix-septième siècle a fait du plus grand nombre des frères mineurs les « capucins », il reste encore, surtout en Italie, d'excellents franciscains qui s'appellent conventuels. Ce sont des conventuels qui gardent le tombeau d'Assise; ce sont des observants qui ont, dans la plaine, le couvent de la Portioncule.

En somme, diversité n'est pas division. Les variations de la vie franciscaine ne rompaient pas sa permanence, puisqu'elle gardait essentiellement l'esprit de saint François; et qu'on ait pu interpréter en plusieurs manières cet esprit sans le perdre jamais prouve surtout sa vitalité.

Nous nous permettrons seulement de relever cet hommage du conventuel aux observants, que leur idéal de vie « était d'un plus grand exemple et d'une plus haute perfection ». Le concile de Constance n'accorda la rupture d'obédience qu'à l'observance française; mais plus tard Eugène IV dut étendre le privilège à l'observance d'Espagne, et le ministre général de l'ordre accorda Bernardin de Sienne comme vicaire à celle d'Italie.

Il semble pourtant aujourd'hui prouvé que ce n'est pas Colette qui réclama la rupture, ni les pères de Dôle, mais ceux de Mirebeau en Poitou, indépendamment d'eux et même contre leur gré. Colette et les pères de Dôle ne demandaient qu'une chose : des « visiteurs » désignés par les ministres généraux, à qui ils pussent confier leurs doléances La véritable unité hiérarchique de l'Ordre eût été ainsi sauvegardée à tous ses degrés. Mirebeau se servit de la renommée de perfection du monastère de Dôle pour appuyer sa démarche : Colette ne l'a point inspirée. Plutôt elle en fut contristée, car elle était pleine du sentiment de l'ordre et haïssait la division. Sa grande besogne contre le schisme dans l'Église ne laisse guère imaginer sa participation à un schisme parmi ses frères.

Digitized by Google



Pendant que le concile débattait ces questions et tant d'autres, Colette fondait de nouveaux monastères : et si nous nous en rapportons aux difficultés et démarches qu'exigea la fondation d'Auxonne ou la réforme de Dôle, et qui furent analogues pour chaque couvent, nous pouvons concevoir que la vie de la sainte était une vie d'affaires très remplie. La duchesse de Bourgogne était de plus en plus angoissée des agissements de son mari. C'est l'époque la plus noire de la vie du duc, celle où ayant conquis le peuple de Paris il le lève contre le roi et combat Charles VI; où il ébauche avec Henri V d'Angleterre des plans au moins suspects; où il rompt, à peine signée, la paix précaire d'Arras; où tandis que ses deux frères, Antoine de Brabant et Philippe de Nevers, se font tuer à Azincourt avec la noblesse du royaume, il se croise les bras et empêche son fils d'aller se battre...; Marguerite s'était retirée à Rouvres. Colette, dans ses voyages, s'arrêtait au château. La duchesse la faisait mander dans ses difficultés, elle lui livrait ses tristes confidences. Colette la fortifiait, et lui proposait des moustiers à fonder; Marguerite, en 1415, a quatre projets de couvents franciscains : deux pour les hommes, qui seront Seillères et Chariez; deux pour les femmes, Poligny et Seurre.

On voit clairement, par l'affaire de Poligny, quelle influence Colette avait dans le ménage des souverains de Bourgogne. Nous ne savons quel coin mystérieux de l'âme peu délicate de Jean sans Peur s'attendrissait pour Colette Boillet. Était-ce que sa femme l'aimait? Ou bien avait-il pour la sainte quelque respect superstitieux? On dit que Marguerite et ses enfants coururent un grand danger pendant l'année 1414, car le parti des Arma-

Digitized by Google

gnacs avait envoyé contre la Bourgogne Jean de Chalon, et son armée marchait contre Dijon et Rouvres qui étaient sans défense. Jean sans Peur à cette heure était occupé à prendre au roi Compiègne et Soissons. Et la chronique veut que Marguerite ait recouru à Colette, et que celle-ci, soit par prières, soit par intervention, ait conjuré le péril. L'armée de Jean de Chalon n'avait pas accompli sa menace.

Poligny, qui fut le monastère chéri de sainte Colette, était sa troisième fondation. Besançon et Auxonne étaient pleins. Poligny, proche de Dôle, retiré au creux de la montagne à l'endroit où le Jura se coupe brusquement sur la plaine immense couverte de moissons, avait des murailles et des tours, et s'étageait sur la pente assez roide du mont, depuis le niveau de la plaine jusqu'à une centaine de mètres au-dessus. Tout enclose de ces murs et ainsi exposée sur le flanc de la montagne, petite ville basse et terrée, large à sa base, étroite en haut, c'était comme un plant de vigne triangulaire offert au soleil couchant. La cité avait une certaine richesse, plusieurs églises, de belles tours fortes comme la tour du Sergent qu'on y voit encore, et une grande abbaye de jacobins, bâtie au treizième siècle, dont il reste aujourd'hui de beaux arceaux romans. Poligny avait pour devise : « A Dieu playze » ; on la voit encore aujourd'hui sur plusieurs de ses monuments. « A Dieu playze cette porte », « à Dieu playze cette fontaine, à Dieu playze... Poligny. »

Qui donc visitait pour Colette les lieux de ses fondations? Était-ce Guillaume de Vienne, dont nous savons qu'il organisa les établissements de Seillières et de Chariez? ou Henri de la Baume? ou bien Blanche de Genève? Car elle était en ce temps revenue auprès de Colette, avec sa nièce Mahaut, et c'est son écuyer, un messire Jean Bon, qui dirigea les travaux du couvent.

Digitized by Google

Toujours est-il que, par l'un ou par l'autre, un lieu fut choisi pour le monastère nouveau, au ras de la montagne, derrière l'abside de l'église.

C'était alors un des dépôts d'armes du duc. Et quand il l'eut, au mois de juin 1415, octroyé à la fondatrice, les gens qui en avaient charge se récrièrent, prétendant que ce dépôt ne se pourrait remplacer qu'à grands frais, et qu'il ne devrait pas permettre qu'on touchât à ses arsenaux. Les plaintes furent transmises à Jean de Montigny, procureur du duc au bailliage d'Aval, qui mit opposition à la prise de possession du lieu par Colette.

Jean sans Peur répondit par cette lettre, datée de Rouvres, 6 août 1415 :

« Comme à la requête de nostre très chère et aimée compagne la duchesse, et pour contemplation de nostre très chère et aimée sœur Colette Boëllet, abbesse des cordelières d'Auxonne, nous, ayant par nos autres lettres scellées de notre grand scel, et pour les causes et considérations qui y sont contenues, donné et amorti à l'église et icelle abbesse, nostre meis et maison située en la rue Dessus notre bourg de Poligny, pour y fonder et édifier un monastère de cordelières... pour ce que de nostre cœur nous désirons l'augmentation du service divin et entretenir nos dons et octrois, et que le dit monastère soit fondé et édifié en la place de nos dits maison et maizière... et pour plusieurs autres raisons à ce nous mouvant, voulons notre dit don et octroi par nous fait aux dites religieuses vouloir et faire sortir son effet, et vous mandons et enjoignons expressément que tout l'empêchement qui mis a été par votre mandement, vous ostiez, leviez et en laisserez jouir les religieuses (1). »

(1) Archives de Dijon. *Mémoires sur la ville de Dijon*, par F. CHEVALIER, II pièces justificatives, n° CXX, 673 et suiv. Cité par BIZOUARD.

Digitized by Google

L'enclos était petit, grimpant sur la montagne abrupte, et recevait peu de soleil, sinon dans ses parties hautes, où se trouvait un jardin étayé en terrasses étroites. Colette le trouvait « bien sequestré ». C'est sans doute cette raison qui le lui fit choisir. Les ouvriers se mirent au travail. On dit que la duchesse de Bourgogne obtint que les cellules en fussent moins exiguës qu'à l'*Ave Maria* d'Auxonne. Quand il fut terminé, elle y plaça cinq sœurs, dont une fille Chevalier, originaire de Poligny même, la sœur Claude d'Arras et une demoiselle Claude de Corcey ou de Courcelle. C'est Colette qui fut abbesse de Poligny. Elle y vécut sept ans ; elle s'absentait, elle voyageait, elle séjournait même à Besançon ou Auxonne, mais Poligny était sa résidence et elle a beaucoup aimé cette retraite entre plaine et montagne, serrée au pli du roc, comme la hutte du vigneron au bas du plant ; Poligny était un bourg paisible, il n'y courait point « ce grand bruissement comme d'eaux » que fait le monde dans les villes trop animées, et cependant des gens riches et affinés l'habitaient, qui ne laissèrent jamais en souffrance le couvent des clarisses.

Colette s'enferma dans le monastère avec ses filles. Elle le baptisa d'un nom mystérieux : Notre-Dame de Pitié. Sylvère dit que c'est parce qu'elle avait eu dans ce temps beaucoup à souffrir de tracas pour la réforme des cordeliers de Dôle. Mais il y avait autour de Colette assez de grandes tristesses publiques pour justifier ce nom ; et quant à être accablée de ses labeurs privés pour la gloire du Seigneur, cela n'est pas dans la psychologie de notre sainte, qui se montre toujours si forte et alerte. Il serait bien possible au contraire que ce soit sa grande amitié pour la duchesse de Bourgogne qui ait ainsi fait placer le couvent bâti par elle, sous le vocable de Notre-Dame de Pitié ou de Com-

Digitized by Google

passion, car Marguerite de Bourgogne était alors une femme profondément malheureuse.

Et nous savons combien Colette savait être compatissante. Au moment même où elle fondait ce monastère de Poligny, une jeune novice qu'elle avait amenée avec elle tomba grièvement malade. Bientôt on connut qu'elle était en danger de mort. Colette ne souffrait pas qu'une de ses religieuses mourût sans qu'elle fût près d'elle pour la soutenir et la consoler. Elle recommanda donc cette fille à une de ses religieuses, lui enjoignant de bien veiller et de venir la chercher quand elle serait près du trépas. Mais il advint, fatigue ou négligence, que la religieuse chargée de la garde s'endormit, et pendant qu'elle dormait la novice mourut. Colette fut désolée, et reprit sévèrement la religieuse. Puis elle lui prédit à elle-même un trépas solitaire. « Pour ce que, lui dit-elle, tu n'as pas pris garde à la parole que je t'avais dite, je te certifie que tu mourras seule et qu'il n'y aura personne à ton trépas. » En effet, sœur Perrine nous raconte que, dans sa dernière maladie, cette religieuse perdit la parole pendant l'espace de six heures et pensait ne jamais la recouvrer. Elle n'avait pas reçu les sacrements et se lamentait de mourir ainsi. Colette vint doucement la visiter, et pria pour elle. La parole lui revint, et elle se confessa. Mais lorsque ces secours lui eurent été donnés, Colette ne resta pas près d'elle, et ses dernières heures furent abandonnées, comme avaient été celles de la petite novice à l'agonie de qui elle avait dormi, combien d'années plus tôt?

Ce fut par compassion aussi et fervente reconnaissance qu'elle promit à Blanche de Genève d'exécuter sa dernière volonté. Cette princesse lui demanda que, où qu'elle trépassât, son corps fût porté dans le couvent alors habité par la Mère. La chose arriva au cours de

Digitized by Google

ces années où Colette était abbesse de Poligny. Et celle qui aurait dû dormir avec les comtes de Genevois ou ceux de Chalon fut transportée au monastère. La chapelle fut bâtie par Mahaut de Savoie. Ce n'est plus celle que nous voyons aujourd'hui, mais les restes de la bonne princesse, qui fut une si grande protectrice de Colette, sont toujours dans la chapelle de Poligny.

Une chose manquait au nouveau monastère. Il n'y avait pas d'eau. Les sœurs converses partaient le matin avec des seaux pour aller la chercher en ville. Mais c'était, comme dit sœur Perrine, « une grande charge et paine », et Fodéré ajoute que le travail ne s'opérait pas sans de grandes distractions aux porteuses et « gassouillement au tornet ». On avait bien cherché à creuser un puits dans l'intérieur du couvent, mais les ouvriers n'avaient rien trouvé, quoique plusieurs, nous dit sœur Perrine, s'y fussent employés. Alors, un Vendredi de carême, « le jour où l'Église romaine fait mention de la femme samaritaine à qui Notre-Seigneur demanda de l'yaue, après que notre dite glorieuse mère eust fait ses dévottes et ferventes oraisons en recommandant à Nostre Seigneur piteusement son faict, elle fit frapper et caver (forer) en un certain lieu dudit couvent, et tantost l'yaue, en grande habondance et aussy belle, aussy bonne qu'il n'y en a point en la ditte ville et au pays... apparut et sourdit. »

Non, Colette n'était nullement dolente au service de Dieu, et c'est la joie au cœur qu'elle fondait des « Notre-Dame de Pitié ». « Je n'ai point vu ni aperçu, écrit sœur Perrine, qu'elle fust jamais trouvée maugréante de bien faire, ni si travaillée de peine qu'elle ne fust toute prete de remploier toute sa puissance à toutes choses touchant l'honneur de Dieu et le salut des âmes; et plusieurs fois, quand elle se devait partir pour aller

Digitized by Google

d'un couvent en autre pour augmenter l'honneur de Dieu, elle semblait tant débile et faible qu'elle ne se pouvait soutenir. Il semblait ainsi qu'on ne la pust mener un quart de lieue, mais elle entreprenait courageusement le voiasge, disant qu'elle était preste de mourir, quand il plairait à Nostre-Seigneur, aux champs ou à la ville... Et si les aultres sœurs étaient si faibles et si travaillées que plus elles ne pouvaient, elle estait de couer si vive et fervente qu'il semblait que oncques n'eust esté lasse. »

Nous savons que l'un des soucis constants de Colette à cette époque était le schisme de l'Église. Elle n'en pouvait détourner ses pensées. Soit qu'elle fût très bien renseignée et que sa divination naturelle lui fît prévoir les événements, soit que, comme le veut la légende, elle eût de fréquentes révélations surnaturelles de l'avenir, elle se désolait plusieurs mois à l'avance des divisions nouvelles ou des irréparables maladresses qui allaient agrandir la longue blessure de la papauté. Plus d'une fois ses filles la trouvèrent en larmes de cette prévision. Le concile de Constance avait duré deux ans et demi sans amener de résultat. On était au printemps de 1417, et la lointaine cour plénière de la ville allemande faisait beaucoup de bruit et peu de besogne. Il y avait eu trois papes, il n'y en avait plus du tout maintenant. Jean XXIII, un matin, avait passé le lac, déguisé en pêcheur. On l'avait retrouvé, condamné, mis « en lieu sûr et convenable » sous la surveillance de l'empereur d'Autriche. Le comte palatin Louis de Bavière, chargé de cette mission, s'en acquittait avec rigueur. Benoît XIII avait réintégré sa patrie espagnole. Il avait choisi comme séjour une imprenable forteresse, Perriscola, et il y vivait avec trois cardinaux. Grégoire XII, le pape de Rome, restant seul, agit alors en

Digitized by Google

souverain. Le concile réuni par Sigismond n'était qu'une assemblée humaine, rien de plus. Il en convoqua à nouveau les membres au nom de son autorité de chef de l'Église. Devant cette assemblée, devenue légitime, de cardinaux, où les princes étaient seulement témoins, il remit solennellement sa démission. Le concile l'accepta. Pierre de Luna fut déclaré hérétique, schismatique, déchu de ses pouvoirs. La nouvelle ne troubla pas le solitaire de Perriscola. Il continua de se croire pape. Chaque matin il foudroyait l'univers; ses excommunications partaient aux quatre vents du monde, et à sa mort, continuant la résistance, il exigea la promesse qu'on lui donnerait un successeur. L'histoire finit dans le ridicule et la honte.

Le champ libre et le Saint-Siège vacant, l'assemblée de Constance, qui reste malgré tout un assez pauvre concile, demeura seul centre de l'Église. Les fidèles se tournent vers lui avec inquiétude. « C'est le moment de veiller et non de dormir », comme l'écrivait au début du même schisme sainte Catherine de Sienne.

Les saints veillaient. Dans l'église démembrée un esprit de foi merveilleusement vif jaillissait. Les saints étaient dans ce grand jardin en jachère comme les jets d'eau de l'ancienne fortune, clairs et brillants, luxe obstiné des parterres à l'abandon.

Un grand saint était en Espagne, saint Vincent Ferrier, de l'ordre de Saint-Dominique. Il avait prêché toute sa vie, fait des miracles par centaines, et, touchant soixante-dix ans, il était encore un apôtre fougueux, un terrible prêcheur, une âme enflammée. Il avait été quelque temps confesseur de Pierre de Lune, puis il l'avait quitté lorsque le roi d'Aragon Ferdinand avait retiré de lui son obédience. Maintenant, du fond de l'Espagne, il voulait connaître Colette dont la re-

Digitized by Google

nommée était venue jusqu'à lui, et il avait fait le dessein de parcourir la France en prêchant pour aller vers elle.

Il partit dans l'été de 1416. De juin à juillet il prêcha à Najac, à Saint-Affrique, à Sauveterre, à Rodez, à Millau. En août il est à Mende, en septembre à Saint-Flour, en octobre au Puy, fin novembre à Clermont-Ferrand. De l'Auvergne il se transporte en Bourbonnais, séjourne à Moulins en février, passe à Lyon, traverse Mâcon et Autun, se dirige enfin sur Auxonne (1).

Si l'on connaît si bien l'itinéraire de saint Vincent Ferrier en France, c'est qu'il ne voyageait pas à petit tapage. Cent dominicains le suivaient. Les disciples de sa parole l'entouraient, clamaient sa venue, préparaient son triomphe dans les villes. On se le disputait. Il arrivait, monté sur un âne, une grande croix peinte à la main. On lui donnait une estrade, et de sa voix, de son geste, de son don de parler, ce don qui fait toujours frémir les humains et ébranle les foules, il prêchait la pénitence chrétienne, les châtiments, le jugement dernier. Et puis, pour appuyer sa parole, pour confirmer ses conversions, pour être cru, pour être suivi, pour l'honneur de Dieu, pour la gloire, il faisait des miracles. Sa vie est une profusion et une prodigalité d'interventions. On lui apportait les malades et les morts, il guérissait et ressuscitait. Il passait au travers des peuples comme un feu purificateur.

Sainte Colette connaissait son approche, et elle savait qu'il venait la voir; elle savait également qu'il s'émouvait du schisme et qu'on l'avait même sollicité de se rendre à Constance. Sans doute elle s'était réjouie de sa visite. Pourtant, d'après les conjectures les plus plausibles, elle ne se trouvait pas à Auxonne quand il s'y

(1) R. P. O. Fages, *Histoire de saint Vincent Ferrier.*

Digitized by Google

rendit. Elle était à Notre-Dame de Pitié. Vincent Ferrier passa trois jours à Auxonne, en avril 1417, puis traversa le Jura vers Poligny. Alors la sainte, prévenue, alla à sa rencontre. La tradition veut qu'ils se soient croisés à Frontenay. Le lieu s'appelle encore Val de Saint-Vincent, ainsi que la source où le voyageur se serait désaltéré.

Le saint demeura une semaine chez les jacobins de Poligny. Chaque jour il avait de longs entretiens avec Colette. En ce qui concerne le schisme, pour lequel il apparait bien que Vincent soit venu en France, il décida avec elle d'envoyer un message au concile et c'est avec elle qu'il le rédigea.

C'est en son lieu et place qu'il avait résolu d'envoyer cet écrit aux pères de Constance. Ceux qui l'avaient pressé de s'y rendre lui-même n'étaient pourtant pas de minces personnages : c'était son seigneur, le roi d'Aragon Ferdinand, puis après sa mort, son fils Alphonse V (celui-ci lui écrit le 15 avril 1416), enfin le chancelier Gerson : « O trois et quatre fois heureux, dit-il dans son style toujours enthousiaste, si vous pouviez voir de vos yeux l'élection du souverain pontife, qui ne saurait tarder! Et quelle joie pour le concile de jouir de votre présence! Ce serait là, si je ne me trompe, le meilleur moyen d'assurer le fruit de tout ce que vous avez fait jusqu'ici. » (Vincent Ferrier avait beaucoup poussé le roi d'Aragon à se soustraire à l'obédience de Pierre de Lune, et beaucoup exhorté Pierre de Lune à se démettre de la papauté.)

Cette lettre est du 9 juin 1417. A cette date, Ferrier devait avoir depuis longtemps pris sa résolution de s'abstenir des honneurs du concile, et fait partir l'épitre de Colette et de lui. Cette missive, nous n'en connaissons ni la teneur, ni la date. Les histoires des conciles n'en font pas mention. Il est probable que maintes

Digitized by Google

exhortations semblables arrivèrent aux conseillers dans l'espace de ces trois années de délibération. Celle des deux saints peut avoir eu de l'influence sur les esprits des discutants sans être pourtant mentionnée aux archives. Le concile prit fin en novembre suivant, par l'élection du vertueux cardinal Otto Colonna qui prit le nom de Martin V.

Leur commune besogne achevée, Vincent Ferrier avait quitté la sœur Colette et repris le cours de ses prédications. Ils devaient se revoir cependant. Le saint revint à Besançon deux mois plus tard, mais cette fois ils ne s'occupèrent plus que de leurs deux âmes. Laissant le monde et ses affaires, ils donnèrent licence à ce qu'il y avait en eux de séraphique. Ferrier donna sa croix à Colette. C'était une grande, une haute croix de bois, qu'on voit encore chez les clarisses de Besançon. On l'appelait le bâton de maître Vincent, car en effet il n'en avait pas d'autre. Dès qu'on l'apercevait sur le chemin, on voyait sa croix en premier. Quand il prêchait, il la fichait en terre à côté de lui. Son extrémité est pointue. Le bois, jadis peint en noir, nous dit-on, est maintenant de plusieurs couleurs, notamment d'un vert gras. Le Christ qui y pend est extraordinaire. C'est le crucifié espagnol, taillé dans le bois dur, fouillé, strié, réaliste. Le corps et le visage sont expressifs de toutes les douleurs. Les cheveux sont noirs, le corps est rougeâtre, la longue figure est étroite et cambrée, les traits forment le masque le plus dramatique. Il est impressionnant de voir aujourd'hui ce Christ que le grand prêcheur montrait aux foules suspendues, et dont il touchait les morts pour leur enjoindre de se lever.

Il pria Colette de le garder en souvenir de lui. Colette alors lui montra une croix d'or enrichie de perles et enchâssant une petite relique de la vraie Croix,

Digitized by Google

qu'elle avait mystérieusement reçue dans une extase. On l'appelait la Croix du Ciel. Sa conviction et celle de tous était qu'elle lui avait été donnée par un ange. Henri de la Baume un jour l'emporta jusqu'à Rome. Colette la fit voir au vieux dominicain. Et celui-ci, sur un tel thème, se mit à dire des paroles si brûlantes, que Colette, devant lui, partit pour le royaume du ravissement. Elle n'avait pas besoin d'un tel signal : au moindre mot d'amour de Dieu, elle quittait la terre. Vincent Ferrier la regardait plein d'admiration. Lui aussi avait eu des visions, il savait ce qu'étaient ces heures célestes. Sans doute il enviait cette béatifiée.

Ils se quittèrent. Et leurs adieux sont si humains... S'il est un beau moment dans l'amitié, c'est celui où les êtres sont comme transparents l'un à l'autre. Ces deux-ci venaient de se connaître dans une intimité spirituelle plus profonde qu'aucune autre. Ils ne pouvaient plus se séparer. Leur échange était vraiment suprême. Le religieux était vieux, Colette savait qu'elle ne le reverrait plus. Alors entre eux eut lieu cet entretien :

Colette lui demanda s'il voulait connaître ce qu'elle avait appris sur lui pendant qu'elle était en extase en sa présence. C'était qu'il mourrait devant peu de temps, ce que la jeune sainte considérait comme une grande récompense après tant de travaux. Alors le saint lui demandant de préciser, elle répondit ·

— Vous mourrez dans moins de deux ans.

Et le P. Vincent répétait, consterné : « Dans moins de deux ans!... »

Puis, d'un mouvement passionné, il dit :

— Ah! du moins, sera ce en Espagne?

Mais Colette dit :

— Non. En France.

Le vieux religieux pencha la tête. C'était bien dur

Digitized by Google

Ils se quittèrent. Et saint Vincent Ferrier mourut à Vannes, le 5 avril 1419, sans avoir revu sa patrie (1).

*
* *

Colette avait vu Jean sans Peur à Rouvres. Et nous savons qu'elle lui avait écrit. Elle l'avait supplié de cesser sa vie de batailles, et à certaines heures il l'avait écoutée. Mais la hantise des combats, l'inquiétude de l'ambition, la défiance propre à celui qui a beaucoup nui aux autres, l'emportaient sur tous les chemins. Jamais la querelle des Armagnacs et des Bourguignons n'avait été épousée par plus de partisans; et Bernard d'Armagnac, quand ce n'eût été que lui seul, tenait en haleine le meurtrier d'Orléans. Jean jouait tous les jeux. On l'aimait encore pourtant. Il ne se rendait pas haïssable. Sainte Colette, un jour, nous ne savons à quelle date, lui envoya trois messagers : un franciscain, qui s'appelait Jean Millon, et deux autres frères. Jean bataillait, les armées ennemies étaient en présence, le combat allait se livrer. Le message de Colette impressionna le duc. La religieuse avait en esprit vu les armées affrontées, et connu que si elles « faisaient bataille », il s'ensuivrait d'un côté et de l'autre « grande occision et effusion de sang », et beaucoup d'âmes damnées; qu'en plus, le choc ne servirait à rien, que Monseigneur le duc serait battu. Elle accompagnait cette « lettre exhortatoire » des paroles les plus propres à toucher l'âme de Jean sans Peur. Le duc,

(1) Son intervention au Concile est relatée par un autre fait qui, celui-ci, a sa place dans les annales du Concile. Peu après qu'il eut quitté Colette, (et ne serait-ce point comme une conséquence de leur lettre?) les Pères lui envoyèrent le cardinal de Saint-Ange, deux maîtres en théologie et deux docteurs, pour trancher un point de doctrine qu'il décida à l'admiration unanime. (RAZZANO, II, 18. Cité par GERMAIN, p. 151.)

Digitized by Google

nous disent ses biographes, était un indécis. Peu confiant sans doute en l'issue du combat, il y renonça, et le choc attendu n'eut pas lieu.

Le duc, de son côté, demanda des services à cette grande amie de la duchesse. Au moment où il traitait la paix d'Arras, ayant besoin d'alliés, il chercha une réconciliation avec son beau-frère le duc de Savoie. Il envoie à Rouvres, où se trouvent la duchesse et Colette, le contrat préparé entre la Savoie et la Bourgogne; nous savons même que son messager attend un mois avant de pouvoir pénétrer jusqu'à elles, une peste qui sévissait à Dijon imposant la quarantaine à tous ceux qui avaient traversé cette ville. Colette servit d'intermédiaire et de conseil en cette circonstance.

Mais ni alliances ni sagesse ne pouvaient plus retenir Jean sans Peur sur la pente rapide dont son destin avait pris désormais la figure. En 1418, ses soldats reprennent Paris aux Armagnacs. Ils y entrent en pillards. Ils massacrent dix mille hommes, le connétable Bernard d'Armagnac, l'archevêque de Reims et celui de Tours, quinze autres évêques; les prisonniers sont entassés partout; les massacreurs sont pris d'une sorte de rage et Paris présente un aspect immonde.

Jean sans Peur y fait son entrée avec la duchesse. On dit qu'il fut écœuré, ordonna de cesser cette boucherie, et fit décapiter le bourreau Capeluche qui avait mené le massacre. Mais le ressentiment n'en atteignit pas moins sa personne. Les bourgeois de Paris, qui l'adoraient, eurent beau couvrir son carrosse de fleurs, le peuple le maudit. L'année d'après, à peine trois mois avant sa mort, on raconte que Colette l'adjura de revenir à la paix, l'avertissant que sans cela il lui arriverait malheur. C'était trop tard. On avait amené le jeune dauphin Charles à pardonner à ce redoutable cousin; l'enfant ignorant jura comme le duc, à Melun,

Digitized by Google

en juillet, qu'ils étaient des amis emplis du plus loyal amour. Qui donc voulut les faire se rencontrer de nouveau et sous quel prétexte? On ne le sait pas exactement. La maîtresse du duc, dame de Giac, servit traitreusement à persuader Jean, qui répugnait à l'entrevue. Et sur le pont de Montereau, le 10 septembre, lorsque suivis chacun d'un nombre égal de chevaliers, ils s'avançaient l'un devers l'autre, au moment où le duc de Bourgogne, le bonnet de velours à la main, ployait le genou devant l'héritier de France, quelqu'un le frappa dans le dos. Il se redressa, et un nouveau coup de lame lui traversa le ventre. Entre les chevaliers une mêlée confuse s'ensuivit. Tanneguy du Châtel emporta dans ses bras le dauphin. On ne releva même pas les cadavres, qui furent pillés. Trois semaines après, le curé de Montereau exhuma du cimetière le corps du duc, vêtu seulement de son pourpoint couvert de boue. On avait respecté son bréviaire, un beau livre orné qu'il portait sur lui (1).

Marguerite apprit cette affreuse mort et fut au désespoir. Lorsque Colette, appelée au château, revit sa malheureuse princesse, elle trouva une pauvre femme éperdue « et qui ne se pouvait saoûler de larmes. »

(1) « Un très beau bréviaire, bel et riche, fait à l'usage de Paris. » Mais il lisait aussi le *Décaméron* et les fabliaux de Watriguet de Couvin.

« De cette mort fut le deuil, le pleur et le cry, si grand et si vray, par Bourgoignes, Flandres et Artois, que c'était pitié et douleur de le ouyr et savoir, et principalement Madame Margherite de Bavière, sa femme, Monseigneur le duc Philippe, son seul fils et héritier... » Il s'ensuivit une guerre de vingt-deux ans pendant laquelle périt plus d'un million d'hommes. (Olivier de la Marche, *Mémoires*.)

Digitized by Google

CHAPITRE IV

VINGT ANNÉES DE VOYAGES, DE FONDATIONS ET DE RÉFORMES (1420-1440)

Colette est à ce moment dans la plénitude de son caractère et de son action. Elle a quarante ans. Sa vie, dans la période qui s'ouvre, va déborder d'œuvres, d'entreprises, de créations, et se remplir de personnages nouveaux. La progression de sa réforme se lie de plus en plus intimement aux grands partis qui se divisent la France. Car elle est désormais célèbre; et ce sont les chefs même des familles princières en conflit qui l'appellent, qui l'utilisent ou qui la servent. Son action, populaire au premier chef, s'appuie sur l'aristocratie. Une suite de circonstances l'a amenée à l'intimité de la duchesse de Bourgogne : les autres maisons puissantes de la France voudront de même se l'attacher. C'est presque une loi du monde que ces courants qui portent toujours dans le même sens une personne ou une œuvre à travers la société d'un temps. La destinée de Colette se charge; peut-être se compliquerait-elle si on lui demandait autre chose que son activité religieuse, ou si elle-même ne possédait cette prudence, cette sagesse qui écarte tout ce qui n'est pas la route fixée. Elle passe à travers les partis politiques sans se lier à eux; aucun ne peut la revendiquer. En un constant flux et reflux, ils se heurtent ou s'écartent sans que jamais l'œuvre de la fondatrice ou sa personnalité en

Digitized by Google

subisse de dommages. Elle reste à part des intérêts, tout en devenant l'intime des intéressés. C'est que, quels que soient ses sentiments, elle est, veut être uniquement une âme religieuse, une servante des intérêts divins. Elle a dû aimer ces grands princes, ces princesses, si troublés, si agités; leur protection était, tout en même temps, une aide inestimable pour elle et un brillant exemple. Elle a conquis ainsi successivement Bourgogne et Bourbon, la royauté de France et ses pires ennemis; et ses amis ne l'abandonnaient jamais. Sa séduction morale était devenue considérable.

Marguerite de Bourgogne, dans le gouffre qu'était l'expiation des crimes de Jean sans Peur, avait jeté l'aumône d'un couvent de plus. Ce fut le couvent de Seurre, en Franche-Comté. Il fut commencé en 1420, inauguré en 1421, achevé en 1422. Un bourgeois de Seurre, Jacques Charton, surnommé Jacquot du Bourg, et sa femme, Jacquette de Savignon, donnèrent à Colette dix mille livres et une maison; un autre bourgeois, Guillaume des Estours, donna une seconde maison, contiguë à la première; Guillaume de Vienne leur obtint la « main-levée », Marguerite de Bourgogne fit le reste.

Ses dons se mêlaient à ceux des bourgeois de Seurre et les encourageaient; le 20 octobre 1421, elle décida que l'on pourrait inaugurer le monastère. Guillaume de Vienne (1), intendant des États en l'absence du duc Philippe qui guerroyait, vint de Dijon à Rouvre la chercher; l'évêque de Besançon, Thibaut de Rougemont, qui devait bénir le couvent, fit de même, et tout le cortège se rendit à Seurre. Mais c'était un pauvre cortège de deuil, sans aucune pompe. Colette devait, de son côté, se rendre à Seurre, venant de Besançon. Elle

(1) Il fut le premier chevalier de l'ordre de la Toison d'or.

Digitized by Google

se mit en route avec les sept religieuses qu'elle destinait au nouveau couvent, entre autres son amie d'enfance, Marie Sénéchal, de Corbie, et le P. Henri.

En route, elle se trouva dans l'embarras. Elle s'était arrêtée à un endroit nommé Neublans, chez un certain seigneur Rollin (1), à qui elle voulait demander des chênes de sa forêt pour la charpente du couvent. Mais Rollin n'était pas à Neublans, on l'attendit, il ne parut point; la duchesse de Bourgogne, déjà arrivée à Seurre, s'alarma de ce retard et envoya à Colette un messager. Colette décida alors de se remettre en chemin incontinent et d'arriver par le plus court. Mais le Doubs, qu'il fallait traverser, était gros et débordé. On détournait Colette de le franchir; cependant elle ne voulait pas surseoir; ayant prié toute la nuit, elle se mit au matin en tête de sa petite troupe, ayant fait sur son visage le signe de la croix. Bien que les eaux eussent recouvert le gué ou la passerelle qu'on trouvait de coutume en ce lieu, elle s'avança vers le Doubs comme si elle le distinguait, et toute sa petite caravane, les uns à pied, les autres à cheval, le traversa sans encombre à sa suite.

Des gens montés qui avaient été témoins du fait, dit sœur Perrine, voulurent également franchir le fleuve. « Ils disaient, raconte-t-elle, si ces bigars et ces hypocrites ont passé sûrement, pourquoi n'y pourrions-nous passer?... et, présomptueusement, ils se boutèrent en la rivière, en laquelle ils demeurèrent tous noyés. »

Colette installa ses religieuses à Seurre, les y dirigea quelque temps; Seurre devint un monastère excellent, d'où bien souvent l'abbesse tira des religieuses pour des fondations nouvelles. Elle en partit après quelques mois, y revint à la fin de l'année 1422, et c'est à ce moment, pense-t-on, qu'elle fit à sa chère duchesse de

(1) BIZOUAR, *les Clarisses en Franche-Comté.*

Digitized by Google

Bourgogne, à Rouvre, une visite qui devait être la dernière : Marguerite mourut l'année suivante à Dijon.

Seurre, quatrième couvent de la réforme, était pour le moment la dernière fondation bourguignonne, et son établissement coïncide avec la première fondation « française » qui fut, en cette même année 1422, le monastère de Moulins. Entre Bourgogne et France, la séparation était comme entre des royaumes ennemis On est, à cause de cela, étonné de voir avec quelle aisance cependant Colette circule de l'une à l'autre de ces provinces adverses. Elle a des sauf-conduits de la main même des ducs. Ses nouvelles fondations, qu'elle surveille elle-même et où elle réside toujours dans les premiers temps d'un établissement, jusqu'à ce qu'elle le juge bien imprégné de la règle et de l'esprit de la perfection franciscaine, n'empêchent pas sa surveillance des anciens couvents. C'est ainsi que nous la voyons faisant des séjours réitérés à Seurre, à Auxonne, à Poligny, à Besançon, tandis qu'elle institue ses nouveaux monastères du Bourbonnais : Moulins, Aigueperse, Decize et Le Puy (1).

C'est depuis la défaite d'Azincourt qui humilia si cruellement la noblesse française, en 1415, que la duchesse de Bourbon souhaitait fonder dans son domaine un monastère très pieux établi par Colette de Corbie. La duchesse de Bourbon, Marie de Berry, était fille du premier prince du sang; elle traversait une période de tristesse qui devait durer longtemps; son mari, Jean Ier, duc de Bourbon, fidèle et courageux soutien du roi de France, avait été fait prisonnier par les

(1) « Elle visitait et fréquentait indifféremment les régions divisées. Quand elle était présente en la région d'une des parties, l'ennemi lui procurait d'être réputée favorable à l'autre partie... Et Dieu sait et connaît le désir et affection qu'elle avait aux biens d'une chacune partie et grandes prières et oraisons elle faisait et faisait faire par tous ses couvents » (Sylvère d'Abbeville).

Digitized by Google

Anglais et emmené à Londres. Il y resta captif pendant dix-neuf ans, jusqu'à sa mort. De ses deux fils, l'aîné, Charles Ier, comte de Clermont, était le chef réel des États, bien que sa mère en eût la régence, par la procuration du duc prisonnier. Mais Charles lui-même avait été, ainsi que son frère, saisi par Jean sans Peur à Paris en 1418 et enfermé dans la Tour du Louvre. Contre tant de maux et d'inquiétudes, Marie de Berry cherchait la protection de Dieu. C'est à cause de ses angoisses qu'elle fit la promesse de bâtir deux couvents de saintes filles; elle en demanda l'autorisation au Pape, qui l'accorda par une bulle du 12 septembre 1420. On croit que la première pierre du couvent de Moulins fut posée en novembre de l'année suivante, et que Colette se rendit pour la première fois à la cour de Bourbon, à Moulins, au commencement de l'année 1421. On voit qu'il s'était écoulé plusieurs années avant que la duchesse de Bourbon exécutât son dessein. Il paraît très probable que tant que vécut Jean sans Peur, le mortel adversaire des Bourbons, il fut impossible de tenter près de Marguerite de Bourgogne aucune démarche touchant Colette. Sans doute, Colette, loyale envers sa protectrice, ne voulait quitter la Bourgogne et servir la cour de Bourbon que si Marguerite l'y autorisait. Les démarches, qui furent faites par un seigneur de la cour de Moulins, Philippe de Vaudrais, durent être faites en 1420, l'année qui suivit la mort du duc. Marguerite de Bourgogne n'était plus alors qu'une pauvre veuve, une douairière, et non plus une puissante princesse. Cependant, entre les deux femmes, de bien délicats conflits subsistaient. Leurs deux enfants, Charles de Bourbon et Agnès de Bourgogne, avaient été fiancés quoique la jeune fille ne fût encore qu'une enfant. Cette promesse de mariage avait été un marchandage. Quand le roué Jean sans Peur avait tenu

Digitized by Google

à sa merci Charles de Clermont, le futur héritier du duché de Bourbon, il l'avait relâché sous la promesse qu'il servirait la cause de la Bourgogne, ce que Clermont semble bien avoir promis, et du même coup Jean sans Peur, qui guignait les grands biens de Bourbon (le Bourbonnais, l'Auvergne et le Forez), l'avait marié presque de force à sa fille Agnès. Clermont cependant reniait ainsi sa propre fiancée, car il devait épouser la fille du roi, Catherine de France, celle même qu'Isabeau de Bavière eut, par la suite, l'audace de marier au roi d'Angleterre Henri V.

Le mariage fut peut-être célébré, mais non consommé; quand Jean sans Peur fut mort, Charles renvoya Agnès en Bourgogne, et le mariage ne fut véritablement accompli que le 17 septembre 1425 (1).

Les deux princesses, cependant, se mirent d'accord, par l'intermédiaire de Vaudrais, sur la liberté de Colette, et celle-ci partit pour le Bourbonnais.

Ses fondations de Moulins et d'Aigueperse, dont l'établissement définitif eut lieu respectivement en 1422 et en 1423, ne furent occupées qu'en 1423 et 1425. Divers retards, causés par des oppositions et des procès, intervinrent. C'étaient toujours, contre une nouvelle fondation religieuse, des doléances de vieux chapelains dont on contrariait les habitudes ou les privilèges. A Aigueperse, en basse Auvergne, les chanoines d'une collégiale se fâchèrent; ils démolissaient pendant la nuit ce que les ouvriers avaient bâti le jour. Le comte de Clermont dut intervenir.

Sept religieuses étaient venues de Poligny et de Besançon pour le monastère de Moulins. A Aigueperse, Colette elle-même résida longtemps. La duchesse de Bourbon possédait tout près de là un château fort,

(1) *L'Art de vérifier les dates*, tome II.

Digitized by Google

Montpensier, où elle se rendait fréquemment. Elle aussi, avait éprouvé le charme de Colette et cherchait toutes les occasions de la voir. Un de ses fils portait ce nom de Montpensier, son fils Louis, qui devait guerroyer quelques années plus tard avec Jeanne d'Arc.

A Montpensier, Colette reçut plusieurs visites qui devaient entraîner pour elle de nouvelles œuvres. Une jeune fille de seize ans, petite-cousine de la duchesse de Bourbon, vint faire un séjour chez la duchesse, avec l'intention de connaître Colette Boillet, la « mère Colette » comme on l'appelait, et devenir, si possible, disait-elle, « une sainte comme elle ». C'était une charmante enfant, Isabeau de Bourbon, élevée à Castres en Provence, avec ses deux sœurs. Leur mère, Béatrix de Navarre, était morte, et les trois petites filles vivaient seules avec deux dames respectables qui les élevaient. Isabeau fit le voyage de Provence en Auvergne, et fut séduite et captivée par Colette, par la grande abbesse humble qui passait de cour en couvent, et de cellule en palais, avec ses pieds nus, son manteau de bure fine, son capuchon brun, grande et pâle, toujours maîtresse d'elle-même, disparaissant lorsque son devoir était achevé, mais rayonnant de foi, d'ardeur, de conviction entraînante, quand on lui demandait un entretien spirituel ou quand on se confiait à elle. Juvénile, pieuse, pure, Isabeau supplia la mère Colette de la prendre comme religieuse avec ses filles. Colette alors envoya à Castres, où séjournait Jacques, Henri de la Baume, avec une lettre de sa main demandant à ce père s'il autorisait sa fille à entrer en religion. Sur sa réponse affirmative, Isabeau devint novice quelque temps plus tard.

Ce fut dans le même temps qu'une autre princesse, Bonne d'Artois, fille de Philippe d'Artois et comtesse de

Digitized by Google

Nevers, vint s'entendre avec Colette pour la fondation d'un couvent dans le Nivernais. Cette princesse était fille de la duchesse de Bourbon Marie de Berry, et comme elle était la belle-sœur de la duchesse de Bourgogne, on peut se demander si ce n'est pas primitivement par son intermédiaire que celle-ci avait été sollicitée de « céder » Colette aux États bourbonnais. Cela paraît d'autant plus plausible que la comtesse de Nevers semble avoir sollicité du pape l'autorisation de fonder chez elle un couvent, avant tout le monde, car la bulle qui le lui accorda est de 1419.

Ce couvent fut Decize, sur la Loire. La ville était bourguignonne, mais cette partie du Nivernais, suivant la Loire française, était assez divisée. Élisabeth d'ailleurs était « Française » et son mari le comte de Nevers avait donné sa vie pour le roi dans la bataille d'Azincourt, là où son frère Jean sans Peur n'avait point paru...

Colette passa donc la Loire et organisa le couvent de Decize, qui fut achevé en 1424.

Une autre fondatrice de couvents était venue la trouver à Aigueperse; c'était la vicomtesse de Polignac, Claudine de Roussillon. Colette la suivit dans son château, pour une première visite des lieux, laissant à sa place Marie Sénéchal dans la fondation récente d'Aigueperse. C'était au moment où s'achevait Decize, et Colette recevait des demandes réitérées du duc de Savoie qui croyait le moment propice pour fonder le monastère projeté depuis longtemps à Chambéry. Elle se rendit à Polignac avec sœur Perrine, sœur Marie Chevalier, et la jeune novice Isabeau de Bourbon. La dame de Polignac voulait lui abandonner le château lui-même; mais Colette redoutait les demeures spacieuses, et celles dont la destination mondaine restait sensible, pleine de suggestions et de rappels au moins

Digitized by Google

inutiles pour la vie monastique. Polignac étant au voisinage du Puy, c'est dans cette ville qu'elle demanda un monastère. Il fut décidé incontinent, l'emplacement choisi et acquis. Mais un procès intenté au sujet des droits à revenir sur le terrain cédé empêcha pendant des années la construction du couvent. C'est seulement en 1430 qu'elle put être reprise, et en 1432 qu'on l'acheva. Lorsque Colette se rendit compte des difficultés qui allaient suspendre toute entreprise au Puy, elle ne s'y attarda pas; laissant ses intérêts à des gens de loi, elle quitta Le Puy, reprenant immédiatement le projet de Savoie qu'elle avait différé d'exécuter à cause de cette proposition de Polignac.

Elle se rendit à Chambéry, avec les trois filles qui l'avaient suivie en Auvergne. Nous ne savons pas quel fut son itinéraire. La logique des routes, qui n'étaient pas nombreuses alors, nous force à penser qu'elle descendit en Savoie par Lyon. Peut-être y vit-elle Gerson, avec qui elle avait échangé bien des lettres, sur les sujets qui les préoccupaient tous deux, le schisme, la division de l'Église, les convoitises bourguignonnes et anglaises, la division de la France (1). Puis la religieuse passa outre; pacificatrice, pacifiante, elle semble entourée de la paix alors que tout le monde est en guerre. Rien ne l'arrête, rien ne l'effraie.

A Chambéry, le duc de Savoie ne peut que lui annoncer une déception. La ville n'est pas encore mûre pour une réforme. Le couvent des Cordeliers, que l'on tentera quelques années plus tard de revivifier, le vieux couvent d'origine du P. Henri, s'oppose absolument à tout changement. On sait que Colette, quand elle installe ses filles dans un lieu, y fait établir deux franciscains fervents pour les diriger. Les moines de Cham-

(1) Gerson mourut à Lyon, au couvent des Célestins, en 1429.

Digitized by Google

béry n'ont aucun désir de voir arriver ces ferments de perfection, ces zélés pénitents. Ils s'insurgent. Les religieuses franciscaines urbanistes de la ville font comme eux; tous repoussent les innovations et les changements. Colette prédit qu'il n'en sera pas toujours ainsi, ce qui se réalisa après sa mort, en 1454; montrant au duc la sœur Marie Chevalier qui l'accompagne, elle lui dit : « Voilà quelle sera la première abbesse de ma réforme à Chambéry. » Puis elle poursuit sa route, acceptant la ville de Vevey où Amédée lui propose d'établir un couvent. Chemin faisant, comme Isabeau de Bourbon s'émerveille de la situation de Genève qu'elles traversent, Colette prédit également qu'un couvent y sera établi, mais pour peu de temps, et qu'il sera soumis à de grandes traverses. En effet, la réforme protestante fit passer le couvent de Vevey par de terribles tribulations, et détruisit, bien entendu, celui de Genève.

Vevey, sur les bords du lac Léman, reçut la visite de Colette avec la plus vive joie. La religieuse, en y arrivant, accomplit un de ses miracles les plus touchants.

Des dominicaines, établies près de Vevey, étaient allées « en pleins champs » attendre sa venue. Elles appartenaient à l'ordre jumeau de l'ordre franciscain, et la rencontre des filles de saint François avec ces filles de saint Dominique fait penser à celle des deux saints eux-mêmes. Colette poussa plus loin la ressemblance avec le modèle. Les religieuses s'avançaient une à une vers elle; elle leur ouvrait les bras et les embrassait. Mais l'une d'elles se tenait à l'écart. Elle était atteinte de « meselerie », c'est-à-dire de lèpre. On gardait la pauvre fille dans le couvent, séparée des autres; or, regardant Colette de loin, elle n'osait pas avancer. Colette l'apercevant, dit : « Ne baiserai-je celle-ci? » Le confesseur des dominicaines exhortait la lépreuse à s'approcher. Colette connut alors quelle

Digitized by Google

crainte retenait la pauvre fille; et elle lui dit : « Viens de même. » La lépreuse vint, et Colette lui baisa le visage, plus longuement qu'aux autres, comme avec complaisance.

Sous ce baiser de charité, la religieuse fut instantanément guérie (1).

Dès que le monastère de Vevey fut établi, plusieurs jeunes filles s'y présentèrent. Colette y reçoit Agnès Wisemelle, nièce de la reine de France Isabeau de Bavière; elle est fière de sa famille, et plus tard, un jour qu'au réfectoire on prononce le nom d'Isabeau, elle ne peut s'empêcher de dire à ses voisines : « C'est ma tante. » Mais Colette l'en reprend sévèrement, car elle n'admet pas la gloriole. Les autres filles dont les noms ont été conservés comme ayant été les premières religieuses du couvent de Vevey ou les plus célèbres sont Blanche de Savoie, Jeanne de Chalon, Philiberte d'Arnex, Claudine de Pierrefleur (2) et Loyse de Savoie, fille d'Aimé de Savoie-Achaïe (3). L'autre princesse de Savoie mentionnée ici, Blanche, est peut-être une fille de ce duc Amédée VIII de Savoie qui conduit Colette à Vevey. Le duc, veuf, n'est plus depuis quelques années déjà que « le seigneur de Ripaille », vivant d'une vie retirée avec quelques chevaliers, d'une manière quasi monastique (4).

Il y a vingt ans que Colette le connaît. Il s'installe à

(1) Sœur PERRINE, feuille 49 : « Je, Perrine de Bascue, étais en sa compagnie, et le bon père frère Henry. »

(2) Un descendant de cette famille, le banneret de Pierrefleur, a écrit un livre sur les persécutions du monastère de Vevey pendant la Réforme. (Lausanne, 1856.)

(3) C'est une nièce de celle-ci qui fut la bienheureuse Loyse, et qui fut clarisse au monastère d'Orbe, où elle mourut en 1503.

(4) On sait que le charmant château de Ripaille est près de Thonon. Amédée VIII s'y était retiré avec sept « chevaliers » choisis parmi les seigneurs de Savoie. Il n'était pas prêtre, pas plus qu'aucun de ses compagnons.

Digitized by Google

Vevey, surveillant son établissement de la rive opposée du lac, et se rendant fréquemment auprès d'elle.

Plus tard, lorsque le concile de Bâle lui propose la papauté, Colette est bouleversée de cette nouvelle. Douze pères du concile sont venus le trouver à Thonon pour lui faire cette proposition, qu'il a commencé par refuser catégoriquement, mais ils insistent et il hésite. Néanmoins Colette n'ose rien dire de ses appréhensions à son seigneur, qui ne lui demande point avis. Mais son angoisse est grande. Elle sait à n'en pouvoir douter que le duc Amédée ne doit point accepter, qu'il ne peut être qu'un antipape, que le concile de Bâle n'a aucun droit pour l'élire. Mais elle ne peut se résoudre à dire cette pensée au duc, craignant de le blesser. Cependant sa conscience ne lui laisse pas de repos. A la messe elle ne communie pas, sachant qu'elle néglige un devoir impérieux. Elle se confie à Pierre de Vaux et à Henry de la Baulme; tous deux lui disent qu'elle doit intervenir et se rendent à Ripaille afin de demander au duc un entretien pour Colette. Elle s'en désole, disant : « Je suis povre et simple créature et ne saurais parler au dit seigneur. » Mais dans l'action elle retrouve son sang-froid, et parle longuement au duc, suivant en toute liberté l'inspiration de son jugement, le suppliant de ne pas céder aux offres coupables du concile. Sur le moment, Amédée VIII écouta ce sage conseil. Mais un peu plus tard il accepta la papauté. C'était un des hommes les plus sages de son époque, il avait une renommée de pacificateur, souvent il avait servi d'arbitre entre les princes. Il crut sans doute rendre service en acceptant. On l'ordonna prêtre incontinent et il prit la tiare, pour peu de temps du reste (1). Ceci se passait en 1438. Lorsque Colette l'apprit, elle dit à ses

(1) Son nom de pape fut Félix V. Le véritable pape était Eugène IV.

Digitized by Google

filles : « A cette heure s'est consenti d'accepter l'antipape, au préjudice de notre mère la sainte Église. » Et elle se rendit elle-même à Vevey et Orbe pour intimer aux sœurs l'ordre de ne point lui obéir et de n'accepter de lui aucune faveur. Mais l'allusion à ces événements empiète de dix ans sur l'avenir.

Une jeune veuve se présenta également à l'abbesse dans les premiers temps de l'établissement à Vevey, Guillemette de Gruyère, comtesse de Valentinois. On dit que la sainte l'éprouva longuement avant de l'autoriser à entrer en religion. On sait qu'elle se méfiait des veuves. Guillemette ne fut reçue que plusieurs années plus tard, à Besançon. Elle devait y devenir une très fervente religieuse, très humble, très pénitente, et, de « vesture et assulure, plus pauvre que toutes les autres (1) ». Elle ne vécut guère après son entrée en religion. En attendant qu'on l'y admît, la jeune femme contribuait à l'achèvement du couvent de Vevey.

Le roi Jacques de Naples, retiré à Castres, après une série d'infortunes (2) vient à Vevey voir sa fille Isabeau. C'est là qu'il voit Colette pour la première fois et qu'elle commence de prendre sur lui cette influence qui devait achever la conversion éclatante de ce prince. Il séjourne longtemps à Vevey, où il a amené avec lui sa troisième fille, Marie de Bourbon, et son fils naturel, Claude d'Aix. Marie entre à son tour au monastère des clarisses, comme Isabeau. Leur autre sœur, Éléonore, était mariée à Bernard d'Armagnac, le fils du Connétable.

Bientôt Colette est appelée à Orbe. Jacques de Bourbon quitte Vevey en même temps qu'elle, regagnant le Languedoc. L'abbesse avait fait venir de Franche-

(1) Sœur Perrine.
(2) Elles seront racontees dans le chapitre suivant.

Digitized by Google

Comté la sœur Claire Labeur, de Seillières, et lui laisse la direction de la communauté.

Pour Orbe, elle est invitée et attendue, au château de Nozeroy, par Jeanne de Montfaucon-Montbéliard, femme de Louis de Chalon, prince d'Orange. La bulle de fondation de ce monastère d'Orbe est du 17 novembre 1426, et ce couvent est terminé en 1428. Mais Colette ne le suit certainement pas jusqu'à son achèvement, car en 1428 elle est en Languedoc, où, à la prière du roi Jacques, elle pose les fondements de trois couvents, celui de Castres, résidence même du roi et de ses filles, celui de Lézignan, enfin la réforme à Béziers d'un couvent d'urbanistes. La première abbesse d'Orbe est Mahaut de la Balme, cette petite Mahaut, fille de Guillaume, à la venue au monde de laquelle Colette avait présidé, tout au commencement de ses entreprises. C'est à Orbe que sera religieuse la bienheureuse Loyse de Savoie. Deux filles de la fondatrice d'Orbe, Philippine de Chalon, et une de ses sœurs, y entrent comme novices.

Colette arrive donc à Castres en 1428. L'évêque la vient voir. Il s'appelle Raymon d'Avilhun. Et il déploie une grande piété, un grand respect à Colette, la priant de bien vouloir accompagner de ses vœux et de ses supplications un voyage très important qu'il va entreprendre vers Rome. La sainte le regarde. Elle est informée que cet important voyage a pour but des instances près du pape afin d'obtenir un chapeau de cardinal. Avec sa vue perçante des corps et des âmes, elle se rend compte que cet amateur d'honneurs est condamné à ne plus vivre bien longtemps; et elle lui dit : « Mieux vaudrait pour vous songer au voyage de l'éternité, qui ne tardera pas. » Le prélat est léger, il ne veut pas entendre le sens de ces paroles. Il s'en va à Rome, et il meurt peu de temps après.

Digitized by Google

On a peu de détails sur les fondations provençales de Colette : les monastères du Languedoc et leurs archives furent détruits au seizième siècle par les Huguenots. On sait seulement que c'est à Lézignan qu'elle obtint la guérison de son cher P. Henri, très gravement malade. Puis elle remonte en Bourbonnais, et elle est à Moulins dans l'automne de 1429.

Or, cette année 1429, c'est l'année merveilleuse du siècle, l'année de Jeanne d'Arc.

***

Sa rencontre avec Colette, qui est possible, reste une attachante énigme. Les historiens qui se sont occupés de l'une de ces deux femmes ont presque toujours parlé de l'autre. Elles étaient contemporaines et également célèbres; on sent bien dans leurs deux existences un lien spirituel, on devine qu'une relation invisible et certaine a uni leurs missions; mais se sont-elles connues? Ont-elles causé ensemble, prié ensemble, mêlé leurs âmes et leurs pensées communes par la présence réelle, par les regards et par les mots? Charles Péguy, qui n'était pas un historien, mais qui avait un tel instinct français qu'il en devenait une espèce de devin, n'a pas douté de cette connaissance des deux femmes, il a maintes fois fait parler Jeanne d'Arc de Colette, et dans le *Mystère de la Charité*, il l'a fait s'écrier : « Renoncé, renoncé, c'est le pire de tout! Madame Colette n'aurait jamais renoncé! » Et il y a dans cette psychologie de poète autant de connaissance qu'une longue étude en puisse faire acquérir sur l'âme persévérante de sainte Colette. Siméon Luce, qui était, lui, un historien, a longuement cherché dans l'entourage de Jeanne d'Arc, parmi ses contemporains, ceux qui l'ont soutenue, ceux qui ont rendu pratiquement possible

Digitized by Google

l'accomplissement de sa mission; et, rencontrant la figure de sainte Colette, il s'est arrêté au problème de sa rencontre avec Jeanne, souhaitant que cet événement se soit en réalité produit, et qu'on en puisse connaître le détail. M. Gabriel Hanotaux, dans son historique de la vie de Jeanne d'Arc, l'a montrée encadrée par les plus grandes saintes visionnaires de son siècle, Catherine de Sienne, Brigitte, reine de Suède, Colette de Corbie, qui toutes trois avaient des vues générales sur le monde de leur temps, et passèrent sur la terre non seulement comme des saintes mais comme des missionnaires de toute la chrétienté. Colette est la seule que Jeanne d'Arc ait pu rencontrer. Qu'en a-t-il été?

Par un regrettable hasard, la fin de l'année 1429, qui est l'époque à laquelle leur rencontre est possible, est celle de la courte vie de Jeanne sur laquelle on a le moins de documents, et où ses *Itinéraires* sont, quant aux précisions, souvent en défaut. Les archives de la ville de Moulins, qui eussent pu contenir des renseignements sur son passage, ont été en partie brûlées pendant la Révolution. Il n'y a donc, en fait, nulle part, à l'heure actuelle, de documents où leurs deux noms soient mêlés en un même lieu et à la même date. Mais, par contre, il y a des indications séparées sur leurs allées et venues, et des coïncidences bien établies, qui permettent de se faire une quasi-certitude morale sur leur rencontre. Voici les faits.

En 1429, Jeanne d'Arc est au point culminant de sa carrière, et, au moment où elle passe dans le voisinage de Colette, elle a derrière elle la prise d'Orléans et le sacre de Reims, c'est dire qu'elle a toute la somme de gloire qu'elle a jamais connue, et que son nom est sur toutes les lèvres en France. Colette a quarante-huit ans, elle est chargée d'œuvres et d'entreprises, elle a accompli partout des miracles retentissants, le peuple se presse

Digitized by Google

au-devant d'elle quand elle arrive dans une ville. Elle a fondé depuis sept ans un monastère de Clarisses réformées à Moulins, sous les auspices de la duchesse de Bourbon Marie, résidant au début de la fondation dans son château de la ville, et aidée dans ses œuvres par ses deux fils. Or cette même duchesse de Bourbon traite Jeanne d'Arc comme une fille. Son fils cadet, Louis de Montpensier, est dans l'armée de la Pucelle; quant à l'aîné, Clermont, son rôle est plus équivoque vis-à-vis de Jeanne; tantôt il prend parti pour elle, tantôt il garde ses distances et écoute les intrigues de la Cour; mais, de bon ou de mal gré, il est sans cesse mêlé à son action, et Jeanne est loyale envers lui comme envers tous ceux qui « sont au Roi » ; dans la récente et magnifique journée de Reims, le dimanche 17 juillet, le comte de Clermont, futur duc de Bourbon, a été « à l'honneur » au premier rang des chevaliers, côte à côte avec Jeanne et son étendard.

Les gens de Moulins sont dévoués au Roi. Quatre ans auparavant, en 1425, dans un de ces moments de détresse que traversait alors la royauté française, cinq cents seigneurs ou chevaliers du Bourbonnais, réunis à Moulins, ont offert au Roi, alors en résidence précaire à Bourges, leurs bras et leurs vies.

Colette vient à Moulins, pour visiter son monastère, dans le courant de l'année 1429, et y réside jusqu'à l'hiver. Nous savons son passage par deux indications : qu'elle venait de visiter ses couvents du Languedoc, Castres et Béziers, et que, parvenue en Nivernais vers le mois de décembre, elle venait du Bourbonnais. C'est le plus ancien et le plus exact biographe de la sainte qui nous donne ces indications (1).

(1) Sylvère d'Abbeville, *Chronologie de la vie de sainte Colette*. Voir plus loin la citation textuelle.

Digitized by Google

Dans ce même automne, Jeanne d'Arc arrive en Bourbonnais. Le Conseil royal où l'on décide de mettre le siège devant les places de Loire que les Bourguignons tiennent, a eu lieu à Mehun-sur-Yèvre à l'extrême fin de septembre. A la suite de ce conseil, Jeanne met le siège devant Saint-Pierre-le-Moutier, villette fortifiée à huit lieues de Moulins, et l'emporte à la fin d'octobre. Elle doit ensuite assiéger la Charité-sur-Loire, mais elle manque de tout, et c'est alors qu'elle va séjourner à Moulins, d'où elle écrit les lettres les plus pressantes aux habitants de Clermont, en Auvergne, de Riom, de Bourges et d'Orléans, pour les prier instamment de lui fournir des armes et des munitions, « poudre, salpêtre, traits et autre matériel de guerre ». Une des réponses de ces villes, celle de Clermont, lui parvint à Moulins. La lettre aux habitants de Riom, accompagnée d'une supplique de son écuyer d'Albret, a un prix particulier, car elle est scellée d'un sceau marqué de l'empreinte de son doigt et d'un cheveu pris dans la cire (1). Cette lettre est du 9 novembre, et la réponse de Clermont y parvient le 7 (2). Jeanne d'Arc est donc à Moulins au moins depuis le 5; et comme on ne signale sa présence parmi ses hommes d'armes à la Charité que le 24, qu'il fallait d'ailleurs qu'elle attendît les secours matériels demandés, elle resta donc à Moulins pendant près de trois semaines — dix-huit à dix-neuf jours. Le siège de la Charité-sur-Loire ne devait d'ailleurs pas être un succès. Mis vers le 15 novembre, on dut le lever le 15 décembre. La place était bien pourvue et bien défendue. Plus tard, et Jeanne semble avoir

(1) Bibliothèque de Riom. Ce cheveu aurait été volé en 1888. Voir sur ce cachet le *Procès de réhabilitation,* par QUICHERAT, et *la Chevauchée de Jeanne d'Arc en Bourbonnais,* par M. l'abbé CLÉMENT, notes de la page 60.

(2) Archives municipales de Clermont-Ferrand.

Digitized by Google

dès le début préconisé ce moyen, le Roi achètera simplement la ville, qui se rendra librement le 11 janvier. Son défenseur, Bernard Grasser, avait reçu de Bourges 1 300 écus d'or (1).

La ville de Moulins était alors contenue entre de profonds fossés et entourée de remparts garnis de tours. L'immense château ducal, à pic sur la face nord, occupait cette face presque en entier. En contre-bas, à une demi-lieue, coulait le large et argentin Allier. Jeanne arriva de Saint-Pierre-le-Moutier avec sa troupe par la rive droite de la rivière; peut-être n'y fut-elle pas en sécurité, car en s'en retournant elle prit par la rive gauche. Elle fit dans Moulins une solennelle entrée militaire, « tout armée, dit la Chronique des Cordeliers, de plein harnais et à étendard déployé », à la tête de ses hommes d'armes et de ses capitaines.

Jeanne avait à ce moment dix-sept ans et demi, étant née au mois de janvier 1412. Elle était grande et robuste, saine, forte de membres, très à l'aise sur son cheval et naturelle en son maintien. Elle était belle. Sous son casque on voyait « un riant visage », d'un ovale un peu long, avec de beaux sourcils et des traits réguliers. Il est presque certain qu'elle était brune, ou du moins de ce châtain foncé qui n'est pas rare dans son pays de Neufchâteau. Elle portait l'armure comme un homme, le buste et le haut des bras couverts d'une « huque » ou mantelet fort souvent rouge. « Nous la reconnaissions à la bataille, disaient ses chevaliers, à son étendard et à sa huque d'écarlate. » Lorsqu'elle se désarmait, elle portait l'habit de chevalier : « un pourpoint, des chausses ajustées, de hautes bottes lacées en dehors, un chaperon sur ses cheveux courts », l'épée au côté (2).

(1) VALLET DE VIRIVILLE, *Histoire de Jeanne d'Arc*, t. II, p. 126.
(2) Chronique des Cordeliers.

Digitized by Google

On lui attribue comme logement pendant son séjour à Moulins la maison d'un bourgeois, nommé Charlot Cordier (1). Un tel choix est bien dans son caractère et dans ses habitudes, car elle logeait toujours à part de ses compagnons d'armes, et elle était si prudente au sujet de sa réputation que, lorsqu'une honorable famille avait accepté de la recevoir, elle demandait à coucher dans la chambre même de la « digne femme » qui était son hôtesse (2). Pendant les deux semaines et demie qu'elle passe à Moulins, elle prépare son expédition et s'occupe de ses affaires, mais surtout elle se recueille et se retrempe dans un asile de retraite et de repos. Elle visite les lieux de dévotion et les églises. La ville de Moulins a gardé la tradition des longues heures qu'elle passe dans la chapelle des Clarisses, près de la grosse tour de la Geôle. Cette pauvre et émouvante chapelle existe toujours, telle que sainte Colette et Jeanne d'Arc l'ont connue, avec les modestes nervures de ses arcs, ses murs nus, ses petites fenêtres, et sa voûte en arc surbaissé, lambrissée de bois, pareille à la coque renversée d'une péniche. Il y règne une humble paix... Jeanne d'Arc y est venue, nous dit-on, longuement. Or la chapelle fait corps avec le monastère, et dans ce monastère, et dans cette chapelle, au même moment, l'abbesse était présente et l'abbesse était Colette. Comment imaginer, comment admettre, que pendant ces jours elles ne se soient pas rencontrées?

Il n'est pas interdit de penser que leurs entrevues aient gagné à rester secrètes. Colette était une bonne Française, qui ne consentit jamais à édifier un couvent en un lieu que les Anglais tenaient. Mais sa situation privilégiée à la cour de Bourgogne, comme à la cour de

(1) A. Clément, *la Chevauchée de Jeanne d'Arc en Bourbonnais*, Moulins, 1909.

(2) Quicherat, *le Procès de réhabilitation*.

Digitized by Google

Bourbon, la mettait dans une position exceptionnelle, qui lui permit probablement d'agir beaucoup, à condition que, en tout ce qui touchait la politique, ce fût secrètement. Jeanne traversait une période difficile Sa soif d'action, son impatience de délivrer le royaume, étaient contrecarrées par le Roi lui-même, par les favoris jaloux d'elle, et par la Trêve de Bourgogne qui protégeait momentanément une partie des régions ennemies. Ce n'est que dans ces petites places de la Loire non comprises dans la Trêve, qu'elle pouvait guerroyer, et on l'y avait envoyée, plutôt que de la voir demeurer près du Roi et reprendre son influence sur lui, mais on l'y envoyait sans soutien ni secours. Il n'est pas même sûr que l'argent d'un La Trémoïlle n'ait pas soutenu à la Charité la résistance de Bernard Grasser. En tout siècle on rencontre des ambitieux qui préfèrent l'insuccès d'une personne au succès d'une cause.

***

Tandis que Jeanne, quittant Moulins, assiège la Charité, Colette, de son côté, se rend à Decize. Les deux villes sont sur la Loire, de part et d'autre de Nevers, et à égale distance de cette capitale. Pendant le séjour de Colette, un messager part de Decize pour aller à la Charité s'enquérir de la Pucelle et de son armée. Il est très possible de supposer que ce messager a été envoyé par Colette. Qui d'autre, dans cette ville bourguignonne, était assez indépendant, assez en dehors des partis adverses, pour s'intéresser ainsi à l'ennemie des Bourguignons? S'il en est ainsi non seulement Colette a connu Jeanne, mais elle a pour la jeune fille, dont elle sait la situation difficile, une tendresse maternelle, et elle s'alarme...

A cause de tout cela, et par le fait qu'elle vient de

Digitized by Google

Moulins, Colette est suspecte aux gens de la ville. Peu importe qu'elle soit enfermée dans son couvent avec ses filles : elle vient du pays ennemi, de là où Jeanne elle-même est partie pour la Charité, et toute la ville est en susceptibilité et en défiance à son égard (1). Une des biographes de sainte Colette, Perrine de la Baume, ne songeant qu'à raconter un miracle de la sainte, nous donne là-dessus des indications précieuses. Il y avait des hommes d'armes qui faisaient le guet chaque nuit aux créneaux. Ils se méfiaient de l'extérieur et de l'intérieur. Or, une nuit, la sœur converse chargée de sonner Matines, qui se chantent la première heure après minuit, se trompe de trois heures et les sonne à dix heures du soir. Grand émoi parmi les hommes d'armes : les cloches, en toutes guerres, sont un signal. Il y a trahison, et cette sonnerie est un avertissement aux ennemis. Les gens armés se précipitent vers le couvent, furieux contre les religieuses, résolus à s'emparer des Clarisses et à leur faire expier leur trahison. A ce moment, l'horloge du beffroi de la ville sonne une heure du matin! Que s'est-il passé? Colette a-t-elle pu faire avertir quelqu'un parmi les gens qui lui sont dévoués pour faire avancer l'horloge, comprenant le danger qui les menace? Toujours est-il que les soldats se disent entre eux : « Ces nonnes ne nous ont pas trompés, elles ont bien sonné Matines à l'heure accoutumée », et ils vont faire des excuses aux sœurs, s'accusant de les avoir

(1) « Jeanne la Pucelle vint siéger à la Charité un mois entier et ainsi le pais était plein d'armées, d'allarmes et de larmes. Et néantmoins sœur Colette ne désista de venir à Decize parmi les malheurs publics pour ne manquer à son office, et trouva les habitants d'icelle sur leurs gardes et de plus gardés et grevés de beaucoup de gendarmerie. Toutes choses rendent ombrage parmi les obscurités de la nuit. Il en va de mesme de la guerre, particulièrement de la civile, en laquelle il ne faut rien pour donner le soupçon... Je dis que sœur Colette venait du Bourbonnais, le duc de Bourbonnais favorisant le parti du Dauphin. » (Sylvère d'Abbeville.)

Digitized by Google

injustement soupçonnées. Le miracle paraît plus loin : l'aurore confirme les horloges, et se lève plus tôt que d'habitude. Une douce clarté entoure Decize, vue de loin dans la campagne ; le jour prolonge une naissance indéfinie dans la nuit de l'hiver.

Après la levée du siège de la Charité, Jeanne séjourne à Bourges et à Sully-sur-Loire. Jusqu'au départ pour Compiègne (mai 1430) elle ne quitte pas le Roi. Cette fin de 1429 et ce commencement de 1430 sont les moins connus de sa carrière, mais ceux où elle a relativement des loisirs.

Colette reste longtemps dans les mêmes parages. Au début de 1430, elle est au Puy, car c'est alors que le couvent de cette ville peut enfin s'édifier ; et elle est toujours présente aux débuts d'une construction. N'est-ce pas d'ailleurs elle qui, de Moulins, et par l'assistance de la duchesse de Bourbon et de son fils Clermont, a obtenu les décisions par lesquelles se sont terminés les procès engagés au sujet de ce monastère depuis déjà cinq ans ?

***

Les coïncidences matérielles sont donc favorables à une rencontre entre Colette de Corbie et Jeanne d'Arc : pendant près de trois semaines les circonstances les mettent en présence dans la même ville, et pendant plusieurs mois, dans un voisinage qui ne dépasse jamais dix lieues.

Et quant aux déductions morales que l'on peut tirer de leurs deux vies et de leurs caractères, elles conduisent à penser que, vu la facilité qu'elles en ont eu, ce n'est pas une rencontre qui eut lieu entre elles, mais plusieurs, et qu'il est impossible qu'elles ne se soient pas, non seulement un peu, mais beaucoup connues.

Digitized by Google

Une tradition, relevée seulement par M. Pidoux, veut même que Jeanne d'Arc soit venue passer trois jours près de sainte Colette, chez elle, dans son couvent de Moulins; trois jours de recueillement, d'entretiens et de prières en commun. Et c'est bien ainsi qu'on aime le mieux à se représenter l'approche mutuelle de ces deux femmes : trois jours; de longues heures; de longues causeries et de longs silences; une ardente mise en commun de pensées semblables. Jeanne était très jeune, d'une activité dévorante, guerrière avant tout, toujours en mouvement, remplie d'un dessein dont rien ne la distrayait et pour lequel elle remuait tout le monde, même le roi s'il le fallait : mais le centre de son âme était une claire piété, une pureté absolue, la plus sainte intention. Colette était presque vieille; elle poursuivait année par année une humble tâche patiente, uniquement spirituelle, et elle passait sa vie en mortifications silencieuses; mais elle avait, dans sa longue carrière, la même ardeur, le même élan que Jeanne d'Arc, le même bon sens, la même vue intrépide des maux et des remèdes.

Il est impossible que Jeanne, qui demandait partout des prières, n'en ait pas fait demander à cette réformatrice dont le nom, la sainteté, les miracles, étaient célèbres d'un bout à l'autre de la France, et dont la renommée, si elle ne lui était pas parvenue par la popularité générale, ou par les princes, leurs communs protecteurs, lui eût fatalement été rapportée par les Cordeliers et les Franciscains leurs amis. On a beaucoup cherché à savoir si Jeanne d'Arc fut tertiaire de Saint-François : ce n'est qu'un détail; le tiers-ordre était si répandu à cette époque que presque toute femme pieuse en faisait partie. Mais que, en tous cas, elle ait aimé les Franciscains, les fils de l'apôtre d'Assise, c'est ce que l'on sait par bien des faits.

Digitized by Google

Sans doute, on pourrait remonter plus haut dans les attaches mystérieuses qu'eurent ces deux femmes; suivre leurs nombreuses amitiés mutuelles; chercher, dans la foule qui se pressait dans le sanctuaire de la Vierge noire du Puy, Isabelle Romée qui prie pour sa fille, et Colette de Corbie, à cette date du 25 mars 1429, jubilé attendu depuis des années, conjonction du Vendredi-Saint et de l'Annonciation, à laquelle toute la France, dans l'angoisse de l'étreinte qui se resserrait sur elle, avait attaché la marque d'un signe, l'espoir de quelque fait invraisemblable d'où son salut allait sortir. Colette fondait son monastère dans cette ville qui contenait l'une des deux grandes dévotions de la France du moyen âge, l'autre étant Saint-Michel-de-la-Mer. Elle fonde un couvent près de la Vierge noire du Puy; et saint Michel, Jeanne le prend pour héraut et patron...

Mais, là, nous nous perdons dans les conjectures mystiques et dans les mystères qui entourent tous les destins. Retenons seulement, des faits certains, des rapprochements, des déductions bien autorisées, que Colette et Jeanne d'Arc ont pu se connaître, qu'elles en ont eu la possibilité matérielle, et par conséquent qu'elles se sont en effet connues. Jeanne a vu la réformatrice et éprouvé son prestige, consulté sa sagesse, confié son âme à cette sainte. Colette a vu la radieuse jeune fille : de ses yeux que rien ne déçoit, elle a pénétré dans ce cœur fort et candide, elle en a vu la netteté, et celle qui aimait la pureté et le courage a dû être ravie d'un tel être. Si, comme on l'a insinué parfois, Colette a pu servir Jeanne indirectement, nul doute qu'elle ne l'ait fait; et il est plus que probable qu'elle en eut l'occasion. La femme avisée qui ne perdait jamais le contact avec ses protecteurs, quelles que fussent les inimitiés qui séparaient ceux-ci, qui jouait un rôle d'intermédiaire et de médiatrice entre les deux

Digitized by Google

grandes familles adverses de qui dépendait le sort de la France, qui avait pour elle et pour ses compagnons des sauf-conduits des ducs de Bourgogne et des ducs de Bourbon, et qui elle-même eut le droit d'en signer, qui disposait en chaque maison seigneuriale des puissants seconds des princes, a certainement pu, un jour ou l'autre, être utile à celle qui combattait la Bourgogne par amour de la France. On a parlé, en exagérant peut-être la vérité, d'une « franc-maçonnerie franciscaine » qui aurait dissous des résistances dans l'armée anglaise et conquis des chefs bourguignons; on a vu un mot d'ordre dans le Jhésus-Maria de la bannière de Jeanne; mais rien de tout cela n'est prouvé. Là au contraire où il n'y a ni entente ni pacte, il peut y avoir des influences personnelles, des relations secrètes, et il n'est pas douteux qu'il y en eut. La France était déchirée, pareille à une étoffe en lambeaux; c'est tout juste si on y voyait encore, faiblement dorée, la fleur de lis centrale. Partout, sur le royaume morcelé, Bourguignons et Anglais marquaient leur empreinte. Jeanne d'Arc, sur le manteau symbolique opéra un travail de fée, elle y marqua son trajet comme une arabesque resplendissante. Mais, sous l'éclatant travail, des mains avaient tissé la trame; elle était faite de l'œuvre de mille ouvriers français, des hommes, des femmes, des soldats, des moines. Quelques-uns parmi eux savaient lier soudainement des morceaux de l'ouvrage et le consolider. De ce nombre était Colette.

***

Colette est socialement et politiquement une *médiatrice*. Cela ne ressort-il pas de de cette histoire de sa vie errante, de son établissement en deux partis ennemis, avec autant d assurance et d'assiette en chacun des

Digitized by Google

deux? En ce rôle elle apparaît comme un agent de liaison; et on la comprend d'autant mieux que l'on voit plus fortement quelle fut sa passion de la paix, ou, plus exactement encore, sa recherche de l'*union*. Il n'est pas difficile de se figurer qu'en un temps pareil des gens fussent altérés de paix! C'était bien certainement un soupir universel; quelle part du pays était exempte de guerre, saine d'invasions ou de ces « bandes », communistes d'alors, ancêtres des pilleurs bolchevistes d'aujourd'hui, que la guerre universelle et l'absence de police rendaient toutes-puissantes? Colette, avec clairvoyance, cherchait à ces maux le seul remède, qui était l'union des princes.

Si l'action de Charles de Clermont fut de relier Bourgogne et France, le vœu permanent de Colette fut d'aider à la liaison de Bourgogne et Bourbon. Elle a beaucoup agi dans ce sens. Nous ne pensons pas qu'elle ait été une « politique », si l'on entend par là une personne au courant des affaires et habile à les mêler et démêler. Nous l'imaginons plutôt comme une conseillère conciliante, prenant influence sur les personnes par le côté noble de leur caractère, et usant des arguments religieux pour les incliner à pardonner ou à transiger.

Tout le long de la vie du duc de Bourgogne Philippe, les gens sages s'étaient ingéniés à l'amener au calme; son oncle le duc de Savoie, le souverain pontife Martin V, usaient leur crédit à l'exhorter. Tout le sort du pays reposa sur lui pendant quelques années, autant, et même plus, qu'il avait reposé sur son père Jean sans Peur. Qu'était le prince? Un grand vaniteux avant tout. Il aimait extraordinairement la magnificence et le faste, les grandes places, les préséances, le rang, les honneurs et l'argent. Il fut certainement moins brutal que son père, mais tout aussi avide, avec plus de légèreté. Son

Digitized by Google

alliance avec les Anglais allait à la servitude envers eux. Ses desseins étaient courts, comparés à ceux des ducs qui le précèdent et le suivent, Jean sans Peur et Charles le Téméraire; ils marquent plus d'impulsivité et d'opportunisme; en revanche, ses calculs, d'immédiate portée, étaient sûrs et allaient au but.

Lorsqu'on essaya de joindre par des mariages les deux familles ennemies, Bourgogne et Bourbon, Colette prit part aux négociations laborieuses de ces unions. Elle se trouvait sur les lieux au moment où elles se décidaient, et elle était une amie intime des femmes qui s'y intéressaient ou qui en étaient l'enjeu.

Celui du comte de Clermont avec la charmante Agnès de Bourgogne, instruite et sérieuse entre les princesses de son temps, fut un enjeu pendant des années. Le comte de Clermont avait pris goût à l'idée de ce mariage, sans doute, et le nouveau duc Philippe donnait sa sœur, ou la retirait, suivant l'état des affaires, tout en réitérant périodiquement ses promesses aux Bourbons. Le mariage passe par bien des périls et des péripéties. En 1423, quand un Anglais demande au duc une de ses sœurs en mariage, Philippe répond à sa demande par une lettre qui ne manque ni d'empressement ni de cynisme : « J'en serais très joyeux, répond-il. J'en ai trois à marier (1) et de deux je me fais fort de vous donner à choisir; mais, pour Mme de Guyenne, qui a été la femme du dauphin Louis, je ne puis en répondre : il y faut son consentement. Quant à Mme Anne et Mme Agnès, cela se peut faire, et même bien que la

(1) Les filles de Jean sans Peur étaient : *Marguerite* (Mme de Guyenne) qui avait épousé le dauphin Louis, duc d'Aquitaine, et devint ensuite femme du duc de Richemont; *Caterine,* fiancée deux fois et qui mourut fille; *Marie,* qui épousa le duc de Clèves; *Isabelle,* femme d'Olivier de Blois; *Jeanne,* morte jeune; *Anne,* mariée au duc de Bedford; *Agnès,* femme du comte de Clermont, plus tard duc de Bourbon.

Digitized by Google

dernière soit promise à M. de Clermont, à peine de cent mille écus, ce ne me serait pas un empêchement (I). » Volontiers le duc eût versé ses cent mille écus de dédit au fiancé pour donner cette fille à un Anglais... L'Anglais épousa Mme de Guyenne, et Anne fut mariée à un autre, le duc de Bedford.

Le mariage d'Agnès ne se fût peut-être jamais accompli si le duc de Bourgogne lui-même ne s'était allié par mariage avec la maison de Bourbon. Mais il épousa en novembre 1424 sa jeune tante, la veuve du comte de Nevers, cette Bonne d'Artois que nous avons vue depuis, la mort de son mari à Azincourt, s'occuper d'œuvres pies et fonder en Nivernais les couvents de Colette, l'attirer sur la Loire et la rapprocher de sa mère, la duchesse de Bourbon. Bonne d'Artois est la fille du deuxième mariage de la duchesse, elle est petite-fille de France par son père Philippe d'Artois et son grand-père maternel le duc de Berri. L'année qui suit ce mariage, le 14 septembre 1425, à Autun, Agnès de Bourgogne épouse enfin Charles de Clermont.

Le mariage du duc de Bourgogne avec la comtesse de Nevers ne suffira pas à le rallier à la maison de France. Mais quand on considère qu'il l'écarte de la maison d'Angleterre, il apparaît comme un événement majeur et comme une chance inespérée dans le jeu de ceux qui travaillent à l'union. Que le futur duc de Bourbon épouse ensuite la sœur du prince, la trame féminine se sera singulièrement renforcée autour de lui. De fait, les deux femmes, devenues belles-sœurs, paraissent s'être liguées dans la même affection et dans la même pensée. Bonne mourra jeune un an après ses noces. Mais Agnès intervient souvent auprès de son frère, et ses lettres lui enjoignent de se montrer paci-

(1) BARANTE, *Histoire des ducs de Bourgogne*, livre X, p. 393.

Digitized by Google

fique et de se prêter aux accords et aux trêves. Les Anglais avaient vu son mariage avec un extrême déplaisir; ils avaient cru sans doute leur pouvoir mieux établi sur cette famille; et quand, à cette occasion, Philippe, à la prière de sa belle-mère, leur demanda la délivrance du duc de Bourbon qu'ils détenaient prisonnier depuis dix ans, ils témoignèrent de leur irritation en la lui refusant. Il s'est formé désormais, autour du chef de la maison de Bourgogne, une alliance de « cœurs tout français », comme dit Barante, une patiente conspiration, qui met à profit et exploite les moindres chances de paix au milieu des conflits incessants.

On voit, par exemple, en 1434, les deux beaux-frères rompre avec éclat. Charles, devenu cette année-là même duc de Bourbon par la mort de son père à Londres, déclare la guerre au duc de Bourgogne, parce que les clauses pécuniaires de son mariage avec Agnès n'ont pas été exécutées. La campagne est sanglante. Le duc de Bourbon mène son armée jusqu'en Franche-Comté; mais le duc de Bourgogne renforce ses troupes, et ramène l'adversaire jusqu'en Beaujolais, ravageant cette province et les Dombes. Agnès intervient alors, pour faire cesser un mal si grand; et quelques mois après le début de la campagne, en fin 1434, le duc de Bourgogne propose de traiter à Decize une suspension d'armes, qui est ratifiée à Nevers en janvier 1435. Agnès y vient remercier son frère. Ils ne se sont pas vus depuis bien des années; il ne connaît pas encore ses fils, mais il accueille sa sœur avec de grandes démonstrations publiques d'amitié. Tels sont quelques aspects de ces grandes luttes d'hommes, de ces obscures influences familiales et conjugales, au milieu desquelles la France s'efforce de se constituer, et au-dessous desquelles, comme dans la coulisse, nous apercevons la sollicitude de Colette,

Digitized by Google

dont toute la tradition nous dit qu'elle s'y mêle pour conseiller, prévoir et ménager.

*
* *

Nous l'avons laissée au Puy en 1430 et 1431; elle y parachève la fondation du monastère, auquel le roi Charles VII participe par un don de cent vingt ducats d'or. En 1433, elle est à Béziers, réformant le couvent des franciscaines urbanistes. C'est à Béziers qu'elle connaît la mort de Martin V et prévoit les difficultés nouvelles qui vont en résulter pour l'Église, à peine encore pacifiée. Le concile de Bâle s'ouvre alors en effet. Deux grands protecteurs de Colette s'y trouvent : le cardinal Julien Cesarini, légat du pape, qui lui écrit pour lui donner des nouvelles du concile qu'il préside, sachant combien elle s'y intéresse; et le nouveau ministre général à Rome de l'ordre des frères mineurs, Guillaume de Casal. Il a pour Colette une véritable vénération; c'est lui qui soutient définitivement sa réforme et l'accrédite de son autorité suprême. Plusieurs lettres de lui à Colette ont été conservées et publiées. Elles montrent le rôle considérable qu'a pris la réformatrice dans l'ordre de Saint-François d'Assise (1).

C'est, en effet, en cette année 1434, où Colette remet au général des mineurs la formule définitive de ses constitutions pour être approuvées par lui, que l'on peut commencer à se rendre compte de l'étendue de la réforme et de ses prolongements. Car, soit par elle-même, soit par ses lieutenants, dont le P. Henri de la Baume est le premier et le plus excellent, soit par les frères qui s'établissent dans le voisinage de chacun des

(1) Lettres inédites de G. de Casal, publiées par Ubald d'Alençon. L'une de ces lettres est reproduite aux *Documents*, à la fin du volume.

Digitized by Google

couvents qu'elle fonde, par une autorisation spéciale et permanente du souverain pontife, l'esprit de la réforme se propage bien plus loin que la seule mention des fondations pourrait le faire supposer. Des monastères de femmes et des monastères d'hommes, dont le dénombrement ne peut se faire mais qui, suivant Olivier de la Marche, atteignirent à la mort de Colette plusieurs centaines (1), reprennent la réalisation de l'idéal franciscain pur, et se joignent à « l'observance colettine » en pratiquant la vie plus parfaite, l'obéissance mieux réglée, et surtout la pauvreté absolue. Au chapitre général de l'ordre à Toulouse, en 1436, on cite de très nombreux couvents français de toutes provinces qui ont adopté la réforme, tandis qu'en Italie le bilan de l'œuvre analogue, parallèle, de Saint-Bernardin de Sienne montre une action d'une fécondité considérable. Il se dit le « disciple de Colette », son « vicaire », il ne la connaît pas, mais il la vénère; en Espagne, trois ans plus tard, on trouve six monastères de plus qui se sont reformés ou fondés, à Salamanque dans la Corogne, à Zamora, à Orense, et on attribue leur origine au monastère français de Lézignan (2).

Cette réforme de Colette. disons-le, ne manque pas de rigueur. Elle exige de ses adeptes un héroïsme secret, silencieux, sans gloire, dont on ne peut qu'admirer que tant d'hommes aient été capables.

Ses *Constitutions* qui ne concernent, comme il est évident, que les couvents de femmes, furent rédigées par elle dès le début de sa réforme, à Poligny probablement, entre 1412 et 1417, mais elle ne les arrêta défini-

(1) « Ay esté acertené que par son pourchas et par sa peine, elle avait édifié de son temps trois cens quatre vingt églises de femmes encloses et enfermées. » (OLIVIER DE LA MARCHE, *Mémoires,* chap. I).

(2) WADDING, *Annales Minorum,* cite par A. GERMAIN, *Vie de sainte Colette de Corbie,* p. 211-212.

Digitized by Google

tivement que longtemps après, lorsque l'épreuve de l'expérimentation eut passé sur leurs principes. Ce qu'elles contiennent d'expressément « coletin » concernant les filles, c'est l'obligation de la clôture la plus stricte; puis le silence, dont elle dit « qu'il est peu besoin de règle là où l'on ne parle pas »; le travail intellectuel et manuel; la récitation de toutes les *Heures*, louange perpétuelle de Dieu associée à chaque moment du jour. Ce qu'elles contiennent de général, et qui fut l'essentiel de la réforme adoptée par les frères aussi bien que par les sœurs, c'est l'obédience romaine, la soumission non aux Provinciaux français, mais aux vicaires directs du Général de Rome; enfin et surtout, la pauvreté. Nous avons vu ce qui s'était passé à Dôle à la venue de Colette et des novateurs qui la guidaient : ainsi en fut-il pour chacun des couvents qui se réformèrent. Quand des Mineurs acceptent de se réformer, il leur faut distribuer aux pauvres les biens que le monastère possède. Il leur faut se dépouiller des rentes qui leur ont été données ou léguées, n'avoir plus aucune provision d'argent, aucune sécurité pour le lendemain. Une telle incertitude, surtout quand l'homme approche de la vieillesse, est un des états qui lui sont le plus pénibles. L'aise était souvent plus que modeste dans ces couvents : il fallait néanmoins s'en priver encore. N'oublions pas que les frères n'étaient pas *obligés* à ces renoncements, qu'ils avaient toutes licences des papes de vivre autrement et de conserver notamment les fondations faites à leurs églises. Après le renoncement, il leur fallait, pour vivre, travailler et demander l'aumône. Pour l'honneur cependant des moines et de leurs réformateurs, nous voyons qu'un grand nombre acceptaient ces dures pénitences : les uns sans doute ardemment, et les autres, pour suivre le mouvement, de bon ou de mauvais gré. Quelle œuvre

Digitized by Google

cependant, que la tâche de proposer une perfection si dure! Il fallait que les apôtres qui l'entreprenaient eussent le pouvoir de faire briller devant les yeux de ces franciscains la vieille flamme d'amour héroïque, de fabuleux renoncement, qui avait embrasé les veines du Petit Frère François et qui n'avait pas perdu son pouvoir sur leurs cœurs. Comment comprendre ces sursauts de vertu sinon par cette tentation de ce qui est difficile, cette séduction du surhumain pour les esprits nobles et les êtres courageux? Par bonheur, une joie d'une espèce particulière accompagnait ces retours à la ferveur, elle en était comme la conséquence ou la récompense, et les moines du quinzième siècle, s'étant dépouillés d'un bien pauvre luxe, qui consistait à savoir qu'on ne mourrait pas de faim dans la semaine, ressentaient cet allégement, inconnu des matériels et des repus de l'existence, l'essentielle joie franciscaine de l'homme absolument détaché de tout...

Ce grand travail de la « conversion » des frères, cet immense labeur, partagé par le confesseur de Colette, Pierre de Reims, c'est principalement Henri de la Baume qui le mena à bien. Il fut le grand promoteur et l'apôtre direct des moines franciscains réformés de France. En cette année 1434, voici vingt-huit ans qu'il accompagne Colette. Il est en toutes choses son conseiller, son confident, son appui, son ami, et le vicaire de ses œuvres. Il a traversé de grandes fatigues et accompli des travaux infinis. Tout ce que l'abbesse a fait, depuis le premier jour de son étonnante carrière de réformatrice religieuse, il en a suivi le détail, en a aidé l'accomplissement, conseillé l'entreprise ou redressé le fléchissement. Il a été un homme de grand conseil, d'esprit large, d'intelligence avisée et de dévouement infatigable. Il a cru jadis entraîner Colette à une œuvre, mais c'est elle, ensuite, qui l'a entraîné!

Digitized by Google

Et le voilà qui a consacré toute sa vie à son œuvre, qui s'est laissé persuader par le zèle de cette femme, qui a donné toutes ses années à la tâche qu'elle voulait accomplir, et qui l'a de moitié réalisée à lui seul.

Mais maintenant, il a soixante-dix ans. C'est un vieillard. Et Colette est attristée de la crainte de sa mort prochaine. Déjà plusieurs fois elle l'a tiré de la maladie par ses prières. Quelle n'a pas été leur intimité pendant toutes ces années? Colette a parfois accompli ses miracles par son intermédiaire; il a été souvent témoin de ses visions, suivant sur son visage les reflets d'un monde qui lui demeurait étranger. Il a voulu écrire ce qu'il savait d'elle, mais quand elle l'a appris, elle en a été si fâchée qu'il a dû par son ordre, brûler son cahier. Toutes les difficultés, ils les ont partagées; tous les moments de succès ou de déboires, ils les ont vécus en commun. Colette connaît toutes ses pensées; il sait toutes les siennes, leur fidélité spirituelle n'a connu ni ombre ni déclin.

Cependant il va mourir. A Castres, dix ans auparavant, elle avait eu déjà, de sa mort possible, une peur violente qui l'avait fait accourir vers lui. « Henri de la Baume étant à Castres en Albigeois, écrit sœur Perrine, fut grandement et mortellement malade. Elle, étant au couvent de Lézignan en terre basse, après qu'elle eut fait grande diligence de le pourvoir de toutes choses selon sa possibilité, nécessaires, profitables et convenables pour sa santé, elle se fit transporter hâtivement près de lui, pour le secourir en son extrême nécessité. »

Colette et le P. Henri étant à Besançon en 1439, c'est là qu'il tombe malade du mal qui va l'emporter. Colette le fit transporter dans l'oratoire des sœurs, afin de pouvoir l'assister dans ses derniers moments, et il mourut ainsi dans cette chapelle. Une des quelques lettres qui nous soient parvenues de Colette relate cette

Digitized by Google

mort et la peine qu'elle en ressentit. La lettre est adressée aux sœurs du couvent de Vevey et datée de Besançon, 26 février 1439. Il s'y révèle une grande tendresse de cœur.

« Nos très chères et bien aymées sœurs en Dieu, tant humblement que je suis et sais, ma pauvre âme devant Notre-Seigneur, je recommande à vos bonnes prières et oraisons.... et vous plaise savoir que nouvellement m'est advenu grande douleur et angoisse et amertume de cœur et de corps, et non pas sans juste cause; car le jour des Cendres nouvellement passé, après matines, notre R. P. frère Henri fut aggravé de sa maladie grandement, tellement que jeudi d'après, un petit peu avant minuit, il fut amené à notre chapelle, et là, très dévotement, en la présence de nos dits bons Pères et frères et de moi, il reçut très dévotement le précieux corps de Notre Seigneur Jésus-Christ; et incontinent après, sacrement de la Sainte Onction; et après quand il l'eut, il prit congé de toutes les sœurs et s'en retourna dans sa chambre, en meilleur point qu'il n'était devant, ce nous semblait. Le samedi et le dimanche, il fut fort faible, et le lundi aussi, par toute la journée, il fut en notre chapelle et oratoire en la présence devant dite, en grande dévotion et connaissance de Dieu, comme il fut oncques. Il ouyt toutes les Passions et Recommandations de l'âme, et à six heures et demie après mydi, en disant ses oraisons et parlant à Notre Seigneur, sa belle et glorieuse âme il rendit doucement et dévotement à Dieu, notre benoît créateur. Laquelle âme, tant je puis et sais, chèrement et le plus très affectionnément que faire se peut, je vous la recommande, vous suppliant, de tout mon cœur entièrement, que, si vous l'avez aimé loyalement, lui vivant, l'amour après son trépas ne soit pas amoindri, mais augmenté, en faisant votre devoir en toute intelligence de prier Dieu pour lui,

Digitized by Google

comme vous savez qu'il en est bien digne. Nonobstant que je crois qu'il est meilleur mestier qu'il prie pour nous que nous pour lui, je recommande sa belle âme au dévôt père confesseur et à tous nos pères et frères; et de toute ma pauvre intention je prie le benoît Saint-Esprit qu'il vous veuille conserver en sa sainte grâce, et finalement vous octroyer la grâce du Paradis. Amen!

Sœur Colette. »

Elle écrivit sans doute ainsi elle-même à tous ses couvents, car nous possédons aussi la lettre par laquelle elle annonce cette mort au monastère du Puy, leur disant : « Il nous a toujours esté vrai père, et bon et pieux pasteur. » Le père Henri fut inhumé dans le chapitre des sœurs, à Besançon; par un privilège spécial, sa sépulture se trouva ainsi être gardée dans la clôture du couvent. Ses restes, après plusieurs translations et pérégrinations, notamment pendant la période révolutionnaire, revinrent définitivement à la chapelle du couvent de Sainte-Claire de Besançon, où ils se trouvent encore. Colette y avait fait joindre, par une tendre piété, les objets dont il se servait dans ses fonctions de prêtre : une chasuble, une aube, une étole, un manipule et d'autres petits objets d'église dont il s'était servi. Elle vénérait cet homme comme un saint.

Elle-même, en cette année 1439 où ce compagnon de toute une vie de labeur lui est enlevé, approche de la vieillesse. Elle a cinquante-huit ans.

Digitized by Google

CHAPITRE V

LA SAINTETÉ ET LES MIRACLES DE COLETTE

En toutes ces années, parmi tous ces travaux, tandis que la réformatrice agissait, la femme se développait, la sainte se sanctifiait. Le public de son temps ne voyait guère en Colette que la personne zélée, influente, célèbre; son caractère intime lui échappait. On la disait sainte, — du moins la voix presque unanime du siècle la proclamait telle, — mais sans que les détails ou les degrés de cette sainteté fussent sus. Au contraire, ceux qui vivaient dans sa familiarité ne voyaient que son éminente perfection. Nous ne saurions rien de son action, de sa chronologie, de ses itinéraires si nous les leur demandions. Mais, témoins des jours d'une sainte, ils ont été tout absorbés par sa vertu et son rayonnement; des pénitences, des ravissements, des extases, des miracles, c'est tout ce qu'ils ont vu, et leur admiration a voulu nous en transmettre le récit, avec un reflet de l'éblouissement qu'un tel spectacle leur causait.

Nous connaissons les deux narrateurs de la vie intime de Colette. Sœur Perrine, c'est Perrine de la Balme, la nièce du P. Henri, entrée toute jeune au couvent et qui sert la mère abbesse pendant des années, s'occupant d'elle, la soignant dans ses maladies, la suivant en nombre de ses voyages. Pierre de Vaux est l'un des familiers de Colette, et de plus son confesseur. Il est franciscain. On l'appelle aussi Pierre de Reims, du nom

sans doute de l'Université où il prit ses grades, et pour le distinguer d'un autre franciscain qui accompagne souvent aussi Colette dans ses missions, Pierre de Lyon. Tous deux, Perrine et Pierre de Vaux, ont écrit après la mort de la sainte; Henri de la Baume, lui, a essayé d'écrire de son vivant, mais nous savons qu'elle le força de brûler son « écrit ». Le recommença-t-il en secret? L'un des meilleurs et des plus anciens biographes de Colette, le P. Sylvère d'Abbeville, l'affirme. De ce document précieux, rien ne nous reste d'authentique, que les détails pleins de vie et d'intérêt qui ont passé dans la narration de Sylvère, lequel dit s'en être largement inspiré.

Les deux autres récits, nous les possédons intacts entre les mains, dans toute la verdeur et la piété de leur composition. Ils sont l'un et l'autre abondants en détails et en faits, se répétant parfois, mais se complétant mutuellement. Ils n'ont point d'autre but que de nous édifier; ils visent à être une louange, aussi fidèle que possible, de la sainte qui venait alors de mourir. Ils semblent nous dire : pourrait-on laisser périr dans l'oubli une telle mémoire? La méthode de Pierre de Vaux, qui a été copiée par sœur Perrine, consiste à classer les faits et gestes de la sainte d'après la vertu à laquelle ils se rapporlent, sa pureté, son esprit de pauvreté, sa pénitence, son amour de Dieu; puis à raconter ses souffrances, ses dons surnaturels et ses miracles. Ce sont des portraits, des miroirs, et la vie de Colette s'y reflète avec toute sa ressemblance; car les deux travaux sont longs et méticuleux. Nous possédons sur bien peu de personnages, même plus importants, du quinzième siècle, des témoignages aussi précis, aussi intimes. Et, comme pour ajouter à leur intérêt, à leur portée historique, et, si l'on peut dire, à leur caractère de déposition, nous lisons fréquemment, dans l'un et

Digitized by Google

dans l'autre des récits, l'assertion du témoin oculaire et direct : « Moi étant présente », écrit Perrine, ou : « J'ai ouï dire au Biau Père Henri », et Pierre de Vaux dit la même chose : « Étant avec moi en route vers l'un de ses couvents, il advint que... etc. » C'est donc à l'aide des documents les plus dignes de foi que nous pouvons essayer de reconstituer ce que fut la personnalité de sainte de Colette.

***

Ses familiers l'appellent « la doulce Mère », » notre doulce et glorieuse Mère Colette ». Ils disent qu'elle est bénigne et patiente, attentive aux maux d'autrui, s'arrêtant à toute souffrance, pour la guérir ou pour y compatir; pitoyable à qui est malheureux, éprise de mansuétude et de miséricorde, grande admiratrice de la charité partout où on la rencontre, et pénétrée elle-même de cette générosité du cœur. Comme saint François d'Assise, une sorte de surabondance de la bonté lui fait chérir même les animaux. Comme lui, elle aime les plus petits, et ceux qui ont l'apparence d'être plus purs que les autres : les oiseaux légers, et, parmi les oiseaux, les tourterelles; puis les hermines, les agneaux. Elle n'effarouche aucune bête. Une alouette, — oiseau peu approchable cependant, — mange dans son écuelle quand elle est à table. D'autres petits oiseaux viennent sur sa fenêtre, et puis se poser, dit Perrine, « tout chantants sur sa main ». Elle les aime et les apprivoise. Elle a dressé, dans l'un de ses couvents, un agnelet blanc. Il la suit partout, elle l'emmène même à l'église où les sœurs lui ont appris à s'agenouiller au son de la cloche de la Consécration. On voit souvent près d'elle une autre petite bête blanche, qu'on pense être une hermine. Mais, celle-ci, Colette seule l'approche; des autres la bête se cache et

Digitized by Google

se « musse ». La mère Colette a l'unique douceur qui désarme les méfiances et les sauvageries.

Elle est profondément humble. Qu'elle soit abbesse générale de tous les couvents réformés et directrice de plusieurs centaines de frères et de sœurs qui lui obéissent en tous lieux, elle n'en veut pas moins recevoir d'autre titre que celui de « sœur Colette ». Ses lettres ne sont jamais signées qu'ainsi, et elle fait suivre son nom d'une mention humble, telle que : « ancelle de Notre-Seigneur, indigne et inutile serviteresse de Dieu ». En les commençant, elle demande à ses correspondants leurs prières en ces termes : « Ma pauvre et piteuse âme, la plus pauvre de tout le monde, humblement je vous recommande... » L'humilité volontaire et naturelle est son refuge, son confort. Elle tâche de se cacher. Elle veut qu'on l'oublie. Quand elle arrive dans l'un des monastères qu'elle a fondés, elle se met immédiatement sous les ordres de l'abbesse; dans celui où c'est elle-même qui est abbesse, à la Pitié de Poligny, par exemple, elle se démet de temps à autre de ses fonctions afin de redevenir simple religieuse et de suivre à la lettre la règle commune. On la voit alors servir à la cuisine et laver les écuelles des sœurs. Elle devient la plus simple du couvent, pareille à la fille du pays qui vient d'entrer et à qui personne ne fait attention. Dans ses monastères, elle se réserve une place exiguë. La pièce qu'elle choisit est particulièrement étroite et basse, et elle est mécontente si on lui a préparé autre chose. Ici et là elle s'en fait construire à son gré lorsque l'on bâtit un couvent. Par un privilège spécial à elle accordé, elle a le droit de vivre dans un lieu qui donne sur l'intérieur d'une église. Son « oratoire », lorsqu'elle en possède dans un couvent, est donc une petite pièce attenante à la chapelle, et s'ouvrant sur le sanctuaire par une fenêtre à grille. Elle y prie, elle y

Digitized by Google

reçoit, elle y mange et dort; par le guichet elle assiste aux offices et reçoit la Communion. Ces oratoires, qui sont sa demeure personnelle, sont tout petits; généralement elle peut tout juste s'y tenir debout. Ce sont presque des niches. Mais c'est seulement ainsi qu'elle se trouve « bien logée ». Les bâtiments de ses monastères lui semblent toujours « trop bels et solennels », et pour y séjourner, elle préfère, à ceux qui sont « plantureux », les couvents pauvres où l'on manque de tout. Quand elle est seule, elle mange à terre. Elle porte avec elle, là où elle va, son écuelle (1) qui est en bois creusé, et y mange ce qu'on lui donne. Aux grandes villes elle préfère les petites, aux châteaux les maisons. Elle est obligée, tout au long de sa vie errante, d'accepter l'hospitalité de tout le monde : autant que possible, elle choisit celle des plus modestes. Quand elle va en visite dans un palais de prince, ou dans une riche demeure seigneuriale, elle s'efforce de ne pas regarder autour d'elle, d'ignorer le décor trop beau où elle passe; elle en souffre. Car elle pense toujours aux diverses demeures du Christ sur la terre, et que furent-elles? La crèche, l'atelier, la croix, une barque la nuit sur un lac... Elle ne peut pas supporter la comparaison.

Dans ses décisions, elle tient à prendre conseil de tout le monde, même de la plus petite de ses novices. Jamais elle ne garde rien pour elle. Si on lui envoie de l'argent pour se mieux vêtir, elle le donne à sa communauté; si un seigneur lui fait cadeau d'un beau bréviaire enluminé, elle l'abandonne à quelque religieuse.

En toutes choses, voulant que les autres soient bien servis, elle se contente pour elle-même du minimum.

(1) Elle est conservée au monastère de Poligny (Jura).

Digitized by Google

Au soin de la louange de Dieu, il ne faut point d'excuses ni de mesquineries : et c'est ainsi qu'elle fait venir d'Allemagne des livres d'Heures pour ses religieuses; quant à elle, il lui suffit d'emprunter le bréviaire des autres. Ainsi en est-il des vêtements. Elle exige que l'on taille devant elle les cottes des sœurs et leurs manteaux, pour que tout le monde ait le nécessaire et que l'on ne laisse rien perdre. Mais pour elle, les vieux habits sont bons. Un témoin est resté de cette économie touchante de Colette : c'est son propre manteau, conservé à Gand. C'est une longue pèlerine en fine bure de laine d'un brun gris, et sa doublure est faite de morceaux différents soigneusement agencés. Ajusté aux épaules, ce vêtement tombe tout droit jusqu'aux pieds. C'est un vénérable manteau, porté et raccommodé par la sainte, tout plein d'elle, de sa forme qui l'habita et de sa patience qui le conserva (1). Quant à sa robe même, « un povre et rapiécé abit » nous dit Perrine, elle n'en a qu'une. On y met des manches quand le corps est bon, un corps quand les manches seules tiennent. Souvent il n'y a pas de manches du tout; c'est qu'elle les a décousues pour les donner à quelqu'un qui avait froid. Quand elle est morte et que l'on examine ses vêtements, on trouve à celui-là « plus de cent pièces ».

« Nul ne pourrait croire de quelle pénitence elle était pour son corps, s'il ne l'a vu », dit sœur Perrine. Et elle ajoute : « Moi, je l'ai vu, qui l'ai longuement servie. » On se demande parfois comment elle fait pour vivre, car l'existence qu'elle mène exige des forces, et on ne sait guère ce dont elle se nourrit. Le plus souvent, c'est une soupe et un petit morceau de pain, une

(1) Les clarisses de Gand confient ce manteau aux pèlerins privilégiés. L'auteur de ces lignes l'a reçu un moment sur les épaules en 1913.

Digitized by Google

fois par jour. Elle jeûne totalement pendant plusieurs jours de suite, puis pendant tout un carême. Ces jeûnes anormaux, que l'on trouve dans la vie de plusieurs saints, eux-mêmes savaient qu'ils étaient exceptionnels. Ils n'en admettaient la pratique pour personne autour d'eux, se méfiant des austérités téméraires que l'imitation des leurs entraînerait. Au contraire, les sœurs, qui admirent Colette, l'aiment d'être à leur égard « large et libérale », prudente et maternelle.

Elle a plus de facilité par là même à être intraitable pour sa propre personne, à compter pour rien les malaises réels et pénibles qu'elle endure. On ne la voit jamais se chauffer près du feu; mais, quand il fait très froid, on lui porte, à son oratoire, des braises dans un pot. Son lit, c'est une botte de paille entre deux étais de bois, un sac de paille pour oreiller, et sur elle une seule couverture. Elle couche toute sa vie comme les soldats en campagne, sans ôter son habit. Quelque froid qu'il fasse, elle n'ajoute rien à cet habit ni à cette unique et mince couverture. Elle se fâche si, en secret, on lui fourre son manteau, et le fait défourrer. Pendant des années, elle a porté autour de la taille une chaine de fer, et, comme elle a grossi, la chair a recouvert la chaine et pénétré dans les anneaux. Une sœur de ses familières, voyant combien elle en souffre, avertit de cette torture le P. Henri; et lui, considérant que Colette détruit une santé précieuse, lui enjoint d'ôter cette ceinture. Elle obéit, mais le remède est aussi terrible que le mal. Car elle attache l'extrémité de la chaine à un crampon fixé au mur, et la déroule brutalement. La chair arrachée est emportée par places.

Elle dort à peine, parfois une heure en huit jours. C'est la nuit qu'elle prie et qu'elle suit de la pensée les âmes de ses lointains enfants dont elle ne cesse d'être

Digitized by Google

occupée. C'est la nuit que, déchargée des soins actifs, elle s'élance, libre, vers les méditations et les visions.

Sa santé est celle de la plupart des mystiques : usée par les pénitences et par la tension constante de l'esprit, surmenée jusqu'au délabrement et tourmentée de mille désordres. Sans plus, la continuelle privation où elle se tient eût déjà suffi à miner une constitution normale. Très robuste, Colette paraît avoir résisté longtemps à un régime qui était une gageure. Mais dès sa jeunesse, puis s'aggravant avec les années, les troubles nerveux apparaissent chez elle, et elle souffre de continuelles douleurs. Sa résistance, son énergie, là où d'autres ont succombé à trente ans sous le poids du travail actif et du travail mystique combinés, la conduisent au delà de la soixante-sixième année, et on goûte en elle cette solidité de la vie. Mais elle est une perpétuelle « souffrante ». Douleurs des membres, douleurs de la tête ou de la face, elle est persécutée sans répit par le mal. Voit-elle ses filles s'en aller au lit, elle leur dit : « Heureuses! vous pouvez prendre du repos! Pour moi, c'est maintenant commencer de souffrir. » Sa cruelle et incessante névralgie est de celles qu'un effort de la volonté semble suspendre et engourdir pour un temps, quitte à ce qu'elle reprenne plus violente ensuite. Perrine observe que lorsqu'elle doit parler à quelqu'un, recevoir un visiteur, la douleur qui l'empêchait de bouger s'efface. Colette rassemble ses moyens, retrouve dans l'action son énergie et sa lucidité. L'effort accompli, elle le paie d'une douleur accrue. Se soigne-t-elle? Il semble que non. On ne la voit point interrompre ou différer un voyage. Ce n'est que lorsque le mal attaque ses yeux qu'elle prend peur et s'arrête; elle fait alors diligence de prendre les remèdes qu'on lui prescrit. Voir, et spécialement, dit-elle à ses sœurs, voir l'image de Dieu sur la terre, le

Digitized by Google

visage lisible des hommes, et contempler le Saint-Sacrement, lire les Heures Saintes dont le goût ne s'est jamais affaibli chez elle, à ces biens elle ne peut renoncer. Elle aimerait mieux, lui semble-t-il, perdre tous ses membres que de perdre la vue. Malgré ses craintes et ses précautions, elle souffre cruellement des yeux comme du reste de son corps, surtout vers la fin de sa vie.

Elle souffre aussi d'un rhumatisme à peu près constant. De temps en temps, elle en subit des crises aiguës; à partir de sa quarantième année environ, le cœur semble atteint, elle a un œdème chronique, ses jambes et son corps enflent. Parfois, souffrant beaucoup et laissant échapper des plaintes, elle s'en excuse : « Je me plains volontiers à peu de peine », dit-elle. Mais, de ce pénible état, elle ne tient pas compte; toute bonne action à faire appelle son zèle et le rencontre. Elle part, elle va où il faut aller, fût-elle si débile qu'on croirait qu'elle ne pourra pas faire dix pas. Ses peines ne cessent guère, elle n'a en certaines périodes pas « une heure de répit en sept jours », mais, par contre, lorsque ses tourments cessent, ils cessent complètement. Alors qu'elle eût dû être faible et convalescente, il ne paraît plus rien en sa personne des traces du mal, elle retrouve sa fraîcheur et sa force. Toute courbée et crochue par la douleur, dès que la douleur a cessé elle se redresse et reprend sa figure habituelle. Et parfois elle dit : « Je ne sçai plus si j'ai eu mal ou peine. » Les sœurs, et Pierre de Vaux, semblent distinguer en elle des souffrances qui sont humaines et naturelles, et d'autres plus mystérieuses. De ce nombre sont les souffrances qui s'accordent à celles du Christ ou des saints, ou qui croissent dans les jours de fête, la broyant d'autant plus que la fête est plus solennelle. De ce nombre aussi les conformités de tourments auxquelles

Digitized by Google

la fait céder son culte ardent pour les saints et les martyrs. Son corps devient un miroir et une reproduction de leurs supplices.

« Tous les cruels martyres et griefs tourments que plusieurs des plus glorieux saints de paradis ont sur leur précieux corps portés, elle les a l'un après l'autre, de fait et sensiblement, par la volonté de Dieu portés et soufferts. A l'un de ses pères confesseurs elle disait familièrement : « Aux glorieux saints martyrs qui sont en paradis, Dieu a fait grande grâce et bon marché; ils ont été ou boullus ou rôtis ou on leur a hâtivement coupé la tête. » « Il n'était de semaine qu'elle ne souffrît un ou deux martyres, desquels l'un était qu'elle était rôtie comme saint Laurent (et l'opération du feu peut être sans le feu, comme le feu peut être sans son effet ou opération). Et les martyres ou tourments lui duraient l'espace d'une nuit tout entière. Parfois elle était tourmentée comme monsieur saint Vincent, parfois crucifiée, parfois écorchée, parfois broyée, parfois bouillie. Parfois elle disait qu'il lui semblait qu'on lui fendît le cœur par le milieu et qu'on le lui salât, puis tout rempli de sel brûlant on le lui recousait. D'autres fois il lui semblait qu'elle eût un tison de feu dans le ventre qui toute l'ardait, ou un charbon de feu dans les yeux qui les embrasait... Quand elle souffrait ainsi, seule la nuit en son oratoire, après que tout le monde s'était retiré, alors les benoîts anges du Paradis venaient la réconforter et lui administrer les charitables services dont elle avait besoin, la couchant sur son grabat, étendant sur elle son blanchet avec compassion. »

***

Son extérieur, dont nous avons dit le charme lorsqu'elle était toute jeune fille, resta certainement beau et

Digitized by Google

frappant tout le long de sa vie. Elle est grande et imposante, avec des traits réguliers dans sa persistante et totale pâleur. Elle se tient droite, « la face claire, les yeux grands, fort beaux et plaisants ». De son maintien, de son attitude, de l'expression de son visage, ceux qui la voient pour la première fois sont vivement impressionnés. On ne peut oublier son abord, ni la vie qui émane de sa personne, et encore moins sa façon éloquente de parler.

Colette a en effet reçu ce don d'éloquence qui a parfois brillé chez les femmes. Il s'est accru avec les années et avec la richesse morale. On la voit sans cesse parlant, exhortant. La parole est son don personnel, son arme, sa puissance. Elle fait ce qu'elle veut des mots, des mots vivants et subtils qui persuadent, intimident, touchent, déterminent. Elle s'en sert pour les usages les plus divers. Un jour, c'est pour faire honte à des libertins, un autre jour pour défendre ses sœurs et elle-même, au cours d'un voyage en contrée « sauvage » attaquées par une bande de pilleurs de routes. Elle les déconcerte tellement par ses paroles qu'ils se retirent, laissant passer les religieuses sans leur faire de mal, leur offrant même de leur venir en aide contre d'autres malandrins qui courent le pays. Par-dessus tout, c'est pour parler de Dieu que Colette est éloquente et que sa parole a de la flamme et des ressources. C'est pour son apostolat, pour le retournement des volontés humaines, qu'elle trouve de merveilleux accents.

Ce don oratoire est servi par sa voix, dont tous les témoins de sa vie ont parlé. La chaleur et la portée de cette voix leur ont toujours paru remarquables, soit dans la parole, soit dans la psalmodie et le chant. Nous n'entendons guère maintenant qu'un murmure lorsque nous écoutons l'office dans une chapelle de Clarisses. Du temps de la mère Colette, il en allait autrement.

Digitized by Google

Elle disait que c'était des anges mêmes qu'elle avait pris leçon pour la psalmodie des heures. Étant, un jour, hésitante sur la manière de les réciter, elle en avait causé avec le P. Henri, puis tous deux, s'étant recueillis, avaient entendu en eux-mêmes un chant intérieur qui les avait ravis. Colette alors avait enseigné à ses filles la psalmodie demi-chantée, selon le modèle céleste qu'elle avait surpris. Mais ce n'est pas un faible chant. Elle-même, quand elle est au chœur, psalmodie d'une voix si forte, à la vibration si nombreuse, qu'on l'entend de bien loin. Je ne sais plus quelle est celle de ses princesses amies (peut-être la comtesse de Nevers) qui l'entendit ainsi une nuit; les sœurs chantaient dans leur couvent un peu distant; la voix de Colette dominait toutes les autres voix, par-dessus les campagnes endormies.

Tout ce que fait Colette porte ce caractère de ferveur, de force, de don entier de la personne. Quoi d'étonnant qu'on ait de l'influence autour de soi quand soi-même on se livre si impétueusement? Quoi d'étonnant que tant de personnes cultivées et bienveillantes l'écoutent, quand elle se fait entendre et respecter d'une troupe de bandits au fond des bois? Le trait conté tout à l'heure n'est pas isolé dans l'histoire de ses pérégrinations. Un autre jour, allant visiter des couvents, elle se trouva contrainte de passer d'une province à une autre, alors qu'elles étaient en pleine guerre, et les lieux de passage gardés par des hommes d'armes. Elle se trouva parmi une quantité de soldats qui tenaient le pays, et une troupe de ces gens rencontre son escorte et l'arrête. Puisque Colette veut passer en pays adverse et qu'elle a un passeport de l'ennemi, c'est qu'elle a partie liée avec lui. On la traitera donc en ennemie. Les soldats insultent les religieuses; les uns veulent les mettre à mort, les autres leur couper les oreilles; en attendant ils s'emparent de tous leurs chevaux.

Digitized by Google

Dans ce risque, c'est Colette qui prend la responsabilité de tout. « De même, écrit Pierre de Vaux, que Notre Seigneur dit aux Juifs qui venaient le chercher pour le faire mourir : « Si vous me prenez, laissez aller « ceux-ci », de même pareillement Colette fit partir et s'en aller ses frères et familiers, et demeura prête, appareillée de mourir seule et pour le tout. » Une fois seule, elle parle aux hommes d'armes; elle ne craint absolument rien; sa certitude et sa vigueur sont si grandes, et Dieu met, dit le chroniqueur, « telle éloquance en sa bouche », que maux et vilenies les soldats refusent de rien faire contre elle et son escorte, leur restituant leurs chevaux et leurs biens, et les laissant continuer leur route en paix.

Elle recevait, à chacune de ses étapes et dans toutes ses résidences, quantité de visiteurs. Ils étaient de toutes sortes, et il s'y mêlait des curieux et des chercheurs d'aventures. La souveraine pureté de Colette mettait en fuite les débauchés qui s'étaient fourvoyés jusqu'à elle; parfois il y suffisait de son visage ou de son tranquille regard. Elle était très informée des choses charnelles, et elle les détestait. Elle a été une passionnée de la chasteté, mettant entre elle et la vie humaine, même non coupable, le plus de distance possible, elle s'en sépare, elle en a presque horreur (1). Les hommes « embrasés de feu charnel », suivant l'expression de Pierre de Vaux, quand ils approchaient d'elle étaient gênés et confus de leurs plus secrètes pensées.

(1) Par la bulle *Ad futuram rei memoriam* (n° 1013 du Bullaire) le pape avait accédé en ces termes à la demande (retirée depuis) formulée par Colette au début de sa réforme, de ne recevoir dans sa communauté que des vierges : « Il est d'un si grand prix que les personnes ecclésiastiques, surtout celles qui appartiennent au sexe fragile, renoncent aux séductions du monde, dédaignent la couche d'un homme mortel et se vouent à Celui qui est beau au-dessus des enfants des hommes... qu'il nous convient consentir à ce vœu... »

Digitized by Google

Comme les êtres exceptionnels, elle attire tout dans son orbe, ce qui lui est supérieur et ce qui lui est mineur. Mais son orbe, c'est la lumière, la pureté absolue : la passagère souillure qu'y projette le mouvement humain s'y résorbe, comme un nuage sur le ciel du désert. Elle a été calomniée sur la question de la pauvreté : elle avait des ennemis personnels et des adversaires de sa réforme. Ils prétendirent que, réunissant tant d'argent, elle le recueillait pour elle-même, qu'elle prêtait à usure, qu'elle jouait au change dans les pays divers où elle passait; on la prétendait intéressée, alors qu'elle vivait dans un complet dénûment. Mais jamais on ne s'attaqua à sa vertu. Comme elle en eût souffert! (1).

Dans les livres de l'Ancien Testament, elle s'attache aux figures pures; dans le Nouveau, c'est au plus pur des apôtres, saint Jean l'Évangéliste, qu'elle voue un culte. Rien ne la séduit que ce qui est sans tache.

***

Il n'en est que plus touchant de voir avec quelle bonté elle traite les pécheurs. Elle a horreur de leurs péchés, elle souffre personnellement des offenses faites à la loi divine, mais quand le pécheur est là devant elle en chair et en os, elle ne sait plus qu'avoir pitié de lui. Elle considère dans les coupables qu'ils sont la figuration de la Rédemption, et prescrit de ne jamais les avoir en abomination, puisque c'est pour eux que le Christ est venu en terre; par là, en même temps que pitoyables, ils sont sacrés. Elle les voit aussi comme

(1) (Jehan Foucault, l'expulsé de Dôle, fut naturellement parmi ses implacables ennemis.) On chercha plusieurs fois à la mettre à mort, notamment trois fois par empoisonnement. Mais elle voulait qu'on n'en tînt pas compte, et sachant de quelles mains venait l'attaque, elle défendait toujours que l'on dénonçât ses ennemis.

Digitized by Google

l'exemple de toute la faiblesse de chaque homme, et assure qu'elle est pécheresse comme eux : « Je me tiens de leur parti », dit-elle. Elle les réconforte et les console. Toute sa vie, où qu'elle réside ou passe, c'est un flot de confidences qui l'assaille; et bien souvent des confessions. Elle se montre envers tous si bonne et si dénuée d'orgueil que des hommes viennent lui confier de « grands et énormes péchés » qu'ils n'osaient pas confesser à un prêtre. Elle écoute, admoneste, et travaille parmi ces lourds ou laids secrets jusqu'à ce que l'âme coupable ait décidé d'aller aux Sacrements. Elle est comme une étape sur le chemin des repentirs insuffisants. Sa patience est sans bornes lorsqu'il s'agit d'arracher un cœur aux longues attaches d'un vice, ou à l'engourdissement d'un vieux forfait.

C'est ainsi qu'elle eut, parmi cent autres, l'occasion de ramener au bien, à Poligny (Jura), un certain « chevalier » qui ne s'était pas confessé depuis trente ans. Il était endurci et orgueilleux, elle ne pouvait pas venir à bout de sa résistance; il lui avait raconté sa vie, mais il répugnait à dire ses fautes à un prêtre. Alors elle s'agenouilla devant lui, et très humblement elle se confessa elle-même des péchés de cet homme, les disant un à un. Il fut touché et se détermina à la confession.

Une autre fois, il s'agissait d'une jeune femme, religieuse en l'un des couvents réformés, qui avait jadis commis une faute grave et n'osait pas s'en accuser. Sa faute remontait à plusieurs années : quand on l'avait reçue au monastère, on la croyait sans doute une jeune fille pure et il paraît qu'il n'en était pas ainsi. De l'ancien péché aboli, il ne restait plus que le remords et la honte. Elle était, nous dit-on, douce et d'honnête conversation. Tout son désir était de l'absolution et de l'oubli. Elle passait devant les églises, voulant entrer pour trouver un confesseur, et n'en ayant jamais le courage.

Digitized by Google

Il y avait six ans qu'elle traînait ainsi cette monotone lutte lorsqu'elle confia à Colette, à la fois son péché et la « honte et vergoigne » qui l'empêchait de s'en défaire. Sur l'heure, Colette lui enjoignit d'aller recevoir le sacrement de Pénitence, et la Mère priant alors pour elle, au retour la jeune religieuse ne comprenait plus qu'elle eût différé si longtemps un acte si aisé.

Parmi les nombreux traits qui se rapportent aux pécheurs dans la vie de Colette, l'un d'eux l'apparente à sainte Catherine de Sienne, dont on connaît la charité envers un condamné à mort. On sait que Colette continue chronologiquement la dominicaine italienne, puisqu'elle naquit l'année où Catherine de Sienne mourut : sous plus d'un rapport, elle la continue socialement et mystiquement aussi.

Colette se trouvait en Auvergne, dans la petite ville d'Aigueperse. Deux criminels, un homme et une femme, venaient d'être jugés et condamnés à la pendaison. C'étaient des gens très vils et chargés de forfaits. La ville était scandalisée à leur endroit, car à la veille de la mort ils restaient endurcis dans le crime, et non seulement ils refusaient tout secours, et ne montraient pas le moindre repentir, mais de plus ils blasphémaient, ils couvraient d'injures les prêtres et tous ceux qui les approchaient. Le matin de l'exécution arriva, et les deux condamnés furent conduits à la potence. Mais, au moment où on allait s'emparer d'eux, le prêtre qui les accompagnait, et qui était un moine très pieux, ne pouvant se résoudre à laisser partir ces deux âmes pour la damnation éternelle sans avoir tenté la dernière chance pour les sauver, pensa à Colette qui était dans la ville. Il supplia les exécuteurs de la justice de surseoir au châtiment jusqu'à ce qu'il eût pu la voir. Cette requête fut exaucée, car les témoins étaient consternés du désespoir impie des deux crimi-

Digitized by Google

nels. Le moine courut au monastère de Colette. L'histoire ne nous dit pas s'il la ramena près des condamnés, ou si, lui-même seulement ayant vu la religieuse, il leur rapporta ses exhortations. Mais nous savons que Colette fut émue de compassion au récit qu'on lui fit. Étendant les bras en croix, elle se mit à dire ardemment à voix haute le psaume : *Miserere mei, Domine!* et les larmes coulaient sur ses joues. Elle devenait le pécheur lui-même, s'identifiait avec lui. Et, soit que les deux condamnés aient vu ce spectacle, ou qu'indirectement ils aient été touchés par ce qu'on leur rapporta, leur cœur endurci fut changé. Ils confessèrent leurs fautes, déclarant accepter la mort en expiation de leur vie et moururent sans révolte.

La salvation des pécheurs est son zèle, mais aussi son tourment. Le spectacle de l'immense misère humaine occupe ses méditations les plus tristes. Une nuit qu'elle prie pour les hommes, il lui semble voir devant elle, comme en réponse à sa prière, un plat en or, tout plein de chair découpée, comme de celle d'un enfant, et elle entend la Vierge Marie lui dire : « Comment requerrai-je mon enfant pour ceux qui, tous les jours, par les horribles péchés et offenses qu'ils font contre lui, pour l'amour d'eux-mêmes, le dépècent plus menu que n'est cette chair en ce plat détranchie? » Ces visions l'obsèdent et elle en garde longtemps la hantise.

Une femme qui servait au couvent tombe un jour comme morte devant la porte. Colette prévenue vient la soigner, mais, s'occupant d'elle, découvre bientôt que l'âme de cette pauvre personne est en aussi mauvais état que sa santé, et elle s'attache à elle jusqu'à sa double guérison; pour elle, tout cède à la nécessité d'une âme en péril, fût-ce celle d'une femme de ménage inconnue. Elle prie avec elle, l'assiste pendant des jours, patiemment, jusqu'à ce qu'elle ait rétabli en elle l'ordre chrétien.

Digitized by Google

Tout au commencement de sa réforme, alors qu'elle se met en route pour une destination lointaine, on l'informe qu'un franciscain, au cours d'un voyage, se trouve en danger de mort dans un couvent non loin duquel elle passera. Elle décide de faire un détour et de le visiter. Ce religieux est un homme savant, docteur en théologie de l'Université de Paris, prêtre, et « solennel clerc » ; il s'appelle Pierre Psalmon ; guéri, il vouera à Colette un véritable culte, on le retrouve à plusieurs reprises au cours de son histoire et il est un auxiliaire fervent de la réforme. Colette se hâte vers le couvent, y entre, et se fait mener au lit du malade. Elle y trouva un agonisant : déjà les membres inférieurs se refroidissent, la mort semble toute proche. Mais Colette, l'ayant bien considéré, sait qu'il y a de l'espoir, et se penchant, elle trace sur lui le signe de la croix en l'appelant doucement par son nom. Pierre Psalmon, qui a toute sa connaissance, comprend quelle est la personne qui vient le voir. Elle lui dit seulement, très simplement : « Prenez bon cœur, ayez confiance en la bonté de Notre-Seigneur », et le quitte. Colette à peine partie, sa prédiction se justifie, et Psalmon recouvre peu à peu la santé. Dès qu'il est rétabli, il court, pénétré de reconnaissance, à la ville où elle s'est rendue et la supplie de le prendre à son service, lui offrant d'être pour elle un esclave dévoué tout le temps de sa vie. Colette, qui lit en lui, consent à ce qu'il demeure près d'elle, non pour qu'il la serve, mais pour qu'elle continue près de lui un office dont elle n'a rempli qu'une partie en l'aidant à sortir de maladie. Doucement elle entreprend l'amendement du religieux, qui est loin d'être un bon religieux. Quand il est décidé à se convertir, elle lui indique un religieux en qui il pourra avoir toute confiance. Pierre Psalmon va le trouver, et revient en disant qu'il a fait une confession

Digitized by Google

pleine et entière de ses nombreux péchés. Mais Colette n'en croit rien. « Non, lui dit-elle. Par oubli ou honte, maints péchés vous avez omis. Retournez d'où vous venez. » Par trois fois il en va de même. A la troisième fois, quand le pénitent a enfin avoué toutes ses fautes, il revient vers Colette avec une telle frayeur de sa perspicacité que, dans l'avenir, où qu'il soit, il n'ose jamais vilainement agir, croyant toujours qu'elle le saura.



Le plus grand pénitent de Colette est le roi Jacques de Bourbon. Sa figure est curieuse et sympathique parmi celles des amis spirituels de Colette, hommes ou femmes. Longtemps d'ailleurs il ne connaît la réformatrice que de loin et indirectement. Au moment où nous avons vu que ses deux filles, Isabeau et Bonne, présentées à Colette par leur tante, la duchesse de Bourbon, sont entrées en religion dans son ordre, le P. de la Baume a porté à leur père une lettre de Colette. A ce moment, Jacques de Bourbon est en Provence. Au cours d'une vie mouvementée, il a eu le goût et la curiosité des mystiques, et parmi les pèlerins de sang royal qui vont visiter à Tours leur « cousine » la bienheureuse Jeanne de Maillé, exquise sainte et grande thaumaturge, il est un des plus assidus. Il se tient son fervent admirateur et son chevalier dévot.

Jacques de Bourbon appartient à la branche cadette de Bourbon, qui sort de Robert de France, comte de Clermont, quatrième fils de saint Louis (1). Il est très beau, grand et bien fait, de maintien fier, grand jouteur, grand meneur de tournois, de fêtes et de danses.

(1) Voir Arthur Huart, *Jacques de Bourbon*, 1370-1348, Couvin (Belgique), 1909.

Digitized by Google

L'une de ses sœurs a peut-être été la princesse la plus belle de son siècle. C'est Charlotte, femme de Janus II, roi de Chypre, qu'on a appelée la reine de Chypre, et dont on voit la statue, debout sur son tombeau encastré dans le mur de l'église inférieure d'Assise. La vie de Jacques, qui porta longtemps le nom de comte de la Marche, débute par les batailles. Son cousin le comte de Nevers (futur Jean sans Peur) l'entraîne dans sa campagne contre Bajazet. Les plus beaux princes de France sont de l'expédition, qui sombrera dans la défaite de Nicopolis. Jacques se conduit bravement, et, fait prisonnier par Bajazet, rentre plus tard en France quand les captifs sont relâchés, reçoit de Charles VI la charge de grand chambellan, passe plusieurs années à la cour, et conduit sur les côtes plusieurs expéditions maritimes, d'ailleurs peu heureuses. Il épouse à trente-cinq ans sa cousine Béatrix de Navarre, fille de Charles III et d'Éléonore de Castille, et, soutenant alors les intérêts de son beau-père, guerroie contre les Maures en Espagne.

Il reste, seul de sa famille, fidèle au duc de Bourgogne de qui il a été le compagnon d'armes à Nicopolis. Il combat les Armagnacs, mais combat également les Anglais, armant contre eux une compagnie de mercenaires et d'aventuriers — une des fameuses « grandes compagnies ».

On ne le dit pas pieux, mais non plus libertin. Sans doute est-il indifférent. Son culte pour Jeanne de Maillé persiste fidèle et à la mort de cette pieuse femme, c'est lui qui promeut l'ouverture de son procès de béatification.

C'est en 1415, au moment où s'ouvre ce procès, que Jacques, alors âgé de quarante-cinq ans, et veuf depuis un an, rencontre son singulier destin.

Le roi de Naples, Ladislas, meurt, et sa sœur Jeanne devient reine de Naples, Sicile, Hongrie et Jérusalem.

Digitized by Google

Elle a quarante-sept ans, elle est veuve, son royaume est puissant et riche : une nuée de princes prétendent à sa main, parmi eux le duc d'York, premier prince du sang d'Angleterre, l'infant d'Aragon, le prince de Galilée... Jacques de Bourbon se met sur les rangs, et c'est lui qui est agréé.

Cet honneur se traduisit pour lui presque uniquement par des infortunes. La reine était peu sage et se laissait mener par des favoris. Il trouva à son arrivée beaucoup d'intrigues à la cour, et la reine lui fit une situation amoindrie, contre laquelle il protesta; obligé de lutter pour obtenir son titre même et ses prérogatives, il inaugura par ces conflits leur étrange mariage. Conflit entre époux, nourri de conflits entre courtisans et de conspirations contre l'un ou l'autre des souverains. Tantôt c'est le roi qui y remporte l'avantage, et il séquestre sa femme dans son palais. Tantôt c'est la reine — que les uns disent intelligente, les autres faibles, et son historien Belleforest « faulse femelle » — et elle fait jeter le roi en prison. Cette prison est le château de l'Œuf, au bord de la plage napolitaine. Jacques y reste enfermé quatre ans. Pendant ce temps, la reine s'amuse, et gouverne avec un des aventuriers de la cour. Lorsque, enfin, après mille péripéties, l'intervention des seigneurs français et celle du pape le délivre, on a beau lui prodiguer par crainte les marques de déférence et le traiter en roi, il déclare avoir assez goûté ces gloires, abandonne la couronne, quitte Naples et se retire à Venise. C'est là que l'amertume et le désenchantement, l'acheminant vers la sagesse, portent son esprit aux méditations religieuses. Il vit « en grand regret et à peu de plaisance », sans aucun faste, détaché progressivement de tout ce qui lui a plu, et son âme se prend « au pli de la dévotion ».

Quand il rentre à Castres en Provence, c'est pour

Digitized by Google

voir l'aînée de ses filles, puis la dernière, entrer au couvent, et pour marier la seconde à Bernard d'Armagnac. Il a reçu la lettre de Colette. C'est à ce moment qu'il bannit de son âme l'amertume, « prend confort en son adversité, et résolution d'attendre la mort au chemin de religieuse pénitence (1) ».

Il commence à patronner les moines du célèbre monastère de Saint-Antoine en Dauphiné (2) et y fait bâtir une chapelle. Dès ce moment, il ambitionne la vie religieuse. Apprenant que ses deux filles se rendent avec Colette en Savoie, il fait le projet de les rejoindre. Il a un grand désir de connaître la célèbre religieuse. Une récente déception lui a montré la malchance de toutes ses ambitions : le roi l'avait nommé capitaine général de Languedoc et Guyenne, mais presque aussitôt, adoptant des plans plus pacifiques, il renonça à la guerre et retira à Jacques son commandement.

Celui qu'on appelle toujours « le roi de Naples » part pour Vevey avec son gendre Bernard d'Armagnac, la femme de celui-ci et son fils naturel Claude d'Aix. Ce voyage entrepris pour peu de temps dure plusieurs années. Jacques est immédiatement séduit par le rayonnement d'intelligence et de sainteté de Colette, et se livre à sa discrétion. « Le sérénissime roi Jacques, votre fils », Guillaume de Casal, général de l'ordre mineur, le désignera ainsi dans une lettre à Colette.

Celle-ci entreprend l'éducation morale du roi. Elle redresse cette âme désabusée, en cultive la noblesse naturelle, en instruit la foi tout impulsive et comme enfantine. C'est une tâche maternelle. Colette s'attacha beaucoup à ce singulier disciple. Ayant quitté Vevey, elle continue de lui écrire. Il est devenu tertiaire de

(1) *Mémoires d'Olivier de la Marche,* cité par HUARD, *op. cit.*
(2) Saint-Antoine (Isère).

Digitized by Google

Saint-François, et vit retiré dans une petite maison de Vevey proche celle des franciscains. Il voudrait bien devenir franciscain lui-même. Mais la reine Jeanne vit encore. Il attend. En 1434, on le voit à Bourges, rédigeant un long et curieux testament, par lequel il distribue à l'avance ses biens aux pauvres, et demande à être inhumé près de Colette, « en quelque lieu que son corps reposera ». Lorsque Jeanne de Naples meurt, en 1435, il en annonce la nouvelle à la mère abbesse, qui se trouve alors à Besançon. Lui, il est à Vevey. Colette prépare sa réception parmi les franciscains de Besançon. Il se met alors en route vers cette ville.

Mais il n'est pas encore dégagé de l'ostentation, et par un goût d'humilité mêlée d'orgueil, il fait de son voyage un spectacle. Roi, il est accompagné d'un cortège magnifique; pénitent il est trainé dans un char à immondices. C'est ainsi qu'il fait son entrée dans Pontarlier. Le public s'étonne, et ne comprend rien à ces singularités. On est « édifié » mais bien surpris. Toute la population va dans les rues le regarder passer. Sur sa litière, qui est un peu de paille dans la charrette qui sert à enlever les ordures de la ville, il est à demi couché. Derrière lui viennent des cordeliers, des clercs, puis sa maison : deux cents chevaux harnachés tenus en main, des chariots emplis de ses armes, des écuyers, des serviteurs somptueusement habillés. Mais lui-même porte un habit de grosse bure grise, noué d'une corde, et sur la tête un capuchon blanc attaché sous le menton. Un gamin (1) qui le voit le trouve encore très beau, et l'air si jeune que, relatant plus tard ce souvenir il attribue au prince quarante-cinq ans alors qu'il en a soixante.

Son grand air ne l'avait pas délaissé, même dans un si vil accoutrement, où tout autre eût été ridicule. On

(1) Olivier de la Marche.

Digitized by Google

dit que Colette ne goûta pas ce mélange de magnificence et de théâtrale humilité, le trouvant manquer de simplicité réelle, et quoi qu'on ait raconté qu'il entra dans toutes les villes de sa route en pareil équipage, l'abbé de Saint-Laurent écrit au contraire qu'il entra dans Besançon « en vrai chevalier ». Si Colette arrêta des manifestations répétées d'un zèle mal sûr, celle de Pontarlier resta légendaire. Un siècle après, Montaigne et Brantôme en riaient encore (1).

La vertu du roi était cependant très sûre et nullement chancelante. Son orgueil, s'il lui en resta jusqu'à la fin, ce fut de garder toujours ce titre de roi qui lui avait coûté si cher. C'est à Dôle qu'il vécut, passé son noviciat, avec quatre frères mineurs. Il habitait rue Saint-Vincent une maison qu'il avait achetée. Il semble ne jamais avoir fait profession et être resté simple frère lai. Il fait les plus humbles travaux, et s'y trouve, dit-il, plus joyeux qu'en aucun tournoi ou bal. D'une vie ancienne qui fut luxueuse, il conserve seulement deux petits objets : une cuiller en « conque marine » et une tasse d'olivier cerclée d'argent, que l'on voit aujourd'hui encore à Besançon. Pas plus que son titre, sa personnalité de roi n'est tout à fait abolie, et souvent on recourt à lui pour des offices de diplomatie. Sollicité, il part, concilie, accomplit sa mission, puis revient à la petite maison franciscaine de Dôle.

Lorsque Colette réside à Besançon, il va de là l'y

(1) Montaigne dit : « A bel aller à pied qui mène son cheval par la bride ! Et notre Jacques, roi de Naples et de Sicile, qui, beau, jeune et sain, se faisait porter par pays en civière, couché sur un meschant aureiller de plume, vestu d'une robe de drap gris et un bonnet de mesme, suivy cependant d'une grande pompe royale, lictière, chevaulx à main de toutes sortes, gentilshommes et officiers, représentait une austérité tendre encore et chancelante. »

Ce tableau est copié sur le récit d'Olivier de la Marche qui, enfant à l'école, vit le cortège du roi à Pontarlier.

Digitized by Google

visiter; sa foi en elle et son recours à elle ne sont pas d'un roi, mais d'un fils confiant. Le trait dominant de cette figure de prince aura sans doute été la jeunesse, avec ses défauts, mais aussi avec son charme. Et lui qui a voulu que ses contemporains n'oubliassent pas qu'il était roi, il se serra contre le manteau de Colette, comme pour y chercher l'abri et la sécurité, déclarant qu'il ne comptait que sur elle pour être emmené au ciel.

Il passa à Besançon même les trois dernières années de sa vie, et eut le bonheur de terminer ses jours en présence de la sainte, assisté par elle, comme l'avait été le P. Henri, dans la chapelle du couvent. Il y fut enterré, suivant son désir « sans cercucil, chasse ni bière, seulement en la terre mère des créatures mortelles », ainsi qu'il est dit en son testament. Et l'on commença de célébrer pour son repos les dix mille messes qu'il avait, par legs, demandées.

***

Ainsi de nombreuses vies s'enchevêtrent à la vie profondément charitable de Colette, et elle a tout un « prochain » familier, qu'elle suit souvent pendant une ou deux générations.

Sa vieille amie, sa première protectrice, Blanche de Genève, étant morte, elle accueille son corps dans la chapelle de Poligny, où l'une et l'autre reposent maintenant. Pour le roi Jacques, elle assiste ses enfants. Sa fille Éléonore se désole de ne pas devenir mère. Colette lui promet des fils et des filles, implore Dieu à cette intention, tout en demandant aux parents que, de cette famille souhaitée, une fille soit réservée au service du Seigneur. Ce fut bien des années plus tard qu'une petite Bonne d'Armagnac, étant venue au monde après ces promesses, connut qu'elle était vouée au couvent.

Digitized by Google

Elle avait dix-sept ans quand ses parents le lui apprirent, et le dernier fils du roi de France la demandait en mariage. Il est bien dur de renoncer à ce qui semble une si belle vie. Colette presse doucement les parents, disant qu'on ne doit pas manquer aux engagements pris envers Dieu. Bonne n'avait à vivre qu'une vie très courte ; peu après être entrée au monastère, à vingt ans, elle mourut saintement.

Mahaut de Savoie, nièce et héritière de Blanche de Genève, a épousé Louis III de Bavière, dit « le Barbu », électeur palatin du Rhin. Elle aussi a promis autrefois une fille à Colette. Quand le moment est arrivé, Colette envoie à la princesse Pierre de Vaux en messager, et Mahaut répond « qu'elle donnera de bon cœur cette fille première née qu'elle sait bien qu'elle a promise à Dieu » ; elle ajoute : « Le Seigneur son père la donne de même clairement... » Elle la conduira elle-même en France, « dès que les froids auront cessé, comme après Pasques, s'il plaist à Dieu ». L'on sent dans ces débats beaucoup d'humanité, la tendresse des parents, la jeunesse de l'enfant offerte, quelque chose d'un peu déchirant, une sourde protestation des cœurs : mais une foi vive, la confiance dans les décisions de Colette, la crainte de manquer à Dieu en lui manquant. N'est-elle pas l'arbitre, le témoin, l'intermédiaire? Et si elle a obtenu les faveurs de Dieu, n'est-elle pas en droit de demander l'accomplissement des promesses?

***

Lorsque l'on étudie une de ces personnalités de saints, que l'on essaie de pénétrer dans leurs « châteaux de l'âme », comme s'exprime sainte Thérèse, on en vient vite à chercher quel est le centre de ces vies, quel est le donjon de ces châteaux forts. Est-ce le dévoue-

Digitized by Google

ment, le zèle de la religion, l'humilité, la pénitence? Mais il y a quelque chose d'intérieur à ces vertus, une ferveur plus secrète qui en fait la force Il semble que tout ce que nous avons essayé de savoir sur Colette jusqu'ici n'est rien, que sa sainteté ne nous est pas encore connue dans son essence. Les vertus, dont « l'héroïcité », suivant le terme de l'Église, constitue la matière de la sainteté, ne paraissent en former que l'apanage visible, ce qu'elle a d'apparent. Mais une vie incessante les anime, qui en renouvelle la puissance, l'abondance et la délicatesse, et qui suffirait à faire qu'une âme soit sainte, ne fût-elle en état de produire aucune vertu pratique. C'est l'union d'un esprit avec Dieu, c'est sa ferveur, au sens le plus profond du mot. La prière d'un saint n'est pas notre acte commun de demande, notre recours à Dieu lorsqu'un danger nous presse, ni l'expression de la gratitude ou celle du repentir. Mais, expansion de l'amour, c'est l'acte de l'âme tout entière orientée vers la divinité et qui s'efforce vers elle. Une telle prière n'est pas momentanée, mais incessante; si elle n'était si active on pourrait dire qu'elle devient chez les saints un état. C'est la contemplation, c'est l'union. Tout l'être est exalté vers la lumière qu'il cherche, et dans une pensée souveraine se condense et se transforme. Une totale adaptation de l'âme à l'objet de son culte, tel est le dessein et le ressort de ces grandes et magnifiques prières, dont le secret reste enfermé dans le cœur zélé des saints, et dont nous ne pouvons contempler que l'effet. Par tous les moyens possibles, ceux qui nous sont connus et ceux qui ne nous sont pas connus, l'âme cherche à accéder au royaume invisible. Une communication s'établit, une brèche s'ouvre dans le mur qui nous environne, et l'âme se précipite, frémissante, vers la connaissance augmentée de Dieu, vers la joie de sa puissance et de sa perfection.

Digitized by Google

En résulte-t-il ou non des visions? Peu importe. Les grâces mystiques ne sont pas accordées à tous les saints, et, parmi ces grâces, les unes ne semblent pas prendre corps et se traduisent par des spectacles ou des intuitions : elles laissent l'âme comblée mais passive. D'autres appellent l'esprit à des rencontres comme extérieures à lui, et tout le cortège des contemplations peut se dérouler en sa faveur. Mais, de même que le don des miracles, celui de la vision n'est qu'un accident heureux ou dangereux de la sainteté, il n'en est pas un attribut essentiel, et bien loin derrière lui, au fond de l'âme, brûle cette ferveur, foyer même de la sanctification d'un individu, et qui, semblable au feu, sert à toutes fins. Tout ce qui est du domaine spirituel est inexplicable, mais la ferveur émanée de l'amour explique la sainteté, et, si l'on peut dire, en mesure le mystérieux degré.

La prière « vocale » de Colette, c'est le Bréviaire, et spécialement les Psaumes. C'est bien souvent, le soir, sur les strophes des Psaumes qu'elle construit son adoration de la nuit, les faisant suivre d'une oraison mentale qui dure jusqu'au matin. Lorsqu'elle dit les Psaumes de la Pénitence, elle se les applique à elle-même avec un tel sentiment, qu'elle pleure abondamment. Chaque jour elle récite en entier tout l'Office, comme un prêtre.

Une de ses minuscules dévotions est la récitation fréquente de trois *Ave Maria* contre les trois grands péchés du monde (1). Elle aime également dire ses « patenostres », c'est-à-dire le Rosaire.

Chaque jour elle assiste à la messe; à quelque endroit qu'elle se trouve, elle demande qu'on la célèbre devant

(1) « Concupiscence de l'esprit, concupiscence de la chair, orgueil de la vie. »

Digitized by Google

elle, et souvent elle en entend deux ou trois. Ce qu'elle préfère, c'est une messe « privée » où elle n'ait d'autres compagnons que ses familiers : car elle ne peut pas toujours maîtriser l'émotion qu'elle ressent pendant la célébration du sacrifice, et il lui serait pénible d'en donner le spectacle à des étrangers. Tout la trahit pendant ce sacrifice, le ravissement, les larmes, la fréquente extase. Lorsque vient le moment de l'Élévation, elle soupire et pleure, elle gémit, elle tremble d'angoisse. Tous les sentiments de l'amour la bouleversent successivement, l'adoration, la compassion, la tendresse, la joie. Elle manifeste une telle sensation de la réalité du sacrement que ceux qui la voient conçoivent ce que peut être la notion de la présence divine. Eux-mêmes s'émeuvent de l'émotion de la sainte, et leur esprit reçoit ce reflet d'une puissance invisible; ils se disent : « Voici donc un reflet de Dieu! »

La messe terminée, Colette demeure longtemps sans revenir à la vie terrestre. On lui parle et elle n'entend rien, son visage transfiguré garde une expression lointaine, son esprit demeure complètement absorbé.

Les personnes à qui l'on raconte ces signes étonnants cherchent naturellement à les voir. Et Colette, qui le sait, a horreur de cette curiosité. Si quelqu'un demande le privilège d'être admis à une messe qu'elle entend, elle ne l'accorde que si c'est une très sainte personne, avancée dans la spiritualité. Mais parfois les curieux se cachaient autour de son oratoire, cherchant s'ils ne pourraient la voir derrière sa grille, ou entendre du moins ses plaintes et ses paroles involontaires. Elle, sentant leur présence avec son instinct singulier, appelait son confesseur ou une sœur familière, et priait que l'on éloignât ceux qui venaient ainsi la surprendre. Elle s'attristait qu'on l'empêchât d'adorer en paix le Seigneur. Lorsqu'on lui demandait pourquoi elle pleu-

Digitized by Google

rait si abondamment, elle disait avec douceur que « faire autre, elle ne pouvait ».

Contrairement à l'usage de son temps, et ses contemporains s'en étonnèrent, elle recevait fréquemment la communion, et la reçut même quotidiennement pendant une année entière. Chaque fois, le mystère de l'Eucharistie reprend pour elle tout son sens tragique, il est le miracle toujours nouveau, comme s'il s'accomplissait pour la première fois. Prête à recevoir le corps du Christ, on l'entend qui crie son indignité, un mouvement de profonde honte la saisit, elle proclame qu'elle n'est pas digne de converser avec le plus vil des pécheurs, qu'elle est « orde, souillée, abominable », qu'elle a offensé la majesté divine. « Il semble, écrit Pierre de Vaux, que ses deux beaux yeux sont deux fontaines vives et courantes de larmes qu'elle pleure non pas descendant goutte à goutte, mais comme de petites ruisselles, de l'abondance desquelles elle est toute arrosée et baignée. » « Elle gémit très angoisseusement et doloreusement comme une femme qui travaille et ne peut enfanter, ou comme pourrait faire une personne condamnée à mort. Mais, incontinent que très humblement et révérentement, elle avait reçu le corps de Notre-Seigneur, elle était toute ravie et transfigurée, et demeurait en cet état sans rien mouvoir comme si elle fût transie.... Et lorsqu'elle revenait à elle, parfois elle avait la face tout angélique, tant belle et claire que c'était grand plaisir et confort de la voir et regarder, et elle était comme céleste et étrangère aux choses terrestres. »

Jérusalem, comme pour tant d'êtres de son temps, est pour elle le grand attrait, la nostalgie. Les Lieux-Saints, elle espère d'année en année pouvoir s'y rendre, mais jamais ce long voyage ne lui fut possible. Il est compréhensible, ce besoin de suivre les traces — les seules traces — sur la terre, de l'Être dont la connais-

Digitized by Google

sance jamais complète est la passion d'une vie. L'anniversaire des souffrances du Christ était pour elle une période de douleur (1).

« Qui pourrait suffisamment raconter, dit Pierre de Vaux, l'abondance des larmes, les piteux pleurs et gémissements angoissants qu'elle avait par toute la sainte semaine, quand elle recordait l'excessive souffrance de la Passion de Notre Seigneur Jésus-Christ? Elle criait et lamentait alors si douloureusement qu'il n'était cœur, tant dur fût-il, qui ne fût mû à pitié. Par l'espace de longtemps elle en restait si enflammée et embrasée que, sitôt que, par quelque manière on la lui ramena it souvenance, son entendement était de toutes occupations tellement évacué qu'elle n'entendait ni ne pensait plus à autre chose (2). »

Sa contemplation est souvent d'une telle intensité que tout son être physique la reflète. « Une fois, le jour d'un vendredi, à l'heure de Matines, elle se mit à méditer la griève peine que Notre-Seigneur souffrit, et en cette méditation elle eut de si grands tourments que les sœurs, qui yssaient du chapitre, la rencontrant, la regardèrent en grand émerveillement. Car il semblait que sa précieuse face eût été battue de bastons, et n'y avait demeuré que le cuir et les os, qui étaient comme tout froissés. » Dès qu'elle eût parlé aux sœurs, elle se rendit compte que quelque chose d'extraordinaire se

(1) Sans qu'on le veuille, l'analogie avec les sentiments humains se présente ici partout à l'esprit. Tout amour n'est-il pas une forme du même amour? Si des vies entières, après la mort d'un être cher, se déroulent autour des dates et des lieux qui se rapportent à sa vie, un cœur rempli du culte pour le Seigneur est de la même manière heureux ou blessé par les anniversaires renouvelés de son existence humaine. Il est vrai que cet être a passé sur la terre plusieurs siècles auparavant, qu'on ne l'a pas connu; mais la génération d'un tel amour est l'œuvre de la foi, ce mystérieux et merveilleux élément de la religion.

(2) P. de Vaux, p. 89.

Digitized by Google

montrait sur elle, et hâtivement elle s'en retourna à son oratoire, où elle demeura perdue en extase jusqu'à six heures du soir.

En ces contemplations, qui duraient des heures ou des jours, elle ne mangeait, ni ne buvait, ni ne dormait. Elle y perdait complètement la sensibilité. « Au couvent de Seurre, elle fut une fois ravie en soi confessant. Le confesseur crut qu'elle était morte, et il vint sonner au *tour noir*. Les sœurs s'empressèrent autour de Colette et l'une d'elles lui mordit l'orteil, si fort que les traces en demeurèrent, mais elle ne revint pas à elle. »

Une autre fois, la veille de la fête Saint-Pierre-aux-Liens, comme on sonnait le premier coup de vêpres, elle dit soudain : « A cette heure, je yssis de mon reclusaige », et entra en ravissement pour jusqu'au soir. Sa couleur à ces moments « se muait d'une manière puis d'une autre », les religieuses qui voyaient leur Mère en un tel état en avaient de l'effroi; quand elle revenait à elle à demi évanouie, il fallait pour la ranimer lui appliquer de l'eau froide à l'extrémité des membres. Un jour parmi bien d'autres, elles furent tellement effrayées qu'elles envoyèrent chercher le médecin. Il s'appelait maître Picotel. Il considéra un moment la religieuse en extase, et comprit que ce qui se passait n'était pas de son domaine. Il dit alors aux sœurs, en montrant Colette : « Dieu en est le mire », et il se mit à genoux pieusement par deux fois, ôtant son chaperon. En s'en allant, il disait aux sœurs : « Vous êtes bien heureuses, qui avez une telle mère! »

Que voyait-elle en ces extases, elle ne l'a guère dit. Des saints qui furent de grands voyants ont traduit, suivant leur langage, leur goût, leur époque, leur cerveau, quelque chose de leurs révélations. Colette n'écrivant pas, racontant peu, nous ne savons que par hasard, et de très loin, ce que put être en elle la

Digitized by Google

réflexion des lumières divines. Quelques mots dits à ses intimes nous ont seuls été rapportés. Elle leur a montré un gros anneau d'or vierge, que saint Jean l'Évangéliste est venu lui mettre au doigt. Elle conserve une croix d'or et de perles qu'elle appelle sa « croix du ciel » et dont l'origine est également mystérieuse. Elle a aussi rapporté de ses communications spirituelles une prière, qui a été fidèlement gardée par les clarisses, et qu'on appelle la prière de sainte Colette. Voici cette prière, dans le texte latin qu'elle donna elle même : « *Benedicatur hora quâ Deus et Homo natus est, et Spiritus sanctus de quo conceptus est; et illa Virgo gloriosissima Maria, de quâ natus est, sit benedicta; et per illam Virginem Mariam de quâ Deus et Homo natus est per illam sacratissimam horam in quâ natus est, exaudiantur preces meæ et impleantur omne desiderium meum in bonum. Jesu pie et bone, noli me propter peccata mea derelinquere, neque vici : dictam de peccatis meis sumere; sed exaudi me et imple desiderium meum in bonum propter gloriam nominis tui. Amen* » (1). Sa joie est un autre témoignage, cette joie débordante dont, au retour de ses grandes oraisons, le rayonnement la transforme, et qui lui fait parler à ceux qui l'approchent avec des mots qui sont des louanges enflammées de Dieu, une irrésistible éloquence; sa joie sous l'empire de laquelle elle se laisse aller à quelques confidences envers ses amis proches, s'arrêtant bientôt cependant par une

(1 Voici le texte français de la prière de sainte Colette telle qu'elle est conservée et récitée par les religieuses clarisses : « Que l'heure de la naissance de l'Homme-Dieu soit bénie, que le Saint-Esprit dont il a été conçu et la très glorieuse Vierge Marie dont il est né soient bénis; et par cette glorieuse Vierge Marie dont est né l'Homme-Dieu et par cette heure sacrée à laquelle il est né, que mes prières soient exaucées et que tous mes bons désirs s'accomplissent. O pieux et bon Jésus, ne m'abandonnez pas à cause de mes péchés, ne les punissez pas comme ils le méritent, mais exaucez-moi et réalisez mes bons désirs pour la gloire de votre nom. »

Digitized by Google

sorte de pudeur à communiquer le secret de ses privilèges ; et qu'elle exprime comme malgré elle, parfois, par des mots comme celui-ci : « Il me semblait, tant j'étais près des cieux, que de mes bras tendus, je les eusse pu toucher. »

***

Comme on peut l'imaginer, ses religieuses étaient pleines d'admiration pour ces marques de sainteté ; avec l'amour, ou plutôt la passion du merveilleux qui règne à cette époque, elles augmentaient et multipliaient toutes ces merveilles, racontant parfois des choses vues, en inventant souvent. L'une explique que la cellule de la mère est « toute embrasée de feu », une autre, qu'elle a vu « un clair soleil yssant de sa bouche », une autre « un brandon de flamme ». Toutes ces imaginations ont un seul intérêt, celui de nous faire pénétrer dans l'entourage de Colette, car nous y voyons le culte que ses familiers et tous ceux qui l'approchent entretiennent pour elle ; ils la croient capable de tout, et les merveilles ou les prodiges leur semblent tout naturels, si elle en est la cause ou l'objet.

Crédulité un peu embarrassante pour les historiens qui viennent de longs siècles plus tard, et recherchent la réalité d'une figure dont la pureté et la force sont comme voilées par tant d'anecdotes. Ils aimeraient l'en dégager, ou du moins écarter d'elle ce qui ne lui appartient pas. Cependant, s'il y a une « légende » de Colette, si les faits merveilleux ont été amplifiés autour d'elle, l'abondance même de ces témoignages indique que ces faits existaient ; si une atmosphère miraculeuse rayonne de Colette, c'est que le nombre de ses miracles étonnait ses contemporains ; ce qu'on lui prête n'est qu'un surcroît à ce qu'elle a possédé. Mais elle est riche, par elle-même, en pouvoir merveilleux. Nous

Digitized by Google

nous rapporterons d'ailleurs, pour raconter quelques-uns de ses miracles, à des critiques plus experts que nous, et plus rapprochés, en date, de son temps : les procès de béatification et de canonisation ont gardé, comme étant évidemment les mieux authentifiés, un certain nombre d'interventions frappantes; et, d'autre part, les Bollandistes mentionnent la plupart de celles que racontent Pierre de Vaux, sœur Perrine et les témoins entendus après la mort de la sainte.

Nous en tenant donc à ces éléments éprouvés de ses actions miraculeuses, nous restons encore surpris de leur éclat et de l'espèce de facilité avec laquelle elles les produisit. Les dons extraordinaires de Colette font de sa vie, à ce point de vue, un tissu de prodiges familiers, où il semble qu'elle se joue, où l'on dirait qu'elle a reçu licence de faire ce qui lui plaît, d'un mot ou d'un geste. Redisons-le, la sainteté peut exister sans miracles, les miracles sont un résultat de la sainteté et n'en sont pas une garantie; ils ont eu, sur un temps qui n'est plus, une séduction, un prestige, plus grands que celui qu'ils ont sur le nôtre; et tout cela dit, admirons que la grande foi d'une âme puisse lui donner un tel ascendant, une telle audace, une telle aisance, dans ce domaine inconnu d'entre ciel et terre où le possible s'agrandit soudain de ce que nous avions cru l'impossible, et qui, par d'apparents dérèglements, manifeste son existence, sa mystérieuse vie. Colette, nous pouvions le prévoir, puise dans ce domaine surnaturel, avec la modestie et le détachement d'elle-même que nous lui voyons apporter à tous ses actes; elle en détourne d'elle le mérite, et ne veut pas croire qu'en exerçant ses singuliers dons elle soit autre chose qu'un instrument et un intermédiaire quelconque entre les mains de Dieu.

Parmi ces dons, le premier qui paraît en elle est une connaissance des cœurs atteignant à la divination. Plu-

Digitized by Google

sieurs fois déjà au cours de ce récit nous l'avons vue lisant clairement les desseins des âmes ou l'état des consciences. En fait, elle paraît avoir su toujours, à l'heure qu'elle voulait, tout ce qui se passait dans l'âme des personnes qui lui étaient directement confiées. Parfois, une telle pénétration les effraie et leur paraît un don redoutable, parfois elle leur est très douce... Lorsque l'une de ses religieuses a une peine, Colette, sans en être avertie, lui parle de cette peine et la console tendrement. Une jeune novice est en proie au découragement et au doute, elle se tourmente de son état. Comme si elle lui avait tout raconté, elle qui n'a rien dit à personne, la Mère Colette l'appelle et lui parle de la miséricorde divine. Un jour, elle fait venir dans son oratoire deux de ses religieuses, et leur enjoint de se réconcilier : elles croyaient que leur dissentiment était resté secret, mais elles portaient l'une contre l'autre dans leur cœur une vive colère depuis plusieurs jours. Une fois, étant au chœur pendant l'office, elle fait dire par une des religieuses à une autre, un peu éloignée d'elle : « La Mère te fait dire de ne plus penser à ce à quoi tu penses. » Une autre fois, c'est sa propre voisine qui a, pendant l'office, des pensées déshonnêtes : elle lui est si proche qu'elles suivent le texte dans le même livre. A deux reprises, l'abbesse lui fait signe de chasser ces pensées, mais la religieuse absorbée ne comprend pas, alors Colette lui tire vivement le livre des mains; la religieuse la regarde, comprend cette fois, et rougit. Une autre sœur, toujours pendant l'office, se prend à se ressouvenir agréablement de sa vie passée dans le monde. Colette, de loin, la regardait. La religieuse se débarrasse de ses distractions et revient à son office : elle voit alors sur la figure de la mère un aimable sourire. Mais, quand on sort de l'église, Colette l'arrête et la reprend âprement : « Je

Digitized by Google

t'ai bien vue! dit-elle. Et si (de même) je te verrai hors du couvent aussi bien que dedans. »

Un jour, un prince venu pour visiter Colette, avec une suite de plusieurs personnes, un « très noble et puissant prince », nous dit-on, se met à penser à des choses tout à fait charnelles pendant que l'on faisait une lecture des livres saints. Il n'écoutait aucunement et se délectait à ses imaginations perverses, tout en gardant extérieurement une attitude dévote et recueillie. Colette le regardait depuis un certain temps, espérant détourner son attention par la volonté qu'elle y mettait. Mais c'était en vain, et, n'y tenant plus, elle poussa un cri, un cri de dégoût et d'indignation. Les assistants et les compagnons du prince ne comprirent rien à ce qui arrivait. Mais le prince, confus, se ressaisit et demeura par la suite persuadé qu'elle avait bien vu ce qui se passait en lui.

Sa singulière pénétration des consciences et des cœurs va jusqu'à la gêner, car lorsqu'elle a bien regardé une personne, même inconnue, elle est avertie aussi bien de son état de santé que de son état d'âme, et souvent il lui arrive, comme malgré elle, d'exhorter doucement des gens bien portants à ne pas oublier la mort, car elle les en pressent menacés à bref délai. Bien des fois elle a dit à ses intimes qu'elle est désolée de « cette connaissance que Dieu lui a donnée du fait d'autrui ». Il faut nous reporter, dans notre temps, à l'illumination du bienheureux Jean Vianney, le curé d'Ars, pour comprendre ces grands voyants dont fait partie Colette. Comme pour le curé d'Ars, d'ailleurs, ses présages et ses divinations ne servent qu'à des fins spirituelles. Pour les circonstances purement matérielles de la vie, Colette est aussi dépourvue et livrée à l'ignorance que quiconque. Mais s'il s'agit de l'intérêt des âmes, elle sonde les intentions et lit dans l'avenir.

Digitized by Google

Une jeune veuve vient la trouver et lui explique qu'elle veut se remarier, afin d'avoir des héritiers qui lui assureront la possession d'un superbe domaine qu'elle convoite. Mais Colette lui répond qu'elle peut se remarier tant qu'il lui plaira, qu'elle n'aura jamais d'enfant.

Elle avertit de la mort prochaine, dont elles ne se doutent pas, plusieurs personnes, entre autres Jean de Coulonges, bourgeois de Seurre, l'évêque ambitieux qui veut aller à Rome obtenir un chapeau de cardinal, et qui y meurt, Jean de Molines, chapelain de Jacques de Bourbon, une jeune femme de Poligny appelée Jeanne de Vannoz, et les parents d'un tout petit enfant, auxquels elle prédit que s'il n'est retiré de bonne heure de la terre il n'y fera que du mal. L'enfant, bien en vie sur ses genoux, est emporté par la mort à peine revenu chez ses parents.

Un jour qu'elle déjeune avec ses religieuses, elle prédit que neuf abbesses futures sont assises à la table. La prédiction se réalisa, partiellement avant sa mort, partiellement après (1).

Une grande et belle jeune fille se présentait pour être religieuse, désirant vivement être admise, montrant beaucoup de bon vouloir. Colette cependant ne voulait pas d'elle. Mais les sœurs la prièrent tant qu'elle finit par céder à regret, leur disant : « Vous me contraignez par vos prières que je la reçoive, mais je vous dis que jà (2)

(1) Ces neuf abbesses auraient été, suivant sœur Perrine :
Sœur Claire, abbesse de Vevey.
Sœur Jehanne, de Lons-le-Saunier, abbesse d'Auxonne.
Sœur Marie d'Orman, abbesse de Hesdin.
Sœur Agnès Wisemelle, abbesse de Seurre.
Sœur Estienne de Tart, abbesse de Vevey.
Sœur Marie de Pois, successivement abbesse de trois couvents.
Sœur Jehanne de Corbie, abbesse d'Aigueperse.
Sœur Marie Harenguière, abbesse de Moulins.
Sœur Huguette du Tart, abbesse de Hesdin.

(2) Jamais.

Digitized by Google

ne sera professe en la religion. » Peu après la jeune fille devint comme folle du désir de retourner dans le monde, et quitta le couvent.

Un jour, dans le pays où Colette se trouve pour l'heure, le bruit se répand que le seigneur de la contrée, bataillant au loin (il s'agit probablement du duc de Bourgogne), a été rencontré par ses ennemis, défait et emmené prisonnier. La nouvelle est colportée des nobles aux gens d'Église, tout le monde est consterné. Comme quelques seigneurs passent par la ville où réside Colette, sachant son attachement au malheureux prince, ils viennent lui faire part de la triste nouvelle. Mais Colette ne veut rien en croire, et les rassure, leur disant : « Messeigneurs, veuillez bien n'ajouter foi à ces nouvelles, car il n'en est pas ainsi qu'on vous l'a donné à entendre. » Ils répondent qu'ils savent ces nouvelles de bonne source, par des gens qui eux-mêmes ont vu le seigneur fait captif. Elle secoue la tête et s'obstine, et elle finit par leur dire : « Je vous certifie que votre seigneur est en tel lieu de ses terres où il fait bonne chère, sans mal et sans danger. Avant dix jours vous aurez de lui des nouvelles certaines. » Ainsi en advint-il. Les alarmes étaient fausses.

Ceux qui la connaissent gardent d'elle une si vive impression que sa pensée évoquée a parfois suffi à les détourner du mal, ainsi qu'il apparaît dans la curieuse histoire que Pierre de Vaux raconte. Dans une famille qui lui était amicalement liée, la mère est angoissée au sujet de ses enfants. Elle a plusieurs fils et plusieurs filles, et craint, non sans raison, un honteux scandale dans sa maison. Le texte laisse douter s'il s'agit de la passion de l'un des fils pour une étrangère, ou d'une chose monstrueuse, dont le sens paraît beaucoup plus probable, la passion d'un frère pour une de ses sœurs. Nous savons en tout cas que le tourment de la mère est

Digitized by Google

à son comble, car la folie des deux jeunes gens est telle qu'après avoir échangé beaucoup de regards, de paroles et de caresses, ils sont sur le point de céder à l'abominable entraînement « dès qu'ils en trouveront le moyen et le moment ». La mère de famille a envoyé à Colette un messager la suppliant d'intervenir. Colette ne vient pas elle-même, mais elle envoie par le messager la ceinture de sa robe. Et nous pouvons être certains qu'elle y ajoute, de loin, cette prière fervente dont elle a le secret, cette admonestation de l'âme à l'âme, qui change les volontés. Le jeune homme était présent lorsque le messager apporta la réponse de Colette, et il fut en un instant transformé. Il eut horreur de la tentation abominable qui le hantait, et fuyait chaque endroit où se trouvait la jeune femme. Celle-ci fut peu de temps après honnêtement mariée, et l'ordre familial rétabli.

De loin, de très loin, seule dans son oratoire, en prière la nuit, elle se recueille et sait en quel état moral se trouvent ses monastères, si la grâce y règne ou si quelque sujet en est privé. Sa pensée va de couvent en couvent, s'arrêtant sur un mineur, sur une clarisse. Plusieurs de ses religieux familiers, sachant son pouvoir spécial sur le démon des péchés de la chair, se sont recommandés à elle, et sa vigilance lointaine les soutient, les garde aux heures de défaillance. Souvent d'ailleurs, eux-mêmes craignent que cette mère qui n'ignore rien les voie mystérieusement à distance : tel ce père qui, à Rome où il s'était en secret mal conduit, fut blâmé à son retour par Colette, et depuis lors se croyait toujours et partout en sa présence.

Mais c'est d'une distance bien plus éloignée encore, de la seule distance infranchissable, qu'elle suit les âmes de ses enfants spirituels, car son esprit les voit par delà le tombeau. Colette est une grande fervente de la mort; sa charité la plus sacrée, c'est sa présence au

Digitized by Google

chevet des mourants qui lui sont chers ou qui ont besoin d'elle. Si le malade est une religieuse, elle l'assiste en l'infirmerie; si c'est un frère, elle le fait apporter au plus près de la grille du cloître. Et là, sans le quitter, jusqu'au dernier moment, elle console et encourage le moribond, elle l'adjure de rester ferme dans la foi catholique; elle dit pour lui à voix haute ses oraisons passionnées, elle dévoile pour lui le secret de sa prière et se livre à la flamme intérieure pour en ranimer l'âme débilitée qui souffre, elle lutte avec le mourant contre le démon s'il est attaqué par lui.

Une religieuse, que Colette avait reçue professe en dépit de l'avis des sœurs, sachant que si cette fille restait au monde, ce serait au péril de son salut, tomba « en maladie mortelle, tellement qu'elle en perdit la parole. On appela le père confesseur du couvent, mais ce fut pour rien, car ledit beau père ne pouvait rien, considéré qu'elle avait perdu la parole, pourquoi il se partit moult désolé pour ce qu'elle ne se pouvait confesser », Colette, jadis inquiète au sujet de cette âme incertaine, avait demandé au Seigneur de lui faire connaître combien de temps elle demeurerait en sa grâce, et elle avait entendu cette réponse qu'elle y demeurerait tant qu'elle obéirait. Colette donc, avertie du grave état de la religieuse, « vint hâtivement en l'infirmerie à la couche de la malade, et si l'appela par deux ou trois fois : « Marie, « parle à moy. » Et adoncques la dite malade se tourna vers elle et lui parla clairement. Si lui raconta toute sa vie, et après fit dévote confession, et notre mère s'en rala à son oratoire. Mais elle ordonna qu'on l'appelast quand la dite malade s'en irait à Notre-Seigneur, et on le fit, car, quand elle peinait à la mort, on appela notre glorieuse mère. Elle vint, et se coucha sur le lit de la malade en moult fort pleurant, et ne cessa tant que la

Digitized by Google

malade eust rendu à Notre-Seigneur son esprit. Alors notre glorieuse mère se réjouit en louant Notre-Seigneur et dit : « Elle est yssue de grand peine. Elle « est en voie de salvation. »

Colette est tout entière dans cette scène, avec sa tendresse, sa compassion, son ardent souci, près d'une âme à l'heure décisive, son don d'elle-même, comme si elle pouvait se jeter dans la balance du bien et du mal, sa certitude et sa joie du salut. Pour ceux qui sont morts, chaque jour, par son ordre, l'office des Trépassés est récité par les sœurs. Ceux qu'elle aime et qui sont loin d'elle au moment de quitter le monde lui apparaissent, ils viennent eux-mêmes l'avertir qu'ils ont franchi le grand pas. Un de ses religieux, entre autres, qui avait en sa vie grande confiance en elle, mourut dans un lieu éloigné. Il était de petite dévotion; elle connut sa mort et qu'il souffrait beaucoup de peines, mais qu'il en serait à la fin délivré, et pendant longtemps elle priait et faisait pénitence pour lui.

Un certain Hanequin, de Besançon, avait donné sa fille à Colette, et lui-même passait pour pieux, se vantant d'avoir des visions, qu'il faisait le voyage de Franche-Comté en Savoie pour aller raconter en détail à Colette. Il mourut, et son ombre apparut à l'abbesse, mais ce n'était pas une ombre paisible, son apparition était effrayante, accompagnée de « grand noise et clicquements ».

Un frère du couvent de Hesdin en Frandre, Jean Crocquoison, vient voir Colette qui est à Besançon. Et quand il arrive, Colette lui dit : « Katherine Amette, de Gand, qui est au monastère d'Hesdin, est trépassée depuis votre départ. Elle m'a fait dire : « Mère, priez « pour moi, je suis trépassée. »

Parfois, étant avec ses religieuses, travaillant ou causant, elle s'arrête soudain et dit : « Une telle est tré-

Digitized by Google

passée, il me faut aller dire mes patenostres pour elle. » Chaque année, à la date anniversaire du jour où il mourut, son vieux confesseur de jadis, le P. Jehan Pinet qui eut une si grande et si heureuse influence sur sa vie, lui apparaît.

Un frère, Guillaume Turéal, apparaît comme un blanc fantôme tout près de la grille, un an après sa mort; elle le reconnaît et dit : « Vela frère Guillaume. » Ces visites la font souvent frissonner, comme celle qu'elle reçoit chaque année, pendant sept ans de suite, de ce grand abbé de Corbie, dom de Roye, qui sut mal la protéger, et qui fut peut-être trop attaché aux biens terrestres. Il faisait en approchant un grand bruit de chaînes, et Colette tremblait de peur : « Allez-vous-en, disait-elle à ses filles, voici cet abbé! »

Une fois, étant à Besançon, Colette eut besoin de cinq ou six religieuses qui se trouvaient à Auxonne, et pria le P. Henri d'aller avec sœur Perrine les quérir. Ils n'étaient pas plus tôt partis, que l'une des sœurs qu'ils devaient ramener, Jehanne de Joue, mourut. Lorsque le P. Henri revint, avec une religieuse de moins, il dit à Colette, en présence de Perrine qui raconte le fait : « Cette sœur est trépassée, je la recommande à vos prières. » Colette lui répondit : « Beau père, elle est venue vers moi plus vite que n'avez fait, car je l'ai entendue m'appeler par trois fois : « Mère, « mère! Je suis venue à votre mandement! » Et je lui faisais signe qu'elle se tût, cuidant que c'était une autre. Mais je me retournai et l'aperçus, et je la vis blanche comme la neige, et la reconnus très bien. »

***

Nous savons que Colette passait la plupart de ses nuits en prière, dans une prière active, une ardente

Digitized by Google

méditation, un colloque souvent parlé, coupé de larmes, de ravissements, de visions. Une de ses religieuses voulut un soir veiller secrètement près d'elle, et sans doute c'est dans la chapelle qu'elle se cacha, cette chapelle sur laquelle toujours ouvrait le petit oratoire de Colette, cette logette où elle passait sa vie. Témoin d'une longue nuit d'oraison, la religieuse entendit constamment cette simple parole, redite cent fois : « Sire, qui es-tu, et qui suis-je? » Admirable thème d'oraison, cri de théologien et de servante... La religion y est tout entière, comme un grand fleuve dans sa source, et on y trouve aussi tout l'esprit de Colette, direct, vaste et si clair... Ses nuits n'étaient pas toutes aussi paisibles que celle-là, car souvent elle était visitée des démons. Comme presque tous les mystiques, élevée au-dessus du monde naturel, elle rencontre, en même temps que l'amitié divine, l'inimitié d'un adversaire. En même temps que des communications magnifiques et les délices du Bien parfait, toutes les puissances soulevées du Mal. Ici encore, pour ne pas trop nous étonner, rappelons-nous les persécutions démoniales qu'endura le curé d'Ars.

Elle le déteste, ce démon qu'elle appelle l'Ennemi. Quand on aime beaucoup, on hait vivement, et pour Colette, Dieu avait un ennemi, non pas qu'il s'attaquât à lui, mais qui pervertissait son image et brisait sa loi dans les âmes. Comment ne pas le haïr? Elle subit de sa part d'innombrables tentations; nous sommes loin de les connaître toutes, et sans doute ne savons-nous pas les plus terribles. Physiquement, elle eut avec lui d'autres luttes, qu'elle devait craindre moins, mais qui étaient assez effrayantes. Elle en souffrit beaucoup, car c'est toute jeune que les diables commencèrent à la persécuter. Pendant plusieurs années, chaque nuit lorsqu'elle commençait à prier, venait près d'elle un « es-

Digitized by Google

prit dolent », qui geignait pour l'apitoyer, se plaignait pour la distraire de son oraison. Elle faisait semblant de ne rien entendre; de guerre lasse, l'esprit se taisait. D'autres fois, au contraire, les ennemis étaient cruels; elle était rouée de coups, dont on voyait au matin les marques sur son corps. Colette s'enhardit contre eux, certaine qu'elle en viendrait toujours à bout. Ils devinrent de plus en plus acharnés. Une nuit ils l'assaillirent sous forme de renards — une des « bêtes puantes » réputées tout particulièrement impures au moyen âge — et elle lutta contre eux dans les ténèbres jusqu'au matin, où les sœurs la trouvèrent épuisée. « Il semblait, dit Perrine, qu'ils eussent eu avis et conseil ensemble en grande multitude, pour trouver diverses malices et subtiles cautelles, pour lui faire tous empeschements qu'ils pourraient en ses saintes entreprises, et travaillaient à lui donner d'eux grande frayeur et épouvantement ».

Ils n'y réussissaient pas. Un jour Colette demanda à une jeune religieuse si cela lui ferait peur de voir des démons. La petite sœur répondit qu'elle en mourrait de frayeur. Alors Colette lui dit que, pour elle, si elle voyait tous les ennemis d'enfer réunis, elle n'aurait pas peur, et elle lui expliqua que les démons n'ont en effet point de puissance sur les créatures, « fors celle que Dieu leur donne »; qu'en tous lieux et places, par jour et par nuit, seule ou en compagnie, elle avait contre eux tout son courage et ne les redoutait nullement, « quoique cependant ils se montrassent à elle en épouvantables figures, soit sous la forme d'hommes tout rouges, ou d'hommes d'une stature hideuse et tellement grande qu'il semblait que le diable touchait les cieux de la tête, et que ses deux jambes étaient de part et d'autre par-dessus le couvent. »

Il lui apparut un jour sous forme d'un énorme dragon

Digitized by Google

et partit en sautant d'un bond les murs du monastère. Souvent il l'obsédait sous l'apparence d'animaux dégoûtants, des serpents, des crapauds, des limaces, qui envahissaient sa cellule, et disparaissaient tout d'un coup, comme ils avaient paru. Une nuit un grand démon se tenait près d'elle, elle voulait lire ses prières, il soufflait son « crasset », elle le rallumait, il s'éteignait encore, et il finit par le renverser en ricanant sur son psautier, où l'huile se répandit. Les démons lui jouaient parfois de plus ignobles comédies, lui apportant, une nuit, en matière d'ironie pour sa charité envers les moribonds, le cadavre d'un pendu qu'on avait laissé comme exemple public au gibet. L'imagerie populaire a longtemps ensuite choisi cette affreuse anecdote comme thème des apparitions du démon à Colette. On voit la sainte priant, et Satan lui montrant, dans le fond de son oratoire, deux pendus.

Une fois, enfin, comme pris de rage envers cette femme qui ne leur cédait pas, ils l'assaillirent, nombreux et féroces. Ils la battaient de bâtons et la jetaient contre terre. Ils finirent par la presser dans la fenêtre de son oratoire, où elle resta prise si étroitement qu'elle ne pouvait se mouvoir ni parler, à peine respirer. Elle y demeura jusqu'au matin, où les sœurs la trouvèrent dans cet état. Mais personne ne pouvait la tirer de cette fenêtre où elle était « boutée ». Il fallut appeler un charpentier, frère lai dans le couvent des Pères, qui dut scier un barreau de la fenêtre pour l'en sortir.

Plusieurs de ces manifestations diaboliques eurent des témoins. Les sœurs ne pouvaient en supporter le spectacle qu'avec Colette au milieu d'elles pour leur donner courage. L'une d'elles, pourtant, finit par trouver intolérable cette persécution, elle voulut en défendre la pauvre mère qu'elle trouvait souffrante et ayant grand besoin de repos. Elle resta près d'elle la nuit,

Digitized by Google

tâchant de protéger la femme déjà âgée, pleine de soucis et de souffrances, et quand les démons assaillaient la cellule, elle étendait le bras devant Colette et disait aux diables : « Venez à moi, et laissez ma mère. » Il y en avait tant qu'elle avait pris une branchette à un arbre et les écartait comme on balaie.

Un jour Colette désira que son Père confesseur vit de ses yeux les « orribles figures ». Par deux fois il en eut le spectacle, et il a déclaré ensuite qu'il en eût perdu le sens s'il n'avait été en la présence de Colette. Des bêtes hideuses se montraient sur le plafond et les parois, guettant Colette des yeux, mais demeurant immobiles, puis, petit à petit, elles descendaient des murs et se tenaient d'abord loin d'elle, au fond de l'oratoire, enfin elles s'approchaient, paraissant en même temps se multiplier; c'était une invasion, et il y en avait tout autour d'elle et jusque sur elle, et les bêtes malgré sa défense grimpaient à ses membres, à ses bras, à son visage et jusqu'à ses yeux. Pendant plusieurs heures ensuite, elle souffrait de mille blessures, et ses yeux auxquels elle tenait tant, il lui semblait qu'ils étaient tout brûlés de ces hideux contacts et qu'elle allait les perdre.

***

Telle est l'atmosphère, lumineuse ou sombre, de phénomènes merveilleux où vit Colette. L'ayant un peu entrevue, on n'en reste que plus émerveillé de son activité pratique, de sa lucidité. C'est le plus étonnant privilège des vrais saints, que leur mysticisme laisse intact leur jugement, leur bon sens, leur faculté de décision, leur sens de la réalité. Ce caractère semble encore plus remarquable en Colette lorsque l'on suit, à côté du merveilleux qu'elle a subi, celui qu'elle a créé par ses miracles. Ils sont si nombreux et de rang si divers, les

Digitized by Google

uns miracles majeurs, les autres miracles familiers, qu'on ne peut songer à les exposer tous. Colette, pareille à quelques autres saints, paraissait pouvoir disposer à son gré de la puissance divine, et en disposait en effet, pour les cas les plus graves comme pour les difficultés ou les maux les plus simples. De la santé et de la maladie il semblait qu'elle détenait le secret, et elle en usait avec l'élan continuel de sa charité, sachant que toute grâce glorifie Dieu, que tout prodige est à sa louange, et se prêtant tout entière à ce rôle d'intermédiaire.

C'est ainsi qu'elle a disposé plusieurs fois de la vie et de la mort. La résurrection des morts est le miracle par excellence, et nous en sommes si frappés que nous mettons le thaumaturge qui l'accomplit très au-dessus des autres. Peu de femmes ont eu ce pouvoir immense. On attribue à sainte Colette quatre résurrections.

La première fut celle de cette petite fille mort-née, qui ressuscita par les prières de Colette à Besançon, fait que nous avons raconté à sa date. La seconde eut lieu dans la même ville, en faveur d'un garçon de quinze ans, Jehan Boisot, qui, comme Lazare, était déjà mis au cercueil lorsque l'on demanda à Colette de le ramener à la vie. Elle lui ordonna de se lever, et il se leva. Il vécut très âgé, grand bienfaiteur du couvent des clarisses de sa ville, et c'est lui-même qui déposa au sujet de sa propre résurrection lors de l'ouverture du procès de béatification de Colette.

Elle opéra le même miracle en faveur de l'un de ses frères les plus familiers, un cher serviteur de la réforme, frère François Claret, qui travailla à ses côtés pendant plus de trente ans et qui lui survécut. C'est au cours de ce long service qu'il tomba malade et mourut. Tout le monde le reconnut pour mort. Colette n'était pas là, mais sachant le malheur, elle supplia Dieu de

Digitized by Google

lui rendre cet homme. Il revint subitement à la vie et vécut longtemps ensuite. Lui-même se considéra toujours comme ayant bien été mort, et il raconta par la suite qu'il avait été promené par tout le ciel, mis en présence des Apôtres, des Martyrs, des Confesseurs, des Vierges, et que tous étaient d'accord pour le rendre à la mère Colette qui priait si ardemment sur terre pour lui. Il aimait raconter sa propre légende, et Perrine nous dit qu'elle l'entendit plusieurs fois de sa bouche. Colette avait grande confiance en lui, et il fit des centaines de voyages pour les intérêts de l'ordre ou pour porter des messages d'un monastère à l'autre.

Un autre enfant mort-né dut la vie à Colette, vie bien fragile qui ne dura que six mois, mais qui du moins procura à l'enfant la grâce du baptême qu'il n'avait pas reçu. C'est l'une des interventions les plus pures de Colette, celle où nous la voyons le plus humainement émue par la douleur des parents. Le petit corps était déjà enterré lorsqu'on tenta d'obtenir le miracle; on l'exhuma, et Colette le prit sur ses genoux, le berça contre elle, le réchauffa, et lorsqu'il fut en vie elle le rendit à sa mère.

Sur ces quatre morts ressuscités, deux étaient encore vivants au moment où la sœur Perrine écrit la vie de la sainte, et elle les connaissait tous deux. En admettant même que François Claret ait été en état de léthargie et non décédé, ce seul cas douteux éliminé, il reste trois résurrections certaines. On en prête plusieurs autres à Colette, qui toutes avaient pour sujets des petits enfants morts en venant au monde. Mais nous voulons nous conformer strictement aux miracles qui sont authentiquement attestés.

La peste était le fléau toujours redouté en ce temps, où l'on ne parait avoir connu ni remède pour la guérir, ni moyen d'en limiter la contagion. Un des religieux

Digitized by Google

de Colette, ayant séjourné dans une ville où sévissait cette maladie, en revint atteint. Colette paraît s'être trouvée alors à Lézignan, et c'est là que le pauvre franciscain fut soigné. Mais on vit rapidement qu'il était mortellement malade, tellement infecté que sa mort imminente ne fit rapidement plus de doute pour personne. Deux médecins passèrent, venant de Montpellier, très doctes, en route pour aller visiter un illustre prince qui réclamait leurs soins. Sachant Colette présente, ils allèrent au couvent lui faire une visite, et tout naturellement l'abbesse leur demanda un conseil pour le pauvre pestiféré. Tous deux déclarèrent sans ambages qu'il mourrait le jour même. Ils devaient être tous deux peu dévots, car il semble que Colette ait voulu leur donner une leçon. A leur affirmation, elle objecta :

— Cependant, Dieu est au-dessus de la nature.

— Vrai est, dirent les docteurs, mais si Dieu n'y œuvre spécialement, il n'est pas, par nature, possible que cet homme peut vivre.

Colette demanda à Dieu « d'œuvrer spécialement », sans doute pour prouver sa puissance aux sceptiques qui s'en étaient allés. Et le religieux se guérit de la peste. Mais les deux médecins l'avaient prise à son chevet, et l'un d'eux mourut. L'autre, dont on nous dit qu'il était doyen de la Faculté de Montpellier, conçut pour Colette une révérence singulière.

On lui attribue un étrange miracle qui, à vrai dire, nous est connu plutôt par la tradition que par les documents écrits, mais qui fait partie de la légende populaire de Colette, et qui, n'ayant été raconté ni par Perrine, ni par Pierre de Vaux, est cependant retenu par les historiens des Bollandistes, et qu'on ne peut donc omettre d'un récit fidèle de sa vie, quoiqu'on doive ne l'admettre que sous réserve.

Le fait se serait passé à Poligny, peu après la fonda-

Digitized by Google

tion de ce monastère. Une religieuse du couvent vint à mourir. Colette était à Besançon. Comme il lui est arrivé souvent, elle eut la révélation surnaturelle de cette mort, mais, de plus, elle sut que cette fille était morte en état de péché mortel et serait damnée si on n'allait pas à son secours. Elle avait en même temps la certitude qu'une telle révélation ne pouvait pas être sans but, et que Dieu consentirait à surseoir en quelque sorte à son jugement si elle intervenait. Elle se mit en route, en envoyant devant elle à toute vitesse un messager enjoignant de différer l'enterrement et d'attendre son arrivée. Elle était accompagnée de deux personnes, le P. Henri et la mère de Toulougeon (1).

Comme on pouvait le prévoir, tous les gens de Poligny et de la plaine d'alentour criaient d'avance au miracle, et se pressaient autour du couvent pour en être témoins. Lorsque Colette arrive, elle fait évacuer la chapelle et ses abords, puis commande de commencer le service funèbre. La religieuse était dans une bière ouverte, au chœur de la chapelle. Colette s'en alla prier. Quand elle revint, elle s'approcha de la morte, la prit par la main, et la religieuse sortit du cercueil. Elle semblait être restée à l'instant même de sa mort, plus près de la mort que de la vie, en suspens entre l'une et l'autre. Le P. Henri reçut sa confession, elle fut bénie par Colette et remise en bière, où cette fois la mort acheva son œuvre.

On ne pourrait pas dire d'une telle intervention que ce fût une résurrection, mais elle aurait produit une sorte de prolongement de la minute suprême où la conscience d'un mourant veille encore, quand tout son être s'abîme dans la faiblesse de la mort. Après cet acte

(1) Si le fait a une base historique, c'est très probablement par le récit perdu du P. Henri qu'il a été connu. Il est rapporté dans toutes les biographies de la sainte.

Digitized by Google

singulier et éclatant, Colette elle-même aurait eu peur de l'orgueil, dit la chronique, et elle se serait retirée couverte de confusion et presque de chagrin, pour prier pendant des heures dans sa cellule. Elle n'y admit personne, et il semblait qu'elle y expiât, par une humble prière et des pénitences, l'usage d'un pouvoir surhumain.

Des miracles presque à l'infini remplissent le récit familier de ses jours : elle multiplie les denrées d'un couvent nécessiteux, elle délivre de la menace de mort des femmes qui enfantent, elle libère des démoniaques et surtout elle guérit. C'est là qu'elle paraît, suivant la constante ambition des saints, en conformité avec Jésus-Christ, qui est leur modèle. Elle guérit des paralytiques, des ulcéreux, des fiévreux, des malheureux lépreux, des « méselles » condamnées à l'isolement pour toute leur vie, des femmes atteintes de maladies honteuses, que personne n'ose toucher, que personne ne soigne. Elle guérit d'un cancer au visage une pauvre femme, en lui soufflant sur la face de l'eau qu'elle a mise dans sa propre bouche. Une sœur qui souffre d'une plaie fistuleuse à la main demande à la mère la charité de mettre son doigt dans la plaie, et elle est guérie. Pour une autre, elle la guérit comme secrètement et après s'être assurée d'abord qu'elle désirait la santé. La religieuse est bien malade et souffre beaucoup. Quand elle est toute seule dans son infirmerie, la nuit, Colette va vers elle, et après l'avoir plainte, elle lui dit : « Tu ne veux point mourir encore? » Et la religieuse répond qu'elle aimerait bien vivre! Alors Colette lui dit : « Tu vivras donc et ne mourras point cette fois. » Ainsi en advint-il.

En passant un jour parmi des religieuses qu'elle ne connaissait pas, elle en aperçoit une, toute jeune, prise d'hémoptysie. Elle est à cette vue si bouleversée qu'elle

Digitized by Google

s'arrête et lui dit vivement : « Hélas! ma fille, que fais-tu là? Je ne veux plus que tu aies cette maladie! » La jeune religieuse n'eut plus d'autre accident par la suite.

Mais Colette ne voulut jamais qu'on lui attribuât même une part dans ces guérisons. Elle disait que toute grâce extraordinaire était produite, par Dieu d'un côté, de l'autre par la foi de celui qui en était l'objet. C'est cette foi toute seule, disait Colette, qui fait agir Dieu. Si elle avait pu traduire sa pensée en langage moderne, elle eût dit que Dieu et la foi du croyant étaient les deux pôles du miracle : pour elle, elle mettait seulement ces pôles en contact, elle conduisait la prière vers la force divine. Quand la foi n'est pas suffisante chez celui qui implore, Colette ne peut rien obtenir. Voyez-la près de cette femme épileptique, qui ne croit pas : elle la reprend, la presse : « Ma mye, par faute de votre foi, votre maladie se continue toujours; je vous prie, ayez foi en Notre-Seigneur, et j'ai ferme esperance que vous serez guérie. » Et si la malade, une fois guérie, attribuait cette faveur aux prières de la sainte, elle se fâchait, en lui redonnant son mal pour bien lui prouver que ce n'était pas elle qui le lui avait enlevé; elle l'enjoignait d'aller faire un pèlerinage, après quoi seulement elle en était définitivement débarrassée.

La modestie de Colette ne servait pas à grand'chose. Nous admirons sa réserve, son exquise discrétion, son peu de goût du tapage, la mesure si française qu'elle apporte en toutes choses, mais comment ses contemporains n'eussent-il pas su gré de ses bienfaits à une sainte créature qui les répandait tout le long de sa route? Colette, chaque année davantage, et dans un cercle qui s'élargissait, était révérée, et sa renommée de sainte prenait sans cesse plus d'éclat.

Digitized by Google

VI

SA VIEILLESSE ET SA MORT (1439-1447)

Le P. Henri de la Baume était mort en février 1439, et nous pouvons dater de cette disparition du père et du soutien de toute sa vie la vieillesse de Colette, cette période d'une ardeur déclinante où la force de l'âme diminue comme la santé s'affaiblit, où la perte des témoins des meilleures années crée une solitude que personne ne comble, où l'âme est plus facilement triste, de l'irrémédiable mélancolie de ce qui décroît. Colette avait à cette date cinquante-huit ans. Cet hiver-là, elle le passa à Besançon. Dans le carême qui suivit immédiatement la mort du P. Henri, elle eut des visions plus vives que jamais; le Christ se manifesta à elle (par les yeux de l'âme ou par les yeux du corps, qu'en savons-nous? dit saint Paul), tel qu'il était lorsque Ponce-Pilate le montrant aux Juifs au balcon de son palais, leur dit : « Voici l'homme! » Par un effet qui n'est pas exceptionnel, comme on le sait, chez les mystiques, l'impression de cette vision amena pendant quelques jours sur sa personne des traces apparentes, là où elle avait vu en esprit les blessures du Christ et les marques des coups qu'il avait reçus. Ce fut un carême plus déchiré que les autres.

Puis, au printemps, Colette partit pour l'Allemagne, pour la fondation du couvent de Heidelberg en Palatinat. Louis III de Bavière et sa femme Mahaut lui avaient,

Digitized by Google

depuis onze ans déjà, demandé ce monastère, dont un contrat passé devant notaire organisait la construction, engageant mutuellement Colette et les princes (1). Lorsqu'elle put entreprendre le voyage d'Allemagne, elle emmena, parmi plusieurs autres religieuses, la jeune Élisabeth de Bavière, afin de lui permettre de revoir ses parents. Elle semble avoir séjourné plusieurs mois à Heidelberg, puis revint par Nancy, où le duc et la duchesse de Lorraine la conviaient eux aussi depuis longtemps à fonder un monastère.

Le premier projet de cette fondation remontait déjà très loin dans le passé, puisqu'il avait été formé par la duchesse douairière de Lorraine, la pieuse et sage Marguerite de Bavière, fille de l'empereur Rupert; et que son mari, Charles II de Lorraine, dans son testament que nous connaissons en détail, et qu'il fit en 1425, légua cent florins d'or à « la très dévote » religieuse Colette de l'ordre de Sainte-Claire, « pour remettre à tel de ses couvents qu'il lui plairait » (2). La fondation du monastère avait été fixée d'un commun accord, soit par correspondance, soit par messager, entre la duchesse et Colette, au lieu de Pont-à-Mousson. Colette avait refusé Nancy comme bien trop mondain, et la duchesse acceptait d'autant mieux Pont-à-Mousson que les ducs de Lorraine y avaient un château dont ils faisaient fréquemment leur résidence.

On ne sait pas la date de la mort de Marguerite de Lorraine. Était-elle encore vivante en 1440, lorsque Colette vint à Nancy? C'est possible, et telle est bien la tradition des clarisses. Mais on place généralement sa mort en l'été de 1434, son testament étant daté du

(1) Voir, aux *Documents*, à la fin du volume, l'original de la lettre par laquelle Guillaume de Casal autorise la fondation du monastère de Heidelberg.

(2) Dom Calmet, *Histoire chronologique de la Lorraine*, t. III.

Digitized by Google

24 août de cette année-là. En tout cas, que la vieille princesse fût encore, ou non, de ce monde, c'est en son nom et par ses donations personnelles que le duc et la duchesse alors régnants fondèrent Pont-à-Mousson.

René d'Anjou (1), devenu, par plusieurs morts, par des héritages, par des adoptions, un des plus riches princes du temps, duc d'Anjou, roi de Sicile, comte de Provence, duc de Bar, et, par son mariage, duc de Lorraine, était en 1440 partagé entre ses divers domaines, et nous savons qu'il parut peu à Nancy entre 1437 et 1444. Les historiens de Colette disent cependant qu'elle y fut reçue par René et Isabelle. Il se peut que le fait se soit produit à l'un de leurs rapides séjours au palais ducal. Le duc, qui plus tard confiera l'administration du duché lorrain à son fils Jean de Calabre, le gouvernait encore alors directement.

Le monastère fut décidé, organisé et commença de s'édifier. Il ne devait être achevé et pourvu de religieuses que sept ans plus tard, en 1447, quelques mois après la mort de la sainte.

Et Colette rentre à Besançon, lasse sans doute de son grand voyage. Mais à peine y est-elle arrivée, en ce printemps de 1440, qu'une pression singulière est exercée sur elle pour l'amener à renoncer à l'œuvre de toute sa vie. C'est un assaut qui lui est livré, auquel elle n'avait aucune raison de s'attendre, et qui a d'au-

(1) Il s'agit du « bon roi René », prince artiste, qui composa des poèmes, des rondels, dessina des tapisseries et des vitraux. Il est inhumé en l'Église des cordeliers d'Angers. C'est le père de la célèbre Marguerite d'Anjou. Sous son gouvernement, la ville de Nancy connut en 1444-1445 un de ses moments les plus brillants. Le duc y recevait le roi de France Charles VII, venu pour lui prêter main-forte contre les Messins qui avaient gagné à leur cause le duc de Bourgogne. Le palais ducal de Nancy contint pendant cette fameuse année le roi et la reine de France, la jeune reine d'Angleterre, la Dauphine, princesse d'Écosse mariée au futur roi Louis, et les plus brillants princes du royaume.

Digitized by Google

tant plus de poids qu'il est couvert de l'autorité du pape, et mené par un saint religieux d'Italie, Jean de Capistran, le vicaire du grand Bernardin de Sienne.

Ici, il nous faut revoir quelle situation la « réforme colettine » avait conquise dans l'ordre franciscain.

C'était une situation d'influence et de rayonnement; l'action de Colette ne s'était pas bornée à la fondation stricte de dix-sept couvents parfaits, ce qui eût été déjà cependant un important résultat; mais, par son entremise ou spontanément, autour de ceux-là, des couvents plus ou moins anciens s'étaient réformés, renonçant volontairement à leurs biens, et s'étaient unis au mouvement de pauvreté et de perfection que Colette propageait. Bien des monastères d'hommes avaient adopté la même réforme.

C'était tout un mode de vie, avec un esprit franciscain renouvelé, qui s'était ainsi introduit dans l'ordre. Chose remarquable : c'est au monastère de Dôle que le pape Eugène IV demanda des frères pour la réformation du grand couvent de Rome, l'*Ara Cœli*. Or, Dôle, comme Chariez, comme Seillières, c'est directement Colette et son esprit. Sœur Perrine appelle Dôle le « séminaire » de la réforme. Sans avoir d'autorité canonique sur ces couvents, l'abbesse générale nomme cependant leurs visiteurs, elle y est écoutée et consultée, ils sont liés étroitement à elle, et elle y puise les hommes dont elle a besoin comme visiteurs, comme messagers, comme diplomates ou missionnaires. Peu à peu, autour du premier noyau des réformés, et autour de la personnalité de Colette et de ses compagnons, il s'est formé un véritable groupe franciscain : c'est « la réforme de Bourgogne », ce sont les frères et les sœurs « colettins ».

Or, ce groupe, uni et homogène, diffère, sur un point important de discipline générale, du reste de l'ordre, notamment des deux autres réformes qui lui sont con-

Digitized by Google

temporaines, et qui ont pris le nom, l'une d' « observance poitevine », l'autre d' « observance italienne ». Ces deux groupes franciscains, obligés d'obéir à la direction générale de l'ordre, laquelle est « conventuelle », et pourrait donc s'opposer à leur règle particulière, ont cherché à interposer entre eux et cette autorité suprême un « vicaire » de l'observance, qui aura tout pouvoir pour sauvegarder les droits de ses suffragants et maintenir leur liberté de vie. On a vu qu'au concile de Constance en 1415 ils avaient obtenu gain de cause. Mais Colette ne s'était jamais jointe à leurs réclamations. C'est que, en effet, elle voulait, quant à elle et à ses couvents et fidèles, demeurer directement reliée au centre de l'ordre, au général, sans intermédiaire. Elle entendait se faire écouter de la direction, fût-elle conventuelle, et ne point faire le plus excusable des schismes dans l'obédience de l'ordre. Elle et ses adeptes demeuraient donc à part des conventuels par la rigueur de leur pauvreté, tout en étant joints à eux par l'autorité; et, par ailleurs, à part des observants, quoique leur façon de vivre fût la même. Colette en cela suivait un droit strict; et son calcul n'était pas faux, puisqu'en fait, la protection et l'approbation du Saint-Père furent dès l'abord acquises à sa réforme et lui furent constamment réitérées; que ses privilèges furent toujours confirmés et accrus par les divers papes; et qu'enfin le général de son ordre, Guillaume de Casal, soi-disant conventuel, mais favorable à l'Observance, lui témoignait, par de nombreuses lettres chaque année, sa confiance, et avait approuvé en 1434 les constitutions les plus rigoureuses qu'on pût suivre alors dans l'ordre franciscain.

Mais Jean de Capistran rêvait d'une unification de l'ordre. Coadjuteur de Bernardin de Sienne dans la direction des mineurs de l'Observance, il avait conquis la faveur et la confiance du pape Eugène IV et rêvait

Digitized by Google

de mettre en les mains du souverain pontife les deux moitiés de l'ordre prêtes à se réunir.

Qu'espéra-t-il de Colette? Nous ne le savons pas d'une manière précise. Mais tout projet d'union suppose des concessions, et il paraît probable que ce qu'il demanda à la réformatrice, ce fut, puisqu'elle restait liée disciplinairement aux conventuels, de leur faciliter le rapprochement avec elle par l'abandon de quelques-unes de ses règles religieuses. Et peut-être qu'en même temps, lui exposant que, pour le bien de la religion franciscaine, il convenait de céder sur quelques points, il l'engageait d'autre part, si elle ne consentait à se réunir aux conventuels, à renforcer l'importance déjà dominante des observants en se joignant complètement à eux.

Jean de Capistran arriva à Besançon muni d'un projet de constitutions générales pour les filles de sainte Claire, arrêté entre le pape et lui. Colette le reçut à sa grille, le lendemain de son arrivée, au matin. Elle fut atterrée et bouleversée de ses propositions. C'était un dilemme. D'une part, une grande action en pleine prospérité, qu'il fallait abandonner; d'autre part, un désir du pape et l'unité de l'ordre séraphique...

Jean de Capistran était un homme passionné, desséché par l'austérité et par le zèle, d'une énergie à toute épreuve. A soixante-dix ans, il s'en ira en Hongrie défendre avec Jean Hunyade la chrétienté contre l'envahissement des Turcs. A l'époque de son voyage en France, il était d'un aspect minable, marchant pieds nus, vêtu de guenilles, mais resplendissant de courage et de cette vitalité presque enfantine qui appartient aux disciples de saint François (1). Colette, dès qu'elle

(1) Æneas Sylvius, qui l'a vu à Constance, le dépeint en ces termes : « Pusillum corpore, sicum, aridum, exhaustum, sola cute nervisque et ossibus compactum, lætum tamen in labore fortem. »

Digitized by Google

eut compris l'espèce de marché qu'on lui proposait, qu'on semblait presque même lui ordonner d'accepter, se sentit incapable de discuter sur l'heure ; elle demanda à Jean de se retirer et de lui laisser deux jours pour réfléchir.

Elle s'enfuit alors dans son oratoire, plus fatiguée de ce brusque coup que d'un long voyage ; que lui demandait-on donc là? Les lettres de Guillaume de Casal n'étaient pas vieilles ; elle les avait au monastère, telles qu'elles nous sont parvenues sans avoir quitté la ville de Besançon. Elle pouvait les relire et y retrouver la bienveillance la plus complète, une touchante confiance. Elles ne contenaient aucune allusion à un changement quelconque, et elle en avait reçu deux, datées de Gênes, dans le courant de ce même mois de janvier. L'une d'elles lui disait qu'elle pouvait choisir qui bon lui semblait parmi les frères pour la visitation de ses couvents ou leur secours spirituel, les changer à son gré et aussi souvent qu'il lui plairait. Qui donc fallait-il croire?

Elle réunit ses filles, elle leur soumit le problème et leur fit partager son angoisse. Le couvent se livra à d'extraordinaires pénitences, Colette elle-même suivit des processions à genoux et pendant ces deux jours elle ne fit que pleurer et prier. Au bout de deux jours, aucune décision n'était prise. Elle demanda un nouveau délai, et voulut avoir l'avis de ses religieuses. Elles ne lui en donnèrent aucun. Effrayées peut-être de l'hésitation de leur Mère qu'elles avaient toujours vue si lucide dans ses volontés, elles lui disaient de faire ce qu'elle voudrait... Colette semble alors s'être ressaisie, et elle leur dit qu'elle allait résister et qu'il fallait continuer à prier. Elle ne voulait pas céder. Peut-on détruire en un jour ce qu'on a toute sa vie édifié? renier ce qu'on a professé, et rendre imprudemment à

Digitized by Google

une existence plus relâchée des hommes et des femmes qu'on a élevés à un idéal difficile? A quoi d'ailleurs serviraient des concessions? N'avait-on pas vu déjà bien des essais d'union, grâce à des règles mitigées, et ceux qui voulaient vivre à leur aise trouver toute limitation pénible et demander, sitôt acceptée, des dispenses à la règle nouvelle?

Colette avait souffert cruellement pendant ces quelques jours. Il n'est pas invraisemblable d'imaginer que le secours du P. Henri lui manqua... Déjà décidée en elle-même, elle attendait encore pour faire part à Jean de sa décision. Mais lui, en cette ville de Besançon, se renseignait, étudiait, comprenait. Et il changea d'opinion tout seul. C'était un saint homme et il avait plus souci de la gloire de Dieu et du salut des âmes que du succès d'une mission. Entouré des frères chez qui il logeait et les admirant à loisir, il entendait par eux l'éloge de Colette et le récit des tourments qu'elle endurait à cause de sa propre rudesse. Il vit en songe le Christ et sentit qu'il ne devait plus persécuter l'abbesse car elle avait raison.

Il courut au monastère et dit en substance à Colette, suivant le récit d'une des sœurs : « O sœur Colette, je te crie mercy, je te dis ma coulpe de t'avoir empêchée et perturbée sans cause : et jamais en ceci ne te molesteray, car je crois que ta réforme est selon Dieu et saint François; persévère comme tu as commencé, car Dieu est avec toi (I). »

Jean de Capistran eut avec Colette plusieurs entretiens. Puis, lorsqu'il la quitta, il lui demanda, afin de ne jamais perdre l'esprit de sa réforme, un religieux choisi par elle, qui l'accompagnerait partout, et

(1) Récit de sœur Marie de la Marche, fille du roi Jacques, rapporté par le frère Claude Champion. Bibliothèque de Besançon. Cité par A. GERMAIN, *op. cit.*, p. 253.

Digitized by Google

il fut toujours ensuite un défenseur de l'œuvre de Colette.

***

Depuis le traité d'Arras, en 1435, la Picardie n'était plus fermée aux Français puisque les Anglais l'avaient rétrocédée à la Bourgogne; les villes des deux rives de la Somme avaient, de plus, été octroyées au duc par le roi de France, de sorte que les places auxquelles Colette n'avait jamais cessé de songer, les vieilles places picardes de sa jeunesse, redevenaient accessibles. On remarquera qu'elle n'avait jamais voulu faire aucune fondation en lieu anglais, quoique cependant cela lui eût été matériellement possible par la protection du duc de Bourgogne. Celui-ci, à la demande de Colette, obtint du pape en 1437 une bulle d'autorisation pour un nouveau couvent dans sa province, à Hesdin. Mais la contrée, quoique libérée, fut encore pendant plusieurs années troublée par des disputes, et peu sûre. Colette différa de s'y rendre. Par ailleurs, toute la Flandre et les Pays-Bas en entier tombaient sous la domination du duc de Bourgogne. Il semble alors que Colette ait aperçu un vaste champ nouveau pour son action religieuse et qu'il s'ouvre comme une ultime période de fondations dans sa carrière : ayant établi jusque-là des couvents en Bourgogne française, en Bourbonnais, en Languedoc et en Savoie, elle s'occupe, désormais et uniquement, de la Picardie et des Flandres. Elle est de plus en plus appuyée et soutenue par le Général de l'ordre, qui, de chaque chapitre qu'il préside, lui écrit et lui accorde ce qu'elle veut. Elle est très sollicitée de bâtir, très encouragée à entreprendre. Gand la réclame et également Amiens. Cependant elle s'attarde. Elle trouve profitable et doux de rester au cœur de son œuvre, dans ce couvent initial et central

Digitized by Google

de Besançon, de s'y recueillir et de se reposer. Elle pressent aussi peut-être que, si les Flandres lui sont accueillantes, elle aura des déboires et des difficultés dans son pays natal. Elle paraît s'être mise en route en 1441, et se dirigea d'abord vers Hesdin, où elle pensait trouver un monastère déjà construit. Mais les travaux avaient été négligemment menés et, de plus, le bâtiment étant insuffisant dans son plan même, de longs tracas matériels retinrent Colette dans cette petite ville écartée. Elle en voulait faire le centre de la religion franciscaine en Flandre, et sans doute avait-elle choisi Hesdin pour ce rôle parce que son cher père Jean Pinet y était mort et qu'elle pouvait mettre son œuvre sous sa garde.

Une fois aplanies les difficultés de Hesdin, elle se rendit à Gand où on l'attendait impatiemment. Les premières démarches et réunions de fonds pour l'érection d'un couvent de clarisses dataient de 1427. La construction avait été achevée par les soins des Gantois en 1440, et Colette s'était déjà, quelques mois plus tôt, excusée auprès des bourgeois de la ville, par une lettre datée de Besançon (1), de ne pouvoir se rendre plus tôt à leur appel. Son entrée à Gand, le 3 août 1442, fut très solennelle. Elle y séjourna un peu moins de deux mois, puisque nous la voyons revenue à Besançon le 11 octobre. Pendant ces quelques semaines elle déploya son activité coutumière : organisant la fondation d'un couvent extrêmement pauvre, qu'on appelle « Bethléem » à cause de son dénûment, et lui donnant comme abbesse une fille naturelle du duc de Bourgogne, Odette, recevant des centaines de visites de personnes de la ville et de la région, y formant de nouvelles amitiés et émerveillant tout le monde par une sainteté de plus en plus grande et évidente.

(1) A. Douillet, p. 392.

Digitized by Google

En octobre, elle retrouve à Besançon Jean de Capistran. Depuis deux ans, l'opinion du religieux n'a pas changé, et il veut la manifester en confirmant formellement les privilèges accordés par Guillaume de Casal. Il lui écrit en novembre :

« A sœur Colette, de l'ordre de Sainte-Claire, toute dévouée à Dieu le Christ, notre très chère fille dans le cœur de l'Époux des Vierges, Jean de Capistran, de l'ordre des mineurs, de par le siège apostolique et le très révérend père vicaire général, commissaire général en deçà des monts, souhaite le salut et la paix éternelle dans le Seigneur (1). » La lettre qui suit et qui confirme notamment la permission d'avoir des visiteurs choisis par Colette, pour aller d'un couvent à l'autre, est écrite de Besançon de la main de Jean, le 8 novembre. Ensemble, le saint et la sainte sont allés à Dôle, où la vie « séraphique » est toujours aussi fervente depuis trente ans. Ensemble ensuite, ils examinent un double projet, dont la duchesse de Bourgogne propose de faciliter l'exécution : fonder un monastère de femmes à Amiens, et, suivant le plan constant, introduire la réforme en même temps dans le monastère d'hommes d'Abbeville, qui lui est proche, afin que les uns soutiennent les autres.

L'essai d'Abbeville ne réussit pas. Trois frères qui y furent envoyés, Pierre de Vaux, du Four et Aleaume, revinrent sans avoir pu déterminer aucunement les religieux à amender leur manière de vivre.

Amiens, au contraire, semblait devoir donner satisfaction aux fondateurs. Il y a là comme gouverneur Philippe de Saveuse, à la fois gouverneur d'Amiens et d'Arras pour le duc de Bourgogne. Il offre de prendre à sa charge l'édification d'un ou de plusieurs monastères.

(1) Voir la lettre intégrale aux *Documents*.

Digitized by Google

Colette accepte l'offre pour Amiens. En janvier, elle obtient du roi l'amortissement des charges pour cette fondation; en juillet, la bulle du pape; en décembre, une lettre du duc de Bourgogne aux échevins, leur enjoignant d'aider à l'établissement des religieuses.

Une violente opposition se forme alors dans Amiens contre ce projet. Il y a un peu de tout dans les opposants : des administrateurs intéressés qui veulent recevoir une rente pour le domaine aliéné; des prêtres qui revendiquent d'autres droits; l'évêque qui prend parti pour eux et qui veut, de plus, assurer sous son autorité ces religieuses nouvelles; des religieux, enfin, de plusieurs ordres, qui craignent un établissement de plus, lequel mendiera et divisera les charités. Peut-être aussi les gêne-t-il par son renom de pénitence. Ils répandent contre Colette et ses religieux toutes sortes de calomnies pour indisposer la ville contre eux.

Pierre de Vaux, bon missionnaire, prend la défense du futur couvent. Il fait répandre dans la ville un écrit adressé aux échevins et qui se termine ainsi :

« Adonc, noble citez d'Amiens, que ne voulliez refuser ou empeschier cette œuvre tant plaisant à Dieu, mais, por l'amour de ly, la veuillez joyeusement recevoir... Les péchés croissent, les maux se multiplient, les périls sont grands, et devons croire que nous avons grand mestier d'ayde devant Notre-Seigneur... Ne plaignez pas une povre place où voulons avoir un petit maisenaige : elle est dédiée aux filles de Notre-Seigneur; y en a beaucoup d'autres qui ne sont gaire de profit, et, en bref, un chascun de nous en aura assez de sept pieds de long, pour toujours... Et si le maisenaige est en belle rue et sur la grande chaussée, on n'en doit pas être mécontent, mais louer le Créateur. Et c'est un biau change que, pour les biens de terre qui sont si tost

Digitized by Google

laissés, on peut avoir les biens du ciel qui dureront sans fin... »

Cette lettre pleine d'aménité et de bonne humeur eut un grand effet sur les citoyens d'Amiens. Au printemps de 1443, Colette et ses filles et serviteurs se mettaient en route de Besançon vers Amiens, avec le passeport suivant que leur avait donné le duc :

« Gand, 15 mars 1443.

« Philippe, par la grâce de Dieu, duc de Bourgogne... Comme dévote et religieuse personne nostre bien aimée en Dieu sœur Colette de l'ordre de Saint-François nous a fait exposer que pour peupler le nouveau couvent que naguère elle a fait faire, edifier et construire en notre cité d'Amiens..., elle ait intention et désir d'extraire et venir de nos pays de Bourgogne où elle est de présent, jusqu'en notre dite Ville d'Amiens et ailleurs en nos pays et seigneureries par deçà... et y amener en sa compagnie certain nombre de religieux et religieuses qu'elle a avec elle... mandons et commandons et étroitement enjoignons à vous nos subjets, prions ceux de mon dit Seigneur le Roy et requerrons tous autres, que la dite Sœur Colette et quarante personnes de sa compagnie, soit hommes, soit femmes, religieux ou religieuses, réguliers ou séculiers..., faisiez, souffriez et laissiez aller, venir, passer...

« Pour Monsieur le Duc,

« Reuberch. »

Colette se rend donc à Amiens, et en janvier 1444, son groupe de frères et de sœurs y est installé. Les oppositions et les difficultés ne sont pas toutes réduites : il faut disputer longuement avec le chapitre, avec le

Digitized by Google

curé et avec l'évêque. L'excès de prudence un peu jalouse qui les fait s'opposer à l'établissement de couvent ne cède que lorsque celui-ci est assuré de ne porter en rien ombrage à leurs droits. Des arrangements sont à la longue conclus. Colette accepte tout ce qui est acceptable. Vers l'été, elle s'en retourne à Besançon.



C'était pour peu de temps, et c'était pour la dernière fois.

Colette, dans ces mois suprêmes qu'elle passe parmi ses filles, est assaillie par les pressentiments et les tristes prévisions. Elle devient à ce moment une véritable prophétesse, car elle annonce des choses lointaines; elle fait noter devant elle, pour que les sœurs s'en souviennent et y prennent garde quand le temps viendra, que l'incendie et la peste dévasteront le couvent de Besançon. Elle précise les conditions de ce premier désastre, les avertissant que la grande croix de leur cimetière serait renversée sur les tombes lorsque l'incendie serait imminent. En effet, en 1510, les religieuses virent choir la croix. Se reportant à la prophétie de Colette, elles furent effrayées, et par tous les moyens prévinrent la possibilité d'un feu. Mais le lendemain une maison d'en face alluma l'incendie qui détruisit presque tout le monastère. Portant ses regards vers des événements plus généraux, Colette prévoit la Réforme protestante; elle pleure sur ses couvents méridionaux qui seront enlevés à l'Église, et sur l'effort redoutable qui sera fait de toutes parts contre la chasteté des religieuses et la fidélité des prêtres. Elle a de nombreuses visions, et dans les unes elle voit de grands maux qui atteindront l'Église; dans l'autre, la persistance de sa réforme religieuse à travers ces maux. Elle est tour à tour affligée

Digitized by Google

et consolée. Plus que jamais elle est persécutée par ces sortes d'hallucinations diaboliques qui, les sept dernières années de sa vie, lui sont un supplice continuel. Constamment se présentent à son esprit, malgré elle, des figures de toutes sortes, dont les unes sont hideuses, et dont les autres sont belles, des figures d'hommes et de femmes, la poitrine découverte, les longs et beaux cheveux bien peignés, la tête et le corps tout parés. Et si même elle leur accordait un moment d'attention, ne pouvant lever les yeux sans en voir apparaître quelqu'une, elle en ressentait une peine infinie, qui ne s'apaisait que lentement. Figures mondaines, dernières tentations de ce que l'on a méprisé toute sa vie et qui assaillent l'imagination affaiblie, la chair débilitée, les nerfs à bout de résistance.

Colette est évidemment, en ces dernières années, épuisée de fatigue. Elle ne tient aucun compte de sa faiblesse, ni du mal qui empire en elle, mais elle en sait la menace prochaine. Dans ce dernier séjour à Besançon, on lui apporte un jour une robe neuve destinée à un moine augustin qui veut entrer dans l'ordre. Elle la regarde et dit que cette robe ne servira pas au moine, mais que c'est elle-même qui y sera ensevelie. En effet, le moine renonçant à la vie des mineurs, la robe de bure resta au couvent. Et Colette la fit mettre dans ses bagages et l'emporta avec elle.

Son départ pour Amiens, Courtrai, Gand — et Corbie si c'est possible, — son dernier départ est un adieu et un déchirement. Ses filles pleurent autour d'elle, elle-même regarde avec tendresse un couvent et des lieux qu'elle a tant aimés. Elle sait si bien que c'est le dernier départ qu'elle lègue à ses filles le peu qui lui appartient, ce à quoi elle tient le plus et qui représente ses grands souvenirs : le bréviaire que lui a donné Benoît XIII en la recevant dans l'ordre de Sainte-Claire

Digitized by Google

voici quarante ans ; la grande croix peinte dont saint Vincent Ferrier lui a fait présent, et une petite croix dans laquelle était enchâssée un petit morceau de la vraie croix dont elle ne savait pas la provenance. Elle l'appelle sa croix du Ciel. Une tradition gardée par les clarisses veut que ses filles, au moment du départ, lui aient encore demandé le bâton de voyage qu'elle avait toujours à la main. Peut-être le leur laissa-t-elle; mais il n'est plus parmi les reliques qui sont restées au monastère.

Elle partit. Est-ce à ce moment que, repassant en esprit sa mission et son travail, elle dit à son père confesseur qui l'accompagnait : « Mon père, ce que j'ai fait, de par Notre-Seigneur, je l'ay fait, et nonobstant que je soye une grande pécheresse et toute défectueuse, si je l'avais encore à faire je ne sais comment je le ferais, fors par la manière que je l'ay faite? » Le plus lucide examen de conscience lui rendait témoignage de sa droite bonne volonté. La vie s'achève, et le serviteur se demande s'il aurait pu faire mieux; mais il a la paix parce qu'il sait qu'il a fait tout ce qu'il a pu.

En février 1445, étant à Amiens, elle dit qu'elle n'a plus que deux années à vivre. Et elle dicte au père François Claret des instructions et des directions.

Autour d'elle, on la voit décliner. « Mais, dit Pierre de Vaux, jusques à la fin, vertueusement et persévéramment elle travaille. » Il semble à ses proches qu'elle ne se peut soutenir et qu'on ne pourra la mener « une demi-lieue de chemin sans qu'elle rende l'esprit ». Mais, dans son corps affaibli et travaillé de peines, elle garde son courage. Elle veut continuer et augmenter « les œuvres de Dieu », et à ceux qui lui objectent son état de santé, elle répond qu'il lui est bien indifférent de mourir, et qu'elle y est prête, quand il plaira à Dieu, « aux champs comme en la ville et en la ville comme aux champs ». Elle a un dernier projet, toujours envisagé

Digitized by Google

au cours des années étrangères : créer une petite maison de religieuses dans sa ville natale, à Corbie, fermer par cette fondation la chaîne de ses œuvres. Le premier anneau y était attaché, n'y pourrait-on sceller le dernier? Ainsi, sur la pente de la mort, nous nous retournons vers les commencements de notre vie. Colette pouvait sagement espérer que, après toutes les preuves de zèle qu'elle avait données au cours de sa vie et la renommée acquise par ses monastères, l'opposition, vieille de quarante ans, de sa ville natale était tombée. Mais les rancunes des hommes sont tenaces. Et Colette entreprit une lutte de près de deux années, qui finalement échoua.

Tout fut mis en œuvre cependant pour cette fondation de Corbie. Les habitants de la ville acquiescent au projet le 5 avril 1445. Le 30 octobre, Philippe de Saveuse obtient du pape une bulle d'érection. Le duc de Bourgogne, sollicité, écrit lettres sur lettres aux bénédictins opposants. Le roi et la reine de France interviennent personnellement. Rien ne sera obtenu.

L'abbé des bénédictins s'était montré favorable au projet, mais son prieur et ses religieux ne l'étaient pas. Leurs vieilles jalousies subsistaient, et ils trouvaient qu'on leur avait manqué d'égards en ne les consultant pas les premiers. Ils furent irréductibles. Le Parlement, appelé, les soutint.

Voici quelques-unes des lettres qui furent échangées à ce propos.

Lettre de Colette au roi de France (1) :

« AU ROY NOTRE SIRE,

« *Jésus-Christ!* Supplie humblement, la très inutile serviteresse de Jésus-Christ et votre indigne orateresse

(1) Bibliothèque nationale. Collection de Picardie, t. XXXIV, collationné par dom Grenier.

Digitized by Google

sœur Colette, pauvre religieuse de l'ordre de Sainte-Claire. Depuis environ un an en ça, les Seigneur et Dame de Saveuse, mus de dévotion et par la singulière compassion qu'ils ont pour notre pauvre religion, ont eu la volonté de faire et de construire un couvent et un monastère du dit ordre de Sainte-Claire et de notre manière de vivre, dedans la ville de Corbie : et à cette cause ont obtenu bulle et mandement de notre saint père le pape, et, pour les exécuter selon leur force et teneur, les ont présentés à messeigneurs les abbé, prieur et couvent de Saint-Pierre du dit Corbie, comme il appartient, eux priant et requérant que humblement y voulussent obéir. A quoi fut répondu par monseigneur l'abbé que ce n'était son intention de contredire aux bulles de notre saint père, et depuis a toujours été et est content, et sont contents les bourgeois, manants et habitants d'icelle ville. Mais les dits prieur et couvent nullement ne s'y voulurent et ne s'y veulent consentir. Le dit seigneur et dame, de l'autorité de mon dit saint père et du consentement du dit abbé, ont fait commencer et édifier le couvent, à grands frais et missions, tant en ouvrages comme en provisions de matières, et pour empêcher le mur commencé, les dits religieux ont obtenu un mandement de votre Parlement, par vertu duquel ont fait cesser les ouvrages : qui est à très grand dommage, et retardement du divin office et du bien commencé. Et quand Mme de Bourgogne a été avertie des difficultés et contradictions des religieux, a fait remontrer et a eux-mêmes priés et requis que à ce voulussent consentir. A quoi en quelque manière finalement n'ont voulu accorder, et pour ce que la chose est piteuse et concerne principalement l'honneur de Dieu, l'augmentation de son divin service et le salut des âmes qu'il a créées et rachetées, retournons à vous comme à notre dernier et souverain refuge en ce

Digitized by Google

pauvre monde. Requérant en ce votre douce et piteuse miséricorde et que, suivant en ce vos très nobles prédécesseurs rois très chrétiens, comme bien avez accoutumé de faire, sans avoir regard aux créatures mais purament et simplement au Créateur...

« Plaise à votre très bénigne grâce, humble et cordiale charité, donner faveur et telle provision au bien commencé que brièvement puisse parvenir à perfection, et tellement que Dieu puisse être servi très promptement...

« Vous plaise amortir la place et lieu où se doit faire le dit couvent.

« Et que en surplus, de l'autorité de Votre Majesté royale et puissance absolue, vous plaise par grâce spéciale donner congé et autorisation de parfaire et accomplir le dit couvent, nonobstant la dite complainte... en donnant et assignant juge propice et à ce convenable comme votre bailli d'Amiens ou autre...

« Quel dommage ou préjudice peuvent-ils en avoir, puisque les pauvres religieuses ne peuvent ni doivent en temps quelconque avoir seigneurerie ou juridiction, rente, cens, ni revenus, mais vivant de pures aumônes suivant le conseil du Saint-Évangile et de Notre-Seigneur Jésus-Christ?

« Et pour ce, de votre grâce et libérale miséricorde, en pitié et compassion, vous y plaise pourvoir, et vous ferez bien et aumône, et obligerez la pauvre religion de plus en plus prier pour votre très haute et sainte intention; laquelle chose voudrions toujours faire de toutes nos pauvres forces; comme Dieu sçait et connait, par votre bonne et noble ayde ont été faits les couvents du Puy en Auvergne et d'Amiens en Picardie, sans laquelle n'eussent pas été faits, comme je crois, et ainsi plusieurs autres biens en votre noble royaume, dont Dieu soit garde. *Amen.* »

Digitized by Google

La duchesse de Bourgogne écrit de sa main au prieur et aux religieux de l'église et monastère de Corbie, les enjoignant de ne pas s'opposer à l'établissement des filles de Colette. Charles VII, en réponse à la supplique de Colette, envoie la lettre d'amortissement qu'on lui demande, par un écrit daté de Rasilly près Chinon le 29 juillet 1446. La reine de France, Marie, et le dauphin Louis, écrivent à leur tour et dans le même sens aux religieuses qui luttent à Corbie contre les empêchements, tout est inutile. Les bénédictins agissent de leur côté, et obtiennent du Parlement un arrêt conforme à leurs désirs. A la fin, il est visible que la mauvaise volonté de quelques Pères sera la plus forte. Ils demandent en effet à Colette de dénouer elle-même la situation en se désistant. Sans doute ils font hypocritement appel à son amour de la paix et se présentent en conciliateurs. Colette s'incline, et de la même main qui a écrit cette supplique au roi où elle se montre si certaine de son bon droit et si assurée de ne vouloir que le bien, elle répond ainsi aux bénédictins de Corbie :

« JHESUS, MARIA,

« *A mes très honorés et révérends Seigneurs, Messeigneurs le Prieur et les Religieux de Corbie.*

« MES TRÈS HONORÉS ET RÉVÉRENDS SEIGNEURS,

« Le plus humblement que je puis et sçais, en vos saintes prières et dévotes oraisons devant Notre-Seigneur Jhesus-Christ ma pauvre âme je vous recommande : et vous plaise savoir que j'ai reçu vos lettres qu'il vous a plu m'écrire et m'envoyer, lesquelles contiennent comment Mgr de Saveuse veut édifier un monastère de notre religion en votre ville de Corbie, et

Digitized by Google

plusieurs autres choses touchant icelles matières, qui seraient trop longues à réciter.

« Je vous certifie que, non pas à ma requête, mais à l'instance et requête de mon dit Seigneur de Saveuse, par licence et autorisé de notre saint père le pape, et du consentement et bon plaisir des R. P. en Dieu Mgr de Corbie donné et octroyé au dit Seigneur de Saveuse, pour l'honneur souverain et parfaite amour de Dieu, exaltation de son sanctissime nom, et l'accroissement du bien spirituel et temporel de la dite ville, à la construction et édification du dit couvent j'ai consenti;

« Non pas qu'oncques j'eusse désir, intention et volonté que le dit couvent fût à votre Seigneurerie ou juridiction préjudiciable; ni aux églises, ni aux pauvres, privés ou étrangers, dommageable : parce que si ainsi était réellement, et fût le dit monastère par votre consentement et bon plaisir construit et édifié parfaitement, je n'y voudrais habiter ni demeurer, car ce serait usurper à autrui.

« Mais je crois devant Dieu que la dite construction serait à l'honneur de Dieu et de vous, et à la recommandation du monastère et au profit d'iceluy, et au confort de vous et de tous les habitants de la ville; comme je l'ai toujours vu et su par expérience en tous lieux où nos autres couvents furent édifiés, desquels il y en a grandes, moyennes, et petites villes, et plus petites et pauvres que n'est Corbie : mais, par la volonté de Dieu, je n'en vis oncques qui ne fussent pourvus sans faire de préjudice ni dommage à autrui ni que les seigneurs, habitants, réguliers, séculiers, y eussent déshonneur ni dommages.

« Vous me requérez que je veuille désister de l'édification du couvent : laquelle chose je vais faire invie (1).

(1) A regret.

Digitized by Google

« Car je ne doute pas qu'une fois devant le Seigneur qui juge, il ne vous convienne rendre compte d'empêcher un si grand bien.

« Néanmoins, à votre requête, je signifierai au dit Seigneur qu'il se veuille déporter du couvent et laisser l'ouvrage, puisque avez tous conclu que vous ne souffrirez jour de vos vies que le dit monastère soit édifié tant que votre résistance y puisse valoir.

« Très honorés et religieux Seigneurs, je prie humblement le Saint-Esprit que toujours il vous veuille conserver en sa sainte grâce et finalement octroyer la grâce perdurable.

« Votre inutile oratresse,

« Sœur Colette.

« Écrit à Hesdin, le 2e jour de mars. »

On voit avec quelle violence les moines s'opposaient à Colette, « qui ne souffriraient jour de leurs vies que le monastère soit édifié ». Colette s'inclinait devant une nécessité. Ses puissants amis intervinrent. Le pape expédia à Corbie une nouvelle bulle qui était un ordre, et trois commissaires, dont un bénédictin, abbé d'Anverbode près de Louvain. Les moines laissèrent passer bulle et commissaires, ne s'inclinant même pas devant la menace d'excommunication. Leur abbé, débordé par leur acharnement et leur aveugle résistance, agit un peu comme Ponce-Pilate. Il fit constater par-devant le prévôt de Corbie que lui, du moins, était consentant, mais il se borna à cette formalité.

Lorsque Colette eut compris que tout effort était inutile et qu'il n'y aurait jamais de clarisses à Corbie, elle quitta Hesdin pour aller à Gand en passant par Courtrai. Partout, en ces derniers temps où sa santé chan-

Digitized by Google

celle si gravement, elle multiplie les preuves de sa clairvoyance, de sa sagesse ou de sa bonté. Elle guérit une jeune novice qui a perdu accidentellement un œil, et s'indigne contre la communauté qui voulait pour cette infirmité ne pas la recevoir. Elle apprend que Jean de Capistran, exagérant son zèle et dépassant la mesure du bon sens, a demandé au pape que les infractions à la règle de Colette soient considérées comme péchés mortels : Colette se récrie, et demande qu'on rapporte un si dangereux édit : les seuls péchés mortels d'une religieuse, touchant la règle, sont ceux qui portent atteinte à l'observance de ses trois vœux, et certains points des constitutions.

Quand elle passe par Courtrai, on veut lui présenter une recluse qui est censée ne jamais manger et que la ville vénère. Mais Colette, avertie par son infaillible instinct, refuse de s'intéresser à ce prodige. Et l'on se rend compte peu après que cette personne simulait seulement son jeûne et se nourrissait secrètement.

Ce sont les derniers détails que l'on nous donne sur cet ultime voyage vers Gand. Colette y arrive dans les derniers jours de 1446, et de nouveau elle prédit que « sa vie ne sera plus longue ». Les premiers mois de 1447 ne sont plus en effet que le prologue de sa mort. Elle a bien, comme l'a dit Pierre de Vaux, « vertueusement et persévéramment travaillé jusqu'à la fin ». Car voici que la fin approche ; et nous n'avons plus désormais qu'à suivre dans leur touchant ou magnifique détail, noté avec une piété passionnée par ses familiers, des jours qui ne sont pleins que du rapide ouvrage de la mort.

***

Au milieu de février, elle dit à ses sœurs qu'elle s'en va à Dieu. Et les réunissant, elle les exhorte et leur

Digitized by Google

donne ses conseils avec toute l'affection de son cœur. Elle leur dit d'être de vraies, parfaites et loyales religieuses, et d'aimer Dieu chèrement et souverainement. Elle les garde longtemps autour d'elle, et quand elle s'en sépare, elle les met en garde contre leur désir de l'entendre parler à son lit de mort. « Ne vous attendez pas que je vous dise aucune chose à mon trépas, dit-elle, car rien ne vous diray, ni ne parlerai à vous. » Prévoit-elle ainsi ses souffrances, ou le recueillement qu'elle voudra garder à l'heure finale? On ne sait. Ses souffrances habituelles se sont augmentées d'une vive douleur intérieure, qui ne la quittera plus jusqu'au dernier moment.

Le dimanche 26 février, elle se confesse, assiste très dévotement à la messe, reçoit la communion; la nuit suivante, une grande lumière divine l'inonde. Mais elle n'a plus la force de supporter ces illuminations; le lendemain elle est comme une enfant et semble avoir perdu le sens, puis elle tombe dans une telle faiblesse que ceux qui la soignent croient qu'elle va mourir dans l'instant. Elle est évanouie si longtemps que Pierre de Vaux lui administre les sacrements et commence à lire les prières des mourants. Mais elle revient à elle, et le père confesseur s'éloigne pour un peu.

Le lendemain lundi 27, à six heures du matin, elle est à genoux dans son oratoire, prête à entendre la messe, comme si la santé lui était revenue. Elle adore et prie avec la plus grande ferveur, pleurant abondamment; et tous les jours de la semaine qui commence, il en est de même, jusqu'au samedi où elle y assiste pour la dernière fois. C'étaient les Quatre-Temps de carême.

Depuis ce samedi matin 4 mars, elle est en proie à « un mal non accoutumé » dont elle sait qu'elle ne sera plus délivrée que par la mort. La veille, le ven-

Digitized by Google

dredi, elle a longuement parlé aux frères réunis, avec une grande douceur. Le matin du samedi, elle leur fait encore ses adieux et se recommande à eux. Puis, vers huit heures, ayant entendu la messe, ayant prié, elle va vers sa couche de paille, elle la considère un instant, et ayant fait un grand signe de croix, elle dit : « Vecy la derraine couchez » (voici la dernière couchée)... et elle s'y étend elle-même, toute vêtue comme elle l'a toujours fait. Autour de sa tête, elle avait mis le voile noir que Benoît XIII lui donna jadis en la recevant dans l'ordre de Saint-François. A partir de ce moment commence une agonie en pleine connaissance, qui durera deux jours entiers.

Elle est là, immobile sur cette botte de paille entre les étais de bois, souffrant, les yeux fermés, les lèvres closes, ne disant pas un mot. De temps en temps Pierre de Vaux et un autre compagnon de sa vie pénètrent dans l'oratoire. Ils veulent être présents à son dernier soupir, mais le mystère entoure la mère malade, ils ne savent quel indice chercher pour savoir son état. Colette, sans ouvrir les yeux, a conscience de leur présence, et d'un geste signifie qu'on les écarte : il n'est pas temps encore. Quarante-huit heures elle demeure ainsi sans bouger. Les sœurs, apitoyées qu'elle appuyât la tête sur son petit sac de paille, lui apportèrent un oreiller de plumes : mais elle s'en aperçut et « le bouta arrière ».

Le lundi 6 mars, un peu avant midi, « en présence de toutes les religieuses du couvent de Gand, de son père confesseur et de son compagnon, très humblement elle termina ses jours ».

Les religieuses qui manièrent son corps virent que la couleur dans laquelle elle était morte demeura douze heures après son trépas, puis soudainement son « corps fut transmué en une merveilleuse beauté. Il

Digitized by Google

était blanc comme neige, et les veines qui se démontraient parmi le blanc étaient comme de fin azur, et tous les membres étaient si beaux, si nets, ductibles, traitables, odoriférants et souef-flairants, qu'ils semblaient bien être membres représentant estat d'innocence et de toute pureté et netteté. Plus de trente mille personnes la vinrent visiter, partie par dévotion, partie par admiration. Le troisième jour après son trépas, son bel et virginal corps, tel comme il était, sans rien muer de sa beauté, simplement et dévotement fut enseveli, comme elle avait ordonné pas longtemps avant son trépas. Plusieurs fois elle avait dit comment Notre-Seigneur voulut pour l'amour de nous mourir pauvrement et simplement en l'air, sans point de couverture. Pareillement elle voulait simplement être ensevelie en l'air et près du cloître, sans linceul et sans bière, mais seulement la rendre à sa mère la terre sans autre chose (1) ».

Elle fut en effet ensevelie à même la terre, à petite profondeur et sans aucun linge.

En plusieurs de ses couvents, notamment à Orbe et à Castres, fut entendue le jour de sa mort une céleste musique, comme d'une multitude d'anges qui chantaient une mélodie dont la pareille n'avait jamais été ouïe. Et plusieurs religieuses la virent apparaître; l'une d'elles la vit si longuement qu'elle récita cent fois le *Pater* devant elle. La sainte se tenait toute droite, et la religieuse la voyait par sa fenêtre. Mais à la place du visage il y avait une clarté si éblouissante qu'on ne pouvait pas la fixer : c'était comme « un soleil resplendissant à l'endroit de son chef ». Le P. Pierre de Vaux, qui visita ensuite les couvents, trouva dans plusieurs d'entre eux des religieuses qui avaient eu des visions semblables. La mère leur était apparue

(1) Récit de Pierre de Vaux, p. 166.

Digitized by Google

pleine de joie et de béatitude, entraînant après elle une double cohorte d'anges et de saints mêlés, et d'âmes en peine que sa mort délivrait des tourments. Et celle qui avait été si nomade sur la terre leur semblait encore se transporter, vive et brillante comme l'éclair, à travers le céleste espace.

***

Le corps de Colette resta longtemps à Gand. On recouvrit d'abord la sépulture d'un léger abri de bois, qui devint ensuite une toute petite chapelle de dévotion. On y venait de toutes parts prier et demander des faveurs. La reine de France y vint en pèlerinage, la reine d'Angleterre et Marguerite d'York, duchesse de Bourgogne, troisième femme de Charles le Téméraire. Cette princesse fit faire de la vie de Colette, rédigée par Pierre de Vaux, un magnifique manuscrit enluminé qu'elle donna aux clarisses de Gand. Près d'un siècle, le corps demeura ainsi, puis, en 1536, Mgr de Croy, évêque de Tournai, chargea son suffragant de Larepta, Mgr Nicolas, de procéder à l'exhumation des ossements, qui furent enfermés en un petit coffre étroit, long d'un peu moins d'un mètre. En 1557, pendant les guerres de religion, Gand fut terrorisé par les huguenots. Les religieuses s'enfuirent, emportant à Arras les restes de Colette, qu'elles rapportèrent à Gand en y revenant neuf ans plus tard. Ce n'est qu'en 1782 que ces reliques quittèrent Gand, où elles étaient donc restées plus de trois siècles.

A cette date, l'empereur d'Autriche, Joseph II, ordonna l'expulsion des religieuses hors de la Flandre. Alors une princesse française, Madame Louise de France, religieuse au Carmel de Saint-Denis, demanda la faveur de recevoir en don le corps de la vénérable Colette.

Les religieuses du monastère de Gand partirent alors

Digitized by Google

pour le plus singulier voyage, exode secret d'abord, puis bientôt cortège triomphal à travers les villes de Picardie et d'Artois, passant à Lille, à Arras, à Doullens, à Amiens, arrivant enfin à Chantilly et à Saint-Denis. Là, Madame Louise de France reçut les reliques avec la plus grande vénération, les exposa pendant quelques jours dans la chapelle des carmélites, et en fit don, par un acte signé, au monastère des clarisses de Poligny.

C'est là que le corps de sainte Colette resta depuis lors. Il fut caché pendant la Révolution, car les exaltés de la ville voulaient brûler ces reliques en l'honneur de la déesse Raison. Mais elles leur échappèrent, une femme les cacha et elles furent remises en 1803 dans la châsse du monastère, où elles sont encore. Les sœurs de Gand, chassées une fois de plus de Poligny, où elles avaient trouvé asile, par les expulsions révolutionnaires, emportèrent avec elles le manteau de sainte Colette, qui avait été joint aux reliques dans la donation faite à Madame Louise de France.

*
* *

Quelques saints sont canonisés presque immédiatement après leur mort; d'autres, malgré une renommée considérable de vertu, ne le sont que bien longtemps après. Les premiers témoins ayant disparu, il faut que de nouveaux zèles surgissent et s'unissent pour promouvoir une cause. Ces zèles n'ont pas, loin de là, manqué à sainte Colette. La longue histoire de sa canonisation est celle d'une série ininterrompue de démarches, suivies d'un commencement d'exécution, toujours entravées par des circonstances impérieuses, et patiemment reprises. Nicolas V, qui fut élu pape le jour de la mort de Colette, et à qui, chose remarquable par la coïncidence de cette élection et de cette mort, devait

Digitized by Google

revenir l'honneur de terminer enfin le schisme de l'Église, fut saisi d'une première demande d'informer en 1453. Charles le Téméraire reprit la cause en main en 1472, et elle fut appuyée successivement en cour de Rome par l'archiduc Maximilien d'Autriche, par le duc de Lorraine, par le roi de France Charles VIII à qui cette démarche avait été demandée par Loyse de Savoie, depuis bienheureuse, religieuse clarisse dans le couvent d'Orbe ; par un grand nombre d'évêques et par des bourgeois de l'une des villes chères à Colette se réunissant dans une pétition commune.

Cependant, parce qu'intervenaient toujours des retards, des décès, des troubles, qui faisaient languir l'information de la cause ou en reportaient l'examen, et bien que dès longtemps Colette fût honorée sur les autels d'un culte public, elle ne fut déclarée solennellement bienheureuse qu'en 1604, et canonisée qu'en 1807. De nombreux papes avaient peu à peu fait avancer la cause, presque tous s'y étaient intéressés. Pie VI avait reconnu en 1781 la réalité de trois miracles de la bienheureuse Colette, accomplis depuis sa mort par son intercession, et, en 1790, prononcé que l'on pouvait procéder à la canonisation.

Ce fut le pape Pie VII qui la proclama en 1807, le grand et bénigne pape, qui n'était guère assuré en cette année-là d'un long avenir. Les pièges qu'il avait évités pouvaient lui être bien rapidement tendus de nouveau. L'empereur Napoléon le menaçait toujours : « Ce n'est peut-être que pour quelques mois que nous sommes encore pontife libre, écrivait-il. Hâtons la célébration d'une fête où la tiare que nous a donné un fils ingrat peut encore se poser sur notre tête (1). »

(1) *Histoire de l'Église*, par E. Mourret : t. VII, *l'Église et la Révolution*, p. 363.

Digitized by Google

Et la canonisation fut décidée pour le 24 mai 1807.

Ce fut une fête immense. Depuis quarante ans, on n'avait point fait de saints à Rome. Des milliers de fidèles s'y rendirent. On y vint jusque du fond de la Bohême et de la Hongrie (1). On rendit à la basilique de Saint-Pierre la décoration des grands jours; des milliers de lustres à bougies y firent briller une lumière de fête, et le soir, la ville de Rome s'illumina.

C'était un réveil de réjouissances religieuses dans la vie anxieuse qu'avaient menée trois papes, et c'était aussi un retour à la clarté de Colette, cette si humble sainte, après ces longs siècles d'ensevelissement.

Sa louange a un prix particulier dans la bouche d'un homme comme ce pape Pie VII. Avec sa mansuétude affinée, son élévation d'esprit, son opiniâtre douceur que rien jamais ne désarma, il prononça dans la basilique de Saint-Pierre un éloge solennel et joyeux de Colette, comme s'il éprouvait un sentiment de délivrance à quitter les soucis politiques pour vivre un moment dans l'atmosphère libre et pure d'une existence de saint.

Ce discours fut en même temps une bulle, destinée à perpétuer dans l'Église la mémoire des actions et des vertus de Colette (2). Voici quelques courts fragments du discours de Pie VII. Il débute ainsi :

« Le psalmiste royal a vu en esprit l'épouse du Christ, debout à sa droite, semblable à une reine vêtue d'un manteau d'or, environnée d'emblèmes rayonnants. En vérité, les germes de toutes les vertus, qui ne se développent que dans l'Église catholique, lui font un vêtement

(1) Rapport de l'ambassadeur de France Alquier, cité dans l'ouvrage indiqué plus haut.

(2) Après Colette de Corbie, quatre autres bienheureux furent canonisés le 24 mai 1807. Ce sont quatre Italiens : saint Benoît le More, berger de Sicile, sainte Angèle de Merici; sainte Hyacinthe Marescotti et saint François Caracciolo.

Digitized by Google

précieux et richement orné; et les diverses espèces de saints qui l'environnent forment, autour de ce vêtement même, une parure d'une admirable variété. C'est la force invincible des martyrs, la constante persévérance des pénitents, l'humble piété des veuves, l'inviolable chasteté des vierges... »

Le souverain pontife raconte ensuite la vie de Colette, recluse, puis fondatrice, et continue par de longues louanges :

« Pendant l'espace de quarante ans, la bienheureuse Colette travailla de toutes ses forces à l'exaltation du nom de Dieu... Malgré les grâces dont il l'avait abondamment pourvue, malgré les louanges particulières que lui adressaient les peuples. les grands, les princes, elle avait une âme si humble qu'elle se disait et se croyait indigne de la lumière du jour... Elle mena une vie toute céleste, n'ayant qu'une chose en vue, ne rien dire, ne rien faire, ne rien penser jamais, qui ne fût pour la gloire de Dieu. De là ses joies immenses, les délices de son âme transportée d'allégresse, de là paroles et soupirs, par lesquels jaillissait au dehors l'ardeur de sa charité... Il y avait en elle une telle sévérité de vie qu'on peut à peine y croire...

« Lorsque le bruit de son trépas se répandit dans les régions environnantes, une multitude accourut de toutes parts : il y avait des hommes remarquables de tous rangs, des matrones, des seigneurs, des prêtres; et, en outre, des sourds, des muets, des paralytiques, des malades de toute sorte, qui mettaient dans l'intercession de la servante de Dieu l'espoir d'une guérison certaine, et tous criaient d'une seule voix que Colette était digne d'être ajoutée au nombre des habitants du ciel.

« La question du culte public qui lui était rendu depuis sa mort ayant été agitée dans la congrégation

Digitized by Google

des cardinaux préposés aux rites sacrés, il fut établi par tous que ce culte était basé sur des raisons si importantes qu'on pouvait sans difficulté admettre l'examen de la canonisation de la bienheureuse.

« Les guérisons prodigieuses que l'on rapportait comme arrivées par son intercession furent discutées dans trois réunions. Pie VI, notre prédécesseur de vénérable mémoire, décréta le 12 août 1781 qu'il fallait les mettre au rang des miracles véritables.

« Le premier de ces miracles arriva à la sœur Rose Crœs, qui, en un instant, fut guérie d'une impuissance invétérée du membre inférieur gauche, provenant d'une fracture transversale et compliquée de fracture du genou et de la mauvaise soudure des fragments.

« Le deuxième arriva à Marie-Thérèse Smidt, tertiaire de l'ordre de Saint-François, qui fut guérie soudainement d'une tumeur ulcérée à l'épigastre gauche, et d'autres maladies mauvaises.

« Le troisième fut la guérison subite du frère Romain de la Motte, profès laïque de l'ordre des récollets de Saint-François, qui souffrait d'une phtisie pulmonaire aggravée et invétérée; ses forces lui furent entièrement restituées (1).

« C'est pourquoi, après un consistoire secret... et un consistoire public convoqués par nous, nous avons demandé à un grand nombre de patriarches, archevêques, évêques, de nous aider de leurs conseils en une matière si délicate et de nous présenter leurs suffrages pour la canonisation de la bienheureuse Colette. Tous s'accordèrent facilement pour émettre cette sentence,

(1) On sait que *quatre* miracles sont exigés pour une canonisation. La dispense du quatrième miracle (une guérison sans caractère médicalement suffisant ayant été proposée, fut retirée) a été accordée aux défenseurs de la cause de sainte Colette, en raison de l'excellence de cette cause.

Digitized by Google

que la remarquable sainteté de la servante de Dieu Colette, ainsi que les miracles et les prodiges produits par son intercession, étaient si évidents, d'après les actes réguliers de la sacrée congrégation des Rites, que nous devions lui attribuer par un décret les suprêmes honneurs de la vénération : toutes choses dont nous avons ordonné de rédiger des documents publics et de rassembler les sentences signées de la main de chacun, pour les conserver dans les archives de la sainte Église romaine.

« Tout s'étant heureusement passé, et absolument rien de la diligence nécessaire ne paraissant avoir été omis, nous ordonnâmes d'adresser encore à Dieu de nouvelles prières, à cause de l'importance d'une affaire si grave ; en conséquence, nous avons ordonné des jours de jeûne général pour la ville de Rome, et en outre nos très humbles et continuelles prières aux supplications publiques, priant que, remplis de l'Esprit d'intelligence du Très-Haut, nous puissions en sûreté faire sa volonté.

« Alors, en ce jour du dimanche 24 mai, fête solennelle de la Très Sainte Trinité, ayant accompli tout ce qui devait se faire, ...nous nous sommes rendu à la basilique du Prince des Apôtres au Vatican, ornée magnifiquement et religieusement comme il convient à la Maison de Dieu. Nous nous y sommes rendu en procession suivant le rite solennel de supplication, précédé par tous les ordres du clergé séculier et régulier, tous les collèges de la Curie romaine, chacun à son rang. Et là, avec la vénérable couronne des cardinaux, patriarches, archevêques, évêques de la sainte Église romaine, nous avons écouté avec plaisir la prière réitérée par trois fois que nous adressa, demandant la glorification de la bienheureuse Colette, notre cher fils Inigo Diego Caracciolo, cardinal-prêtre de la sainte

Digitized by Google

Église romaine, du titre de Saint-Augustin, constitué procurateur des postulats pour la canonisation.

« Ayant donc imploré, etc.

« Pour l'honneur de la sainte et indivisible Trinité, pour l'exaltation de la foi catholique, pour l'accroissement de la religion chrétienne et l'honneur du culte divin, par l'autorité de Notre-Seigneur Jésus-Christ, des bienheureux apôtres Pierre et Paul et la nôtre... nous avons décrété que la bienheureuse Colette Boellet, réformatrice de l'ordre de Sainte-Claire, remarquable par ses vertus, comblée des dons du ciel, fertile en miracles et illustre en prodiges après sa mort, *est sainte,* et doit être honorée et invoquée comme sainte, ainsi que, par la teneur des présentes, nous le décrétons, établissons et définissons; statuant que chaque année, dans toute l'Église, sa mémoire doit être honorée avec piété et dévotion et célébrée avec le rite convenable parmi les vierges saintes, le 6 du mois de mars.

« Qu'il ne soit donc permis à personne d'enfreindre cette page de notre définition, décret, adscription, mandement, statut, relation, volonté, et de s'y opposer avec une audace téméraire...

« Donné à Rome, auprès de Saint-Pierre, l'an de l'Incarnation du Seigneur 1807, le 9e jour avant les kalendes de juin, la huitième année de notre pontificat.

« Moi, Pie,

« Évêque de l'Église romaine. »

Suivaient les signatures de vingt-neuf cardinaux, l'enregistrement du secrétaire des Brefs, et le sceau apposé.

Digitized by Google



Que sainte Colette de Corbie apparaisse désormais, à l'esprit d'un nombre toujours grandissant de personnes, comme ce qu'elle est en réalité, la plus grande sainte française, l'égale par la vertu et par l'action de sainte Thérèse et de sainte Catherine de Sienne, c'est le vœu de ceux qui se sont approchés de sa vie pour la connaître et la raconter. Elle est une grande sainte et une grande figure, quelles qu'aient été sa modestie et sa discrétion, le silence et presque le secret dont elle s'est entourée.

Silence dans l'éloquence, discrétion dans l'apostolat, modestie dans l'autorité, secret dans la sainteté éclatante... Colette se range dans la lignée des vraies femmes de France, celles qui ont caché l'ardeur de leur cœur et l'intensité de leur vie. Sa figure est considérable dans ce siècle tourmenté et décisif de notre passé, bien qu'il faille la chercher et parfois la deviner au profond des événements plus qu'à leur surface. Elle précède et permet Jeanne d'Arc. Elle l'enhardit par sa vie hardie à entreprendre et à oser les grandes choses, elle l'aide de son influence politique et de son influence franciscaine; elle la seconde, d'une manière mystérieuse mais certaine. C'est au cœur des grandes intrigues que Colette a travaillé, guidée par la passion du bien de Dieu et l'amour du pays français. C'est là ce qui apparaît en elle de transitoire, ce que l'on peut dater d'un siècle et d'un moment, d'une époque et d'un royaume.

Il reste d'elle ensuite ce qui n'a plus d'âge ni plus de lieu, ce quelque chose de constant, d'éternellement pareil, qui est la perfection morale, sa sainteté. Les grands humains sont dans l'histoire comme les

Digitized by Google

étoiles dans l'espace; d'un point inconnu et distant, un long rayon venu d'eux parvient jusqu'à nous. Colette émet une longue lumière tranquille et pure, et son nom évoque la plus nette vertu, la plus féconde activité, le zèle le plus fort pour le service de Dieu, l'amour des âmes.

Elle a été elle-même très chère à beaucoup d'êtres dans sa vie, et quoiqu'elle fût un miroir de droiture devant des hommes tout étourdis de leurs intérêts ou de leurs passions, ils ne lui en savaient pas mauvais gré, mais ils l'aimaient au contraire et la vénéraient, et elle fut un modèle exigeant pour le peuple, pour les prêtres, pour les princes, tout en éveillant leur affection à tous. Cette affection, ceux qui, bien longtemps après le temps de sa vie, se sont appliqués à retrouver ses traces et ses traits, la lui ont vouée également, la trouvant plus parfaite qu'ils ne rêvaient, et, dans sa perfection, si douce. Maintenant, ils reprennent la devise de Poligny, et disent comme la petite ville du Jura qui garde ses reliques et tant de souvenirs d'elle : « A Dieu playze » que le culte de Colette, par la vertu de sa sainte vie, bien loin s'étende et se propage!

Hostel et Lyon, 1er mars 1914-10 mars 1920.

FIN

Digitized by Google

APPENDICE

SOURCES ET DOCUMENTS

SE RAPPORTANT A LA BIOGRAPHIE DE

SAINTE COLETTE DE CORBIE

Digitized by Google

Digitized by Google

I

LES SOURCES

Les sources directes de la biographie de sainte Colette sont les deux *Vies* de cette sainte écrites par ses contemporains, l'un, Pierre de Reims, dit de Vaux, son confesseur, et l'autre Perrine de la Balme, religieuse de son ordre. Ces deux *Vies* qui ont servi de base à toutes les biographies de sainte Colette, comme à la notice des Bollandistes, étaient connues jusqu'ici par les copies authentiques qui en existaient en plusieurs couvents de Clarisses, notamment en celui de Poligny (Jura). Récemment, le P. Ubald d'Alençon, à qui l'on doit d'excellents travaux historiques et critiques, les a fait imprimer en respectant absolument leur texte et en les entourant de toutes les indications qui les complètent.

A. — *Les Vies de sainte Colette Boylet de Corbie, réformatrice des Frères Mineurs et des Clarisses,* par le P. Pierre de Reims dit de Vaux et sœur Perrine de la Roche et de Baume. Paris, Picard, 1911.

Vie de sainte Colette, par l'abbé Larceneux (manuscrit), monastère des Clarisses de Poligny (Jura).

Lettres inédites de Guillaume de Casal, à la Bibliothèque de Besançon, publiées par le P. Ubald d'Alençon. Paris, Picard, 1908.

Vie de sainte Colette, en 110 cahiers (manuscrit), par l'abbé Larceneux. Monastère de Poligny. *Témoignage manuscrit de quatre bourgeois de Corbie,* 1471, acte notarié reproduit par les Bollandistes, mars, t. I, p 534-535. *Manuscrit de l'abbé de saint Laurent,* début du dix-huitième siècle. Monastère de Besançon.

Lettres manuscrites de Catherine Rufiné, au sujet de

Digitized by Google

la réformation du couvent des franciscains de Dôle, monastère de Poligny.

Bulletin de canonisation de sainte Colette, Bibliothèque nationale, Paris, cote 1827-1866.

B. — Les Biographies anciennes et modernes de sainte Colette qui ont paru les plus utiles à consulter sont les suivantes :

Histoire chronologique de la bienheureuse Colette de Corbie, par un capucin (Sylvère Boutard d'Abbeville), à Paris, chez la veuve Nicolas Buon, rue Saint-Jacques, à l'enseigne « Saint-Claude et de l'Homme Sauvage », 1619.

P. Sellier (S.-J.), *Vie de sainte Colette.* Paris, 1861.

A. Bizouard, *Histoire de sainte Colette et des Clarisses en Franche-Comté et en Bourgogne.*

A. Douillet, *Vie de sainte Colette de Corbie.*

A Germain, *Sainte Colette de Corbie.*

A. Pidoux, *Sainte Colette* (collection des Saints, Lecoffre).

Ubald d'Alençon, *Documents sur la Réforme de sainte Colette en France.* Paris, Picard, 1908.

P. Gohiet, *Esquisse historique sur la venue de sainte Colette à Nice.*

De Vréville, *Esquisse de la vie de sainte Colette.* Besançon.

Abbé Jumel, *Vie de sainte Colette.* Tournai, 1868.

C. — Parmi les livres concernant l'époque et les provinces où vécut sainte Colette et les personnages avec qui elle fut en relations, nous nous sommes principalement servi des suivants :

Corblet, *Hagiographie du Diocèse d'Amiens,* t. I et IV.

Abbé Jumel, *Monographie de la ville de Corbie,* publiée à Amiens.

Abbé Hyver, *l'Église des Clarisses de Pont-à-Mousson.*

Arthur Huart, *Jacques de Bourbon.*

Olivier de la Marche, *Chronique de Bourgogne,* et ses *Mémoires.*

E. de Monstrelet, *Chronique.*

P. Fodéré, *Narration historique et topographique des*

Digitized by Google

couvents de l'ordre de Saint-François. Lyon, 1619.

Le Religieux de Saint-Denis, *Chronique du règne de Charles VII*.

De Barante, *Histoire de Bourgogne*.

Dom Plancher, *Histoire de Bourgogne*.

G. Kleinclauze, *Histoire de Bourgogne*.

C. de Laborde, *les Ducs de Bourgogne*.

Paradin, *Histoire de Bourgogne*.

Philippe Pot, *les Grands jours de Bourgogne*.

Petit, *Histoire des ducs de Bourgogne*.

B. de Mandrot, « *Jean de Bourgogne, duc de Brabant, comte de Nevers, et le procès de la succession* », *Revue historique*, t. XCIII.

Henri Pirenne, *Histoire de Belgique*.

Godefroy, *Histoire de Charles VI*.

A. de Toras, *Armorial de Savoie*.

Chapperon, *Chambéry au quatorzième siècle*.

Mémoires de la Société Savoisienne d'Histoire et d'Archéologie, t. III.

Saint-Genis, *Histoire de Savoie*.

Guichenon, *Histoire générale de la Maison de Savoie*.

Abbé Ducis, *Étude sur le Genevois*.

Christian Pfister, *Histoire de Nancy*.

Dom Calmet, *Histoire des Ducs de Lorraine*.

Siméon Luce, *la France pendant la guerre de Cent Ans; Jeanne d'Arc à Domrémy*.

G. du Fresne de Beaucourt, *Histoire de Charles VII*.

C. Benoist, *la Politique de Charles V*.

Ayroles (S. J.), *Jeanne d'Arc*.

A. Clément, *la Chevauchée de Jeanne d'Arc en Bourbonnais*. Moulins, 1910.

P.-P. Denifle, *les Malheurs de l'Église de France*.

Bazille, *la Lutte entre les Universités et les ordres religieux au treizième siècle*. Montauban, 1851.

N. Valois, *la France et le grand schisme d'Occident*.

Abbé Mourret, *Histoire de l'Église*.

Rastoul, *l'Unité de l'Église pendant le grand schisme*.

L. de Kerval, *Vie de saint Jean de Capistran*.

Digitized by Google

P. Thureau-Dangin, *Saint Bernardin de Sienne.*

O. Fages (O. P.), *Saint Vincent Ferrier.*

Abbé Boulanger, *la Renaissance historique au quinzième siècle; la Légende dorée de Nicolas Viguier* (dominicains et franciscains).

P. Grisar (S. J.), *Histoire de Rome et des Papes au moyen âge.*

P. Berchmans, *Mélanges iconographiques* (étude historique sur le ms. de Marguerite d'York). Gand, 1912.

D. — Voici les livres où l'on a cru pouvoir puiser les renseignements touchant l'ordre franciscain.

Wadding, *Annales Minorum.*

Sbaralea, *Bullarium franciscanum.*

T. XVIII des *Analecta Juris Pontificii.*

Histoire abrégée de l'ordre de Sainte-Claire d'Assise. Lyon-Tournai, 1901.

P. Palomès, *Des Frères Mineurs et de leurs dénominations historiques.* Palerme, 1901.

Gebhart, « l'Apostolat de saint François d'Assise » (*Revue des Deux Mondes,* 1er septembre 1886).

F. Morin, *Saint François d'Assise et les Franciscains.*

P. Ubald d'Alençon, *les Idées de saint François d'Assise sur la pauvreté.* Paris, 1909.

P. Hilaire de Baranton, *Sept siècles de travaux; les Franciscains; l'Action sociale de saint François d'Assise; les Franciscains en France ; les Personnages illustres des trois ordres franciscains.*

A. Sabatier, *Vie de saint François d'Assise.*

J. Jœrgensen, *Vie de saint François d'Assise.*

Il ne faut pas omettre de voir, si l'on visite la ville de Gand (Belgique), le magnifique manuscrit orné de miniatures, de lettres enluminées et de vignettes, qui se trouve à la Bibliothèque de la ville. Le texte est la reproduction de la *Vie de sainte Colette,* par Pierre de Vaux. Ce manuscrit, œuvre de la fin du quinzième siècle, fut composé par ordre de Marguerite d'York, troisième femme de Charles le Téméraire, et donné par elle au monastère de Gand vers 1475.

Digitized by Google

II

DOCUMENTS

Lettre de sainte Colette.

Copiée sur la reproduction du texte autographe de Gand. L'original est en écriture gothique.)

Jésus! Très chères et bien amées mères et filles et sœurs, en Dieu le plus très humblement que je puis et sçais, ma pauvre âme devant notre Seigneur en vos bonnes prières et dévotes oraisons je recommande très cordialement; désirant votre parfaitte sante espirituelle et corporelle; en vous priant très chièrement que vous mettiez paine et diligence d'estre braves et parfaittes religieuses, fondant toutes vos œuvres en la racine de profonde humilité et embrasant vos cœurs en la très parfaitte amour de Dieu, en le servant soigneusement, humblement et dévottement, en gardant entièrement la saincte riègle, et ly rendant loyaument tout ce que voluntairement ly avez voué et promis; en résistant victorieusement aux exhortations et temptacions dyaboliques. Nonobstant que vous soyez febles et débiles, si n'est-il pas à la puissance de l'ennemy d'enfer de vous vaincre si vous ne voulez être vaincues. Et ayez bonne patience en toutes contrariétés et adversités; profitons et fructifions toujours plus en tribulacions et affliccions que nous ne faisons en prospérité et consolacions; si la droite voye et sente qui mayne au Royaume perdurable, infailliblement et sans nullement desvoyer, c'est tribulacion et persécucion pacetement reçues. Quant est de ces filles dont vous m'avez escrit, j'ai escrit à la mère abbesse mon intencion. Je recommande aux Flamangues le langage. Mon

Digitized by Google

pauvre Frère P... je recommande humblement à vous. Je prie le Saint Esprit que vous veuil toujours assurer en sa sainte grâce. *Amen.*

S. Collette.

Suscription. « A mes très chères et très amées mères et sœurs en Dieu au couvent de Sainte-Claire ée Gand. »

***

Exhortation faite par nôtre Bse Mère Ste Colette avant sa mort a toutes ses Religieuses présentes et a venir.

Mes très aimées Sœurs et Filles, en la charité de notre pieux et amoureux Rédempteur Jésus-Christ, tant humblement de cœur et pieusement que je puis, je me recommande à vous, en la vie, et après ma mort; mon intention et tout le faix que j'ay à porter devant Notre-Seigneur, afin que bon compte je luy en puisse reudre en son jugement, priés-le que par mon petit labeur j'acquiers honneur, répos, gloire, et salut, sans fin, sans nombre, et sans mesure : donc, mes très aimées Filles, connaissés vôtre sainte vocation, vôtre grande dignité, et juste perfection, l'ignorance étant très-pernicieuse, et la connaissance très-fructueuse : connaissés donc votre vraye entrée par la porte de divine inspiration, et amoureuse vocation. Notre doux Sauveur dit que nul ne peut venir à moy, si mon Père ne l'attire par inspiration : cette entrée bienheureuse au champ fertile de perfection Évangélique s'appelle abrénonciation du monde, de la chair, et de la propre volonté ; ainsi le dit le béni Jésus né de la Vierge Marie, qui veut venir après moy, renonce du tout à soi-même, et porte sa Croix en continuelle pénitence pour les péchés commis, et pour être préservée de cheoir en offense, et pour mieux garder la grâce divine.

Nottés donc, mes très aimées Filles, que vous étes appellées par grâce à parfaite obeïssance, et à toutes choses obéïssés universellement où il n'y a offense, Jésus s'est fait obéïssant

jusqu'à la mort : car il ne suffit pas d'obéïr pour un certain tems, et en certaine chose limitée : mais ce doit être en toutes choses, qui ne sont contre Dieu, l'âme et la sainte Règle : ne préférons pas nos sens aux sens de nos Supérieures ; car la vraye sapience se soûmet à Jésus et à sa douce Mère Vierge : le vrai obéïssant fait purement pour Dieu ce qu'il fait, et n'a égard sinon au fait de vraye obédience autant révéremment comme s'il l'avait reçû de la bouche de Jésus : de tant plus que le commandement est plus simple selon l'humaine apparence, devant Dieu est plus prétieuse icelle révérende obéissance ; car mal vient par inobédience ; dont vaut mieux l'oraison d'un obédient que cent mille d'un méprisant ; si nous obéïssons à Dieu, il obéïra à vous : ôtés donc de vous, propre volonté, car c'est la seule matière du feu d'enfer : sur toutes vertus je vous recommande sainte obédience, et avec cette vertu puissions-nous mourir pour avoir vie perdurable.

Après la renonciation de soy Notre-Seigneur veut que nous portions nôtre Croix : c'est notre vœu de sainte pauvreté : Croix pesante de vouloir avoir quelque chose sinon celuy qui porta sa croix sur ses épaules, et en icelle daigna mourir : ô sainte pauvreté ! parement de nôtre rédemption, prétieux joyau, certain signe qui donne le Royaume du Ciel : Et vous Filles d'Adam et d'Ève, pourquoy n'aimerés-vous pas cette pierre prétieuse. cette noble marguerite qui vaut en valeur et en dignité le Royaume du Ciel ?

Or mes très-aimées Sœurs, aimés, aimés cette noble vertu à l'exemple de Jésus-Christ, de nôtre glorieux Père Saint François, et de notre Mère Madame Sainte Claire : soyés grandement contentes de la forme de vôtre pauvre habit concedé par nôtre sainte Règle. Tout le reste vous soit suspect, comme livres, filet, éguilles, épingles, ou quelque autre joyau ; couvrechef, voile et autres choses à nous singulièrement appliquées par propre affection : soyés contentes dans vos nécessités pour plus légèrement parvenir au Royaume auquel vous êtes appellées par le moyen de ladite pauvreté volontairement promise et voüée.

Donc à ce Royaume faillir d'aller nous ne pouvons, si faute nous ne faisons à Madame sainte pauvreté ; et cette

Digitized by Google

Croix de sainte pauvreté, j'entens être continuelle de jeûner tous les jours, la nudité et froidure des pieds, la dureté du coucher, la pauvreté du vêtir, être contente de peu et rude viande, et labeur manüel et spiritüel : quiconque sera trouvé à la mort propriétaire, ou de fait, ou de volonté délibérée, expulsé il sera du royaume des Cieux.

Vivés et mourés vrayes pauvres, mes très-aimées Filles, comme fit notre doux Sauveur en Croix pour nous : d'autant moins de gens l'aiment, plus grande occasion avons-nous de l'aimer après Madame sainte obéïssance que je vous recommande sur toutes choses.

J'entens que vous devés ensuivre Jésus-Christ, Agneau sans tache, Vierge et Fils de Vierge, par vraye pureté de cœur et de corps jusqu'à la mort, par ce vray vœu de chasteté Angélique, par lequel on est loyale Épouse de Jésus-Christ, des Anges honorées comme Épouses de leur Seigneur et Roy des Saints hautement loüé : noble couronne on portera aux nôces de notre Époux Jésus, au Royaume des Cieux.

O comme bonne est la forte clôture ! heureuses sont celles qui la gardent, et qui ne souffrent entrer sinon les vrays messagers du vray Roy : ô digne et excellente vertu ! on ne te peut priser par lettre écrite ; Dieu seul est ton plein loyer : je la vous recommande ; et qui cette foy promise devant Dieu fausseront sans condigne reparation, tourmens horribles souffriront en éternelle damnation.

Benoite soit sainte pénitence, devant la fin de la vie présente ; car elle seule peut procurer la pleine réconciliation. Mes très aimées filles pour qui nôtre Souverain Rédempteur fut et daigna être au sépulchre de pierre, enclos pour quarante heures : en ce, mes chères Sœurs, vous l'ensuives en voüant sainte clôture, à laquelle vous vivrés quarante ans plus ou moins. Donc vous êtes déjà en votre sépulchre de pierre ; c'est votre voüée clôture. O bienheureuse clôture qui vous éloigne du vice et des occasions mauvaises ! ô noble Château fort du Roy céleste, qui ne redoute pas les assauts du monde, de la chair, ny du diable, tu as en toi générale obédience, Fille de sainte humilité, laquelle condamne toute propre volonté, cause et racine de tous maux. Tu es provi-

Digitized by Google

sion de Madame sainte pauvreté, qui n'a cure des choses mondaines : tu enclos sainte Chasteté, oraison, nudité, saint silence, correction, méditations, larmes, soûpirs, disciplines, régulier Office, lecture de sainte Écriture, mémoire de la Mort, Croix et Passion : va donc arrière, folle et rebelle chair, pleine de mauvaises inclinations, qui quiert partout imperfections : mais nous devons garder loyaument ce que promis nous avons; et si aucunes fautes par humaine fragilité nous commettons, toujours sans délay par sainte pénitence nous nous devons relever, penser de bien vivre, et de saintement mourir : la fin approche; plusieurs sont appelés, mais peu sont élûs : maintes en Religion les vœux promettent solennellement; mais très-peu sont aujourd'hui fidèles. Hélas et plus de cent mille fois! hélas qui loyaument s'en acquitte devant Dieu qui tout sçait : mieux vaudrait sans faillir non promettre, que promettre et ne rien tenir : car de plus grande promesse est plus grande offense, et plus griève damnation : le Père de toutes miséricordes, le Fils par sa sainte Passion, le benoît Saint-Esprit fontaine de paix, de douceur, et d'amour, nous donne à toutes consolations.

Amen

***

Des bulles pontificales relatives a sainte Colette

Bullarium franciscanum, t. VII. (Bibliothèque Nationale, cote F à H 5.)

Bulle (n° 1004) « Devotionis tuæ... »

Benoît XIII accorde à la femme cloîtrée, Colette Boillete à Corbie, le pouvoir de fonder un monastère de moniales cloîtrées de l'ordre de Sainte-Claire ..

La sincérité de votre dévotion envers Nous et l'Église Romaine mérite que Nous accueillions favorablement vos

Digitized by Google

demandes, autant que Nous le pouvons avec le secours de Dieu, surtout les demandés qui concernent l'accroissement du culte divin et de la religion, afin qu'elles puissent contribuer au salut des âmes. Puisque donc, comme Nous l'avons compris d'après la teneur de la pétition qui nous fut dernièrement présentée de votre part, enflammée du zèle de la religion et d'une ferveur de dévotion, pensant à votre propre salut, vous proposez, avec les aumônes et les pieuses largesses des fidèles du Christ à vous apportées ou devant vous être apportées par la suite, de fonder et d'édifier dans un lieu des diocèses d'Amiens, de Paris ou de Noyon, un monastère de moniales cloîtrées de l'ordre de Sainte-Claire approuvé par notre bienheureux prédécesseur Pape Innocent IV pour Vous et certaines Vierges désirant servir le Seigneur dans ce monastère sous le vœu de la plus haute des vertus, de la pauvreté, il Nous a été fait de votre part humble supplique demandant qu'il Nous soit agréable de vous accorder, au nom de Notre bienveillance apostolique, licence de fonder et d'édifier ledit monastère avec église, campanile, cloche, cloître, cimetière, et autres officines accessoires, et de permettre que ledit monastère, après qu'il aura été fondé et construit, et les personnes de ce même monastère puissent user et jouir à perpétuité de tous privilèges généraux et particuliers, de toutes indulgences et grâces accordées au dit ordre par le Siège Apostolique, Nous donc, réfléchissant et recommandant à Notre Seigneur Votre dévote et louable proposition, penché favorablement vers vos supplications, Vous permetttons, au nom de Notre pouvoir apostolique, de fonder et édifier un monastère de cette sorte dans un lieu honnête et convenable (malgré toutes autres constitutions apostoliques de notre bienheureux prédécesseur Pape Boniface VIII contraires et s'y opposant, sous réserve cependant que soit toujours sauf, en toutes choses, le droit de l'église paroissiale, ou de n'importe quelle autre église). Et en outre, en vertu de Notre autorité apostolique, par la teneur des présentes, Nous permettons que ce même monastère, après qu'il aura été fondé et construit, et les personnes y vivant usent et jouissent à perpétuité, comme il est dit plus haut,

Digitized by Google

de tous privilèges généraux et particuliers, de toutes indulgences et grâces concédées par l'autorité susdite.

1406, 29 avril.
(Datum Saonæ III Kal. maii anno duo decimo).

***

Bulles (nos 1004, 1013 à 1016, 1024, 1038, 1105).

Après une lecture attentive de ces bulles, et ces bulles ayant été comparées entre elles et avec les bulles traduites, il a semblé utile de traduire entièrement la bulle « Devotionis tuæ... » (n° 1004) pour les raisons suivantes :

1° Les autres bulles ne font guère que de répéter ce qui est dit dans les bulles dont la traduction entière suit (n° 1015 et n° 1038) et dans la bulle « Devotionis tuæ » (n° 1004);

2° La bulle « Devotionis tuæ... », bien que assez courte est remarquable :

a) Par l'exposition nette du but que doit viser surtout une fondatrice de couvent : l'accroissement du culte divin et de la religion.

La fondation :

b) Par l'indication des raisons d'approuver le zèle pour la religion, le salut particulier de la fondatrice, la sincérité de sa dévotion, la récompense des dons et anmônes;

c) Par l'énumération détaillée des diverses parties constituant le couvent;

d) Par la prudence du Siège apostolique s'appliquant à équilibrer les diverses fondations chrétiennes et veillant à ce que les unes n'empiètent pas sur les droits acquis des autres, à ce que le clergé séculier n'ait pas à souffrir de la création d'un couvent.

Particularités contenues dans les autres bulles :

Bulle (n° 1013) « Ad futuram rei memoriam... » par

Digitized by Google

laquelle il est permis à Colette de transférer des religieux d'autres couvents dans celui fondé par elle.

Par cette bulle, puissance est donnée à l'abbesse de faire consacrer l'église, les autels, etc., par n'importe quel évêque. Avertisssement est donné qu'aucune femme ne soit admise moniale ou sœur si elle n'est pas vierge (1).

A remarquer la beauté du commencement de cette bulle :

« Il est d'un si grand prix que les personnes ecclésiastiques, surtout celles qui appartenant au sexe fragile renoncent aux séductions du monde, dédaignent la couche d'un homme mortel et se vouent à Celui qui est beau au-dessus des enfants des hommes... autant il Nous convient de consentir à vos vœux... »

Bulle (n° 1014) « Devotionis tuæ sinceritas... » Détails de la fondation, répétés ailleurs, répétés souvent. Permission de fonder un monastère à Hesdin. Rien de particulier.

Bulle (n° 1015) « Sincere devotionis... »

« ... Que tu puisses avoir et conserver près de toi deux frères de l'Ordre des Mineurs, personnes honnêtes et instruites que tu auras jugé bon de choisir au sein de l'Ordre lui-même, et que ces frères, ainsi élus par toi (même dans le cas où ils auraient demandé licence à leur supérieur et ne l'auraient point obtenue) puissent séjourner et demeurer avec toi ; travailler à la fondation et à la construction dudit monastère (Hesdin) et à toutes les autres tâches dont tu jugeras bon de les charger ; poursuivre ces tâches ; vaquer, selon les instructions données à tout ce dont besoin sera ; se rendre à la Curie Romaine et en revenir ; exposer, traiter toutes et chacune affaire dans les limites judicieusement tracées ; que ces mêmes frères, tu puisses les renvoyer à leur monastère et à leurs Supérieurs et les remplacer par d'autres qui auront les mêmes fonctions que leurs prédécesseurs ; Nous l'autorisons de par notre Autorité Apostolique, pour les frères dont

(1) Cette restriction, demandée par Colette, fut plus tard annulée, à sa demande.

Digitized by Google

il s'agit et pour toi même, par la teneur des Présentes, mandant, en même temps, aux Supérieurs de ces mêmes frères, d'accueillir avec bienveillance et de traiter bien les frères que tu leur auras renvoyés... »

24 octobre 1406.

Bulle (n° 1016). « Ad illa libenter... » Ordonne à des gardiens et des lecteurs des maisons des frères mineurs de Péronne de veiller à la correction des frères mineurs de Hesdin. « Ils doivent veiller à ce que les frères de Hesdin mènent une vie régulière stricte selon les statuts du bienheureux François et selon les ordonnances et déclarations sans aucun changement, et chasser ceux qui ne s'y conformeraient pas, et faire tout ce qu'il leur paraîtra convenir à la prospérité et tranquillité de ladite maison »

Bulle (n° 1024) « Inter cæter... » Accorde à Colette, à qui Blanche, châtelaine du diocèse de Romilly, offre un lieu pour fonder un couvent de Sainte-Claire, de recevoir ce lieu.

Bulle (n° 1105). « Devotionis tuæ... » Donne à Colette, abbaisse du monastère de Clarisses de Besançon, faculté de fonder un autre ou d'autres couvents de cloitrées de l'ordre de Sainte-Claire, année 1412.

Cette bulle est intéressante par ce qu'elle manifeste de l'étendue des pouvoirs accordés à Colette.

« (Nous te donnons licence) d'envoyer des frères de l'ordre des frères mineurs, honnêtes et propres à cet office, comme confesseurs des abbesses et des moniales des monastères fondés, et de les décharger de cette fonction et de les renvoyer à leurs monastères ou à leurs supérieurs, *aussi souvent qu'il te semblera bon;* en outre, de fonder dans l'église du monastère de Besançon deux capellanies perpétuelles... et seront assignés à ces deux capellanies par toi... deux prêtres capables qui soient tenus de célébrer dans l'église même certaines messes et d'autres offices divins *selon ton ordonnance*, lesquels prêtres jouiront de cette

Digitized by Google

faveur temporairement et non à titre de bénéfice perpétuel, lesquels mêmes prêtres pourront être déchargés de cet office par toi ou l'abbesse te remplaçant, *aussi souvent qu'il semblera bon à toi* et à l'abbesse et remplacés par d'autres. Et Nous statuons et même ordonnons que votre confesseur, que vous aurez choisi, ait et puisse exercer tout le pouvoir qu'a d'ordinaire le protecteur, élu temporairement, des ordres susdits dans la dite curie, à l'égard des personnes appartenant à ces ordres, tant dans la réception des moniales l'investiture ou les mutations des abbesses, que dans les dispensations de toutes sortes... . »

Après la mort de sainte Colette, le 23 octobre 1448, le pape Nicolas V accorde à Pierre de Vaux, qui représente la réforme colettine, le pouvoir de dispenser et relever du défaut de légitime naissance dix religieux et religieuses afin de les rendre aptes à entrer dans l'ordre franciscain. Cette demande avait sans doute été faite par sainte Colette, c'est pourquoi nous joignons ici l'indication de cette bulle.

Bulle (n° 1038) « Dum attenta... » par laquelle Benoît XIII concède à Colette, reçue par lui religieuse de l'ordre de Sainte-Claire et qui lui en a fait dans ses mains profession expresse, et aux autres moniales vivant dans la plus stricte pauvreté, le monastère de Besançon en lieu et place de celui qui devait être fondé dans le domaine de Romilly.

A sa chère fille en Jésus-Christ Colette Boillete moniale de l'ordre de Sainte-Claire.

Nous vous avons donc, il est vrai, accordé récemment, lorsque vous proposiez, avec les aumônes et les pieuses largesses des fidèles du Christ à vous apportées et devant vous être apportées par la suite, de fonder et édifier dans quelque lieu des diocèses d'Amiens, de Paris ou de Noyon, un monastère de l'ordre de Sainte-Claire pour vous et certaines moniales désirant y servir Notre Seigneur sous le vœu de la plus stricte pauvreté. — Nous vous avons accordé de fonder et édifier ledit monastère dans un lieu honnête et convenable des dits diocèses avec église, campanille, cloche, cloître,

Digitized by Google

cimetière et autres officines nécessaires, à telle fin que ce même monastère, après qu'il aurait été fondé, et les personnes y vivant puissent user et jouir de tous les privilèges concédés audit ordre par le Siège apostolique et ensuite, après vous avoir reçue moniale de cet ordre selon la profession expresse que vous avez remise en Nos mains — Nous avons accordé, écoutant vos supplications, à toutes les moniales des monastères du dit ordre et aux sœurs de tous autres couvents et lieux consacrés quels qu'ils fussent, voulant passer dans ce même monastère, de s'y transporter de ces couvents, cloîtres et autres lieux — et Nous avons fait et édicter quelques statuts pour la construction du dit monastère et de quelques statuts et ordonnances visant les fonctions et l'utilité du dit monastère; — et ensuite, selon ce qui Nous a été exposé de votre part, comme vous n'aviez pas trouvé un lieu apte à la construction dans un des diocèses susdits, mais que Notre chère fille en Jésus-Christ, noble femme Blanche de Genève, souveraine de Romilly dans le diocèse de G..., voulait vous donner pour y fonder et édifier un monastère semblable un lieu apte dans son domaine de Romilly ou ailleurs dans le diocèse de G... — Nous avons jugé bon, ainsi qu'il est pleinement expliqué dans nos diverses lettres là-dessus, de vous accorder licence de construire un autre monastère de l'ordre susdit dans ce même lieu devant vous être donné par Blanche et de faire tout le nécessaire pour une construction de cette sorte.

Or, ainsi que le contenait votre demande présentée à Nous de votre part, comme, d'un autre côté, vous et les moniales voulant vivre avec vous dans la dite pauvreté en ce couvent de Besançon du dit ordre de la dite Sainte, qui, ainsi que nous l'avons appris, est dans une telle désolation, puisque dans ce couvent, qui jusqu'ici contenait ordinairement un grand nombre de moniales, il n'y a plus présentement que deux moniales, vous avez offert à Notre-Seigneur le dessein de le servir en cet endroit où vous mèneriez une vie plus dévote et plus paisible que dans le monastère que vous aviez eu d'abord le projet de fonder dans le dit lieu de Romilly, — il nous a été fait de votre part humble supplique qu'il Nous

Digitized by Google

soit agréable, dans notre bienveillance apostolique, de vous assigner et attribuer à perpétuité, à vous et à ces moniales pour votre usage et pour l'usage des autres moniales, ce même couvent de Besançon, avec son église, ses habitations et autres officines, pour y vivre dans la plus stricte pauvreté.

Nous donc, écoutant favorablement ces supplications, Nous vous assignons, à vous et aux moniales susdites ce même monastère avec son église et ses officines..., à telle fin qu'il soit permis à vous et à ces vierges de recevoir sous votre propre autorité, et de garder pour votre usage et l'usage des moniales qui auront voulu y vivre dans la dite pauvreté, la possession corporelle du dit monastère, et de ses officines sans que licence en soit demandée audit monastère, sans que puissent y faire obstacle aucunes constitutions apostoliques, ni aucuns statuts ni aucunes coutumes de ce monastère de Besançon, sous la réserve que les deux moniales résidant présentement dans le dit monastère n'aient à en souffrir aucun préjudice, mais que sur les biens du dit couvent, il leur soit fourni convenablement les choses nécessaires aussi longtemps qu'elles voudront y résider. En outre Nous voulons que vous et les moniales vivant en la dite pauvreté dans ce couvent, vous puissiez user et jouir également de tous les privilèges — concédés par le Siège Apostolique aux autres couvents du même ordre. — Nulli ergo....

Datum apud Postum V.eneris Januar dicet., VI cal. februarii anno quarto decimo.

***

Supplique adressée par Colette au pape Martin V en 1418.

Votre dévouée Sœur Colette, Religieuse de l'ordre de Sainte-Claire du couvent de Poligny, du diocèse de Besançon, supplie Votre Sainteté qu'Elle daigne dans sa miséricorde lui accorder cette faveur spéciale : qu'il lui soit permis à elle-même ou à son visiteur de visiter en personne autant

Digitized by Google

de fois qu'il lui semblera utile, et en honnête et décente compagnie, les résidences de ses sœurs, c'est-à-dire Besançon, Auxonne et Poligny.

Qu'Elle daigne accorder au visiteur des dits couvents, à l'Abbesse et à la majorité des sœurs élues au secret en même temps qu'à quatre frères mineurs tant prêtres que laïques, le pouvoir de librement décider en toutes matières concernant l'administration des sacrements et des aumônes conformément à la loi et à la forme de la Règle des sœurs, et, quand il semblera utile, de déposer l'un ou l'autre, de mettre en leur place l'un ou l'autre parmi les anciens élus.

Qu'aucune sœur des couvents susnommés ne puisse être reçue ou transférée dans d'autres résidences, sinon au su et selon le bon plaisir et la volonté du visiteur d'accord avec l'abbesse et la majorité des sœurs du couvent où elles auront été reçues ou admises comme professes, et avec mention expresse et littérale de l'indult dans les lettres apostoliques traitant de cette matière : nous confions au général qui témoignera, conformément aux convenances et à la règle de l'ordre.

« Accordé par O. » (lettre initiale d'Otto Colonna, Martin V) 4 août 1418.

***

Lettre de Guillaume de Casal a Mahaut de Savoie, épouse de Louis de Bavière.

Très illustre Dame et très dévote fille du Bienheureux François, bien qu'en mon absence j'aie déjà accordé l'autorisation de fonder un monastère de l'ordre de Sainte-Claire sous la direction de notre très pieuse et très dévote fille sœur Collette, j'envoie cependant ci-jointes, selon qu'il est en mon pouvoir d'accorder cette faveur, les confiant à nos pieux frères, les lettres demandées auprès de notre Très Saint Seigneur, voulant toujours faire ce que j'aurai pensé

Digitized by Google

devoir être agréable à votre fervente dévotion. Parce que, Très Illustre Dame, quand vous avez voulu consacrer votre propre fille au très bienheureux père François et à la glorieuse vierge Claire, vous m'avez pour toujours obligé moi-même et l'ordre tout entier à donner satisfaction à vos désirs. L'illustre dame Marguerite votre sœur, dans son veuvage, sert Dieu sous le tiers ordre de Saint-Dominique, auprès de l'illustre seigneur Marcion de Montferrat, à qui, Très Illustre Dame, après avoir reçu votre lettre, j'ai écrit de votre part, la réconfortant et l'exhortant et m'offrant moi aussi à son entière disposition de même que je me suis déjà offert à vous tout entièrement, Très Illustre Dame.

***

Lettre de Guillaume de Casal, général de l'ordre, à Henri de Baume (traduction).

En Jésus-Christ, à ses très chers frères, Pierre Albus de Romanis et Henri de Balme de la province de Bourgogne. Frère Guillaume de Casal, ministre et serviteur général de l'ordre des frères mineurs et maître en Théologie sacrée, salut et paix éternelle dans le Seigneur. Le souci de ma sollicitude dans le gouvernement des âmes, que je considère imposé à mes épaules par les fonctions du ministère général de notre ordre, m'engage et m'incite sans cesse, les vieilles corruptions ayant été extirpées, à planter les nouveaux germes d'une observance régulière et d'une vie amendée dans ces lieux surtout où il semble que notre religion, avec les ressources divines et aussi les ressources humaines, doive produire des fruits plus abondants. Et comme je ne doute pas que dans le couvent de Chambéry cette réforme ne donne de grands fruits à cause des frères que j'y ai préposés, remarquables par leur zèle à observer la règle, par leurs mérites, leurs vertus, et leur fréquentation assidue dans la direction du gouvernement spirituel, et comme je connais ces mêmes

Digitized by Google

qualités en vous-mêmes et dans vos personnes souvent louées, et le bien beaucoup plus grand que vous faites par vos prédictions, et que je sais votre expérience, encouragé par les conseils, les recommandations et l'heureuse persuasion de plusieurs docteurs en théologie sacrée et d'autres excellents pères, je vous constitue et vous déclare constitués par les présentes mes commissaires dans ce même couvent. Vous donnant pleine autorité à vous ensemble et séparément et à chacun de vous, de régir, gouverner et réformer ce même couvent et tous les frères quels qu'ils soient, y demeurant ou devant y demeurer, quels que soient leurs noms et leurs titres, d'instituer et de destituer, de chasser ceux qui auront manqué gravement, de condamner et punir irrévocablement, de libérer quand en raison de votre discernement et de la gravité de votre charge vous l'aurez jugé utile, et enfin dans toute autre chose concernant la direction, le gouvernement et la correction du dit couvent et des dits frères, je vous confère mes pleins pouvoirs, toute l'autorité de ma charge et aussi les moyens par lesquels vous pouvez introduire et maintenir avec le plus de facilité la vraie observance de notre profession et des statuts de notre règle pour la gloire du Dieu tout-puissant et pour l'exaltation de notre ordre séraphique et afin que de ces œuvres réformées de notre religion soit heureuse la fervente dévotion de notre Très Illustre Seigneur le Duc de Savoie qui les requiert d'un très grand désir et afin que l'exemple d'une vie plus sainte entraîne les peuples qui attendent de nous l'aliment du salut. Et ce pouvoir, afin que vous puissiez le remplir et l'accomplir avec un plus grand mérite, je vous commande et vous enjoins de le recevoir avec humilité et respect par sainte obéissance et par la vertu de l'esprit saint, comme un pouvoir à vous délégué de ma mission et de mon autorité, et l'ayant reçu, de l'exercer avec grande sollicitude et grand soin selon la multiple grâce à vous donnée par le Seigneur. Et de même les frères présents et à venir doivent vous obéir fermement en toutes choses comme à moi au nom de cette même obéissance et sous peine de prison infligée par rigoureuse sentence et de honteuse expulsion du dit couvent sans

Digitized by Google

que quelqu'un puisse y contredire, et que soient maintenus sévèrement ceux que je recommande dans le Seigneur à vous-mêmes et à vos charités ainsi que je vous recommande à eux-mêmes. Et puique j'ai décidé d'agir avec le même désir et la même application pour la réforme des minoresses de ce même monastère de Chambéry et d'y veiller avec sollicitude, je veux par les présentes que vous usiez et puissiez user de la même autorité tant à l'égard de l'abbesse qu'à l'égard des autres sœurs et des autres personnes vouées au service de ce même monastère et dans tout ce qui concerne la direction et le gouvernement de ce même monastère. Mandant à l'abbesse, aux présentes et aux futures sœurs, de vous obéir en tout fermement à vous-mêmes et à chacun de vous comme à ma personne. Que le Seigneur vous garde et priez pour moi. Donné à Chambéry le 2e jour de septembre. En l'an du Seigneur quatorze cent trente et un.



Lettre de Guillaume de Casal, général de l'Ordre des Mineurs, a Colette, portant approbation de ses Constitutions.

A ma très religieuse fille en J.-C. et
dévote sœur Colette.

Très dévote fille en Jésus-Christ, j'ai entendu le frère Pierre, votre confesseur, sur l'approbation et confirmation des Constitutions qui à première vue semblent assez difficiles et ardues en certains passages. Mais, comme j'étais sur ce point assez anxieux et soucieux, d'une part craignant de déplaire à votre dévotion que presse le zèle de Dieu et le salut des âmes, doutant d'autre part si je devais imposer à mes sœurs et filles des choses si difficiles, j'ai remis ma décision à Notre-Seigneur Jésus-Christ et aux mérites de saint Antoine de Padoue, auquel je souhaite être dignement dévôt. Et je me suis alors convaincu à mon sens par les mérites de ce dit saint mon patron que c'était là œuvre spéciale de Dieu. C'est

Digitized by Google

pourquoi je n'ai pas seulement confirmé, mais encore j'ai établi, déclaré et autorisé vos *Constitutions*, et ainsi je vous les transmets, ainsi qu'à vos filles, de mon autorité de chef et général du chapitre aussi bien que de mon autorité apostolique, déclarées et corroborées au sceau pendant de l'ordre et avec toutes autres solennelles précautions. J'exhorte vos dévotes filles présentes et futures à le recevoir dévotement et à les observer dans l'obéissance et l'humilité. Ne doutez pas que, par les mérites de notre saint père François, auteur de notre sanctissime règle et de la très sainte vierge Claire, première plante de cette fertile terre, des fruits mûrissant pour la vie éternelle s'ensuivent. Je vous prie en premier, ayant confiance en l'efficacité de votre oraison, que vous veuilliez prier pour moi, qui suis dans une grande indigence.

Pour vous, ma fille bien-aimée en J.-C., je déclare que ces statuts ne vous sont nullement obligatoires, afin que vous puissiez accomplir les choses pour lesquelles Jésus-Christ vous a suscitée : car l'Apôtre a dit que celui qui est conduit par un plus haut esprit de Dieu n'est pas sous la loi.

Adieu dans le Christ, ma très dévouée fille et digne mère, priez pour moi.

De Thonon, province de Savoie (1), 28 septembre 1434.

(1) Signé : *Frater Gulielmus de Casali, ordinis minorum generalis minister inutilis, propria manu.*

Digitized by Google

Digitized by Google

TABLE DES MATIÈRES

PARIS. TYP. PLON-NOURRIT ET Cie, 8, RUE GARANCIÈRE. — 25511.

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google

Digitized by Google


Princeton University Library
32101 066227289

Digitized by Google

